هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 021 — 46 PAGES — MARDI 19 AVRIL 1977

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Manifestations mardi à Paris à l'occasion du débat à l'Assemblée nationale

LIRE PAGES 19-20 ET 42

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les sociaux-chrétiens renforcent leurs positions au Parlement belge

La victoire de M. Tindemans

Le premier ministre belge, M. Léo Tindemans, avait bien calculé en demandant au roi, le 9 mars, la dissolution du Parlement et le recours à des élections anticipées, les troisièmes depuis dix ans. Le corps électoral a en effet confirmé les tendances qui se dessinaient lors du scrutin municipal du 10 octobre 1976 : légère avance socialiste en Wallonie, débâcle du Rassemblement wallon, progression spectaculaire des sociaux-chrétiens, notamment en Flandre, et avance du Front des francophones à Bruxelles.

Dans les derniers mois pourtant, la très prudente conduite du cabinet Tindemans face à la crise économique et au chômage (qui touche 10 % de la population active), l'aggravation de la situation des finances publiques, l'impasse de la politique régionaliste, pesaient lourdement sur son avenir. Les milieux politiques tenaient pour nécessaire l'appel à une majorité d'union nationale, au sein de laquelle les socialistes retrouveraient leur place.

Le pays, indifférent à la campagne *électorale, a confirmé son* désir de voir les sociaux-chrétiens poursuivre l'expérience gouvernementale qu'ils mènent depuis dix-neuf ans, dont quatorze sous l'égide d'un représentant flamand. Seule l'Italie connaît, en Europe occidentale, une telle permanence. Encore faut-il préciser que *les* démocrates-chrétiens de la péninsule ont 40 % des élus, alors que les sociaux-chrétiens flamands constituent à peine le quart de l'électorat belge.

Ainsi en est-on venu à lancer le slogan de « l'Etat C.V.P. », du nom du parti social-chrétien flamand (Christelijke Volkspartij). Si la distribution des postes de commande au bénéfice de cette formation semblait justifier partiellement cette formule, le scrutin du 17 avril démontre qu'en l'occurrence l'argument polémique et ethnique n'a pas été payant.

Les Wallons, en effet, n'ont pas voté contre les Flamands, et, de *façon générale, les grandes formations* classiques l'emportent sur les partis ou groupements strictement régionalistes (Rassemblement *wallon ou Volksunie). C'est* une orientation politique, un choix de société, un programme national, que l'électeur belge a voulu privilégier. *Les régionalistes ont* rempli un rôle ces dernières années, en amenant les sociaux-chrétiens ou les socialistes à prendre *en considération les réalités* linguistiques ou techniques dont ils se faisaient les défenseurs. A présent, c'est dans le cadre *national que leurs revendications* sont portées.

Le retour des familles traditionnelles et la restauration du prestige dont M. Léo Tindemans *avait bénéficié en 1974* signifient la stabilisation sans que les motifs de crise soient pour autant dissipés.

La question de Bruxelles risque, en effet, de bloquer l'évolution régionale. Si l'on peut parler, « grosso modo », d'une *Wallonie* socialiste, d'une Flandre chrétienne, si les deux grands partis ont derrière eux une longue tradition de collaboration. *L'alliance* avec le Front des francophones, grand vainqueur dans la capitale, apparaît bien difficile ; ils ne lui pardonnent pas d'avoir *recruté* à leurs dépens, et de n'être pas — et pour cause — un parti « national ».

***Participer* au gouvernement avec le F.D.F. revient pour les Flamands — quelle que soit leur appartenance politique — à *reconnaître* que Bruxelles constitue bien la troisième région de la Belgique. Cela préfigurerait le « fédéralisme à trois », qui rendrait les Flamands à nouveau minoritaires dans le pays, sur l'éventail politique du moins.**

La coalition forte, disposant des *deux tiers* des voix nécessaires pour faire passer la régionalisation définitive, devra alors comprendre les libéraux, quitte à laisser *le F.D.F.* accuser le premier ministre de vouloir « gouverner contre Bruxelles ». Mais est-il possible de rallier libéraux et socialistes *aux sociaux-chrétiens* sur un même programme économique ?

Vainqueur des élections législatives belges du dimanche 17 avril, marquées par la progression des sociaux-chrétiens, M. Léo Tindemans, premier ministre sortant, a cependant présenté sa démission au roi, lundi en fin de matinée, comme le veut la tradition.

Les négociations pour la formation du nouveau cabinet ont commencé immédiatement. M. Tindemans, dans la soirée de dimanche, s'était déclaré prêt à « redevenir premier ministre ». *Il ajoutait :* « L'économique et le social ont joué un rôle prépondérant. Les questions communautaires n'ont pourtant pas été oubliées. Mais les électeurs belges n'ont pas voté pour l'extrémisme. »

De notre correspondant

Bruxelles. — Dans une très large mesure, les élections législatives du dimanche 17 avril auront confirmé l'attente du monde politique : il y a effectivement eu progrès du parti socialiste en Wallonie, des sociaux-chrétiens flamands (C.V.P.), en Flandre, et du F.D.F. (Front des francophones), dans la capitale...

Cependant, on avait un peu sous-estimé l'avance du C.V.P. en pays flamand, surestimé la progression des socialistes et du F.D.F. Le succès libéral en Wallonie est corrigé par un recul du même parti en Flandre, et le Rassemblement wallon de *M. Gendebien perd la moitié* de ses voix et de ses sièges. A la Chambre, il n'y aura pas de modifications fondamentales.

Le C.V.P. gagne environ 4 % des voix et passe de 50 à 54 députés. Son allié, le P.S.C., progressant aussi en Wallonie, les sociaux-chrétiens seront au total 78, au lieu de 72, dans la nouvelle Assemblée. Les gains du C.V.P. se font au détriment des libéraux flamands et du parti nationaliste *Volksunie, les uns perdant 2 sièges*, et l'autre 1.

C'était inattendu; mais l'explication paraît relativement sim*ple : au cours des derniers jours* de la campagne, les sociaux-chrétiens de Flandre se sont montrés plus extrémistes que la Volksunie, notamment en apportant leur appui au bourgmestre flamand d'Overijse, qui refusait, malgré les injonctions du premier ministre et du ministre de *l'intérieur, l'affichage en français* dans sa commune, où vivent cependant 35 % de francophones. Pour le C.V.P., l'intolérance a été payante. Il s'en défend aujourd'hui en proclamant que *« la Flandre a voté Tindemans »*.

La débâcle du Rassemblement wallon

En Wallonie, l'homologue de la Volksunie, le Rassemblement wallon, s'est véritablement effondré au profit des formations traditionnelles. Le parti de M. Gen*debien* perd la moitié de ses voix et, à Liège, trois de ses quatre députés. Son seul élu dans cette ville sera M. Lucien Outers, bourgmestre d'une commune de la capitale, dirigeant du F.D.F., qui s'était porté au secours du Rassemblement wallon en se présentant à Liège — un peu comme M. Chirac, élu de la Corrèze, s'était présenté à Paris.

Le Rassemblement wallon, au lendemain des élections communales du 10 octobre 1976, avait pris un « virage à gauche », ce qui avait provoqué le départ de son chef historique, le professeur François Périn, ministre des ré*formes institutionnelles*. Ce dernier avait alors rejoint, avec deux autres membres du gouvernement, M. Gol et M. Knoops, le parti libéral aussitôt rebaptisé Parti des réformes et de la liberté wallonnes (P.R.L.W.). Le scrutin de dimanche a donné raison à M. Périn contre M. Gendebien. Le Rassemblement wallon avait treize sièges à la Chambre en 1964, il n'en retrouve que six. M. Outers affirme cependant que le parti *« reste une force politique significative »*.

Les socialistes wallons passent de vingt-sept à vingt-neuf députés. *Mais, dans la province* du Luxembourg, où ils avaient constitué un cartel avec le Rassemblement wallon, ils ont perdu la moitié de leur électorat. Au total, pour l'ensemble du pays, le parti socialiste ne gagne qu'un siège, passant de cinquante-neuf à soixante.

A Bruxelles, le vainqueur du scrutin est le Front francophone, le nombre de ses voix s'est accru de 3 %, mais il ne gagne qu'un siège, passant de neuf à dix. Malgré sa victoire, sa position est affaiblie à la Chambre : il forme, en effet, avec le Rassemblement wallon, un groupe unique qui n'aura plus que seize députés au lieu de vingt-deux.

Dans la capitale, les libéraux ont maintenu leurs positions tout comme les sociaux-chrétiens. Seuls les socialistes ont reculé, malgré le retour sur la scène politique de M. Henri Simonet, *commissaire européen. Leur tassement* s'explique par le passage d'élus socialistes au F.D.F. au lendemain du scrutin municipal d'octobre 1976, ainsi que par l'éloignement d'un vieux militant, M. Edmond Machtens, bourgmestre de Molenbeek, qui a mené campagne contre son parti.

PIERRE DE VOS.

(Lire la suite page 2.)

Une double évolution avant les débats du Parlement

• M. Marchais ne s'oppose plus catégoriquement au projet concernant l'Assemblée européenne

• M. Chinaud (R.I.) préconise l'abandon du scrutin majoritaire et l'adoption de la représentation proportionnelle

A la veille du débat que l'Assemblée nationale **consacrera, mardi après-midi 19 avril, à la crise de la sidérurgie lorraine et à huit jours de la déclaration que M. Barre fera au Palais-*Bourbon, le 26 avril, pour y présenter son « plan*** **de douze mois », la situation politique française évolue d'une double manière.**

Il ressort des déclarations faites dimanche *soir 17 avril par M. Georges Marchais, devant le « Club de la presse » d'Europe 1,* **que le parti communiste français n'oppose plus désormais *un refus catégorique au projet d'élection de*** **l'Assemblée européenne au suffrage universel direct et se borne à réclamer des garanties.**

De son côté, M. Roger Chinaud, président *du groupe des républicains indépendants de* **l'Assemblée nationale, relance la question du changement du système électoral et s'apprête à déposer une proposition de loi tendant à *substituer la représentation proportionnelle*** **au scrutin majoritaire en vigueur depuis la mise en place des institutions de la Ve République.**

Au cours de son allocution télévisée de mardi dernier 12 avril, M. Valéry Giscard d'Estaing avait évoqué avec confiance et sérénité le problème de l'élection de l'Assemblée *européenne au suffrage* universel direct : *« Je ne crois pas*, avait-il dit, *qu'il y ait à ce sujet une très grande difficulté. Le gouvernement accompagnera la proposition de ratification d'une disposition qui soulignera le fait qu'il n'est pas possible pour l'Assemblée d'élargir ses compétences sans recourir à la procédure de modification constitutionnelle française. Dans ces conditions, je pense que le texte devrait être accepté à une large majorité. »*

Une telle éventualité ne peut plus être exclue compte tenu de la position que M. Georges Marchais a prise dimanche soir et d'où il ressort clairement que le parti communiste poursuit dans le do*maine européen comme dans* beaucoup d'autres une « mise à jour » qui, en l'espèce, est fort spectaculaire.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 10.)

Le gadget électoral

par MAURICE DUVERGER

A part une brillante réussite du plan Barre, il n'y a plus guère maintenant qu'un seul moyen d'empêcher la gauche de gagner les élections de 1978 : remplacer le scrutin majoritaire par la représentation proportionnelle. Il est très rare, en effet, que celle-ci permette à un parti ou à une alliance homogène de réunir *plus de la moitié des sièges parlementaires*, ce qui est nécessaire pour gouverner efficacement.

Si la Grande-Bretagne avait pratiqué la représentation proportionnelle, il n'y aurait pas eu une seule fois de majorité cohérente à la Chambre des communes dans les cinquante dernières années : et l'on se serait tout le temps trouvé dans la déplorable situation d'aujourd'hui, très exceptionnelle en régime majoritaire. Si la proportionnelle avait continué à fonctionner chez nous après 1958, la Ve République n'aurait jamais disposé d'une majorité à l'Assemblée nationale. Les petits partis du centre auraient constamment réuni assez de sièges pour faire l'appoint. En pratiquant le jeu de bascule dont ils rêvent, Lecanuet, Edgar Faure, Servan-Schreiber, auraient maintenu l'instabilité et l'impuissance gouvernementales des régimes précédents.

L'élection du président au suffrage universel n'aurait pas changé grand-chose à une telle situation. La république de Weimar a clairement montré que l'investiture populaire ne suffit pas à donner au chef de l'Etat les moyens de gouverner quand il est privé de *majorité parlementaire*. Avec la proportionnelle, les dissolutions perdent leur intérêt, car elles ramènent des législatures aussi dépourvues de *majorité* que celle qu'on vient de dissoudre.

(Lire la suite page 10.)

Le Portugal se penche sur sa révolution

Le troisième anniversaire de la révolution du 25 avril 1974, qui a permis d'instaurer un régime démocratique au *Portugal*, sera *célébré* en ordre dispersé. Un défilé militaire est prévu, ainsi qu'une séance solennelle à l'Assemblée de la République. Mais le parti socialiste compte organiser *de son côté un grand meeting à Lisbonne*, et les partisans du commandant Otelo de Carvalho, ancien commandant du Copcon, songent à se réunir. On parle aussi de manifestations des nostalgiques du passé.

M. Mario Soares, premier ministre, attendu ce lundi 18 avril à New-York, doit être reçu par le président Carter. La question du projet d'aide financière d'un milliard et demi de dollars au Portugal par un consortium des pays industrialisés sera au centre des entretiens de M. Soares avec les dirigeants américains.

I. — Après les capitaines, les colonels...

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Lisbonne. — *« C'est vrai, j'ai été ingénu. J'ai cru qu'il était possible d'introduire une structure démocratique dans les forces armées du Portugal. Quelle erreur ! Une armée est d'abord une institution. Et la nôtre a été marquée par cinquante ans de fascisme et d'anticommunisme officiel... »* Convergence qui en dit long sur l'évolution des esprits trois ans après la révolution du 25 avril : le général Vasco Gonçalves, premier ministre de juillet 1974 à la fin août 1975, soutenu par le parti communiste, parle aujourd'hui comme le commandant Melo Antunes, « camarade » de combat de Vasco dans le mouvement des « capitaines », puis allié du parti socialiste et qui revendique maintenant *« la responsabilité directe de la chute du gonçalvisme »* et la *« préparation du 25 novembre 1975 »*.

Le « vaincu » et le « vainqueur » du dramatique été 1975 reconnaissent aujourd'hui — mais c'est bien aussi l'avis des officiers démocrates plus « modérés » comme le général Eanes, chef de l'Etat, ou des militaires traditionalistes qui poussent aujourd'hui de toutes leurs forces vers une « normalisation » intégrale — qu'il n'est pas possible de démocratiser une armée *de l'intérieur*, de la transformer *de facto* en « parti politique » sans introduire des « germes » qui la désagrègent, détruisent les « règles » qui font sa force : les traditions, la discipline, le respect de la hiérarchie.

« Aveu » non concerté, qui donne peut-être l'une des « clés » permettant de mieux comprendre l'évolution politico-militaire du Portugal au cours des trois dernières années. L'armée, seule, a abattu une dictature vermoulue qui était à la merci d'une simple bourrade. L'avant-garde militaire, seule, a déclenché un processus incontrôlable dont les conséquences prévisibles ont effrayé les plus raisonnables. Au bout du chemin, il y avait une armée *« révolutionnaire et populaire »* ou le retour à l'armée de métier.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

A toutes les sauces

Si les communistes acceptent l'élection du Parlement européen au suffrage universel, avec des restrictions, certes, mais plus franchement que le R.P.R., il se peut qu'à l'Assemblée nationale le président de la République l'emporte sur la majorité présidentielle grâce à la minorité parlementaire.

Cela s'est déjà vu dans l'histoire de la Ve République, mais il n'est pas certain que ce soit excellent pour les institutions républicaines. Cela démontre en tout cas que si le suffrage universel est la meilleure des choses, il peut tourner au vinaigre quand on le met à toutes les sauces.

ROBERT ESCARPIT.

L'ART CONTEMPORAIN EN PROVINCE

Une revendication silencieuse

Trois villes — Grenoble, Saint-Etienne, Marseille — présentent leurs collections d'art contemporain acquises depuis quinze ans. C'est un panorama de l'avant-garde artistique depuis 1960, en France et, dans une certaine mesure, aux Etats-Unis. L'exposition est une affirmation : province ne doit pas signifier « provincial ». Depuis des années, des villes du « désert français » ont pris l'habitude d'acquérir des œuvres d'avant-garde, de les montrer et de tenir les publics de leurs musées informés des recherches de l'art d'aujourd'hui.

Mais, derrière la façade optimiste de cette démonstration qui avait commencé au musée Cantini de Marseille avant d'aller à Grenoble, monte la revendication silencieuse des musées de province, face au géant du plateau Beaubourg. Ils exposent leurs richesses et sont inquiets pour l'avenir. Ces dernières années, au fur et à mesure que s'achevait la construction du Centre Georges-Pompidou, tous les musées de France ont vu leurs subventions diminuer comme peau de chagrin.

Cette année, où il fallait donner à l'inauguration un exceptionnel éclat, la situation est devenue dramatique. Même au Louvre, que M. Raymond Barre a récemment visité pour constater sa misère... La crainte des musées de province est que la réduction, en principe circonstancielle, de leurs subventions ne devienne une norme et qu'on ne prenne l'habitude de donner au mammouth du plateau Beaubourg le meilleur des crédits des musées de France. Pour eux, « *Beaubourg cache mieux encore qu'hier l'étranglement artistique de la province* ».

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 32.)

UNE SEMAINE AVEC LA FRANCHE-COMTÉ

« Le Monde » commence aujourd'hui la publication de son supplément « Une semaine avec la Franche-Comté ». Chaque jour jusqu'à samedi (numéro du 24-25) « le Monde » consacrera plusieurs pages à la publication des enquêtes et reportages *de ses envoyés spéciaux* et de ses correspondants sur cette région encore trop peu connue.

(Lire pages 21 à 25.)

EUROPE

LES ÉLECTIONS EN BELGIQUE

« Une journée de soleil perdue à cause des politiciens »

De notre correspondant

Bruxelles. — A 13 heures dimanche 17 avril, à la fermeture des bureaux de vote, les préaux des écoles de Belgique et les rues avoisinantes avaient une allure de Ve Avenue de New-York après une parade triomphale : ils étaient jonchés de minuscules papillons multicolores, les derniers tracts distribués par les partis, plus petits que de coutume parce que le papier est devenu plus cher.

Dans les isoloirs, plus de six millions de Belges, âgés de vingt et un ans au moins, avaient rempli leur devoir : trois millions de Flamands, deux millions de Wallons et un million de Bruxellois, francophones à 85 %. Parmi eux une légère majorité de femmes, à qui les partis ne proposent toujours que très peu de candidats féminins. Sauf, naturellement, au F.F.F., Front des femmes francophones, à Bruxelles, la politique reste masculine, même chez les écologistes. A Charleroi, par exemple, sur la liste écologiste intitulée « Blanche-Neige et les sept nains », le dosage de Grimm a bien été respecté.

Les Belges se sont habitués au vote obligatoire. L'amende, l'équivalent de 30 francs français, est même rarement appliquée. Le citoyen a accepté l'explication qu'on lui rabâche : « Celui qui n'élit pas ses représentants n'a pas le droit de critiquer les politiciens. » *Sans enthousiasme, parce que la politique a depuis longtemps cessé d'être exaltante, il a donc rempli dimanche trois bulletins. Un blanc pour la Chambre, un rose pour le Sénat et un vert pour les conseils provinciaux, petits parlements des neuf provinces. Un crayon rouge — depuis trois scrutins les experts ont décidé que le rouge était mieux que le noir — solidement attaché aux parois de l'isoloir, servait à traduire le choix de l'électeur sur des bulletins en principe plus clairs que jadis.*

Jusqu'à présent, la Constitution ne reconnaissant pas les partis, les candidats se regroupaient sous un numéro attribué à chaque formation politique par tirage au sort. Cette fois, cependant, devant la « balkanisation » de la politique, une concession a été faite pour rendre les bulletins plus lisibles : les colonnes numérotées étaient aussi surmontées du sigle de la formation. Le vote aurait dû aller plus vite, mais il n'en fut rien, parce que le choix était plus difficile. A Bruxelles, pour la Chambre, l'électeur avait à se prononcer sur un nom, alors qu'on lui en proposait plus de cinq cents, répartis sur dix-sept listes différentes.

Les personnes âgées surtout étaient perplexes : « Vingt numéros, dix-sept listes ? C'est l'inflation, monsieur. Avant la guerre de 1940, en 1939, il n'y en avait que cinq, et parmi eux un parti accidentel. Rex de Léon Degrelle. »

Des retardataires, peu avant la fermeture des bureaux, rentraient tout droit de la côte, le vélo de l'enfant sur le toit de la voiture, le perroquet et le chien à l'intérieur. Dans leurs propos, un reproche : « C'était la première belle journée des vacances de Pâques. A cause des politiciens, nous avons perdu huit heures de soleil. »

Tout s'est passé dans le calme, à Ovrijse, après les incidents de la semaine précédente ; le bourgmestre flamand s'est voulu apaisant. Il a promis qu'il n'instaurerait pas dans son hôtel de ville de guichets séparés pour les francophones minoritaires. A Verviers, des gauchistes ont saccagé le jardin du président du parti libéral, M. Damseaux. A Liège, la campagne s'est terminée dans la nuit sur un marathon de danse électoral du type « On achève bien les chevaux ». *C'est Marie-Madeleine qui l'a emporté en dansant pendant huit heures sans interruption. Elle portait le dossard du P.C. et sa victoire ne pouvait en aucun cas être un présage : le P.C. représente moins de 4 % de l'électorat* — P. de V.

Les sociaux-chrétiens renforcent leurs positions

(Suite de la première page.)

En 1974, M. Machtens distribuait des poulets et du beurre aux électeurs pour qu'ils votent socialiste. En 1977, il a pratiquement utilisé les mêmes procédés pour qu'ils votent contre son ancien parti. Dans ce quartier populaire de la capitale, de telles méthodes sont encore rentables.

Le gouvernement Tindemans, qui n'avait pas démissionné après la dissolution des Assemblées du début de mars, retrouve, grâce au scrutin de dimanche, une majorité qu'il avait perdue à la suite du départ du Rassemblement wallon. Ensemble, sociaux-chrétiens et libéraux ont maintenant cent onze sièges sur un total de deux cent douze, alors qu'ils n'en avaient plus que cent cinq. M. Tindemans pourrait donc, en théorie, reconduire son cabinet, mais une telle démarche serait unique dans les annales politiques du pays et on est à la recherche d'une majorité des deux tiers pour faire face aux graves problèmes qui se posent dans tous les domaines.

Les hommes politiques des trois partis traditionnels — social-chrétien, socialiste et libéral — tenaient d'ailleurs, dans la nuit de dimanche à lundi, des propos apaisants propres à faciliter le dialogue du lendemain. M. Nothomb, ancien président du P.S.C., estimait que le parti socialiste avait commis une erreur en utilisant le slogan « Etat C.V.P. » et constatait que la Wallonie n'avait pas voté contre la Flandre. Dans les rangs socialistes, on avait tendance à partager cette idée. Seul M. Gendebien, président malheureux du Rassemblement wallon, réclamait la constitution d'un « front du refus » en Wallonie.

Dans l'ensemble, le corps électoral s'est montré stable et l'on constate un retour vers les familles traditionnelles. Au nord et au sud, les formations « communautaires » sont en recul essentiellement, pense-t-on, parce que l'électeur, inquiet de la situation économique, redoute une aventure. A Bruxelles, au contraire, le F.D.F. est en progrès parce que les habitants de la capitale se sentent menacés sur le plan linguistique et abandonnés par les partis classiques. Il faut noter aussi l'échec total des listes marginales, maoïstes, trotskistes, rexistes, féministes, et — même c'est une surprise, — écologistes. En 1977, le premier souci des Belges aura été de voter « *utile* ». Les écologistes apparemment n'appartiennent pas encore à cette catégorie.

PIERRE DE VOS.

LES PARTIS

Les partis représentés à la Chambre belge sont :

— C.V.P. (Christelijke Volkspartij, sociaux-chrétiens de Flandres) et P.S.C. (parti social-chrétien en Wallonie) ;

— B.S.P. (parti socialiste en Flandre) et P.S.B. (parti socialiste en Wallonie) ;

— Volksunie parti linguistique flamand ;

— P.V.V. (libéraux flamands) et P.R.L.W. (parti des réformes et de la liberté wallonne : libéral) ;

— Rassemblement wallon ;

— F.D.F. (Front démocratique des francophones à Bruxelles) ;

— Parti communiste.

LA COMPOSITION DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

	1974	1977
Sociaux-chrétiens	72	78
Socialistes	59	68
Libéraux	33	33
Volksunie	22	21
Rassemblement wallon	13	10
F. D. F.	9	6
Communistes	4	4
Total	212	212

Cette répartition des sièges n'a pas encore été officiellement confirmée.

Les résultats définitifs du Sénat ne seront donnés que dans les prochains jours.

Espagne

M. Suarez pourrait remanier son gouvernement

Madrid *(A.F.P.)*. — La préparation des élections du 15 juin, après la grave crise engendrée par la légalisation du parti communiste, est, cette semaine, l'objectif prioritaire du gouvernement de M. Suarez. Le premier ministre pourrait s'adresser ce lundi à la nation pour expliquer les raisons qui l'ont poussé à légaliser le parti communiste, et tenter de mettre un terme à l'agitation provoquée par la première immixtion de l'armée dans le domaine politique.

M. Suarez devait procéder aussi à un remaniement ministériel : plusieurs ministres — les rumeurs parlent de trois — pourraient demander à quitter le gouvernement pour renforcer les structures des partis en formation au centre de l'échiquier politique. Les trois ministres démissionnaires seraient MM. Landelino Lavilla, ministre de la justice, Andres Reguera, ministre de l'information, et Enrique de la Mata, ministre des syndicats.

Le premier rejoindrait le parti populaire de M. Pio Cabanillas et les deux autres prendraient la direction de la future Union démocratique espagnole, qui doit regrouper plusieurs partis démocrates-chrétiens.

La publication par l'ensemble de la presse, à l'exception d'*ABC*, d'un éditorial commun, samedi, pour dénoncer la récente intervention de l'armée dans la vie politique après la légalisation du parti communiste, illustre bien la gravité de la crise *(le Monde* daté 17-18 avril). Si les généraux du conseil supérieur ont regagné leur région militaire, la marine reste encore pratiquement en état de sécession. On dit que les amiraux d'active, solidaires du ministre démissionnaire, l'amiral Gabriel Pita da Veiga, refusent de reconnaître l'autorité du nouveau ministre de la marine, l'amiral Pascual Pery Junquera, président d'une compagnie privée de navigation, et que le gouvernement a dû sortir du cadre de réserve.

Du côté de la droite, l'offensive antigouvernementale continue, sous l'impulsion de M. Manuel Fraga Iribarne, secrétaire général de l'Alliance populaire. Ses amis, ex-ministres franquistes comme lui, exaltés par une revanche qu'ils croient à portée de la main à deux mois des élections, battent la campagne pour recueillir les cent signatures nécessaires à une convocation extraordinaire des Cortès.

● *Le roi Juan Carlos et la reine Sophie d'Espagne* se rendront mardi à Bonn pour une visite officielle de cinq jours en République fédérale. Le roi aura des entretiens avec le président Scheel et M. Schmidt. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le département d'État refuse d'accorder un visa de séjour à trois syndicalistes soviétiques

L'agence soviétique Tass a qualifié, dimanche 17 avril, de « violation » des accords d'Helsinki le refus du département d'Etat d'accorder un visa de séjour à trois syndicalistes soviétiques invités par le syndicat américain des débardeurs et magasiniers. La décision du département d'Etat avait été annoncée samedi à Washington. M. Allen Zack, porte-parole de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., a de son côté rappelé que la politique de son organisation a toujours été de s'opposer à de tels voyages.

De notre correspondant

Washington. — Contrairement à l'intention du président Carter — exprimée notamment dans son discours aux Nations unies du 17 mars — de supprimer les restrictions à l'entrée et au déplacement de certaines catégories d'étrangers aux Etats-Unis, le département d'Etat a refusé un visa à trois syndicalistes soviétiques invités par M. Harry Bridges, président du Syndicat des débardeurs et magasiniers, à participer au vingt-deuxième congrès de cette organisation, qui s'ouvre ce lundi 18 avril à Seattle (Etat de Washington), sur la côte ouest. L'étude prescrite par le président Carter en vue de lever les derniers obstacles à l'entrée aux Etats-Unis de personnes appartenant à des organisations communistes ou « subversives » n'est pas encore terminée.

Le département d'Etat s'en est tenu, en attendant une révision de la législation en vigueur, à la pratique courante consistant à demander son avis à l'A.F.L.-C.I.O. Vigoureusement anticommuniste, celle-ci s'est toujours opposée à l'entrée aux Etats-Unis de dirigeants « syndicaux » soviétiques. Il était d'autant plus prévisible que M. Meany, président de l'A.F.L.-C.I.O., s'opposerait à l'admission sur le territoire américain des trois Soviétiques que M. Bridges (lui-même de tendance communiste) et son syndicat ne font pas partie de l'A.F.L.-C.I.O., et même la combattent.

L'incident confirme qu'en matière d'échange entre syndicaliste le département d'État a pratiquement accordé à M. Meany une sorte de veto. Tant que la loi n'aura pas été modifiée, les visas d'entrée aux Etats-Unis sont automatiquement refusés à tout représentant des partis communistes ou des organisations syndicales contrôlées par le parti communiste. Le département d'Etat accorde cependant des dérogations, en particulier aux nombreux Soviétiques invités par les organisations américaines.

Selon le *New York Times*, le département d'Etat a décidé de ne pas demander ces dérogations à l'attorney général (ministre de la justice) pour les invités de M. Bridges parce qu'accepter des échanges entre syndicalistes américains et communistes serait assimiler abusivement des syndicats libres et des organisations soumises à la discipline du parti communiste. — H. P.

Cuba

VISITE D'UNE DÉLÉGATION D'INDUSTRIELS AMÉRICAINS

Une délégation d'industriels américains du Minnesota devait arriver lundi 18 avril à La Havane afin d'étudier « *les possibilités d'un éventuel échange commercial avec Cuba dans l'avenir* », annonce l'agence de presse Prensa latina.

Le voyage de cette délégation, qui comprend environ cinquante personnes, est organisé par la chambre de commerce de Minneapolis et par M. Kirby Jones, directeur de l'entreprise Asociados de Alamar, qui a déjà organisé la visite à Cuba de quinze représentants des firmes américaines les plus importantes (Boeing, Pepsi Cola, Abbott Laboraties, Great Western Unit, etc.).

Selon M. Bower Hawthorne, président de la chambre de commerce, dont les propos sont rapportés par Prensa latina, le but de ce voyage est « *d'évaluer le commerce potentiel* » qui pourra être réalisé entre le Minnesota et Cuba lorsque les Etats-Unis lèveront l'embargo sur le commerce cubain.

D'autre part, le président Carter, recevant le 15 avril des directeurs de journaux et de chaînes de radio a déclaré que le consentement de Cuba à « *mettre fin à son intrusion injustifiée dans les affaires de l'Afrique et d'autres nations* » est une condition préalable à la normalisation des réalisations américano-cubaines.

La question de Cuba a été soulevée lorsqu'il a été demandé au président Carter s'il était d'accord avec une déclaration de l'ambassadeur américain à l'ONU, M. Andrew Young, selon laquelle la présence de forces cubaines en Afrique a une influence « stabilisatrice ». M. Carter a répondu qu'il était d'accord, dans le contexte dans lequel cette déclaration a été faite.

« *J'ai demandé publiquement que le corps expéditionnaire cubain soit retiré d'Afrique. J'ai, bien entendu, lu dans son intégralité la déclaration d'Andy* [Young], *et je l'approuve. Les forces cubaines ont manifestement stabilisé la situation* », a dit le président.

A la question de savoir si le retrait du corps expéditionnaire cubain serait une condition préalable à la normalisation des relations entre Washington et La Havane, M. Carter a répondu : « *Je ne dirais pas qu'avant que nous ayons des relations normales avec Cuba, ils devraient retirer tous les Cubains des autres nations de la Terre. Mais la disposition de Cuba à cesser son intrusion dans les affaires de l'Afrique et d'autres nations serait une condition préalable à la négociation, oui.* » — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

A travers le monde

Allemagne fédérale

● UNE FAMILLE TCHECOSLOVAQUE de quatre personnes s'est réfugiée en R.F.A. à bord d'un avion de tourisme, a annoncé, dimanche 17 avril, la police bavaroise à Bamberg où l'appareil a atterri. — *(A.F.P.)*

Argentine

● M. ENRIQUE RAAB, journaliste de *la Opinion*, a été arrêté le samedi 16 avril à son domicile de Buenos-Aires. Depuis le début de ce mois, le directeur de ce journal, M. Jacobo Timerman, le rédacteur en chef et le directeur technique ont été appréhendés. — — *(A.F.P., Reuter.)*

Cuba

● M. ARMANDO GONZALES CARRILLO, son épouse, ainsi que M. Tomas Okusono Martinez, suspectés par les autorités suédoises d'avoir des relations avec le groupe terroriste allemand Baader - Meinhof, sont arrivés, dimanche 17 avril, à La Havane, accompagnés par des policiers *suédois* à bord d'un avion spécial. MM. Okusono et Gonzales sont de nationalité mexicaine, mais l'épouse de ce dernier est Chilienne. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● SIR PETER KIRK, chef de file des parlementaires britanniques conservateurs au Parlement européen, est mort samedi 16 avril d'une crise cardiaque, à son domicile dans l'Essex. Il était âgé de quarante-huit ans. Journaliste, ancien secrétaire d'Etat au ministère de la défense, chargé de la marine et de l'aviation, Sir Peter, qui a également représenté les conservateurs de 1956 à 1963 et de 1966 et 1970 au Conseil de l'Europe, dirigeait le groupe conservateur du Parlement de Strasbourg depuis l'admission de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Liechtenstein

● POUR LA PREMIERE FOIS, LES FEMMES ONT VOTE, dimanche 17 avril, à l'occasion d'élections à Vaduz, la capitale du Liechtenstein. Les femmes constituaient plus de la moitié de l'électorat (1 500 inscrits environ) pour le renouvellement des juges de paix. Les femmes du Liechtenstein (22 800 habitants sur une superficie de 170 km. carrés) tentent, depuis plusieurs années, d'obtenir le droit de vote. Les hommes ont repoussé cette revendication lors d'un référendum. Mais le Parlement a adopté, l'année dernière, une loi qui autorise les conseils municipaux à décider s'il convient ou non que les femmes participent aux élections concernant les problèmes locaux. — *(Reuter.)*

Paraguay

● TROIS DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS COMMUNISTES auraient demandé l'asile politique à l'ambassade du Pérou, à Asuncion, rapporte, le 17 avril, l'agence *Prensa Latina* de La Havane. Il s'agit du président du parti, M. Antonio Maidana, et de MM. Julio Rojas et Alfredo Alcorta, libérés il y a trois mois après avoir passé dix-neuf ans en détention.

Suisse

● *PLUS DE MILLE POLICIERS* ont, le 16 avril, quadrillé Moutier, petite ville de dix mille habitants, dans le Jura méridional, pour empêcher toute réunion publique des autonomistes francophones ou de leurs adversaires. Les autonomistes ayant décommandé leur réunion au dernier moment et leurs adversaires ayant choisi d'aller manifester dans une localité voisine, seuls quelques incidents mineurs ont été signalés. — *(Correspondance.)*

Union soviétique

● LE GENERAL ALEXANDRE RODIMTSEV, qui s'est illustré dans la défense de Stalingrad au cours de la seconde guerre mondiale, est décédé, à l'âge de soixante-treize ans, des suites d'une longue maladie, a annoncé, samedi 16 avril, l'agence Tass. Il avait combattu dans les rangs des républicains durant la guerre civile espagnole. A Stalingrad, il commanda la 13e division de la garde qui subit de rudes assauts des forces allemandes pendant l'hiver 1942-1943. Après la guerre, il fut attaché militaire en Albanie, puis chef de la région militaire de Kiev. Il prit sa retraite en 1966. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

Espagne

ÉRIQUES

Etats-Unis

Cuba

EUROPE

Le Portugal se penche sur sa révolution

(Suite de la première page.)

Seuls une poignée d'officiers soutenus par quelques groupuscules ultragauchistes ont voulu tenter de bâtir un « *pouvoir populaire* » appuyé sur des « *commissions de soldats et de marins* ». L'immense majorité des Portugais n'était manifestement pas disposée à accepter cette expérience de « laboratoire » dans un pays dont la vocation « universelle » et les liens privilégiés avec l'Afrique n'affaiblissent pas le caractère « européen ».

Le parti communiste, jouant délibérément la carte des officiers « *progressistes* » pour mieux s'infiltrer dans l'appareil d'Etat et renforcer son pouvoir, a lui-même constamment défendu le principe d'une armée « *classique* », recommandant simplement l' « *intégration* » des soldats, des sous-officiers et des officiers « démocratiques ». Seul, aujourd'hui, Otelo de Carvalho, qui a fait un beau score au scrutin présidentiel de 1976, mais qui est isolé et menacé de sanctions disciplinaires, continue de rêver au « *rôle possible des masses* ». L'ancien commandant du Copcon est-il, comme le disent en riant les Portugais, une figure « *actuelle* » du « *sebastianisme* » (1) ?

Le « camarade Vasco » en est-il une autre ? L'ex-premier ministre est certainement lui aussi resté populaire dans de larges secteurs du monde ouvrier. La dignité, la réserve qu'il a manifestées depuis son éviction du pouvoir lui valent le respect de ceux qui l'ont abattu. Il est sans ambition personnelle. Placé d'office dans le cadre de réserve en février 1976, il médite dans son modeste appartement de Lisbonne, où les « souvenirs » de ses années de service en Inde sont à la place d'honneur. Il s'interdit de prendre publiquement position. Mais il reçoit amis et visiteurs avec cordialité et simplicité.

L'épreuve a durement marqué le visage buriné, anguleux, sous le front haut. Mais la passion de comprendre, de convaincre, est intacte dans le regard insistant. Il redit ses étonnements amusés : « *les ministres faisant état au conseil des récriminations de leurs épouses...* », ses « *combats* » épuisants pour faire adopter par un M.F.A. « *bien moins progressiste qu'on ne le disait* » les décisions qu'il estimait « *correctes* », ses interminables entretiens enfin avec le commandant Melo Antunes. « *Je lui disais que la révolution ne pouvait progresser qu'avec l'appui résolu des travailleurs, ouvriers et paysans ; il me répondait que la direction du mouvement révolutionnaire devait être assumée par la petite bourgeoisie...* »

La victoire du « marais » militaire

La droite a dénoncé son « messianisme ». Les socialistes l'ont accusé d'avoir « *consciemment favorisé la tentative de prise du pouvoir par le parti communiste* ». Sur ce point, il reste ferme. « *Simplement, je n'ai jamais eu peur du parti communiste. Pas plus hier qu'aujourd'hui. C'est ce qui m'a fondamentalement séparé des camarades du 25 avril plus modérés...* »

« *Démissionné* » le 29 août 1975, le général Gonçalves est nommé chef d'état-major général des forces armées, mais il ne conserve ce poste de consolation qu'une semaine, les modérés du M.F.A. et les socialistes ayant mis leur veto. Quelle faute majeure pense-t-il avoir commise ? « *Ne pas avoir lutté avec assez de détermination contre les courants militaires gauchistes. Sans doute l'ennemi principal était-il encore à droite, mais cette faute-là a beaucoup contribué à la défaite ultérieure, du 25 novembre...* » Les perspectives ? « *Le groupe des Neuf (2) a fait objectivement le jeu de la droite en préparant et en favorisant la déroute de la gauche militaire et civile. Il est à son tour, c'est l'évidence, sur la défensive et menacé d'exclusion. Le chef de l'Etat est un démocrate sincère, un homme [illegible] 25 avril. Mais [illegible] la droite militaire sont aux aguets. L'aggravation de la situation économique favorise les revanchards...* »

Trois ans après, les « capitaines » l'admettent : ils ont voulu introduire la « *libre discussion* » dans les casernes pour renforcer le « *courant démocratique* » du M.F.A. ; la « *discussion* » a logiquement dégénéré en « *contestation* », en « *assemblées de soldats* » élisant de nouveaux officiers ; chassant ceux qu'ils qualifiaient de « *fascistes* ». Noyau « dur », minoritaire et déjà hétérogène, le M.F.A. a d'abord aisément rallié les opportunistes, les hésitants et les indifférents. Au plus haut de la vague « *révolutionnaire* », en mars 1975, le M.F.A. était majoritaire au sein des forces armées mais sa cohérence était nulle.

Le repli de la majorité des officiers sur des positions plus « *traditionnelles* » a précédé et accéléré la redistribution des forces politiques, la victoire du parti socialiste aux élections d'avril 1975 étant naturellement un facteur essentiel d'encouragement pour les « *modérés* ». Dans ce combat entre « *montagnards* » et « *girondins* », le marais militaire l'a rapidement emporté. Mais l'assemblée du M.F.A. n'était pas le comité central d'un parti « comme les autres ». Resté militaire, il répugnait à dévoiler publiquement ses contradictions, ses conflits et son véritable rapport de forces. D'où une « *illusion d'optique* » — la gauche militaire encore dominante — qui a largement contribué à démobiliser les communistes et les groupes d'extrême gauche à l'heure de vérité, le 25 novembre 1975.

« *Une révolution qui s'arrête à mi-course n'a plus de sens*, déclare M. Miller Guerra, ancien député socialiste à la Constituante, actuel président de l'Institut national de recherche scientifique. *Saint-Just l'a dit joliment en justifiant son vote pour la mort de Louis XVI. « Si le roi n'est » pas coupable, alors ceux qui » l'ont détrôné le sont...* »

Sur sa lancée pourtant, le M.F.A. a encore réussi à faire discuter et approuver un projet de société « *sans classes* » et de « *transition vers le socialisme* ». La Constitution, promulguée en avril 1976, a une orientation nettement « socialiste » qui ne correspond plus, en 1977, aux véritables lignes de force politiques et militaires du Portugal. Le pendule revient rapidement à droite.

La *logique* de cette évolution implique des « *tensions* » entre « *l'esprit du 25 avril* » et l'application de la *Constitution*. Car l'armée, moteur essentiel depuis 1974 d'une révolution aux multiples avatars, demeure un élément *prépondérant du jeu politique*.

Paraphrasant Siéyès, on pourrait dire que le M.F.A. voulait, en 1974, être « *quelque chose* ». Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Un conseil de la révolution, dont les « *pouvoirs* » viendront de toute manière à expiration en avril *1980, et dont la « justification »*, sinon l'existence, est de plus en plus ouvertement et de plus en plus sévèrement critiquée par les officiers traditionalistes.

Des conseillers de la révolution sur la sellette

« *Le groupe Melo Antunes est une invention de la presse...* », dit-on dans l'entourage immédiat du chef de l'Etat, le général Ramalho Eanes. Les déclarations publiques du commandant Melo Antunes, ses articles dans la presse étrangère, sont commentés sans aucune complaisance dans les milieux proches du haut état-major des forces armées. « *De quel droit*, dit-on, *donne-t-il l'impression de parler au nom du Conseil de la révolution ?* » Paradoxe ou oubli de services rendus ? La droite militaire accuse l'ancien ministre des affaires étrangères d'être « *le cheval de Troie du communisme* », et le soupçonne de travailler à la reconstitution d'une « nouvelle gauche » acceptant l'unité d'action avec le P.C.P. pour stopper la glissade à droite. On oublie l'homme du « *document des Neuf* » pour ne retenir que le discours du 26 novembre qui dénonçait avec courage le péril d'une « *chasse aux sorcières* » (3).

La presse brocarde volontiers le général Vasco Lourenço, simple capitaine en avril 1974, ami du commandant Antunes et gouverneur militaire de Lisbonne. Une revue d'extrême droite, virulente comme toutes celles qui ont surgi depuis peu, réclame des « comptes » à l'ex-amiral Vitor Crespo, membre du Conseil, sur le « *scandale de la décolonisation* ». Le quotidien *A Capital* ironise sur la présence des trois membres du Conseil de la révolution, Melo Antunes, Vitor Crespo et Pezarat Correia, à une réunion de Fraternité ouvrière, un « club » animé par M. Lopes Cardoso, ex-ministre socialiste de l'agriculture.

Remise en cause implicite de certaines « *promotions* » rapides dues au 25 avril (c'est le thème de la « *graduaçao* » évoqué dans les milieux du haut état-major), « *réflexions* » sur le rôle « exact » des membres du Conseil de la *révolution, qui ont dû, en 1976*, choisir entre leur fonction « politique » au Conseil et leur poste de commandant d'unités (4), affirmation remarquée du général Loureiro dos Santos, nouveau chef d'état-major adjoint des forces armées : « *Dans l'armée, il n'y a ni gauche, ni droite...* » : la « *tendance* » est claire. Ni tout à fait « *politiciens* », et de moins en moins « *militaires* », les membres du Conseil de la révolution, qui approuvent avec plus ou moins de « nuances » les positions du commandant Melo Antunes, se trouvent manifestement dans une situation délicate. « *Le Conseil*, dit encore la droite, *est au Portugal le seul organisme non élu.* »

Nous sommes bien loin des S.U.V. (Soldats unis vaincront), ce mouvement spontanéiste de soldats, né en septembre 1975, dont l'analyse reste d'ailleurs à faire. L'hebdomadaire *Expresso* a affirmé, sans avoir reçu de démenti, que les services secrets américains avaient largement « *encouragé* » cette manifestation d' « *anarcho-populisme* » effrayant les classes moyennes.

Le « procès » de la décolonisation risque d'être intenté à la gauche militaire, alors que des officiers très proches de l'ex-général Spinola sont de nouveau aux postes de commande. Le général Firmino Miguel est *ministre de la défense. Le colonel* Almeida Bruno vient d'être nommé commandant de l'école de formation des sergents de *Lamego. Plusieurs officiers généraux* se considèrent manifestement « *en réserve de la République* ». En premier lieu, le *pittoresque amiral Pinheiro de* Azevedo, président du sixième gouvernement provisoire, qui affirme que « *le mouvement du 25 avril n'a rien à voir avec les capitaines* » et prétend que « *le parti socialiste l'a trahi* ». Déjà plus sérieuse est l'action du général d'aviation Galvao de Melo, qui se présente comme le porte-parole des « *retornados* » et dénonce, non sans succès, la « *carence du gouvernement* » dans l'affaire des Portugais incarcérés en Angola et au Mozambique. Portant beau, citant Démocrite, « *une mauvaise démocratie vaut mieux qu'une bonne dictature* », ayant de fréquents contacts avec des *officiers d'état-major*, lié au C.D.S. (Centre démocratique et social), qui avait songé un moment à lui comme candidat présidentiel, mais vient de l'exclure du parti, il critique, lui aussi, « *les scandales de la décolonisation* ». Il affirme avoir déjà reçu « *deux cent mille signatures de soutien* », qualifie le général Spinola et les officiers du 25 avril de « *personnages artificiellement fabriqués* », estime que « *la gauche militaire est encore dominante* », mais espère bien, « *en remuant l'opinion avec vigueur* », prendre la tête d'un mouvement « *visant à restaurer l'Etat* »...

Plus à droite encore, le général Kaulza de Arriaga, ancien « patron » des troupes au Mozambique, a fondé en mars le MIRN (Mouvement d'intégration pour la rénovation nationale), qui se proclame « *antimarxiste, démocratique et pluraliste* » et réclame un « *gouvernement qui gouverne* ».

« *Si on m'appelle, je nettoierai tout ça...* ». Treillis bariolé de para, faciès boudeur de baroudeur au repos, le colonel Jaime Neves, commandant le régiment de commandos d'Amadora, « *fer de lance* » du 25 novembre, illustre bien la nouvelle « ligne » professionnelle et apolitique. Le « Bigeard portugais » approuve énergiquement le général Hugo dos Santos, commandant la région du Centre, quand il dénonce « *les infiltrations communistes dans l'armée* ». A la fin mars, les colonels Jaime Neves, Soares Carneiro et Almeida Bruno ont assisté à la réunion de quelque six membres de l'association des commandos. Etait également présent le lieutenant-colonel Gilberto Santos e Castro, ancien chef d'état-major des forces de Holden Roberto en Angola et ex-membre du M.D.L.P. (Mouvement de libération du Portugal, spinoliste).

« *L'esprit du 25 avril est bien vivant...* », déclare le général Vasco Lourenço. Mais est-ce bien le même pour tous aujourd'hui ? Les Portugais ont le sens de l'humour. Ils parlent beaucoup ces jours-ci des « hommes du 24 avril... ».

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Le roi Sebastien, écrasé à la bataille d'Alcacer-Quibir (1578), au Maroc, a disparu. Ce désastre a permis la domination espagnole sur le Portugal pendant soixante ans et a donné naissance au « sebastianisme » : un « rêve » impossible mais tenace. Le roi n'est pas mort et, caché, il reviendra un jour, pour « *sauver* » le Portugal.

(2) Neuf membres du Conseil de la révolution ont publié, le 7 août 1975, un « document » qui condamnait en même temps le communisme, les voies totalitaires et la social-démocratie.

(3) Le commandant Melo Antunes, alors ministre des affaires étrangères, a prononcé, dès le lendemain du 25 novembre, un discours télévisé pour récuser l'anticommunisme.

(4) C'est en particulier le cas des colonels Charais et Pezarat Correia.

Prochain article :

LES HOMMES DU PRÉSIDENT

● *La normalisation des relations israélo-portugaises* a été annoncée samedi à Amsterdam, où M. Soares, premier ministre du Portugal, a rencontré M. Allon, *ministre des affaires étrangères* d'Israël. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

En Cisjordanie

Manifestations à Naplouse à la suite d'une provocation du rabbin Kahana

De notre envoyé spécial

Naplouse. — Théâtre depuis plusieurs mois de manifestations anti-israéliennes presque quotidiennes, Naplouse, principale ville de Samarie (Cisjordanie), a connu, dimanche 17 avril, un accès de fièvre qui n'était pas encore retombé dans la matinée de lundi.

Les incidents ont été le résultat d'une provocation préméditée du rabbin Meir Kahana, qui s'est rendu *célèbre*, il y a quelques années, aux Etats-Unis, où il avait créé la Ligue de défense juive, une milice armée qui a donné du fil à retordre à la police américaine.

Le rabbin Kahana, qui est une sorte d'illuminé fascisant, a un principe politique d'une grande simplicité : le conflit israélo-arabe, *dit-il, peut être réglé en* chassant les Arabes tant d'Israël que des territoires occupés. Il est tellement persuadé de la justesse de sa thèse qu'il s'étonne de ne pas voir juifs, et même Arabes, lui apporter leur concours avec enthousiasme. C'est pourquoi il s'est lancé dans une campagne pour convaincre les sceptiques, et tout d'abord les Arabes eux-mêmes.

Vendredi dernier, il a informé, par télégramme, le maire de Naplouse, M. Bassam Chaka, qu'il lui ferait une visite le surlendemain afin de l'entretenir « *de l'événement historique que constituait le retour des juifs à Naplouse, leur ville* ».

M. Chaka, qui a été élu maire de la ville en raison de son identification avec l'O.L.P., a prié le gouvernement militaire israélien de retourner le télégramme à son expéditeur, et il a exprimé sa très vive indignation devant « *le culot et l'indécence du rabbin Kahana* ».

Dimanche à 11 heures, le rabbin s'est présenté comme prévu au siège de la municipalité, en compagnie de quatre de ses militants armés. Les huissiers lui ont barré le chemin, et une bagarre s'en est suivie, provoquant très rapidement un attroupement de quelques centaines de personnes, qui scandaient : « *Palestine arabe, Israël tombera !* » Pendant que la foule hurlait ce slogan, le rabbin Kahana continuait calmement à vouloir convaincre les huissiers de lui permettre de pénétrer chez le maire, « *que je veux voir*, disait-il, *en voisin, car nous allons co-habiter* ». Ce qui est surprenant, c'est que le chef de la Ligue de défense juive et ses quatre compagnons soient sortis indemnes d'une aventure voulue par eux, et qui les a plongés au milieu d'une foule que la colère avait fait sortir de ses gonds.

La nouvelle de cette provocation, qui s'était répandue comme une traînée de poudre, a aussitôt ranimé les habituelles démonstrations de lycéens lapidant les voitures de la police et brûlant de vieux pneus dans les rues. Tous les commerçants ont fermé boutique pour une grève de protestation, qui pourrait se poursuivre ce lundi.

Ce lundi matin, les autorités israéliennes n'avaient pas encore reçu de plainte leur permettant d'engager une action en justice contre le rabbin Kahana et ses amis.

ANDRÉ SCEMAMA.

Une lettre de M. Michel Kamel

M. Michel Kamel, journaliste égyptien qui vient de faire l'objet d'une mesure d'expulsion du territoire français (le Monde *daté 17-18 avril*), *nous communique les précisions suivantes :*

Pour justifier sa décision, la préfecture de police explique que j'ai obtenu mon visa d'entrée en France le 3 janvier, et que, par conséquent, mon séjour de trois mois était arrivé à expiration. Or, aucun lien direct n'existe entre la date de délivrance du visa et la date à laquelle je suis entré en France, à savoir le 2 février 1977, comme peut en faire preuve le formulaire obligatoirement rempli à la frontière à cette occasion par tout étranger entrant en France. Je précise que la responsabilité de l'absence de tampon portant la date de mon entrée en France sur mon passeport n'incombe qu'aux fonctionnaires de la police des frontières françaises.

Il apparaît donc clairement que les prétextes réglementaires évoqués ne constituent qu'une couverture à une décision prise antérieurement sur des bases politiques.

Israël

Mme Rabin a été condamnée à une lourde amende pour détention illégale de devises étrangères

De notre correspondant

Jérusalem. — Mme Léa Rabin, femme du premier ministre israélien, a été condamnée, dimanche 17 avril, par un juge du tribunal de Tel-Aviv, à une amende de 250 000 livres (près de 175 000 F), pour détention illégale de devises étrangères. L'audience du tribunal a duré moins d'une heure, Mme Rabin ayant plaidé coupable.

Le parquet était représenté par Mme Cohen-Ostrowsky, qui avait déjà requis contre M. Acher Yadlin, une autre personnalité éminente du régime qui, peu de temps avant d'être condamnée à cinq ans de prison pour de nombreuses malversations, avait été nommée... gouverneur de la Banque d'Etat.

Le magistrat qui a prononcé la condamnation infligée à Mme Rabin a donné lecture d'attendus rédigés en termes particulièrement sévères. *Il n'infligerait*, a-t-il dit, pas la peine de prison prévue par la loi parce que le coupable avait déjà subi une lourde peine « *dans sa chute vertigineuse du premier rang de la hiérarchie sociale au banc des accusés* ».

Mme Léa Rabin, que l'on appelle parfois, en raison d'une très vague ressemblance, « *la Jacqueline Kennedy israélienne* », a refusé de répondre aux questions de la foule des journalistes, qui étaient parvenus à l'approcher en dépit d'un service d'ordre policier particulièrement fourni.

Son mari l'avait accompagnée jusqu'à la salle d'audience du palais de justice, puis il a gagné Jérusalem où, dans l'après-midi, il a présidé pour la dernière fois le conseil des ministres. Il partira en « *congé* » vendredi prochain, au lendemain des fêtes de l'indépendance, qui seront célébrées jeudi 21 avril. M. Rabin a officiellement chargé le ministre de la défense, M. Shimon Pérès, *de le remplacer pendant la durée* de son absence, c'est-à-dire jusqu'au lendemain des élections générales du 17 mai. — A Sc.

LE CHEF DE L'ÉTAT SYRIEN EN VISITE OFFICIELLE EN UNION SOVIÉTIQUE

Le président Assad était attendu ce lundi 18 avril à Moscou à la tête d'une importante délégation du parti Baas et du gouvernement syrien comprenant notamment M. Khaddam, ministre des affaires étrangères.

Le chef de l'Etat syrien, qui doit s'entretenir le mois prochain en Europe avec le président Carter, demandera des éclaircissements à Moscou au sujet des propositions de paix avancées le mois dernier par M. Brejnev. Ces propositions prévoient la reprise de la conférence de Genève sur le Proche-Orient, le retrait échelonné des troupes israéliennes des territoires occupés, et la création de zones démilitarisées le long des futures frontières entre Israël et ses voisins arabes.

Le président Assad évoquera également avec les dirigeants soviétiques les tensions que le conflit libanais a introduites dans les relations soviéto-syriennes. A la suite de l'intervention des troupes de Damas au Liban, en juin dernier, aux côtés des forces conservatrices libanaises, l'Union soviétique a réduit sensiblement son aide économique et militaire à la Syrie, en signe de désapprobation.

● EN ISRAËL, le *Jerusalem Post*, citant son correspondant à Washington, écrit que le département d'Etat est arrivé à la conclusion que l'U.R.S.S. prendra probablement l'initiative de rétablir des relations diplomatiques avec Israël (rompues en juin 1967) vers la fin cette année, et peut-être même cet été, afin de manifester davantage sa présence dans la partie diplomatique qui se joue au Proche-Orient.

● A AMMAN, on annonce que le roi Hussein de Jordanie s'est envolé dimanche pour Londres, où il assistera, le 23 avril, aux cérémonies du jubilé de la reine Elizabeth avant de poursuivre son voyage aux Etats-Unis, où il est attendu le 25 avril. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

EUROPE

LOIN DES CAPITALES

FRANCFORT : une banque au kilomètre carré

A la suite de la défaite du parti social démocrate aux élections municipales, M. Rudi Arndt, bourgmestre de Francfort sur le Main depuis 1972, élu en principe jusqu'en avril 1978, a donné sa démission.

Son successeur désigné, M. Walter Wallmann (chrétien-démocrate), devrait être élu prochainement par le parlement municipal, où la C.D.U., pour la première fois depuis la fin de la guerre, détient la majorité absolue.

Le S.P.D. a perdu le pouvoir à un moment où il amorçait une rupture avec la politique suivie depuis des années. A la construction sauvage de tours et de bureaux qui a provoqué une spéculation foncière dans des proportions inconnues des autres villes allemandes, devait succéder un urbanisme plus « raisonnable », donnant la priorité à la modernisation des immeubles anciens, aux transports en commun, à l'animation d'un centre sacrifié aux bureaux. La nouvelle majorité chrétienne-démocratie continuera-t-elle dans cette voie ?

SUR des maquettes gaiement colorées, le directeur de l'urbanisme montre des zones piétonnes plantées d'arbres, sillonnées d'arcades et agrémentées de kiosques et de fontaines. Le charme des places anciennes au milieu des immeubles de verre et de béton, c'est pour plus tard. Aujourd'hui la grande avenue de la Zeil est éventrée par les travaux du métro, qui dureront encore plusieurs années. Francfort n'est qu'un immense chantier : ici une autoroute urbaine, là le métro, ailleurs la nouvelle gare souterraine, là-bas une tour de bureaux (la dernière ?)... « *Ils affouillent la terre en pleine ville pour faire de la place : en haut aux voitures, aux camions et aux gens, en bas au métro et aux gens* », écrit Gerhard Zwerenz dans son roman controversé *La Terre est aussi inhabitable que la Lune*, portrait d'une ville livrée aux spéculateurs, aux gangsters et aux terroristes (*le Monde* du 11 mars).

Francfort a mauvaise réputation. La presse allemande se penche régulièrement sur cette malade « *au bord de l'abîme* », « *au cœur déchiré* », où « *tout sent l'argent* ». Un grand hebdomadaire la définit par une trilogie : « *des boulevards, des banques, des bordels* ».

Ses admirateurs — il y en a — et ses détracteurs — ce sont les plus nombreux — ont au moins un point commun : quand ils en parlent, ils n'emploient que des superlatifs. C'est la ville qui a la plus forte proportion d'espaces verts, le nombre le plus élevé de banques (plus d'une au kilomètre carré), le plus haut revenu par habitant, le plus grand nombre de visiteurs, la gare et l'aéroport les plus fréquentés d'Allemagne, les meilleurs services pour le troisième âge, les classes les moins chargées, la plus forte proportion de jeunes voulant poursuivre leurs études, les plus grosses dépenses pour la culture, la plus forte criminalité, le taux de chômage le plus faible, les travailleurs immigrés les plus nombreux et les mieux intégrés, la plus forte progression du prix des terrains, les promoteurs les plus habiles et les étudiants les plus turbulents. C'était aussi, il y a quelques années, la ville la plus endettée de R.F.A... La liste de ses records s'allonge à l'infini.

FRANCFORT est aussi la ville la plus américanisée d'Allemagne. Dans les années 60, elle a été saisie par le gigantisme à une époque où l'on croyait encore sans réserve à la croissance, à la prospérité, aux lois du marché. Symbole du « miracle économique » allemand avec ses banques, ses foires, ses industries, ses sièges sociaux au trentième étage de silos de béton, elle en est aussi le négatif.

Ce n'est pas un hasard si les manifestations étudiantes contre la spéculation foncière, expression du capitalisme sauvage, contre les hausses de tarifs publics, contre... (« *chaque semaine on trouvait un prétexte nouveau* », dit le président de la police) — ont eu une durée, une ampleur, une violence dépassant tout ce qu'ont connu les autres villes allemandes.

« *Francfort a vécu la plus grande clochardisation de quartiers résidentiels autrefois intacts. Il y a une imbrication, allant de soi, entre la criminalité et la politique. Son « urbanité » a été détruite comme dans aucune autre ville* », explique l'écrivain social-démocrate Jurgen Roth. Francfort est la ville des contrastes : d'un côté, les chiffres d'affaires de ses banques se comptent par centaines de milliards de deutschemarks, de l'autre, ses taudis, ses immeubles insalubres, ses maisons vides vouées à la démolition, ses immeubles rasés transformés en parkings sauvages en attendant une hypothétique reconstruction...

Le Westend, proche de la City, ancien quartier de la bourgeoisie — souvent juive, avant 1933 — a été, à la fin des années 60, le champ clos des affrontements entre les promoteurs, les étudiants contestataires, l'administration communale et la police. Le quartier, pratiquement détruit — comme l'ensemble de la ville — pendant la guerre, avait été reconstruit dans le style du passé, avec ses façades Renaissance et « jugendstyl » (baroque). Mais les banques et les grandes sociétés qui s'installaient à Francfort voulaient une « bonne adresse », dans un quartier réputé, proche du centre.

Face à la forte demande en terrains à bâtir, l'administration ne fut pas très regardante. La loi ne lui donnait d'ailleurs pas les moyens d'être très stricte. De belles maisons furent achetées, revendues, vidées de leurs habitants, détruites pour laisser la place aux cubes de béton qui marquent aujourd'hui le paysage urbain. Les diverses opérations donnaient évidemment lieu à de coquets bénéfices, voire à quelques dessous-de-table dont a largement bénéficié le parti au pouvoir.

POUR « nettoyer » les immeubles de leurs locataires, des habitants installés depuis longtemps, des étudiants-squatters ou des travailleurs immigrés en quête d'un abri provisoire, les propriétaires eurent souvent recours à des moyens expéditifs, voire à l'appel à la police. Des rues entières ont ainsi été vidées de leurs habitants et Francfort a connu, malgré l'arrivée continue de travailleurs étrangers, une diminution de près de 20 % de sa population en quinze ans.

La municipalité envoya la police prêter main-forte aux promoteurs qui, explique un membre de l'aile gauche du S.P.D., « *agissaient à la limite de la légalité et de la criminalité* ». Le chef de la police (social-démocrate) le reconnaît volontiers, tout en le déplorant : « *Pour les gens intelligents, il y a dans notre société assez de possibilités de gagner de l'argent sans tomber dans l'illégalité.* »

Les discussions internes au sein du S.P.D. ont amené une révision de cette politique du « laisser-faire ». La crise économique, entraînant la faillite de plusieurs promoteurs qui se retrouvaient avec des tours-bureaux sans locataires, a fait le reste. La spéculation a diminué, la construction des bureaux a été freinée, un nouveau plan d'urbanisme, accordant une place prioritaire aux logements, à la modernisation des immeubles anciens, aux zones piétonnes, était prêt à être adopté avant les élections. (Dans les années 60, il en a existé un, mais il n'a jamais été appliqué.) Après en avoir laissé détruire une grande partie, les autorités se sont aperçues que les vieilles maisons représentaient une valeur architecturale et elles les ont classées monuments historiques.

Comme tous les vrais Francfortois, les membres de l'ancienne municipalité étaient un peu agacés des critiques venues de l'extérieur. Francfort, la mal-aimée, vaut mieux que sa réputation : contrariée dans sa vocation de capitale politique — au Moyen Age elle abritait le couronnement des empereurs allemands et, en 1848, elle eut le premier Parlement démocratique d'Allemagne, — elle s'est hissée toute seule, sans l'aide du pouvoir central, au rang de capitale économique et financière de la République fédérale. Point de rencontre du trafic Est-Ouest en Europe, elle subit les avantages et les inconvénients de cette position centrale.

Le taux de criminalité y est le plus fort des villes allemandes, mais encore trois fois inférieur à celui des grandes cités américaines. La ville est la plaque tournante du trafic de la drogue, le centre le plus important de la prostitution, avec Hambourg. Pourtant le président de la police ne pense pas que la situation de Francfort soit exceptionnelle. L'instabilité sociale liée à la transformation de la ville, son caractère de lieu de passage, la forte proportion d'étrangers qui y vivent, lui ont dessiné les traits propres à toutes les grandes métropoles.

Ville cosmopolite et provinciale à la fois, elle n'a pas de « bonne société » fermée sur elle-même. Sa bourgeoisie, généralement « d'importation », s'est retirée dans des banlieues plus verdoyantes. A l'abri des affaires immobilières qui ont occupé le devant de la scène, les municipalités social-démocrates ont mis au point une politique sociale peu spectaculaire mais efficace pour les travailleurs immigrés, les écoliers, les adolescents, les vieillards...

« *Francfort est une ville démocratique*, dit un Francfortois d'adoption. *L'on s'y intègre facilement, les gens sont très critiques, mais très ouverts.* » Au printemps, sur les terrasses, assis sans cérémonial à de longues tables, on boit le cidre « *boisson typique de Francfort, amère mais démocratique* ».

DANIEL VERNET.

هكذا من الأصل

EUROPE

Yougoslavie

Le gouvernement prépare une amnistie des prisonniers politiques

De notre correspondant

Belgrade. — Invités par le comité de l'information, les correspondants des *journaux étrangers ont entendu*, samedi 16 avril, à Zagreb, un exposé très détaillé de la politique yougoslave. Un groupe important de dirigeants étaient réunis autour de M. Vladimir Bakaritch, numéro un de Croatie, et depuis des décennies l'un des plus proches collaborateurs du président Tito. On a l'impression que *la conférence de Zagreb* marque le début d'une « ouverture » plus large du régime à l'égard de la presse étrangère après une période pendant laquelle les informations de source officielle lui étaient fournies le plus souvent au compte-gouttes. Les journaux yougoslaves ont reproduit intégralement ce qui y a été dit en dépit du caractère « délicat » de certains sujets qui n'étaient traités publiquement jusqu'à présent que très partiellement, voire pas du tout. *M. Bakaritch*, des membres de la présidence, du comité exécutif et du gouvernement fédéral, ont répondu pendant trois heures aux questions les plus diverses. Voici les principaux thèmes.

● POLITIQUE INTERIEURE. — Le gouvernement prépare une amnistie (dont l'ampleur n'est pas encore fixée) des condamnés politiques qui sont au nombre de cinq cent deux. C'est uniquement une affaire de politique intérieure fut-il précisé et nullement la conséquence « *des pressions exercées dans ce sens de l'étranger* ». La Ligue des communistes, *quant à elle, est disposée à* accueillir de nouveau dans ses rangs ceux qui ont été exclus lors des crises de 1971 et 1972. Les portes du parti leur sont ouvertes à la seule condition que les intéressés réaffirment leur adhésion au programme et aux statuts. La police a refusé de délivrer le passeport à M. Milovan Djilas parce que celui-ci commet d'habitude des « excès » pendant ses séjours à l'étranger. « *Alors c'est probablement pour lui épargner la prison* » que sa demande a été rejetée. Que se passera-t-il après la disparition de Tito ? « *Nous n'en discutons pas parce que Tito a édifié un système et une société stables ainsi qu'un parti communiste qui n'a jamais été aussi uni qu'aujourd'hui.* »

● POLITIQUE ETRANGERE. — Des divergences se sont manifestées avec les Etats-Unis sur la livraison du carburant et de la technologie pour la première centrale nucléaire yougoslave à Krsko. Le chef du gouvernement de la République fédérée de Croatie fait en ce moment une visite aux Etats-Unis pour rechercher un règlement. La Yougoslavie, en tout cas, n'acceptera pas les garanties additionnelles à l'accord de 1974 exigée par Washington dont l'objectif est celui de soumettre au « contrôle » américain l'ensemble de son industrie nucléaire. Elle n'a pas l'intention de fabriquer elle-même la bombe atomique, mais elle estime que sous le *prétexte de contrôler la production* des armes nucléaires les puissances qui les possèdent s'efforcent de *conserver le monopole de la production* de l'énergie nucléaire aux fins de développement économique. La Yougoslavie étudie donc les moyens de se soustraire à ce monopole et elle a déjà fait des suggestions aux pays non alignés.

Les problèmes balkaniques

Belgrade s'inquiète de l'évolution de la situation en Afrique. « *Nous estimons que l'immixtion de la France et de certains autres pays du Zaïre n'est pas une bonne chose, mais s'agissant d'un problème complexe nous ne souhaitons pas le commenter.* » Les rapports avec l'U.R.S.S. ? Ils évoluent favorablement après les entretiens, en novembre dernier, du président Tito et de M. Brejnev au cours desquels les deux hommes ont « *exposé franchement leurs points d'accord et de désaccord* ».

La collaboration interbalkanique amorcée en février 1976 à la conférence d'Athènes est en stagnation. Contrairement à la Grèce, la Turquie, à la Roumanie et à la Yougoslavie, la Bulgarie n'a pas encore proposé les sujets de collaboration qui lui semblent les plus actuels. La Yougoslavie espère cependant que la *seconde conférence interbalkanique* finira par se réunir. Les entretiens bulgaro-yougoslaves de Sofia sur le problème *macédonien* n'ont abouti à aucun résultat concret. Chaque partie est restée sur ses positions qui sont diamétralement opposées. La Yougoslavie est disposée à poursuivre les entretiens si la Bulgarie donne des preuves d'une « *évolution déterminée* ». Une autre réunion n'aurait pas de sens « *si nous devons exposer les uns aux autres une nouvelle fois les points de vue déjà entendus à Sofia* ».

Le parti yougoslave ignore tout d'une nouvelle conférence des partis communistes et n'est pas au courant des décisions prises à Sofia par les secrétaires des partis communistes des pays de l'Europe de l'Est. Il approuve la rencontre des représentants des partis communistes d'Espagne, de France et d'Italie qui n'ont pas eu pour objectif la création d'un nouveau « centre » du mouvement ouvrier mais « *le renforcement de la paix et de la collaboration en Europe* ».

De nombreuses questions ont été posées sur les dissidents de l'Europe de l'Est. Les dirigeants yougoslaves considèrent que la manière dont ce problème est traité ne contribue pas à la détente et ne sert pas la protection des droits de l'homme. Ils ne pensent pas toutefois que ce problème constitue une menace pour la conférence de Belgrade qui doit commencer ses travaux le 15 juin.

PAUL YANKOVITCH.

Pologne

Une fraction dure pousse M. Gierek à faire preuve de plus de fermeté envers les contestataires

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La police a libéré dimanche 17 avril les sept intellectuels interpellés vendredi soir à Varsovie. Parmi eux se trouvaient trois membres du Comité de défense des travailleurs (KOR), MM. Miroslav Chojecki, Antoni Macierewicz et Jacek Kuron, et quatre sympathisants. Ces sept personnes ont été retenues pendant près de quarante-huit heures dans les locaux de la police. M. Kuron, l'un des membres les plus actifs du KOR, a été le dernier à être relâché.

Après sa remise en liberté, M. Kuron a expliqué que les policiers avaient essayé d'interroger ses amis et lui-même à titre de « témoins » dans une enquête portant sur « *la transmission de fausses nouvelles à l'étranger* », mais, a-t-il précisé, nous nous sommes refusés à la moindre déposition. Un autre intellectuel, *M. Jakub Karpinski*, appréhendé samedi soir, se trouvait toujours en garde à vue dans la nuit de dimanche à lundi. M. Karpinski a été interpellé alors qu'il assistait à un domicile privé, où le *professeur Lipinski*, membre du KOR, faisait un exposé économique devant une trentaine de personnes. Les autres présents avaient été relâchés après vérification d'identité.

Cette opération de police contre le Comité de défense des travailleurs, créé en septembre à la suite *des grèves ouvrières* de juin, paraît être la première application des propos plus durs à l'égard des contestataires tenus jeudi 14 avril par M. Gierek, premier secrétaire, au cours *d'une réunion* du comité central. M. Gierek avait déclaré que les oppositionnels devaient être « *combattus par tous les moyens et démasqués devant la société* ».

Au cours de cette session du comité central, plusieurs orateurs, parmi lesquels le secrétaire du parti *de Lodz*, M. Koperski, avaient critiqué vivement le dernier film d'André Wajda, *l'Homme de marbre*. Ce film retrace sans fard le destin d'un « héros du travail » *pendant* la *période* stalinienne (*le Monde* du 15 mars). Son autorisation de sortie, alors que le scénario attendait depuis déjà plusieurs années le visa de la censure, serait *due* à *une* intervention personnelle de M. Gierek. Les attaques contre le film apparaissent donc comme des critiques indirectes du trop grand libéralisme prêté au premier secrétaire et même de son attitude, jugée jusqu'à maintenant trop conciliante, à l'égard du KOR.

Depuis quelque temps, des informations faisant état d'une pression accrue des éléments les plus durs sur le premier secrétaire circulent à Varsovie. On dit même que ce groupe, imitant les contestataires, aurait adressé il y a quelques semaines à la direction du parti une lettre comportant plusieurs centaines de signatures et invitant M. Gierek à plus de fermeté.

D'autre part, la grâce conditionnelle annoncée au début de février par M. Gierek en faveur des travailleurs condamnés à la suite des manifestations violentes d'Ursus et de Radom en juin ne semble pas avoir eu, contrairement peut-être aux espoirs d'une partie de la direction, d'effet démobilisateur sur le KOR. Récemment encore celui-ci a fait état, au cours d'une conférence de presse organisée à Varsovie au domicile de l'un de ses membres, de nouvelles arrestations à Radom, de nombreuses perquisitions et de pressions renforcées sur les familles de travailleurs, afin de les persuader de retirer leur plainte pour brutalités contre des policiers et de couper tout contact avec le KOR. La *femme de* l'un des prisonniers, M. Chomicki, condamné à neuf ans de détention, et qui fait actuellement une grève de la faim, avait déclaré que son mari ne pesait plus que 48 *kilos*.

La création, en mars, d'un nouveau comité pour le respect des droits de l'homme a sûrement donné un argument supplémentaire aux durs dans le parti. Ce comité vient d'annoncer l'ouverture de deux bureaux d'information, à Varsovie et à Lodz.

MANUEL LUCBERT.

AFRIQUE

République populaire du Congo

UN MOIS APRÈS SON ASSASSINAT

Les circonstances de la mort du président Ngouabi ne sont pas entièrement éclaircies

De notre envoyé spécial

Brazzaville. — Un mois après l'assassinat du chef de l'Etat congolais, tandis que son successeur, le colonel Joachim Yhombi Opango, renforce son autorité, la mort du commandant Ngouabi n'a pas livré tous ses secrets. L'éclairage politique que les nouvelles autorités militaires ont donné aux tragiques événements du 18 mars continue de susciter un certain septicisme. A l'origine de cette perplexité réside d'abord le fait que le comité militaire du Parti congolais du travail a fourni, au sujet de l'assassinat, deux versions successives. Le 19 mars, au lendemain de l'attentat, celui-ci fut présenté comme l'œuvre d'un « *commando suicide inspiré par l'impérialisme* » et « *dirigé par le capitaine Kikadidi, qui a réussi à prendre la fuite après son crime* ». Une semaine plus tard, Radio-Brazzaville, complétant cette version, révélait que le chef de l'Etat avait, en fait, été tué par l'un de ses gardes. Cette précision, en attestant l'existence d'une « *trahison* », donnait évidemment une nouvelle dimension à l'affaire. Les meurtriers et leurs commanditaires n'appartenaient pas seulement à la « *réaction interne* » mais à l'équipe présidentielle.

Dans un pays où les allégeances régionales et tribales restent fortes, même si elles n'expliquent pas tous les problèmes politiques, l'interprétation « *régionaliste* » de l'assassinat (Nord contre Centre et Sud) a permis, à travers le capitaine Kikadidi — toujours en fuite — d'incriminer l'ancien président Massemba-Debat, « *cerveau* » de l'opération, originaire comme lui du Sud, dans la mesure même où cette explication apparaissait, en quelque sorte, « *naturelle* », aux yeux de la population. Une fois l'ancien chef de l'Etat arrêté, jugé de manière expéditive *par une cour martiale puis* exécuté, le comité militaire pouvait dévoiler que le meurtrier du commandant Ngouabi appartenait à la même ethnie — kouyou — que lui.

Les « aveux »

Diffusées sur les ondes de Radio-Brazzaville, les « aveux » de M. Massemba-Debat sont loin d'emporter la conviction. Que celui-ci ait continué d'entretenir des contacts politiques, recevant certaines personnalités dans sa modeste résidence de Boko, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Brazzaville, n'a rien d'étonnant. Qu'il soit resté partisan de l'instauration au Congo d'un « *socialisme bantou* », inclination *dont* il ne faisait pas mystère, est également vraisemblable. A-t-il pour autant pris la tête d'un « *complot* » visant à abattre le régime et, qui plus est, *composé dans le moindre détail* la liste de son futur gouvernement ? Il est permis d'en douter, d'autant que l'audition des aveux, sur ce chapitre, n'est pas déterminante. De plus, son passé, son tempérament, le fait qu'il vivait depuis huit ans dans une discrète *semi-retraite politique*, les circonstances mêmes de l'attentat, le fait que ce « *coupable* » ait attendu tranquillement qu'on vienne l'arrêter, tout milite contre la *thèse officielle*.

Une hypothèse

Reste l'essentiel : qui a tué — ou laissé tuer — le commandant Ngouabi ? Dans quel dessin ? Pourquoi M. Massemba-Debat a-t-il, aux yeux de certains, fait *figure de « gêneur » ? Nul n'étant* en mesure, à Brazzaville, d'apporter une réponse catégorique à ces questions, il convient de se cantonner à l'hypothèse la plus fréquemment avancée. Le commandant Ngouabi aurait été victime de ceux qui, proches du pouvoir et inquiets de la perte d'audience du président, redoutaient de faire naufrage avec lui. Il était, en effet, depuis quelques mois, de plus en plus contesté au sein même du Parti congolais du travail, organe essentiel du pouvoir. On lui reprochait de s'empêtrer dans l'idéologie souvent brumeuse du « *socialisme scientifique* ». On stigmatisait *son impuissance à redresser la* situation économique, en constante dégradation depuis le brutal réveil de 1975, qui avait suivi une année d'euphorie provoquée par une hausse des revenus pétroliers. En novembre 1976, lors de la conférence du parti, promise depuis un an, le chef de l'Etat avait été mis en minorité. Il avait redressé la barre *in extremis* en limitant l'objet du vote des délégués à une série de motions de principes. Mais l'échéance prochaine du troisième congrès extraordinaire du parti s'annonçait plus redoutable. Eût-il pu, cette fois, rejeter l'assaut de ses adversaires ? Certains proches du président, *Nordistes* pour *la* plupart, effrayés à la perspective d'une nouvelle donne, n'ont-ils pas, par instinct de conservation politique, choisi de précipiter les choses ? Ont-ils inspiré l'assassinat, armé des hommes de main ou, informés, auraient-ils laissé simplement l'opération suivre son cours ?

En tout cas, l'audience accordée le 3 mars à M. Massemba-Debat par le commandant Ngouabi, suivie d'un commentaire élogieux rendant hommage à un « *artisan de la conscience nationale* », n'a pu qu'alarmer tous ceux qui craignaient que les *personnalités du Sud* et *du Centre* (d'ethnies lari et bakongo) soient, à la suite de cette consultation d'un « sage », plus largement associées à la conduite des affaires. Paradoxalement, le commandant Ngouabi n'avait-il pas incité ses rivaux à agir en affirmant dans son dernier discours que « *le pouvoir ne se donne pas, il s'arrache* » ?

Les chefs de l'armée semblaient prêts à faire face au changement. Dès la mort du président Ngouabi, ils se sont regroupés dans un comité militaire de onze membres. Investis des pleins pouvoirs, ils ont, depuis le 18 mars, fait montre d'efficacité et « *organisé la transition* » tambour battant, plaçant l'un des leurs à la tête de l'Etat. Visiblement, leur pouvoir n'a rien de provisoire.

La mort du cardinal Biayenda

Le meurtre du cardinal Emile Biayenda, archevêque de Brazzaville, s'il est la conséquence indirecte de celui du président, recèle moins d'éléments troublants. Le vicaire général Badila, principal collaborateur du cardinal et dernier témoin à l'avoir vu en vie, a avalisé devant nous la thèse officielle selon laquelle les meurtriers, « *proches parents* » du *commandant* Ngouabi, *ont obéi* à un réflexe d'ordre « fétichiste », persuadés que le prélat, dernière personnalité reçue par le président, lui avait ôté sa « puissance » spirituelle et magique. Cet entretien, en fait, portait sur une affaire mineure. Le président souhaitait voir l'Etat acquérir un terrain appartenant à un ordre religieux en vue de l'agrandissement du collège Patrice-Lumumba. Il avait convoqué le cardinal pour obtenir son aval.

Après la mort du commandant Ngouabi, les chefs des quatre Eglises du Congo (catholiques, évangélistes, Armée du salut et kibaraguistes) décidèrent d'adresser un message commun de condoléances au comité militaire du parti. Le cardinal travaillait à sa rédaction, le 22 mars, vers *15 heures, lorsque plusieurs* individus en uniforme vinrent à l'archevêché le prier de ne pas quitter les lieux, en attendant qu'on vienne le chercher, car « *un membre du comité militaire souhaitait le rencontrer* ». Aussi ne fut-il pas trop surpris quand, à 17 h. 20, « *trois hommes en tenue militaire* » l'invitèrent à les suivre à bord de leur Land-Rover « civile », en précisant qu'il était attendu à l'état-major. Il obtempéra, suivi du vicaire-général Badila, qui prit place au volant de sa voiture personnelle. Devant l'entrée des bâtiments de l'état-major, la Land-Rover stoppa un instant, puis repartit *aussitôt, les inconnus ayant* annoncé au cardinal une nouvelle destination. Il s'agissait du domicile d'un membre du comité militaire.

Le vicaire général perdit de vue la Land-Rover, en raison de la circulation intense à cette heure. Il se rendit *toutefois* à l'adresse indiquée. Il n'y avait personne. Une heure plus tard, la « *vraie* » jeep envoyée par le comité militaire du parti arrivait à l'archevêché pour emmener le cardinal. Celui-ci était sans doute déjà mort.

Le comité militaire prit immédiatement en main l'organisation des recherches. A 3 heures du matin, les assassins étaient retrouvés. Ils avouaient rapidement avoir conduit le cardinal *sur la « route du Nord »* avant de l'abattre, puis de l'enterrer, en toute hâte, au cimetière d'Itatolo, à 17 kilomètres de Brazzaville. Le corps portait trois blessures, mais *n'était pas mutilé. Le 27 mars*, jour des obsèques, huit membres de la famille du président N'gouabi vinrent présenter leurs condoléances au vicaire général. Le 26 mars, les autorités annoncèrent l'exécution des deux assassins, Dominique Owandou et Maurice Kondi. Six de leurs complices furent condamnés à des peines d'emprisonnement.

Apparemment désemparés par ce nouveau meurtre, craignant une réaction brutale des catholiques, en majorité sudistes, les dirigeants militaires demandèrent de façon pressante au vicaire général Badila de prêcher l'apaisement et la réconciliation nationale. Ce qu'il fit, le dimanche suivant, du haut de la chaire de sa cathédrale.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



AFRIQUE

République Sud-Africaine

TOUT EN ACCEPTANT D'AMÉNAGER SON STATUT

Le gouvernement rejette les revendications de la communauté métisse portant sur l'apartheid

De notre correspondante

Le Cap. — *« Le gouvernement a rejeté les points principaux »... « Le gouvernement a dit oui à la plupart des propositions de la commission Theron » :* bouteille à moitié vide, bouteille à moitié pleine, telles sont les réactions opposées de la presse, des Blancs et des Métis en Afrique du Sud, après dépôt cette semaine devant le Parlement du Cap du Livre blanc sur l'amélioration du sort des Métis.

Son origine remonte à plusieurs années. En 1972 M. John Vorster, premier ministre, annonça qu'une commission allait être créée pour enquêter sur l'évolution de la communauté métisse depuis 1960. En 1973 fut publiée la liste des membres de cette commission: Celle-ci, dirigée par le professeur Erika Theron, ancienne enseignante à l'université afrikaans de Stellenbosh, rassemblait pour la première fois dans le pays quatorze Blancs et six métis. Elle travailla pendant trois ans et rédigea un volumineux rapport de cinq cent soixante-seize pages comprenant cent soixante-dix-huit recommandations. Son contenu fit l'effet d'une bombe : il révélait que le sort des Métis s'était terriblement détérioré et mettait l'accent sur un profond sentiment de frustration dans une communauté pourtant considérée comme favorisée par rapport aux Indiens et aux Africains.

La lenteur dont le gouvernement fit preuve avant de réagir à ce rapport déclencha de nombreuses critiques, principalement dans la presse anglophone. Aujourd'hui, le gouvernement donne enfin sa réponse. En majorité les recommandations sont retenues, mais un choix sévère est opéré. Toutes celles qui mettent en danger, à plus ou moins long terme, la politique du développement séparé sont purement et simplement rejetées. Les autres dont le but est d'atténuer les frictions, de relever le niveau de vie, d'accorder plus d'aide et de laisser plus d'initiative aux individus à l'intérieur de leur communauté, seront étudiées ou acceptées.

Ainsi, le gouvernement de M. Vorster estime que *« les différences de salaire et les disparités dans les conditions de travail* (entre Blancs et Métis) *devraient être éliminées aussi vite que possible, lorsque le travail, les qualifications, l'expérience, le mérite et l'efficacité sont les mêmes ».* Il accepte, par ailleurs, l'ouverture progressive des lieux publics, mais *« de façon sélective et là où les mesures de restriction ne sont plus nécessaires ».* La plage de la ville du Cap entre dans cette catégorie. Il prévoit d'accroître le nombre de toilettes et de restaurants pour Métis dans les villes blanches.

Bien que réaffirmant *« l'importance »* de la loi préservant certains emplois aux Blancs *« pour la stabilité et la croissance économique »,* le Livre blanc estime que son abolition *« pourrait être prise en considération ».* Déjà le ministre du travail a demandé à l'Industrial Court d'étudier l'impact de cette loi sur la situation des Métis. Les syndicats — en général très conservateurs en Afrique du Sud — seront également consultés.

Les lois qui assurent le fondement de l'apartheid ne sont pas touchées : *Mixed marriages act* et *Immorality act,* qui interdisent toute relation interraciale avec ou sans mariage, demeurent en vigueur. Et il n'est pas question d'assurer une représentation métisse au Parlement des Blancs.

Le gouvernement refuse de rendre aux Métis le vieux quartier de District Six ,situé ne plein centre du Cap et décrété zone blanche bien qu'il soit toujours considéré comme le cœur de la communauté. Poètes, artistes, politiciens, Blancs et Métis, luttent depuis plusieurs années contre sa destruction. Il leur accorde en revanche Woodstick et Salt River, quartiers très à l'écart des lieux de travail et accepte de leur ouvrir les zones industrielles. Dès le jeudi 14 avril, le gouvernement a présenté une loi au Parlement permettant aux Métis, ainsi qu'aux Indiens, d'y acheter des terres.

« De petites concessions »

Alors que la majorité des membres de la commission Theron estimait que les Métis devraient pouvoir adhérer aux organisations culturelles blanches, car *« leurs cultures sont semblables, et les discriminations sont reçues comme autant d'humiliations et de frustrations »,* le gouvernement préfère se rendre à l'avis de la minorité, qui, au contraire, préconise la création d'un conseil distinct pour les affaires culturelles métisses. De même, il rejette la proposition d'ouvrir les universités blanches aux Métis, arguant qu'elle porterait préjudice au développement de l'université métisse du Western Cape.

Si différents journaux afrikaans considèrent le document comme *« plein d'espoir »,* il se trouve quelques membres du parti nationaliste pour le juger insuffisant. Le député nationaliste M. Piet Marais a ainsi suggéré, jeudi, que l'on pourrait accorder au parlement une *« représentation blanche »* aux Métis.

« Ce serait encourageant pour les personnes concernées si l'on pouvait dire que le Livre blanc du gouvernement marque une nouvelle ère dans les relations interraciales de la République, écrit un éditorialiste du *Cape Times. Malheureusement, on ne peut pas. »*

Pour l'opposition parlementaire, le rapport est évasif, et dans beaucoup de domaines n'envisage que des changements insignifiants. Si le parti fédéral métis réserve ses commentaires, le parti travailliste ne cache pas son opposition. Son président, le Révérend Allan Hendrickse, souligne que toutes les barrières raciales, économiques et politiques continuent d'exister. *« La plupart des recommandations retenues comportent les mots « devraient être reconsidérés », « devraient être éliminés »... et non pas seront... En ce qui nous concerne, la commission Theron aura été une perte de temps et d'argent. »*

M. David Curry, un des chefs de ce parti, estime que *« les Métis ne sont pas intéressés par ces petites concessions... Le gouvernement continue à penser qu'il peut résoudre le dilemme à travers le développement séparé. Celui-ci ne peut être revu que sur une base nationale, la seule solution est la convocation d'une convention nationale avec des représentants de tous les groupes raciaux ».*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Rhodésie

APRÈS LE VOYAGE DE M. DAVID OWEN

Washington est prêt à parrainer une nouvelle conférence

De notre correspondant en Afrique australe

Nairobi. — Le voyage en Afrique australe de M. David Owen, pour tenter de « débloquer » la négociation du conflit Rhodésien, se solde par un succès assez limité, si l'on s'en tient au *« scepticisme »* avoué par le secrétaire au Foreign Office lui-même. Après une escale surprise à Luanda, dimanche 17 avril, pour y rencontrer le président Neto, M. Owen a regagné Londres via Lagos. Il s'était auparavant rendu tour à tour en Tanzanie, au Mozambique, en République Sud-Africaine, au Botswana, en Zambie et en Rhodésie.

Dans l'attente d'éventuels résultats du « sommet » des cinq chefs d'Etat de la « ligne de front », réunis ce lundi à Luanda, cette nouvelle « navette » diplomatique britannique semble avoir surtout donné quelques éclaircissements sur les intentions des Anglo-Saxons. Les Etats-Unis se disent désormais prêts à parrainer une conférence sur la Rhodésie, convoquée par la Grande-Bretagne, présidée par le secrétaire au Foreign Office en personne et dont les travaux se tiendraient, de préférence à Londres, en juin ou en juillet prochains.

Il faudrait *« bien davantage »* pour relancer la négociation, ainsi que l'a déclaré samedi M. Smith à l'issue de son deuxième entretien, à Salisbury cette fois, avec M. Owen. Le lendemain, après son entrevue avec le président angolais, le secrétaire au Foreign Office a reconnu *« partager un scepticisme »* assez général, et ajouté qu'il n'était pas question de demander au Front patriotique d'abandonner la lutte armée tant que des garanties sérieuses de voir la majorité accéder au pouvoir ne lui seraient pas données.

M. Owen a eu beau juger sa deuxième rencontre avec le premier ministre rhodésien *« plus constructive »* que la première — laquelle avait eu lieu trois jours plus tôt en Afrique du Sud — les obstacles à la réunion d'une conférence sur la Rhodésie n'ont pas été levés. Les représentants de la guérilla continuent de réclamer une négociation bilatérale avec Londres, ce que M. Owen juge *« inacceptable »*, et ce dont M. Smith ne veut pas, bien entendu, entendre parler.

Selon le secrétaire au Foreign Office, sa mission n'a pas été inutile car les cinq présidents africains des pays de la « ligne de front » lui ont dit que cet effort n'était pas incompatible avec leur décision de continuer d'appuyer la lutte armée. D'un autre côté, M. Owen a vu, en l'espace de six jours, pratiquement tous les dirigeants les plus directement concernés par le conflit, y compris le premier ministre sud-africain, M. John Vorster.

Le « sommet » de Luanda coïncide avec le congrès du Front rhodésien de M. Smith, lequel ne paraît pas désireux de se prononcer en faveur de l'accession de la majorité au pouvoir en 1978, comme le souhaite M. Owen. Le retour à Londres du secrétaire au Foreign Office doit être suivi, par un échange de vues avec Washington sur une mission qui, pour la première fois depuis six ans, a conduit un chef de la diplomatie britannique en Rhodésie.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Des coups de feu et des tirs de mortier* ont été échangés, dimanche 17 avril, entre des éléments de l'armée zambienne et des forces de sécurité rhodésiennes à la frontière occidentale de la Rhodésie, dans la région de Kasungula, a annoncé un communiqué officiel à Salisbury. — (A.F.P.)

LE CONFLIT ZAIROIS

Le contingent marocain au Shaba est engagé dans des « combats meurtriers », selon l'agence Zaïre-Presse

Le corps expéditionnaire marocain, opérationnel depuis vendredi, a commencé à combattre samedi 16 avril, aux côtés des forces zaïroises, a annoncé, dimanche, l'agence officielle Zaïre-Presse (AZAP). Il participe à la contre-offensive déclenchée par l'armée de Kinshasa et aurait fait mouvement vers le *« front ».* L'AZAP précise que *« les combats ont été meurtriers de part et d'autre et que les mercenaires ont subi des pertes particulièrement lourdes en hommes et en matériel ».* L'agence indique toutefois que *« bien avant l'arrivée des troupes marocaines, les forces armées zaïroises ont réussi, dans la nuit de mercredi à jeudi, à repousser à 20 kilomètres de leur position initiale les agresseurs venus d'Angola ».*

De son côté, la radio zaïroise a annoncé qu'*« un prisonnier avait été fait parmi les forces adverses et que son interrogatoire pourrait s'avérer très révélateur ».*

● A KINSHASA, le président Mobutu s'est déclaré *« optimiste »* sur l'issue des combats. Le vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères, M. Karl I Bond a reçu, samedi, les ambassadeurs des pays de la C.E.E. pour leur fournir des précisions sur l'*« agression »* dont son pays est la cible.

● A PARIS, l'Elysée a publié dimanche le communiqué suivant :

« Le ministre de la défense a rendu compte au président de la République que tous les avions utilisés pour le transport de matériel vers la République du Zaïre avaient quitté le territoire de ce pays samedi soir à 20 h. 30, leur mission accomplie. Le président de la République a chargé le ministre de la défense de transmettre aux équipages ses félicitations pour la discrétion, la compétence et la précision avec lesquelles ils se sont acquittés de leur mission. »

M. MARCHAIS : le président de la République a outrepassé ses droits.

Au sujet de l'aide logistique apportée par la France au gouvernement zaïrois, M. Marchais, secrétaire général du parti communiste français, a déclaré, dimanche 17 avril, devant le « Club de la presse » d'Europe 1 :

« Nous estimons qu'il y a au Zaïre des problèmes intérieurs qui, j'insiste sur ce point, doivent être résolus par le peuple zaïrois lui-même, sans intervention extérieure.

» Ensuite, nous estimons que la France s'engage là dans un processus dangereux, contraire à l'intérêt national et qui peut avoir des suites. C'est une raison supplémentaire pour ne pas aller dans cette voie.

» Enfin, le président de la République a outrepassé ses droits. Il apparaît même que les ministres des affaires étrangères des pays membres de la Communauté ont été informés avant le gouvernement français ! Quant au Parlement... n'en parlons pas ! Il y a là une violation flagrante de la Constitution, qui prévoit que c'est le gouvernement qui conduit les affaires de la nation. Le président de la République a donc outrepassé ses droits. »

● A RABAT, le sous-secrétaire américain aux affaires politiques, M. Habib, a déclaré samedi, après avoir été reçu par le roi Hassan II, que *« les Etats-Unis avaient envoyé au Zaïre pour 15 millions de dollars de matériel, de rations, de pièces de rechange, mais pas d'armes »,* et qu'*« ils continueront à soutenir ce gouvernement si la situation l'exige »,* nous indique notre correspondant Louis Gravier. D'autre part, le ministère marocain de l'information a démenti catégoriquement certaines allégations de la presse étrangère selon lesquelles *« des soldats du contingent marocain au Zaïre se seraient livrés à des actes inqualifiables, indignes de tout soldat ».*

Cette allusion semble viser l'article du *Washington Post* faisant état du meurtre de deux enfants zaïrois par trois militaires chérifiens (*le Monde* daté 17-18 avril).

M. CARTER : les Cubains ont « stabilisé » l'Angola

● A WASHINGTON le président Carter, recevant, vendredi 15 avril, un groupe de journalistes, a annoncé qu'il avait *« demandé au vice-président Mondale de se pencher particulièrement sur les questions africaines ».* M. Carter a apporté son soutien à M. Young, représentant américain à l'ONU, au sujet des déclarations de ce dernier concernant l'intervention cubaine en Angola : *« Il est exact,* a-t-il dit, *que la venue des troupes cubaines, force militaire disciplinée, a aidé au rétablissement de l'ordre et qu'elle a évidemment stabilisé la situation. »*

● A MOSCOU. — La *Pravda* écrit, ce lundi, que *« le conflit au Zaïre peut et doit être réglé par son propre peuple sans aucune intervention étrangère, car un dangereux foyer de tension menace de s'installer au centre de l'Afrique ».* — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

Réunis à Amsterdam

Les représentants de l'Internationale socialiste confient à M. Palme une mission d'information en Afrique

De notre correspondant

Amsterdam. — La conférence de l'Internationale socialiste s'est tenue les 16 et 17 avril à Amsterdam, sous la présidence de M. Brandé. A l'ordre du jour : la détente, les relations Est-Ouest et la politique à suivre avant la conférence de Belgrade. Bien que tous les chefs des gouvernements socialistes ou sociaux-démocrates européens étaient présents : MM. Helmut Schmidt, Callaghan, Nordli (Norvège), Joergensen (Danemark), Bruno Kreisky (Autriche), Den Uyl (Pays-Bas), il n'a été défini aucune position socialiste commune à l'égard des problèmes de la détente. Mais pouvait-on attendre davantage d'une conférence qui traitait des sujets aussi vastes ? Aussi bien la vraie discussion était elle sans doute ailleurs, dans les couloirs de l'hôtel, gardé comme une forteresse pa la police, en raison, sans doute, de la présence du chancelier Schmidt et de M. Allon, ministre des affaires étrangères israélien).

Les orateurs ont rappelé la lutte idéologique entre les sociaux-démocrates et les régimes de l'Est. *« Nous n'avons pas besoin d'avoir peur dans ce domaine »,* a dit M .Callaghan. M. Helmut Schmidt a affirmé que les débats sur les droits de l'homme sont primordiaux *« à long terme »* dans le débat qui se déroule et qui continuera de se dérouler entre les sociétés démocratiques et les sociétés communistes. Il n'a été question, à aucun moment, d'une troisième voie pour le socialisme, entre le capitalisme et le communisme, et les représentants des partis socialistes réputés « de gauche », comme le P.S. français ou le P.S. italien, ne sont pas intervenus dans ce débat. Ce qu'a dit cependant M. Craxi, le leader du P.S.I., sur les droits de l'homme ne sera certainement pas apprécié du parti communiste italien. Il a demandé, en effet, une sorte de réciprocité dans *« l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays »,* en rappelant, par exemple, le nombre élevé des émissions de radio en italien en provenance des pays de l'Est et de l'Union soviétique.

Il faut toujours rechercher le débat avec les eurocommunistes, ont estimé les membres de l'Internationale socialiste, mais plutôt pour marquer les différences des eurocommunistes avec Moscou, comme l'a demandé explicitement M. Callaghan, que pour essayer d'avoir une ligne commune avec eux.

L'intervention de M. Defferre

Le P.S. français s'est également tenu à l'écart de ce débat et personne dans l'assistance n'a posé le problème de l'union de la gauche en France, comme cela s'était produit il y a un peu plus d'un an à Helsingor, au Danemark. M. Gaston Defferre, qui conduisait la délégation française, en remplacement de M. Mitterrand, retenu en France pour des raisons de famille, s'est borné à parler de la situation du Zaïre et de l'initiative prise par le gouvernement français pour aider le Maroc et le Zaïre. Il a estimé que cette décision était une opération de politique intérieure.

« Dans l'hypocrisie actuelle des choses », l'Internationale socialiste, a conclu M. Defferre, devrait se saisir du problème africain et proposer une conférence sur ce sujet. Cette demande n'a guère trouvé d'écho. Mais il a été décidé de confier une mission d'information à M. Palme (Suède).

Les craintes à propos de l'Afrique ont pesé lourdement sur la conférence. M. Igal Allon, notamment, s'est inquiété d'une expansion soviétique sur ce continent. M. Callaghan, pour sa part, devait souligner l'*« indivisibilité de la détente ».* Selon lui, il ne pouvait y avoir de réelle stabilité en Europe si l'échiquier politique en Afrique se trouvait bouleversé. Le premier ministre portugais, M Mario Soares, a exprimé les mêmes craintes et ajouté qu'en Espagne comme au Portugal, et en Angola comme au Mozambique, le concept de « démocratie populaire » n'avait pu s'imposer.

D'une façon générale, tous les participants à la réunion d'Amsterdam se sont montrés réalistes en ce qui concerne les résultats à attendre de la conférence de Belgrade. Même les Néerlandais et les Suédois, les plus durs, ne sont pas prêts à faire de Belgrade *« une sorte de tribunal ».* Chacun sait que sans un climat de détente il est vain d'espérer aborder les droits de l'homme ; personne ne veut revenir à la période précédant la détente.

Bien évidemment, la nouvelle politique de M. Carter dans ce domaine devait poser un problème aux dirigeants socialistes. Bien que le premier ministre néerlandais (qui, lui, a reçu M. Amalrik) se soit montré d'accord au fond avec la ligne nouvelle de l'administration américaine, beaucoup de « grands », tel le chancelier Schmidt, ont mis leurs partenaires en garde contre une politique humanitaire qui pourrait se révéler trop « déstabilisante ».

Le même M. Schmidt a estimé que désormais le plus grand danger pour la stabilité politique résidait dans la crise économique et l'incapacité actuelle des pays industrialisés de l'Occident ou de l'Europe de l'Est à s'entendre avec le tiers-monde. Selon lui, donc, les pays industrialisés de l'Est devraient apporter une aide accrue au tiers-monde et ne pas se borner *« à leur envoyer des armes ».*

Tout le monde est finalement tombé d'accord à Amsterdam pour considérer l'équilibre militaire comme la condition *sine qua non* de la poursuite de la détente. Le ministre néerlandais des affaires étrangères a proposé, compte tenu de la nouvelle politique de l'énergie atomique du président Carter, de préparer un *« forum de l'énergie ».* Il faudrait, a-t-il dit, une administration internationale du plutonium. Ce fut, a dit M. Callaghan, *« le sujet le plus important »* discuté à Amsterdam.

MARTIN VAN TRAA.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

ET L'AIDE LOGISTIQUE DE LA FRANCE

POINT DE VUE

Les Cubains des Américains

par CLAUDE BOURDET

LA question pertinente du général Buis posée devant la télévision : « L'Amérique aurait-elle aussi ses Cubains ? » peut être appliquée à d'autres qu'au roi du Maroc. Malgré les amusantes remarques de Valéry Giscard d'Estaing sur l'« esprit d'indépendance » qui marque l'engagement français au Zaïre, il faut souligner que la nouvelle politique étrangère des Etats-Unis, conçue par la commission trilatérale et appliquée par ses seize représentants dans le cabinet Carter et la haute administration, implique *de manière encore plus méthodique* que du temps de Kissinger l'intervention par sous-impérialismes interposés. Ce que David Rockefeller, Brzezinski *et la trilatérale* reprochaient à Kissinger, ce n'est pas cette stratégie qui est aussi la leur, c'est l'aspect voyant, provocant, des méthodes de l'ancien secrétaire d'Etat.

L'essentiel, aujourd'hui, c'est que la main des Etats-Unis ne se voie pas. Qui croira que Hassan, qui ne fait jamais un pas sans consulter Washington et dont le pays est la base africaine numéro un des Etats-Unis, engage ses troupes au Zaïre sans consultation avec Carter ? Qui croira que la coopération aérienne française, indispensable à cette intervention, *n'a pas été évoquée ? Peut-être Giscard dit-il littéralement* la vérité en affirmant qu'il n'a pas parlé à l'ambassadeur des Etats-Unis de ses projets. Ces choses-là se règlent *en d'autres lieux.*

Et il est même possible que les Etats-Unis n'aient pas été, à l'origine, demandeurs. Le chef de l'Etat a déjà donné l'exemple, lors de son projet d'intervention militaire au Liban, d'une initiative au service de la politique américaine — mais trop hâtive et empressée au gré même des Américains les plus sérieux. Là encore, il y a quelque analogie avec les Cubains, qui auraient, disent certains, plutôt entraîné en Angola une U.R.S.S. réticente qu'exécuté les desseins d'une U.R.S.S. ambitieuse.

Seulement, il y a une grande différence entre les Cubains et M. Giscard d'Estaing : les premiers ont appuyé en Angola des éléments plus *modernes et progressistes* que leurs concurrents *aidés par le Zaïre,* l'Afrique du Sud et les Etats-Unis ; les Marocains et les Français appuient au Zaïre l'un des chefs d'Etat les plus réactionnaires et impopulaires du continent. Et si les Angolais et peut-être les Cubains font quelque chose aujourd'hui pour aider les révolutionnaires du Front de libération *nationale* du Congo à se débarrasser de Mobutu, ils auront droit à la reconnaissance non seulement des habitants du Zaïre, mais de *tous* les Africains.

* * *

Il y a pourtant d'autres raisons à l'attitude marocaine et française que le service des Américains. Pour Hassan, les choses sont claires : entre ce personnage et le bourreau du Zaïre, il y a une communauté d'âme ; l'homme qui a fait exterminer les *Katangais dans les « camps de la mort »* de Lisala et d'Inongo, qui a fait larguer d'avion sans parachute d'autres Katangais rapatriés du Rwanda, est bien le frère d'armes de l'organisateur du régime policier marocain, de celui qui a fait torturer l'opposition marocaine, supprimer Ben Barka et bombarder par son *aviation la population sahraouie.* Mobutu est au sein de l'O.U.A. un des seuls soutiens des thèses marocaines contre les Sahraouis. S'il tombait, la reconnaissance générale de la République sahraouie par les Etats africains serait facilitée.

Mais Giscard ? Quels intérêts directs le poussent ? Il ne faut pas *chercher loin. Nous vivons depuis* vingt ans en France dans la République des banquiers ; le Zaïre, c'est 45 % du zinc, 30 % de l'étain, 19 % de l'argent produit en Afrique ; c'est le cuivre, le cobalt, le manganèse, ce sont les diamants industriels. Pour les banques françaises, belges ou américaines, la chute de Mobutu, son *remplacement par un régime* plus progressiste et plus authentique, signifieraient la modification des « termes de l'échange » et la fin du pillage du Zaïre par les multinationales. Cela explique les 30 *millions* de dollars d'aide militaire accordés à Mobutu par le Congrès américain : cela explique *aussi* l'attitude de Giscard.

Or, cette attitude est habituelle et non occasionnelle, et les connaisseurs de l'Afrique ont dû bien rire en entendant le *président* français se défendre de tout néo-colonialisme ! *A Cotonou, l'échec de* l'agression du 16 janvier contre la République populaire du Bénin (ex-Dahomey) a permis de mettre la main sur la liste des mercenaires européens du commando : ils sont presque tous Français, ont été entraînés au Maroc, et on a trouvé aussi l'indication des banques françaises où leurs soldes étaient versées à leurs comptes. Sans doute, ce n'est pas Paris qui a organisé l'agression ; ce sont des Etats africains « amis de *la France », ceux précisément que M. Giscard d'Estaing entend* « protéger ».

Cela a-t-il été fait sans feu vert donné par *quelqu'un* à Paris ? On *peut, si on veut, essayer de le croire.* A Brazzaville, il y a quelques semaines, le président Marien Ngouabi a été assassiné par un ex-capitaine, ancien super-flic qui fut lié aux *services français et a été collaborateur* de Massemba-Debat, ministre de Fulbert-Youlou, un des principaux « hommes de paille » africains de la Ve République. N'y a-t-il eu dans l'affaire aucune intervention française directe ? Espérons-le : la vieille machine montée par M. Foccart fonctionne peut-être toute seule. Un jour on y verra plus clair ; le secret dans ce genre d'affaire n'est jamais gardé indéfiniment. A Djibouti, la politique française *est plus subtile* ; comme on ne peut plus maintenir ouvertement le régime colonial, il faut bien accorder l'indépendance, *mais M. Stirn* la sabote savamment en s'efforçant d'imposer une démocratie tribale et confessionnelle « à la libanaise ».

Ce sont là quelques exemples seulement. Depuis vingt ans, avec constance, M. Foccart, ses services et ses héritiers ont suscité ou consolidé *en* Afrique les *régimes* oppressifs et les fantoches minables. Peu à peu, l'Afrique s'en débarrasse. Giscard, bon élève de Foccart, cherche à *renverser* le cours de l'histoire. L'*opération conduite actuellement au* Zaïre est conforme à la tradition.

* * *

L'ennui, c'est que *tout* cela se fasse au nom de notre pays. En appuyant Hassan contre les Sahraouis, Giscard n'a pas seulement endommagé *nos* relations avec l'Algérie, *il a aussi parié sur le mauvais* cheval, car les Sahraouis ont à peu près partie gagnée. L'opération au Zaïre, aux côtés de l'homme de Rabat, va encore aggraver *nos* relations *non* seulement avec l'Algérie, mais avec tous les Etats progressistes d'Afrique.

Et là aussi, Giscard joue le mauvais cheval. Les troupes d'Hassan, les armes et les avions de Giscard, les dollars de Carter, ne suffiront pas à renflouer le régime de Mobutu, qui s'effiloche de tous *côtés.* Si le Front de libération nationale du Congo a si facilement pris pied au Shaba-Katanga, si la grosse armée de Mobutu se bat si mal, c'est parce que *tout le monde sait* que le personnage et son régime sont condamnés. Giscard a dit une vérité mardi soir : c'est que l'Afrique finit toujours par rejeter les idéologies étrangères. L'idéologie que l'Afrique est en train de rejeter, c'est le néo-colonialisme. Et il est douteux, d'autre part, que les Soviétiques prennent *jamais durablement pied en Afrique.* S'ils le font, ce sera grâce à la nécessité où les Africains se trouveront de se défendre contre le racisme sud-africain et contre les intrigues des Américains et de leurs agents marocains, français ou autres.

Le second pays francophone du monde

La situation linguistique du Zaïre est très représentative de celles que connaissent, à des degrés divers, tous les Etats de l'Afrique dite francophone. Ici comme là, à travers ces situations linguistiques, c'est le problème même de l'identité *nationale* de ces *nouveaux* Etats et de *leurs relations* avec le monde occidental, qui apparaît.

Géo-linguistiquement, le Zaïre *est une sorte de construction* à quatre niveaux, superposés comme des strates de l'histoire. A la base, les langues des tribus. Comme dans toute l'Afrique noire, *l'émiettement* linguistique est saisissant : le seul Zaïre et ses 25 millions d'habitants comptent de trois cents à trois cent cinquante *langues.* C'est dire que si quelques-unes, comme le mongo ou le kiyumbé, intéressent des groupes tribaux de plusieurs centaines de milliers d'hommes, le plus grand nombre d'entre elles ne sont parlées (et jamais écrites ni enseignées) que par quelques milliers, parfois quelques centaines, de Zaïrois.

Au niveau suivant, supérieur si l'on veut en termes d'extension géographique et de prestige social, les quatre langues dites « zaïroises » : le ciluba (ou tshiluba, ou luba), le kikongo, le lingala, et le kiswahili (ou souahéli). *Les deux premières sont* (à l'échelle linguistique africaine) des langues intertribales de grande extension, à la fois vernaculaires (comme toutes les langues tribales) et véhiculaires. Le ciluba est la langue, écrite et enseignée, des 4 millions d'habitants du Kasaï ; le (ou plutôt les *deux variétés de) kikongo,* celle des 3 millions d'hommes du Bas-Zaïre en même temps que la langue usuelle du Congo-Brazzaville.

Le lingala et le souahéli occupent un *troisième* niveau. La *première était une langue* tribale d'importance moyenne du nord du fleuve : celle aussi des « gens de l'eau », *des piroguiers* recrutés *par Stanley* pour sa descente du Congo. C'est à la suite de Stanley que le lingala est sorti de son aire tribale, s'est répandu vers le sud-ouest le long du fleuve, est devenu la langue usuelle de Stanleyville (aujourd'hui Kinshasa), puis, avec le soutien de l'administration coloniale belge, la langue *officielle de l'ouest et du nord* du Congo colonial.

Une aventure à peu près semblable a fait du souahéli la langue véhiculaire de la moitié est du Zaïre, et, en particulier, celle de la province du Shaba (ex-Katanga). C'est à l'origine une langue de la côte est, de Zanzibar *et Mombasa ; les caravaniers* arabes dans un premier temps, puis les missionnaires et les explorateurs blancs, l'ont empruntée à son aire d'origine *pour la répandre dans tout l'Est* pour la répandre dans tout l'est africain (c'est la langue officielle de la Tanzanie) et au Zaïre.

Le quatrième niveau, historiquement le plus récent et politiquement le plus significatif, est celui du français. L'administration coloniale belge n'avait fait *aucun effort particulier pour* l'enseigner et le diffuser : parce qu'elle était, depuis 1908, paralysée par son propre conflit linguistique franco-néerlandais, et parce qu'elle était peu soucieuse de voir se constituer une « élite » indigène. Mais aussi parce qu'elle estimait de son devoir, *au rebours de ses voisins* français, de favoriser les langues africaines.

Le signe de l'unité

A l'indépendance, il apparut évident que la scolarisation et le développement (à l'occidentale) du Zaïre, comme de tous les nouveaux Etats africains, ne pourraient se faire avant bien longtemps qu'à travers la langue du colonisateur. Qui plus *est celle-ci* apparaissait comme le signe le plus visible d'une unité nationale fragile et assez artificielle ; et du reste, comme le moyen le plus sûr de réaliser *effectivement cette unité nationale.*

Le français est donc aujourd'hui la langue officielle du Zaïre, le lingala restant officiellement celle des forces armées zaïroises. L'agglomération de Kinshasa même, avec ses deux millions d'habitants, est une Babel dont *la langue la plus répandue* est un mélange particulier à la ville, le kindubi.

Comme le plus grand nombre des Africains dits schématiquement « francophones », le Zaïrois est donc *normalement* bilingue d'une langue tribale et d'une langue africaine véhiculaire (lingala ou souahéli) : souvent trilingue, de trois langues africaines, ou de deux et du français. D'où cette situation paradoxale : le français est, par *définition,* une langue étrangère à *tous* les Zaïrois, mais en même temps la seule qui leur soit vraiment commune. La seule par exemple, qui autorise à parler d'une université « nationale » unique et commune à tout le Zaïre (l'UNAZA).

Les récentes initiatives du Maroc et de la France se proposent-elles effectivement de défendre l'unité nationale d'un Zaïre *multilingue,* même si ce multilinguisme, dans un cadre fédéral, n'est pas très compatible avec cette unité ? Ne s'agit-il pas plutôt de défendre celle d'une communauté (ou, plus exactement, d'une construction politique) internationale dont le français serait à la fois le signe et l'instrument ?

La question mérite d'être posée *clairement* : derrière l'affaire zaïroise, c'est toute la « francophonie » qui se trouve mise en question.

JACQUES CELLARD.

ASIE

Cambodge

Le deuxième anniversaire du régime

MOSCOU ET PÉKIN PROCLAMENT LEUR SOUTIEN A PHNOM-PENH

La Chine populaire, principal allié des Khmers rouges, mais aussi l'Union soviétique, qui avait, jusqu'à la fin, maintenu ses relations diplomatiques avec le régime du maréchal Lon Nol, ont manifesté, au cours du dernier week-end, leur solidarité à l'égard du nouveau régime, à l'occasion du second anniversaire de la prise de Phnom-Penh, le 17 avril 1975.

L'U.R.S.S., écrit dimanche 17 avril la *Pravda*, a toujours soutenu et soutient le peuple khmer et a « *souvent exprimé son désir de développer les relations traditionnelles d'amitié et de coopération avec le Kampuchéa* (Cambodge) ». Jusqu'à présent, les dirigeants khmers n'ont guère manifesté leur intention de répondre à ce désir soviétique de renouer le dialogue.

Le quotidien du P.C. soviétique ajoute que « *la victoire du peuple cambodgien sur le régime vendu aux Américains a permis de procéder à de profondes réformes économiques et sociales dans le pays* ».

La Chine a marqué cet anniversaire de « *l'indépendance du Cambodge démocratique* » par une grande réception, organisée samedi 16 avril, à Pékin, en présence de l'un des plus hauts personnages de l'Etat, le maréchal Hsu Hsiang-chien, vice-président de l'Assemblée nationale.

Dans son éditorial, *le Quotidien du peuple* fait l'éloge de « *l'exemple glorieux* » donné par le Cambodge ces deux dernières années. D'autre part, l'agence Chine nouvelle a dressé, dimanche, le bilan des « *nouvelles victoires remportées par les forces armées populaires de Thaïlande ces six derniers mois* », c'est-à-dire depuis le coup d'Etat militaire d'octobre 1976.

Les « *masses populaires* », estime Chine nouvelle, ont compris que la seule voie était la lutte armée « *en utilisant les campagnes pour encercler les villes* » afin de libérer le peuple du « *régime réactionnaire de l'ennemi* ». — (A.F.P.)

[« L'Humanité » écrit lundi que, « malgré les demandes formulées », elle n'a pu encore envoyer de journalistes au Cambodge.]

Philippines

Les autonomistes musulmans ont refusé de participer au référendum organisé dans les provinces du Sud

Jolo (capitale de l'archipel des Zulus). — Quels que soient les résultats définitifs, qui seront connus dans quelques jours, le référendum organisé le dimanche 17 avril dans treize provinces du sud-est des Philippines pour déterminer leur statut a, d'entrée de jeu, été vidé de sa signification par la décision du M.N.L.F. (Moro National Liberation Front) de ne pas y participer. Le M.N.L.F., qui se bat depuis des années pour une autonomie de type fédéral, considère que cette consultation est « illégale » et non conforme à l'accord de cessez-le-feu signé à Tripoli le 24 décembre dernier par M. Misuari, son président, et les représentants de Manille.

De notre envoyé spécial

Il est pour l'instant impossible d'avoir la moindre indication sur la participation au vote. Beaucoup de bureaux ignorent le nombre d'électeurs inscrits. D'une manière générale, la participation semble élevée dans les provinces à majorité chrétienne. Elle est infiniment plus faible (de l'ordre de 30 %) dans celles où dominent les musulmans (Basilan, Tawi-Tawi, Lanao Del Sur, Maguindanao et Zulu).

La situation est particulièrement claire à Lupah-Sug, île où est située Jolo, capitale de l'archipel des Zulus, qui est un des fiefs du M.N.L.F. Jolo fut, en 1974, le théâtre de combats meurtriers entre les séparatistes musulmans et l'armée, qui ne réussit à reprendre le contrôle de la ville qu'au prix d'un bombardement systématique par l'aviation et l'artillerie. Jolo fut détruite à 75 %. Ancien sultanat, indépendant durant cinq siècles, l'archipel a une population à 95 % musulmane.

Bien que, depuis l'accord de cessez-le-feu, on puisse théoriquement se rendre d'une zone à l'autre, les adversaires sont restés sur leurs positions. Le M.N.L.F. contrôle les campagnes. Apparemment, l'armée ne s'aventure guère hors des centres urbains. Le pilote de l'hélicoptère militaire qui nous emmène d'un bureau de vote à l'autre préfère suivre le bord de mer que de couper à travers l'île. Cette situation a des conséquences sur le référendum : seuls les habitants des agglomérations (où des employés de la municipalité battent le rappel dès qu'arrive un étranger) sont allés aux urnes. Notamment des soldats, qui posent parfois leur fusil à l'entrée du bureau de vote. Même ici, on ne s'attend guère à une participation supérieure à 40 %. Personne, en tout cas, ne sort de la jungle. Dès que l'on quitte un village, parfois à moins d'un kilomètre, on tombe sur les premiers postes du M.N.L.F. Selon les membres du Front, les maquisards sont environ 6 000 en armes dans tout l'archipel, dont la population s'élève à 400 000 personnes.

Pas d'incidents

Dans les Zulus, comme dans l'ensemble des treize provinces, la journée de dimanche s'est déroulée sans incident. Bien que refusant de participer au vote, le M.N.L.F. s'était engagé à ne pas troubler son déroulement. « *Ce qui prouve que nous contrôlons la population* », nous dit un représentant du front. Pour lui, la seule base réelle de négociations avec le gouvernement demeure l'accord de cessez-le-feu. Le référendum a été organisé à la suite d'un accord intervenu entre le colonel Kadhafi (qui soutient le Front) et le président Marcos (*le Monde* du 17 avril). Depuis, malgré les communiqués optimistes de Manille et la publication des onze questions du référendum, Tripoli s'est cantonné dans un silence total. La Libye se trouve cependant dans une situation délicate. L'accord Kadhafi-Marcos n'a jamais été entériné par le M.N.L.F., alors que, selon Manille, le chef de l'Etat libyen s'était engagé à convaincre M. Misuari de l'accepter. Surtout, la conférence ismalique désapprouve totalement cet accord qui peut passer, tel qu'il est interprété à Manille, pour une concession majeure de la part des musulmans.

Les Libyens font apparemment marche arrière. Selon M. Dreiza, ambassadeur de Libye aux Philippines, « *ce vote n'est que jusqu'à un certain point conforme à l'accord de cessez-le-feu. Ce qui avait été décidé entre M. Marcos et le colonel Kadhafi, c'était, après la proclamation de l'autonomie des treize provinces, un référendum sur la nature de l'administration locale* ». « *Pas autre chose. A ce que je vois*, poursuit l'ambassadeur, *c'est une signification totalement différente qui a été donnée à l'accord.* »

Depuis longtemps, M. Marcos caressait le projet de ce référendum. Interprétant à sa façon, selon les Libyens, son accord avec le colonel Kadhafi, il a cherché à faire « *un événement historique* » d'une consultation dont il connaissait le résultat. (Il a demandé en effet à une population en majorité chrétienne si elle voulait former un Etat indépendant gouverné par des musulmans.) M. Marcos était apparemment soucieux de soustraire notamment Palawan, île riche en ressources pétrolières, aux revendications du M.N.L.F. Il pourra se prévaloir de la « *majorité* » qu'il obtiendra, sans aucun doute, à ce référendum. C'est avec cette carte en main qu'il compte, apparemment, reprendre les négociations avec le Front.

Celui-ci ne semble pas pour l'instant avoir de stratégie arrêtée pour les semaines qui suivront le référendum. La conférence islamique, qui doit se tenir à Tripoli le 22 mai, sera très importante. Dans la jungle, en tous cas, tout le monde est prêt à reprendre le combat si aucune solution pacifique n'est trouvée.

PHILIPPE PONS.

EN CHINE AUSSI DES INTERNEMENTS PSYCHIATRIQUES...

Des queues de plusieurs centaines de mètres se sont formées, à Pékin, devant les librairies où le cinquième volume des Œuvres choisies *de Mao Tse-toung venait d'être mis en vente* (le Monde *du 16 avril). Des camions de livraison ornés de drapeaux ont approvisionné les points de vente, tandis que des militants tiraient des feux d'artifice pour célébrer l'événement, rapporte l'A.F.P.*

Pendant ce temps à Changhaï, indique l'envoyé spécial de l'agence Reuter, des affiches murales demandent des produits alimentaires plus abondants pour la population. Ces affiches sont noyées parmi celles qui continuent à critiquer la « bande des quatre », conformément aux instructions officielles, mais leur libellé est sans équivoque. Affirmant que sa famille dispose d'une ration d'huile insuffisante, l'auteur d'un dazibao assure : « Cela n'est pas un mince problème. Il faut trouver une solution. » « Les masses sont amères », *constate un autre* dazibao.

D'autres doléances, qui semblent concerner l'époque où la « bande des quatre » pouvait imposer ses vues, sont exprimées sur les murs de Changhaï, indique l'A.F.P. en se référant au témoignage de voyageurs. Des dazibaos dénoncent l'internement de contestataires dans des asiles psychiatriques. Selon ces dazibaos, de telles pratiques remontent à 1965, c'est-à-dire au début de la révolution culturelle. L'auteur d'un dazibao, qui affirme avoir passé un certain temps dans un asile, précise que l'établissement dans lequel il se trouvait était « rempli d'espions catholiques qui avaient envoyé des renseignements à Hongkong ».

LE « SÉMINAIRE » DE RAMBOUILLET

Le président de la République définit trois priorités pour sortir de la crise

Le « séminaire de réflexion » qui a réuni au château de Rambouillet, du vendredi matin 15 avril au samedi après-midi 16 avril, les membres du gouvernement (les vingt-cinq secrétaires d'Etat participant à la séance du samedi), s'est révélé être, selon M. Jean-Philippe Lecat, une *« procédure moderne et efficace, plus souple et plus détendue que les réunions formelles des comités ou des conseils interministériels »*. Le porte-parole de l'Elysée a ajouté : *« Il s'agissait de la réunion d'un gouvernement moderne qui s'est donné pour tâche de conduire et de convaincre ; chaque ministre débattait sur un ton extrêmement franc et faisait valoir son point de vue sans s'enfermer étroitement dans le cadre de son département ministériel ; il faut s'attendre, dans l'avenir, à d'autres réunions de ce type, qui, n'auront pas forcément le même ordre du jour, mais pourront se tenir pour dresser le bilan de l'action gouvernementale en général ou dans certains domaines. »*

Ce « *séminaire* » de trente-six heures a été presque entièrement consacré à l'examen de la politique économique et sociale, dans la perspective de la mise au point du plan gouvernemental de douze mois, qui sera présenté au Parlement le 26 avril prochain. L'objectif général de ce plan sera, selon le président de la République, de « *faire sortir la France de la crise* ». Trois priorités présideront à son élaboration :

« Poursuivre le redressement économique et financier, mener une action déterminée en matière d'emploi, et continuer l'action en matière de progrès social. »

Vendredi matin, en préface à la discussion à laquelle ont participé tous les ministres, M. Raymond Barre a dressé le tableau de la situation : dépenses publiques, monnaie, salaires, prix, commerce extérieur, investissements et emploi.

Vendredi après-midi, le gouvernement a discuté de la politique étrangère de la France, et notamment des problèmes de l'Europe.

Samedi matin, les quinze ministres ayant été rejoints par les vingt-cinq secrétaires d'Etat, le débat sur la politique économique et sociale a repris, suivi par des échanges de vues sur la politique de « *communication* » qui va être entreprise et que le premier ministre devra coordonner. En effet, M. Giscard d'Estaing a donné pour mission aux membres du gouvernement, et notamment aux secrétaires d'Etat, de *« convaincre, d'expliquer à l'opinion publique les décisions et les raisons des choix qui seront faits dans le plan gouvernemental »*. Le porte-parole de l'Elysée a précisé qu' *« il ne s'agit pas de mener une action de propagande »*, et que, pour le président de la République, il ne doit pas y avoir de *« communication à sens unique : l'opinion publique, les organisations professionnelles et sociales, les élus, s'attendent autant à être écoutés qu'à être informés »*.

Enfin, M. Lecat a déclaré : « Le séminaire n'a pas évoqué les problèmes politiques à proprement parler. Dans le cours des interventions, bien évidemment, des ministres ont soulevé les aspects politiques de certains problèmes, mais les discussions n'ont pas porté sur les problèmes politiques. »

M. Barre décoré

Au cours du séminaire du gouvernement à Rambouillet, le président de la République a remis à M. Raymond Barre les insignes de grand-croix de l'ordre national du Mérite. M. Giscard d'Estaing a déclaré à l'adresse du premier ministre : *« Vous vous êtes acquis déjà un titre à la reconnaissance de la France par l'action courageuse de lutte contre l'inflation et vous allez maintenant vous acquérir un second titre : celui de contribuer à sortir la France de la crise. »*

● *M. Jean-Pierre Raffarin*, secrétaire général de Génération sociale et libérale (G.S.L., jeunes giscardien), a donné, samedi 16 avril, les résultats de l'étude sur l'emploi faite par son mouvement ; M. Jean-Pierre Raffarin a résumé ce document en ces termes : *« L'emploi des jeunes doit être une priorité de l'action gouvernementale. Il faut définir des objectifs précis. Nous proposons comme objectif prioritaire la réduction à zéro du nombre de jeunes chômeurs de plus de trois mois. Nos travaux montrent qu'un exceptionnel effort financier de l'Etat est nécessaire. Nos estimations évaluent cet effort à 2 milliards de francs. La charge pour l'Etat sera lourde, mais cette décision courageuse doit relever d'une volonté politique car il s'agit d'un problème de société. Toute société incapable d'accueillir les jeunes générations est une société condamnée. »*

M. Chirac ne croit pas à des élections législatives anticipées...

M. Jacques Chirac, après avoir réuni, samedi 16 avril, à Paris, les chargés de mission régionaux du R.P.R., a affirmé : *« Je suis persuadé que les élections législatives auront lieu en 1978 à leur date normale. Il est néanmoins légitime pour un parti de faire face à toutes les situations politiques, d'affronter les éventuels combats politiques. »*

L'ensemble des instances du R.P.R. sera donc réorganisé ; cette tâche sera achevée à la fin du mois de juin. M. Chirac a précisé : *« Les candidats aux législatives seront choisis non pas en fonction des services passés, mais des services potentiels et à venir. Il va de soi qu'il y aura concertation entre les formations de la majorité. Nous sommes, quant à nous, tout prêts à participer à cette concertation. »*

Le président du Rassemblement a donné des instructions pour que 50 % des postes soumis à élection pour la constitution des comités départementaux et de circonscriptions soient réservés à des adhérents ayant rejoint le mouvement depuis le 5 décembre dernier. A cette date, le R.P.R. comptait, selon son secrétaire général M. *Jérôme Monod*, trois cent soixante-quinze mille adhérents ; il en compte aujourd'hui quatre cent cinquante-trois mille.

Enfin, M. Chirac a fait observer : *« L'image de marque du R.P.R. a été caricaturée, car c'était l'intérêt des responsables politiques de le faire, aussi bien de la majorité que de l'opposition ; on a essayé de minimiser notre action, de caricaturer nos ambitions. »*

... ni M. Georges Marchais

Au cours de l'émission d'Europe I M. Marchais a évoqué dans les termes suivants le problème de l'actualisation du programme commun de gouvernement de la gauche :

» Il ne s'agit pas, pour nous, de durcir nos positions, de formuler des exigences démesurées. Non, il s'agit de mettre nos propositions à jour pour avoir une bonne politique et d'établir un calendrier pour la réalisation du programme commun. Voilà ce dont il s'agit. »

Le secrétaire général du P.C.F. a également déclaré :

« Si on nous imposait des élections dans un délai rapproché, la gauche ferait face à cette échéance, le parti communiste aussi.

Je ne fais pas de politique-fiction. Je ne pense pas qu'il y aura des élections anticipées. Pourquoi ? Tout simplement parce que, au lendemain d'élections municipales qui se sont traduites par une défaite pour la majorité, je ne pense pas que cette majorité soit bien « folichonne » à l'idée d'aborder, dans un délai rapproché, un nouveau scrutin. Elle est en train d'essayer de chercher comment elle peut s'en sortir. »

Grève des urnes en Haute-Savoie

De notre correspondant

Grenoble. — Pour la quatrième fois consécutive les quatre-vingt-douze électeurs de la commune de Novel (Haute-Savoie) ont refusé, dimanche 17 avril, de se rendre aux urnes afin de désigner leurs deux représentants au conseil municipal de Saint-Gingolph.

Le 1er janvier 1974 le préfet de la Haute-Savoie fusionnait Saint-Gingolph, situé sur les bords du lac Léman, et le petit village de montagne de Novel. D'un côté comme de l'autre on souhaite la dissolution de cette fusion-association *« imposée sans consultation préalable »*, affirment les habitants du village. Novel, qui désire retrouver son indépendance municipale, tenta de faire casser l'arrêté préfectoral de fusion par le tribunal administratif de Grenoble et le Conseil d'Etat. Mais en vain. Le quatrième tour de ces élections municipales, comme les trois premiers, a été boudé par les Novellans. Ils attendent maintenant la décision du préfet de la Haute-Savoie, qui a la possibilité de désigner d'office deux membres de la population de Novel pour compléter le conseil municipal de la commune fusionnée *Saint-Gingolph-Novel*, mais les Novellans ont déjà répondu : *« Notre détermination ne sera pas un feu de paille bientôt éteint par la simple lassitude. »*

● *Le tribunal administratif de Grenoble* vient d'entériner l'élection au bénéfice de l'âge du vingt et unième conseiller municipal d'Allevard (Isère) et de donner au maire sortant, M. Cassera, majorité, une *courte victoire* sur l'union de la gauche. Lors du second tour, en effet, si chacune des listes avait remporté dix sièges, pour le dernier siège deux candidats avaient obtenu le même nombre de voix. Selon la loi, M. Giraud-Bit (municipalité sortante, tend. maj.) aurait dû être déclaré élu au bénéfice de l'âge, ce que vient de faire le tribunal administratif. Mais les scrutateurs avaient émis des réserves sur la validité de deux bulletins et avaient déposé un recours. Le rival (et benjamin) de M. Giraud-Bit était M. *Jean Dohem*, union de la gauche.

● *Au conseil de la communauté urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing, un désaccord* oppose depuis vendredi 15 avril les représentants de la gauche à ceux de la majorité, à propos de la répartition des sièges dans la nouvelle assemblée. Le conseil doit en effet être renouvelé à la suite des élections municipales de mars dernier. Le différend porte sur l'attribution de dix-neuf postes (sur quatre-vingt-dix) aux soixante-cinq communes qui ne sont pas représentées directement au conseil et qui doivent, à l'inverse des vingt et une principales villes de l'agglomération, être regroupées en secteurs pour désigner leurs représentants. Le Conseil d'Etat devra, en l'absence d'un accord au sein de *l'assemblée sortante*, imposer un « découpage » pour ces secteurs.

UNE ÉLECTION CANTONALE...

ALLIER : *canton de Montmarault* (1er tour).

Inscr., 6 529 ; vot., 4 458 ; suf. expr., 4 329. MM. René Tabutin, P.C., 2 132 voix ; Georges Bertrand, maj., 1 325 ; Robert Bertin, P.S., 872.

Il y a ballottage.

[Il s'agit de remplacer M. Fernand Bizebard, maj., décédé — M. Bizebard *était aussi le suppléant de M. Jean* Cluzel, sénateur de l'Allier, Union centriste. Il avait été élu conseiller général au second tour, le 14 mars 1976, avec 2 523 voix contre 2 312 à M. Bernard Philippe, P.S. Au premier tour, le 7 mars 1976, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 6 559 ; vot., 5 951 ; suff. expr., 4 835 : MM. Bizebard, 2 196 ; Philippe, 1 423 ; Limoges, P.C., 1 216. L'élection de dimanche dernier confirme la sensible poussée de la gauche puisque le candidat communiste, M. Tabutin, a manqué de peu de voix son élection, dès le premier tour, au siège du conseiller centriste décédé.]

... ET UNE MUNICIPALE

LOCMINE (Morbihan) : ballottage pour la succession de l'abbé Laudrin.

Une élection municipale complémentaire a eu *lieu à Locminé* (Morbihan) afin de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de l'abbé Hervé Laudrin, député R.P.R., maire de la ville, mort le 19 mars dernier, veille du second tour des élections municipales.

La liste de l'abbé Laudrin avait obtenu dix-sept sièges au premier tour, le 13 mars, et quatre sièges le 20 mars.

Ont obtenu dimanche 17 avril (sur 2 169 inscrits et 1 478 suffrages exprimés) : MM. Hervé Laudic, maj., 680 voix ; Robert Bureau, P.S., 489 ; Louis Daniel, div. maj., 247 ; Georges Morvan, div. gauche, 61 ; div., 1.

Il y a ballottage.

● *Deux jeunes gens* âgés de dix-huit et vingt et un ans, sans *étiquette*, ont été élus le 16 avril pour siéger au conseil municipal de Doullens (Somme). Ils pourront également participer aux travaux des commissions, mais ils n'auront, au conseil municipal, qu'une voix consultative, car, si le droit de vote est maintenant acquis à dix-huit ans, il faut avoir vingt et un ans pour être éligible.

A l'initiative du maire de la commune, M. Jacques Messian (centriste), un « troisième tour » des municipales avait été organisé, en accord avec le préfet, pour *les 501 habitants de la commune* âgés de dix-huit à vingt et un ans. Quarante-quatre pour cent d'entre eux se présenèrent aux urnes — deux étudiants sans *étiquette et deux* jeunes présentés par l'union de la gauche étaient candidats.

VERS L'UNIFICATION DU « GAULLISME D'OPPOSITION »

L'initiative du général François Binoche, coprésident du Front progressiste, en vue de regrouper les gaullistes d'opposition à l'occasion d'un congrès national qui a été convoqué à Nice pour les 14 et 15 mai prochain, a obtenu les réponses favorables de M. Léo Hamon, président du mouvement Initiative républicaine et socialiste, du vice-amiral Antoine Sanguinetti et de l'Association des élus gaullistes de progrès.

M. Hamon a déclaré à ce sujet, dans une lettre adressée au général Binoche : *« L'unification des gaullistes d'opposition en un groupement qui respecte les diversités légitimes, mais qui soit capable de parler aussi quand il le faut d'une même voix, est la condition préalable que la conjoncture impose aussi bien à notre crédibilité, à notre autorité morale vis-à-vis des autres forces de gauche, qu'à notre capacité d'inspirer confiance à un secteur important de l'opinion en lui assurant une expression valable. »*

De son côté, l'amiral Sanguinetti a rendu publique la déclaration suivante :

« Dans toute la France, des militants venus du gaullisme populaire sont désorientés par la tempête qui entraîne le régime à l'inverse de leurs idéaux. N'ayant pas encore parachevé leur mutation, ils s'interrogent et nous écrivent pour que nous les aidions à trouver un rivage. C'est pour cela — tant que subsistera l'imposture d'un parti prétendu gaulliste mais qui couvre de cette appellation les aspirations les plus conservatrices de la droite traditionnelle et égoïste — qu'il est important que s'affirme à gauche, même si elle doit rester limitée, une composante qui affiche la pérennité d'un gaullisme de progrès plus conforme à l'essence historique du mouvement et à ce que nous savons des tendances profondes du général. Mais, pour bénéficier d'une audience chez ses grands partenaires et faire figure d'interlocuteur valable, cette composante doit se présenter comme un ensemble uni où les groupuscules auront su dominer des divergences de plus en plus difficiles à justifier. Nous pouvons encore y arriver, mais il est déjà bien tard. C'est pourquoi je participerai au congrès d'unification des gaullistes d'opposition. »

Les élus municipaux et départementaux gaullistes d'opposition se sont réunis à Paris le 17 avril et ont créé l'Association des élus gaullistes de progrès. Cette association souhaite contribuer au regroupement des gaullistes d'opposition en un seul mouvement. *Elle participera donc au congrès* d'unification des gaullistes d'opposition des 14 et 15 mai. Son objectif est, en organisant les élus locaux gaullistes d'opposition, de favoriser l'implantation de la composante gaulliste de la gauche.

Le bureau provisoire de l'Association a été constitué. Président : Mme Gilberte Lavit, adjoint au maire de Savigny-sur-Orge. Vice-présidents : MM. Roland Chevallier, conseiller municipal de Grenoble ; Marcel Pinault, conseiller général de Seine-et-Marne ; Jean Tusques, conseiller municipal de Nantes. Secrétaire général : M. Robert Clop, conseiller municipal d'Alès.

★ Le siège de l'Association est : 382, Vieille route d'Anduze, 30100 Alès.

● *Une « table ronde »* sur « la commune, espoir du monde », se tiendra le 5 mai à l'Assemblée nationale sous les auspices de la Fédération mondiale des villes jumelées.

POLITIQUE

VERS UNE RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

Libres opinions

Une certaine proportionnalité

par GABRIEL PÉRONNET (*)

PARMI les problèmes qui préoccupent les radicaux figurent un certain nombre de questions dont la solution conditionne le bon fonctionnement de la démocratie en France. La première est celle du cumul des mandats, que la prochaine élection du Parlement européen au suffrage universel va rendre particulièrement aiguë.

Si le cumul de certains mandats d'élu local et d'élu national peut non seulement être admis mais même paraître souhaitable dans ceratins cas, il paraît difficilement admissible d'accepter, par exemple, celui des mandats de membre du Parlement national et de membre du Parlement européen. Les contingences matérielles risquent, d'ailleurs, dans la plupart des cas, de le rendre impossible, lors même que l'on admettrait cette situation sur le plan des principes. Sur ce dernier plan, la nature des préoccupations essentielles, l'importance des dossiers, les critères de décision sont tels que les contraintes de ces deux mandats paraissent difficilement conciliables à celui qui prétend en assumer la responsabilité de façon complète ou même seulement convenable. Aborder les problèmes européens avec efficacité suppose, en effet, une indépendance d'esprit et une disponibilité difficilement compatible avec les charges déjà écrasantes de l'élu national, qui a souvent à supporter, parallèlement à des responsabilités de plus en plus diversifiées au plan national, celles de la gestion de problèmes locaux ou même plus simplement l'indispensable contact avec l'électorat.

Sur un autre plan, l'élu au Parlement européen aura le devoir strict d'assumer, avec l'étude des dossiers de l'Europe, le souci de la répercussion des mesures envisagées sur les situations locales et régionales. Tâche délicate qui absorbera très vite le potentiel d'activité de personnalités, fussent-elles de grande classe.

Ce cumul doit, suivant les radicaux, être évité.

Un second problème nous préoccupe également : celui des suppléants. Il est inutile de rappeler les conséquences parfois ubuesques des dispositions actuelles. La référence au cas de M. Bailly, ex-sénateur, ex-député et ex-ministre, se retrouvant sans mandat, alors que ses deux suppléants ont été appelés à siéger à sa place au Sénat et à l'Assemblée, se passe de commentaires. S'il est raisonnable qu'un élu, appelé à des fonctions ministérielles, abandonne la charge de son mandat pendant la durée de ses fonctions au gouvernement, il n'en reste pas moins qu'au même titre que tout autre parlementaire il reste investi de la confiance du corps électoral pendant toute la législature, et qu'il est normal qu'il retrouve son siège et ses fonctions lorsque, pour une raison quelconque, il quitte ses responsabilités gouvernementales.

Le troisième point sur lequel les radicaux restent fermes est celui de la loi électorale. Ils considèrent que le rétablissement d'un système donnant à chaque parti une chance égale d'être équitablement représenté dans les assemblées est indispensable. Seule, l'institution d'une certaine proportionnalité permettra une libre expression de la volonté populaire et évitera les inconvénients que chacun reconnaît au système actuel. La bipolarisation, qui en est la conséquence, en accentuant les tendances extrêmes, ne rend que trop souvent impossibles l'expression et l'aboutissement de solutions conformes à l'intérêt de l'ensemble des citoyens.

Les radicaux estiment que, de ce fait, la reconstitution d'un centre gauche puissant, conforme aux aspirations de l'ensemble de l'électorat, est ainsi rendu presque impossible. La vie politique française, pour retrouver l'équilibre qui lui manque, a besoin du rassemblement sous le sigle radical de l'ensemble de ceux qui, de tout temps, ont défendu dans notre pays les libertés et la démocratie, et proposé aux grandes époques de la récente histoire politique les solutions les plus conformes au progrès de notre société.

Enfin, sur le plan général, les radicaux sont frappés de la place chaque jour plus importante prise dans les assemblées élues, aussi bien que dans la composition des gouvernements successifs par des personnalités issues de la fonction publique. Sans méconnaître la valeur de ces personnalités, il n'est pas douteux que les avantages dont elles disposent de par leurs fonctions, le sentiment de sécurité qu'elles tirent de la certitude de retrouver leur carrière après un échec, aussi bien qu'à la fin d'une législature, leur donnent également un avantage marqué vis-à-vis des autres citoyens. Il n'est, enfin, pas douteux que le contrôle que prend ainsi la haute administration du pays sur les assemblées élues et sur le gouvernement présente de très graves inconvénients. Il paraîtrait logique et conforme à une certaine éthique de la démocratie que les représentants des professions libérales, des travailleurs indépendants, des salariés ne soient pas désavantagés par rapport aux agents de la fonction publique et assimilés. Une législation nouvelle s'impose. Elle devra tenir compte de ces disparités et rétablir, à travers les différentes options politiques, l'équilibre indispensable à la juste représentation des catégories socio-professionnelles de la nation. Le Parlement, le gouvernement, ne doivent pas devenir le monopole de la fonction publique.

(*) Président du parti radical-socialiste.

LE GADGET

(Suite de la première page.)

Qu'on ne s'y trompe pas : l'efficacité technique des institutions françaises depuis 1962 tient moins à la réforme du suffrage présidentiel qu'à l'avènement de majorités parlementaires disciplinées que la représentation proportionnelle ferait sans doute disparaître...

* * *

Gardien des institutions, le président de la République a le devoir de méditer sur ces faits, avant de prendre une décision qui risquerait fort de ramener la France à l'impuissance politique d'avant 1958 Pour empêcher la gauche de gouverner, faut-il empêcher tout le monde de gouverner ? On peut douter que tel soit l'intérêt des forces sociales qui soutiennent M. Giscard d'Estaing. Le néo-capitalisme moderne a besoin d'un Etat puissant, capable de maintenir ou de rétablir les équilibres fondamentaux.

Ce n'est pas un hasard si une forte croissance économique a coïncidé avec l'efficacité politique dans les seize premières années de la Vᵉ République. Italianiser la France par la représentation proportionnelle reviendrait à la condamner à la stagnation et à la médiocrité.

Il n'est pas sûr d'ailleurs que le retour à la proportionnelle ne braquerait pas l'opinion publique. Si près des élections la réforme prendrait l'allure d'une gigantesque tricherie qu'on pourrait résumer dans la formule suivante : *« Quand les partis de droite ont de fortes chances de remporter la victoire aux législatives, il faut appliquer le scrutin majoritaire pour les favoriser. Quand la victoire de la gauche est plus probable, il faut appliquer la représentation proportionnelle pour l'empêcher. »* Les Français n'aimeraient guère qu'on se moque d'eux de cette manière.

D'autre part, rien ne pourrait mieux faire apparaître les divisions de la majorité gouvernementale qu'un projet de retour à la proportionnelle. M. Chirac et le R.P.R. ont nettement marqué leur opposition à cet égard. Ils ne céderont pas. M. Giscard d'Estaing ne pourrait faire voter une telle réforme qu'avec le soutien de la gauche. Alors, c'est lui qui apparaîtrait cette fois comme le grand diviseur de la majorité, et un diviseur beaucoup plus radical que le député de la Corrèze dans sa conquête de Paris. Imposer une réforme électorale contre le principal parti de la majorité en s'appuyant sur l'opposition, cela montrerait clairement aux citoyens que la majorité n'existe plus, qu'elle est désormais incapable de définir un projet politique et *a fortiori* de l'appliquer.

Techniquement, le retour à la proportionnelle rendrait plus difficile une victoire de la gauche. Politiquement, il la rendrait plus facile en aggravant les dissensions de la majorité actuelle. Cette contradiction explique les hésitations du président de la République et celles du chef de l'opposition. Ce dernier est d'autant plus gêné que le programme commun prend clairement position pour le retour à la représentation proportionnelle.

On comprend que le chef de l'Etat rêve de prendre ses adversaires à leur propre jeu. Les forcer à voter une réforme dont ils réclament l'application, et les empêcher ainsi de conquérir la majorité à l'Assemblée nationale, quelle ingénieuse opération ! Ce genre de gadget attire naturellement M. Giscard d'Estaing.

Il aurait tort de sous-estimer les qualités manœuvrières de ses adversaires. La gauche pourrait fort bien se tirer de ce piège en le retournant contre ceux qui le tendent. Une fois le président enferré dans son entreprise proportionnaliste, quoi de plus facile à l'opposition que de proclamer qu'elle ne prêtera plus la main à une politique dirigée contre elle en se réservant de faire elle-même, après sa victoire, la réforme électorale promise par le programme commun ? En agissant ainsi elle profiterait à plein de l'avantage politique d'un éclatement d'une majorité dont elle soulignerait en même temps l'impuissance. Elle éviterait du même coup les effets mécaniques de la représentation proportionnelle, qui risqueraient de la priver d'une victoire que le scrutin majoritaire actuel lui permet d'espérer.

MAURICE DUVERGER.

M. Roger Chinaud souhaite que la majorité s'interroge sur la loi électorale

M. Roger Chinaud a évoqué samedi 16 avril, au micro de R.T.L., l'annonce faite par le R.P.R. qu'il serait prêt avant six semaines à affronter les élections législatives avec un candidat éventuel par circonscription. Le président du groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale a déclaré :

« La force d'une majorité c'est sa capacité de s'unir. Si les gaullistes s'engageaient dans la voie des primaires systématiques, ils rendraient un mauvais service à la France. Il est normal que toutes les formations politiques se préparent pour les élections législatives mais elles doivent écarter tout esprit de système ».

A propos du mode de scrutin, M. Chinaud a affirmé : *« Il n'y a pas de système parfait, mais après vingt ans de scrutin majoritaire, il est sans doute bon de s'interroger sur la manière dont le pays doit être consulté. »*

M. Chinaud a ajouté : *« L'opinion s'émeut de la coupure de la France en deux. Le mode de scrutin à cet égard a son importance. S'agissant d'un problème essentiellement politique, je souhaite qu'une réflexion soit ouverte au sein de la majorité à ce sujet. J'estime d'ailleurs qu'une initiative dans ce sens, d'origine parlementaire, viendra rapidement. »*

Enfin, interrogé sur l'attitude des groupes de la majorité au Parlement, le député de Paris a répondu : *« Il faut que les responsables des divers partis de la majorité gardent la mesure et donnent l'exemple de la sagesse. Il est naturel, logique, que les groupes politiques puissent jouer leur rôle critique au Parlement, mais le travail législatif doit se faire dans la sérénité : l'agressivité n'est plus de mise dans les circonstances actuelles. »*

● *M. Jacques Vaysse-Tempé*, président du Rassemblement national des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer (Ranfran), a déclaré dimanche 17 avril à Toulouse : *« Faute d'une solution positive et définitive à leurs problèmes, les rapatriés frapperont à une autre porte (...). Déjà, lors des élections municipales de mars, l'électorat « pied-noir » a sanctionné, par un apport de voix massif aux représentants de l'opposition, la lenteur des pouvoirs publics à apporter une solution aux problèmes des rapatriés. »*

● *Le collège M.S.P.* (Mouvement pour le socialisme par la participation) que préside M. Daniel Richard, et qui avait participé à la création du Mouvement des sociaux-libéraux de M. Olivier Stirn, a décidé de conserver son autonomie. Il continuera *« ses activités sous le nom de « collège pour une société de participation »* (C.S.P.).

● *M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, a été élu président du syndicat à vocation multiple du pays d'Auray-Quiberon. Il succède à M. Victor Golvan, ancien sénateur U.D.R., conseiller général, qui ne se représentait pas.

● *A l'occasion de son installation au ministère de l'intérieur*, M. Christian Bonnet, accompagné de M. Marc Becam, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, a déposé, lundi matin 18 avril, des gerbes devant les plaques commémorant le souvenir des fonctionnaires de l'administration centrale et de la police nationale morts au combat pendant la dernière guerre. Une compagnie de C.R.S. rendait les honneurs.

L'élection du Parlement européen au suffrage universel

M. Marchais : le problème est celui des pouvoirs et des droits de l'Assemblée

M. Georges Marchais, qui était dimanche soir 17 avril l'invité du Club de la presse d'Europe 1, a été interrogé sur le projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Se référant aux déclarations que M. Giscard d'Estaing avait faites à la télévision mardi dernier 12 avril, le secrétaire général du parti communiste français a dit : *« M. Giscard d'Estaing s'est référé à la déclaration finale du « sommet » de Paris des Neuf de décembre 1974. Or, j'ai eu la curiosité de regarder ce que cette déclaration finale stipulait. Si on la cite dans son intégralité — ce qu'a oublié de faire M. Giscard d'Estaing, et c'est grave quand on est président de la République, — voilà ce qu'elle stipule :* « Les chefs de » gouvernement ont constaté que » l'objectif fixé par le traité de » l'élection au suffrage universel » de l'Assemblée devrait être réa» lisé le plus tôt possible. » *Cela, c'est ce qu'il a cité ; mais le texte ajoute :* « Les compétences de » l'Assemblée seront élargies, » notamment par l'octroi de cer» tains pouvoirs dans le processus » législatif des Communautés. » *C'est le texte des Neuf de décembre 1974, et ce texte est en contradiction flagrante avec le traité de Rome.*

» (...) La vérité est que, en 1974, non seulement les Neuf ont décidé de procéder au plus vite à l'élection du Parlement européen au suffrage universel, mais ils ont également décidé de donner à ce Parlement des droits et des prérogatives au détriment de l'indépendance et de la souveraineté de la France. Voilà ce que le président de la République a caché aux Français, et c'est grave.

» (...) Si, éventuellement, dans la loi électorale, il y avait un engagement solennel et contraignant pour les élus, alors nous pourrions examiner la situation, à condition, je le répète, que cela figure dans la loi électorale et que ce soit rédigé d'une manière contraignante pour les élus, c'est-à-dire qu'ils ne puissent, en aucune façon, mettre en cause l'indépendance et la souveraineté nationales, autrement dit encore, qu'en aucune façon les prérogatives de l'Assemblée nationale française — disons notre Constitution — ne puissent être mises en cause.

» (...) Dans la mesure où le projet de loi contraindrait les représentants du peuple français à l'Assemblée nationale à exercer leur mandat dans le cadre des traités communautaires existants, c'est-à-dire du traité de Rome tel qu'il existe maintenant, on on pourrait discuter. Il faudrait en discuter dans mon parti mais, puisque vous me posez la question, j'y réponds. Dans ce cadre-là, il y a une discussion possible. Nous sommes logiques avec nous-mêmes. Je répète que le système électoral n'est pas un problème pour nous. Le problème, c'est celui des pouvoirs et des droits. Nous ne voulons pas que soient outrepassées les compétences du Parlement telles qu'elles ont été définies par le traité de Rome.

» C'est dans ce cadre-là que nous nous sommes engagés avec nos partenaires de la gauche à travailler, à réaliser l'Europe des travailleurs dans le programme commun de la gauche. »

SATISFACTION AU PARTI SOCIALISTE

Les déclarations de M. Marchais ont été favorablement accueillies par le parti socialiste.

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré dès dimanche sur les ondes de R.T.L. que sa formation « ne pouvait que se réjouir » que le P.C.F. ait « assoupli ses positions au sujet de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct », et il a ajouté :

« Nous, socialistes, n'entendons nullement, comme certains le laissent entendre, transformer l'actuelle Assemblée européenne en Assemblée constituante souveraine dont l'ambition serait de créer un super-Etat sur les ruines de nos nations ; nous nous contentons de demander l'application pure et simple du traité de Rome et c'est déjà beaucoup. Car l'Assemblée européenne élue directement par les peuples aura une autorité accrue même si ses compétences restent les mêmes. Nous demandons l'application du traité, tout le traité, rien que le traité. Telle est notre préoccupation présente. C'est un grand pas pour la construction européenne si cette préoccupation est maintenant entièrement partagée par le parti communiste français qui rejoint ainsi le parti communiste italien. »

M. Robert Pontillon, membre du secrétariat chargé des affaires extérieures, s'est, lui aussi, félicité de cette « ouverture » du P.C.F., et il a indiqué :

« Elle augure bien des conversations qui vont s'ouvrir pour l'actualisation du programme commun. Le nouveau point de vue exprimé par M. Marchais nous confirme dans le sentiment qu'un changement du mode de désignation des membres du Parlement européen n'implique aucune menace pour la souveraineté nationale. S'il en avait été autrement, les socialistes n'auraient pas adopté l'attitude que l'on connaît. Par l'élection directe, nous pourrons plus utilement faire pression pour une démocratisation de l'Europe. S'il y a des désaccords à ce sujet, il est important qu'ils ne soient pas le fait de la gauche. »

M. GUÉNA : à côté d'eux.

M. Guéna, délégué politique du R.P.R., a déclaré : *« Ce n'est peut-être par très agréable de se retrouver ainsi en compagnie des communistes, mais il est certain que, aussi longtemps que le P.C. français restera attaché à la position et à la politique de l'indépendance nationale, nous aurons maintes occasions, nous gaullistes, pour ce motif, de nous retrouver à côté d'eux sur un certain nombre de sujets. »*

M. CHINAUD : excellent pour la France.

M. Roger Chinaud, président du groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale, a fait état, lundi matin 18 avril, sur les ondes de France-Inter, d'un « assouplissement » du P.C.F., qu'il a jugé *« excellent pour la France »*, et il a ajouté :

« Ceci est tout à fait plein d'espérance pour les positions qu'avec opiniâtreté, et quelques fois beaucoup de solitude, le chef de l'Etat a défendues depuis qu'il est à l'Elysée.

» La France avait pris un certain nombre d'engagements à l'égard de ses partenaires européens et on s'aperçoit que, sur un sujet comme celui-là, peut-être va pouvoir se dégager une sorte d'unanimité nationale pour qu'enfin la construction politique de l'Europe franchisse un pas.

» Je me réjouis de voir que l'opiniâtreté libérale du président de la République commence à trouver un certain écho sur ce thème européen. »

Une double évolution

(Suite de la première page.)

Le 31 décembre 1976, M. Jean Kanapa, responsable de la politique extérieure au sein du bureau politique du P.C., avait confirmé avec la plus grande rigueur le point de vue du parti communiste qui avait, maintes fois, qualifié le projet de « crime contre la France et contre son peuple ». « *Le P.C.F.*, avait-il affirmé, *continuera de se prononcer résolument contre le projet giscardien dans le pays et au Parlement.* » Au cours de sa conférence de presse du 6 janvier, M. Marchais avait proclamé : « *Sur cette question, nous ne céderons jamais, nous ne transigerons jamais.* »

Le moment semble venu de tenir un autre langage. Le secrétaire général du parti communiste souligne que « le système électoral n'est pas un problème » pour sa formation et que la seule question à trancher est celle « des pouvoirs et des droits » de l'Assemblée européenne, mais il ne s'en tient pas là. Se référant à diverses suggestions faites ici et là, notamment par Maurice Duverger dans les colonnes du *Monde* daté du 15 avril dernier, il admet qu'il y aurait « une discussion possible » au cas où le projet de loi de ratification *« contraindrait les représentants du peuple français à l'Assemblée nationale à exercer leur mandat dans le cadre des traités communautaires existants »*.

M. Marchais reproche à M. Giscard d'Estaing d'avoir passé sous silence mardi dernier la phrase de la déclaration des Neuf de décembre 1974 où il était dit que « les compétences de l'Assemblée seront élargies, notamment par l'octroi de certains pouvoirs dans le processus législatif des communautés » et il ne se prive pas de rappeler les récents propos de M. Willy Brandt selon lesquels « le futur Parlement européen doit devenir une Constituante », mais il ne claque pas pour autant la porte, bien au contraire, puisqu'il propose une transaction : *« Si, éventuellement, dans la loi électorale, il y avait un engagement solennel et contraignant pour les élus, alors nous pourrions examiner la situation. A condition, je le répète, que cela figure dans la loi électorale et que ce soit rédigé d'une manière contraignante pour les élus, c'est-à-dire qu'ils ne puissent en aucune façon mettre en cause l'indépendance et la souveraineté nationales. Autrement dit encore qu'en aucune façon les prérogatives de l'Assemblée nationale française — disons notre Constitution — ne puissent être mises en cause. »*

Cette évolution remarquable dans laquelle la *Lettre de la Nation* (R.P.R.) du lundi 18 avril ne veut voir qu'une « volte-face » et qu'elle explique par « des raisons de pure tactique » autorise à penser que le P.C.F. juge moins impossible aujourd'hui qu'hier la démocratisation des mécanismes de la Communauté européenne et qu'il est prêt à en jouer le jeu.

Sa nouvelle attitude le rapproche, certes, du R.P.R. — et M. Guéna ne manque pas de souligner, sans déplaisir, cette « rencontre » — mais elle a aussi pour effet d'alléger le contentieux entre le P.C.F. et le P.S. engagés dans un processus d'actualisation du programme de gouvernement de la gauche, où l'Europe créait difficulté. A la veille de la rencontre du comité de liaison, convoqué pour mardi 19 avril, MM. Mauroy et Pontillon, membres du secrétariat national du parti socialiste, manifestent leur soulagement et s'empressent de préciser qu'ils sont aussi attachés que le P.C.F. à sauvegarder l'indépendance nationale et aussi hostiles que lui à l'idée selon laquelle l'Assemblée européenne pourrait s'ériger en Assemblée constituante.

Les déclarations faites par M. Marchais sont également, et ce n'est pas leur moindre intérêt, l'indice d'un nouveau rapprochement entre le P.C.F. et le P.C.I. dont les porte-parole respectifs avaient tenu des langages fort différents lors de la rencontre à Bruxelles, du 26 au 28 janvier 1974, des dix-neuf partis communistes des pays de l'Europe capitaliste. Le temps paraît bien dépassé où MM. Amendola et Pajetta, envoyé du P.C.I. à Paris, s'étaient heurtés les 24 et 25 novembre 1975 au refus obstiné de MM. Ansart et Kanapa de se rallier à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

La réforme électorale

Va-t-on assister à une évolution parallèle de la majorité dans un tout autre domaine ?

L'idée d'un changement de système électoral en vue des législatives de 1978 (ni M. Marchais ni M. Chirac ne les attendent avant cette date) s'était heurtée au refus de principe du R.P.R. où l'on avait employé les mots de « combine » et de « faux-semblant », mais elle n'est pas abandonnée pour autant. M. Roger Chinaud la relance avec vigueur en faisant valoir qu'*« après vingt ans de scrutin majoritaire »* il ne serait pas mauvais de s'*« interroger sur la manière dont le pays doit être consulté »*.

Le président du groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale et certains membres de ce groupe doivent déposer une proposition en ce sens dans les quinze jours qui viennent, mais ils semblent assurés dès maintenant de pouvoir trouver des appuis dans les autres formations de la majorité, y compris notamment chez les centristes et radicaux et même au R.P.R., où M. Peyrefitte préconise *« une certaine dose de proportionnalité »*.

La session de printemps du Parlement se présente ainsi d'une manière fort différente de celle que l'on pouvait envisager au lendemain des élections municipales des 13 et 20 mars.

RAYMOND BARRILLON.

M. Haberer est nommé directeur du cabinet de M. Boulin

Au cabinet de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, M. Jean-Yves Haberer, inspecteur des finances, est nommé directeur du cabinet. M. Haberer occupait les mêmes fonctions auprès de M. Michel Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances dans le précédent gouvernement.

[Né le 17 décembre 1932 à Mazagan (Maroc), M. Jean-Yves Haberer, licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a été chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat à la défense et aux forces armées (Jean Crouzier) de septembre 1955 à mai 1956, puis à celui du secrétaire général aux affaires algériennes d'avril à août 1959, date à laquelle il entre à l'inspection des finances.

En mission auprès du conseiller financier à Washington de mai à septembre 1963, chargé de mission à l'administration centrale des finances en août 1964, M. Haberer occupe les fonctions de secrétaire du conseil de direction du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) de 1965 à 1967, puis celles de sous-directeur de l'épargne et du crédit à la direction du Trésor jusqu'en 1969. Conseiller technique au cabinet de M. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances, il en devient le directeur lorsque ce dernier est nommé, en juillet 1968, ministre des affaires étrangères, puis ministre d'Etat, chargé de la défense nationale, en juin 1969.

M. Haberer est directeur adjoint du Trésor depuis 1969 et chef du service des affaires internationales depuis 1973.

M. Haberer, qui était directeur adjoint du Trésor depuis 1969 et chef du service des affaires internationales depuis 1973, avait été nommé, en septembre 1976, directeur du cabinet de M. Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances dans le premier gouvernement de M. Barre.

M. Haberer, qui a été professeur à l'Institut d'études politiques, est l'auteur d'un ouvrage sur « les Fonctions du Trésor et la politique financière », publié en 1974.]

هكذا من الأصل

AU « CARREFOUR SOCIALISTE » DU CLUB LOUISE-MICHEL

Le programme commun contient des contradictions sur la question des licenciements

DÉCLARE M. GASTON DEFFERRE

La politique économique de l'union de la gauche et la construction européenne ont été les principaux sujets abordés par les responsables du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche qui se sont rencontrés, samedi 16 avril, à l'Assemblée nationale pour un « carrefour socialiste » organisé par le club Louise-Michel (1). Créé en 1963, ce club, qui a soutenu la candidature de M. François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1965 après avoir participé à l' « Horizon 80 » de M. Gaston Defferre, a été ensuite associé à la S.F.I.O., puis à la F.G.D.S., enfin au parti socialiste jusqu'au congrès d'Epinay (1971). Sa présidente, Mme Janette Brutel-Duba, qui a évalué à dix mille le nombre d'adhérents répartis dans les quatre-vingt-neuf sections départementales du club, l'a défini comme « associé au Mouvement des radicaux de gauche et allié privilégié du P.S. ».

Ouvrant le débat sur la politique économique définie par le programme commun de la gauche, M. Gaston Defferre, membre du bureau exécutif du P.S. et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, l'a jugé « contradictoire » sur la question des licenciements, « parfois indispensables à la survie d'une entreprise ». M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S. et maire de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), a défini la politique nécessaire pour mettre fin à un chômage qui annonce, selon lui, la fin d'un certain type d'organisation économique. Tout en se prononçant pour la constitution d'une industrie aéronautique européenne, M. Rocard a indiqué que son parti était favorable à l'acquisition de court et moyen-courriers Boeing-737 par la compagnie nationale Air France pour remplacer les Caravelle anciennes et d'un coût d'exploitation élevé. On remarquera, à cette occasion, que le P.S. semble s'être rangé à l'avis — non officiellement exprimé à ce jour — des dirigeants de la compagnie nationale, à la différence du parti communiste qui a réclamé récemment du gouvernement un choix national, en l'occurrence une commande d'avions moyen-courriers Airbus par Air France. M. Rocard a expliqué précisément que l'Airbus ne conviendrait pas aux besoins de la compagnie nationale pour succéder aux Caravelle.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a insisté sur l'importance du secteur privé, qui doit, a-t-il dit, demeurer la base de l'économie française. M. Pierre-Guidoni, animateur du CERES et conseiller de Paris, a paru exprimer un point de vue sensiblement différent de celui de MM. Fabre et Defferre, lorsqu'il a évoqué les « idéaux séculaires du mouvement ouvrier » et la « transition au socialisme », dont la réussite, en France, « permettra que se construise l'Europe des travailleurs ».

Quant aux élections législatives, dont la perspective a naturellement dominé toutes les interventions, M. François Luchaire, membre du bureau national du M.R.G., a demandé que son organisation et le P.S. se rencontrent avant le 1er juillet, afin de désigner des candidats communs et de créer des « comités d'action » pour les soutenir.

Commentant les principales têtes de chapitre de son livre (2), M. Defferre a particulièrement insisté sur les conditions dans lesquelles l'union de la gauche, si elle gagnait les élections, accéderait au pouvoir :

« Si nous gagnons les prochaines élections, je suis convaincu que nous assisterons à un élan populaire qui pourra déboucher sur des manifestations, des occupations d'usines, etc.

» Que fera alors M. Giscard d'Estaing, surtout s'il a fixé la date des élections trois semaines ou plus avant la fin du mandat de l'actuelle Assemblée ? Il pourra chercher à tirer parti des incidents qui se produiront, et qui pourraient être provoqués (je connais les intentions du SAC (3) *à Marseille ; croyez-moi, ce ne sont pas des jeux d'enfant). Il pourrait proposer la formation d'un gouvernement d'union nationale, ce que nous refuserions. Mais cela fait toujours mauvais effet, en France, aux yeux de l'opinion, de refuser un gouvernement d'union nationale dans une période critique. »*

Le maire de Marseille a ensuite abordé la question de « *l'autorité dont doit disposer, même dans l'autogestion, la direction d'une entreprise* ». Il a rappelé qu'il est lui-même le chef d'un groupe de presse qui, a-t-il souligné, a su prévoir suffisamment tôt la crise qui allait toucher cette branche d'activité pour ne licencier personne. Mais il arrive qu'une telle mesure, « *qui représente un drame pour l'ouvrier qu'elle frappe* », soit indispensable à la survie de l'entreprise. Or, estime M. Defferre, « *le programme commun contient, à ce sujet, un certain nombre de contradictions : les licenciements y sont d'abord interdits, puis autorisés s'ils sont suivis de reclassements, ce dernier point étant encore précisé dans l'annexe* ».

M. ROCARD : plutôt le Boeing-737 que l'Airbus

M. Rocard, qui a tenu à préciser qu'il avait « *conscience de s'exprimer au nom du secrétariat national du parti socialiste* », a avancé sept types de mesures de nature à résorber le chômage. Affirmant que l'économie française, comme celle des autres pays européens, ne traversait pas à proprement parler une crise — terme qui suggère un dérèglement momentané — *et qu'elle ne retrouverait jamais* le rythme de croissance qu'elle avait connu de 1955 à 1972, M. Rocard a déclaré qu'il n'y avait pas de « *solution unique* » au « *chômage structurel* » que la France connaît actuellement.

Les mesures qu'il propose consistent à « *rendre effectif l'abaissement de l'âge du droit à la retraite* », réduire la durée du travail, augmenter les effectifs (notamment dans le bâtiment, *l'hôtellerie et les entreprises pratiquant* le « travail posté »), soutenir la recherche scientifique, développer les services (« *il existe toute une gamme de besoins non satisfaits* »), aider les « *petites unités de la zone sous-productive d'intérêt local* » et préserver les industries de pointe : aéronautique, *nucléaire (les problèmes écologiques* que pose cette source d'énergie devant être traités), informatique.

A propos de l'aéronautique, M. Rocard a déclaré que les entreprises nationales ne devaient pas « *payer le déficit dû à une politique gouvernementale incohérente* ». Il estime donc — « *et c'est la position du parti socialiste* » — qu'Air France doit remplacer ses Caravelle par des Boeing-737, et non par des Airbus.

M. Rocard juge nécessaire, par ailleurs, l'élaboration d'un statut de l'entreprise : « *Par un paradoxe qui mérite d'être noté, il faudra l'arrivée au pouvoir de la gauche pour que l'entreprise, dont le code du commerce ne dit rien, soit dotée d'un statut de droit. Elle devra ensuite être encadrée de dispositions juridiques et financières.* »

Ces phrases ont été entendues « *avec plaisir* » par M. Fabre, qui a déclaré : « *Pour nous, le secteur privé doit être l'essentiel du tissu économique du pays, et non un résidu. L'essentiel de l'économie française doit être basée sur la libre entreprise. Il faut redéfinir le contenu des nationalisations et le mode de gestion des entreprises nationalisées.* »

Erreurs de la majorité ou succès de la gauche ?

M. Fabre s'est ensuite demandé si la progression de la gauche aux élections municipales était due aux efforts qu'elle faisait pour *démontrer* la justesse de ses positions ou aux erreurs de la majorité. « *Il y a loin du vote au niveau municipal au vote pour les législatives. Il faut se demander si les 3 ou 4 % d'électeurs qui font les majorités en France, et qui ont, cette fois, voté à gauche, n'ont pas simplement voulu donner un avertissement au gouvernement.* »

M. Luchaire est plus catégorique : « *Ce n'est pas par adhésion à cet idéal socialiste du programme commun que ceux qui votaient hier à droite votent aujourd'hui à gauche.* » Pour éviter que ces nouveaux électeurs ne soient à *nouveau* tentés par la droite, il faut une mobilisation et une action rapide des militants socialistes et radicaux de gauche. C'est pourquoi M. Luchaire demande qu'avant le 1er juillet prochain le P.S. et le M.R.G., regroupés au sein de l'U.G.S.D., désignent des candidats communs et qu'« *aussitôt se forment des comités d'action pour le soutien des candidats U.G.S.D.* ». Faute d'une telle alliance, estime M. Luchaire au nom de son mouvement, « *les militants socialistes ne se mobiliseraient pas pour les candidats radicaux, pas plus que les militants radicaux pour les candidats socialistes, et les élections législatives se solderaient par un échec.* »

Les pouvoirs du Parlement européen

Evoquant le « *rayonnement dans le monde du Parlement européen* », M. Georges Spénale, député du Tarn (P.S.), ancien président et actuel vice-président du Parlement européen, a rappelé avec force que cette assemblée dispose de pouvoirs réels en matière budgétaire, qu'elle sert de « *modèle* » aux dirigeants d'Asie et d'Amérique latine, et qu'elle pourrait jouer un rôle plus efficace, par exemple en imposant aux sociétés multinationales un « *code de bonne conduite* ». Il faut donc donner à l'Europe les moyens politiques de son indépendance ; celle-ci resterait cependant illusoire sans un effort de défense important. Ce thème a été développé par M. Déodat Puy-Montbrun, qui préside la commission de défense du club Louise-Michel.

Pour M. Puy-Montbrun, « *il ne s'agit pas, dans l'immédiat, de créer une organisation européenne de la défense, mais il faut engager une coopération qui pourrait commencer par la recherche de l'interopérabilité des matériels, par la réalisation d'une véritable osmose des états-majors et par la définition d'une stratégie commune de défense. Une pareille coopération n'éliminerait en rien l'Alliance atlantique, qui doit demeurer pour devenir une alliance entre partenaires égaux.* » L'orateur a conclu en insistant sur la nécessité, pour la France, de mettre à la disposition de l'Europe ses forces nucléaires stratégiques et tactiques.

M. Guidoni a mis l'accent sur la responsabilité des Français dans l'avenir de la construction européenne : « *Le problème n'est pas de savoir ce qui se passe chez nos voisins ; le problème est de voir qu'une transition au socialisme réussie en France permettra que se construise l'Europe des travailleurs. C'est sur notre génération, en France d'abord, en Europe ensuite, que repose la responsabilité de faire avancer les idéaux séculaires du mouvement ouvrier.* » Pour le conseiller de Paris, « *l'élément décisif de la situation de l'Europe est que, avec le programme commun, un processus de transition démocratique et pacifique au socialisme peut commencer en France* ».

M. Rocard avait, pour sa part, insisté sur la nécessité d'une politique commune des Etats européens pour remédier aux difficultés de leurs économies. « *Courir en commun l'aventure industrielle, ce sera la première réforme qu'une majorité de gauche instroduira dans la politique européenne de la France. Les pays européens doivent prendre en commun l'organisation économique du monde. Nous sommes opposés à l'extension des pouvoirs du Parlement européen. Mais, élu au suffrage universel, il peut et doit être le lieu où de grandes voix proclameront la nécessité d'une politique européenne face aux problèmes du monde actuel.* »

(1) Club Louise-Michel, 8, rue Léon-Vandoyer, Paris-7e.

(2) *Si demain la gauche...*, Robert Laffont, éditeur.

(3) Service d'action civique, organisation gaulliste.

LE PROGRAMME COMMUN ET LE DROIT AU TRAVAIL

Le droit au travail et la réglementation du licenciement sont évoqués à trois reprises dans le Programme commun de la gauche. Dans la première partie, chapitre premier, paragraphe 3, on lit :

« La nouvelle législation du travail abolira le droit discrétionnaire de licenciement, toute décision correspondante devant être soumise au comité d'entreprise, avec possibilité de recours suspensif devant les juridictions du travail. L'Etat s'assurera que tout licenciement sera accompagné de mesures de reclassement préalable assurant une équivalence de classification. »

Sous le titre « Un nouveau droit du travail », le paragraphe 1 du chapitre premier de la deuxième partie indique :

« Le licenciement cessera d'être un droit discrétionnaire de l'employeur. Tout licenciement qui ne sera pas accompagné d'une mesure de reclassement préalable dans des conditions équivalentes sera interdit. »

Enfin, le premier paragraphe de l'annexe ajoutée au texte initial à la demande du Mouvement des radicaux de gauche précise :

« Le droit au reclassement après licenciement sera garanti, la politique tenant compte des conditions spécifiques d'existence et de fonctionnement des petites et moyennes entreprises. »

POLITIQUE

La mise en valeur agricole de la Guyane

En août 1975, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, lançait un « plan global » de mise en valeur de la Guyane, qui prévoyait notamment le développement agricole de ce département.

Le 24 décembre 1975, M. Jacques Chirac, alors premier ministre, estimait à trois cents le nombre des exploitations à créer en dix ans sur une superficie de 18 000 hectares.

Un an plus tard, force est de constater que la « colonisation » marque le pas. Trois cent quarante-cinq métropolitains affirment posséder les 200 000 F requis pour tenter l'aventure, mais, en raison du manque de crédits, de l'absence d'infrastructures et du peu de crédibilité des candidats, M. Courbois, directeur départemental de l'agriculture, évalue à douze le nombre des colons qui pourront être installés chaque année. Actuellement, huit agriculteurs seulement défrichent la forêt équatoriale guyanaise.

Un colon peu représentatif

De notre envoyé spécial

Cayenne. — Son carbet (ainsi nomme-t-on la maison en Guyane) ne paie pas de mine au milieu de la savane Matiti : une baraque de bois sur pilotis à peine plus grande que celles qui jalonnent d'ici à Cayenne les 35 kilomètres de route. Pas de frondaisons tropicales, pas d'ibiscus. Simplement un potager, deux enfants blonds qui jouent en maillot de bain.

M. Jean Mornand a le teint gris du ciel. Une petite attaque de paludisme : « *comme tous ces derniers jours* ». Il est tout de même assez d'aplomb pour montrer à ses hôtes le fruit de six ans d'efforts, et d'abord ses 15 hectares de vergers où il vient de récolter 5 tonnes de citrons. Voici ensuite les 100 hectares défrichés et voués aux bovins, cent dix bêtes exactement.

« *Pour s'installer chez moi, dans les pays de Gex près de Divonne, il faut être à peu près milliardaire.* » M. Mornand n'en conçoit nulle amertume. A trente-deux ans, diplômé technicien supérieur de l'agriculture de l'Institut supérieur des techniques d'outre-mer du Havre, il ne regrette pas d'avoir quitté le pays. « *Il y a neuf ans, j'ai effectué mon service national à la direction de l'agriculture de Guyane. Je me suis vite aperçu que ce n'était pas là que se trouvait le vrai travail. J'en ai profité pour me renseigner, pour voir ce qui poussait et ce qui ne poussait pas ici.* »

Il s'est donc mis au travail dans la forêt, une fois libéré de ses obligations militaires. Sa femme, comptable au Centre national d'études spatiales de Kourou, a assuré le vivre pendant qu'il plantait. Mais tout cela, c'est déjà de la vieille histoire.

La file indienne chemine entre le mur d'arbres : angéliques, bois violets, yayamadous, awaras, faux palmiers aux épines redoutables, et les fondrières creusées par les engins agricoles. « *J'ai commencé avec vingt manœuvres brésiliens. Je les paie 50 F par jour. Ce n'est pas beaucoup ? Chez eux, ils ne gagnent que 7 F, vous savez. D'ailleurs, voici leur camp au-delà des marais.* » L'un d'eux dépèce un agouti avec son « sabre » (ou coupe-coupe) pour le dîner.

La boue emplit les bottes. « *Nous n'allons pas tarder à arriver. C'est un coin que j'ai reconnu à la boussole. Nous en avons déjà défriché 120 hectares. Il en reste à peu près 200 hectares. Le coût ? 6 000 F à 8 000 F l'hectare. C'est simple : à la saison sèche (août-septembre), nous débroussaillons les lianes et les arbustes au « sabre ». Puis nous attaquons les arbres à la hache et à la tronçonneuse. On essaie d'aller le plus vite possible, car en octobre il faut brûler et, après, semer.* » Les serpents à sonnette rencontrés dans les souches ne sont, paraît-il, pas vraiment dangereux. La chute des arbres et les morsures de la tronçonneuse semblent l'être plus : le bilan, après 100 hectares de défrichage, est d'un mort et huit blessés. Pas d' « état d'âme », mais ce constat : « *C'est vraiment dur, les deux premières années, car il faut* constat : « *C'est vraiment dur, les droits.* »

Voici son royaume : une savane où résiste de loin en loin une énorme souche ou le mât d'un palmier déplumé. Au sol, une graminée, la braecharia, qui vient de prendre 50 centimètres en deux mois. Plus loin, une pépinière de sorgho : pour le bétail qui va être amené de Panama. Plus loin encore, un superbe champ de riz fluvial, dont les semences sont parvenues en fraude du Surinam.

« Faut connaître le pays »

« *C'est la première fois que je plante du riz, mais je suis préoccupé. Le trésorier-payeur général n'a pas débloqué les crédits pour construire une route carrossable. Il va falloir que je fasse couper le riz au « sabre ». Le transport se fera sur la tête. Mais je ne me plains pas, car, avec le plan Stirn, j'ai pour la première fois l'impression de ne pas être à contre-courant.* » Il a reçu 430 000 francs pour acheter du matériel, il est en mesure aujourd'hui d'emprunter 1,4 million de francs pour terminer ses travaux.

Le secret de la réussite en Guyane ? La réponse est celle d'un paysan : « *Faut connaître le pays.* » Un pronostic sur l'avenir des autres colons : « *Ils ne vont pas y arriver, car ils ne trouveront pas de main-d'œuvre. Moi, je ne suis pas représentatif. J'ai mes gars : ma filière brésilienne.* »

Le tracteur emprunté pour ménager les jambes de ses hôtes passe devant une carriole toute neuve dont l'essieu n'a pas résisté aux cahots. Ecartant une liane d'une main, domptant de l'autre son engin qui rue dans les fondrières, M. Jean Mornand sourit enfin : « *Ce chemin me gêne, mais, grâce à lui, je suis sûr de ne pas voir venir l'inspecteur du travail.* »

ALAIN FAUJAS.

CORRESPONDANCE

L'entrée en scène de la quatrième composante

M. Jacques Debû-Bridel, ancien sénateur R.P.F., coprésident du Front progressiste, nous écrit :

Un des aspects nouveaux, sans doute pas négligeable, des municipales a été jusqu'ici peu signalé : l'entrée en lice de la quatrième composante, c'est-à-dire des gaullistes d'opposition.

Jusqu'ici, le gaullisme de gauche, depuis la fusion de l'ancienne U.D.T. avec l'U.N.R., constituait plus une expression politique qu'une réalité authentique. Cette fois, ayant coupé toute amarre avec l'actuelle majorité conservatrice, un gaullisme d'opposition a pris une part active à l'offensive contre la majorité giscardo-chiraquienne. La « coordination nationale des gaullistes d'opposition », composée de M. Léo Hamon, président de l'Initiative républicaine socialiste, des trois présidents du Front progressiste : général Binoche, Dominique Gallet et l'auteur de ces lignes, et de l'amiral Sanguinetti, a présenté et soutenu plus des trois quarts des candidats gaullistes qui participèrent aux listes de la gauche. A Paris, dans le septième arrondissement, la liste d'union de la gauche était conduite par Dominique Gallet et parvint à améliorer de 6 % le score précédent, réalisant ainsi l'une des plus fortes progressions de la gauche à Paris. A Nice, le général Binoche et les candidats du Front progressiste, présents dans tous les secteurs, ont failli, à quelques centaines de voix près, mettre en échec la dynastie Médecin, qui se croyait imbattable dans son fief.

Dans la région parisienne comme dans le reste de la France, la présence de candidats gaullistes, incontestablement, accentua d'une façon notable la poussée de la gauche. Les résultats obtenus par les candidats de la coordination nationale sont loin d'être négligeables. Aujourd'hui, au sein des municipalités démocratiques siégeront des élus gaullistes dans une vingtaine de villes de plus de trente mille habitants : entre autres, à Alès, Bagneux, Béziers, Le Blanc-Mesnil, Choisy-le-Roi, Colombes, Grenoble, Levallois-Perret, Marseille, Montpellier, Nantes, Noisy-le-Grand, Poitiers, Rennes, Sète, Saint-Dizier, Savigny-sur-Orge; dans plusieurs centaines de villes moyennes, telles, par exemple dans la région parisienne, Orly, Grigny, Igny, comme dans de très nombreuses communes, les élus de la coordination nationale; souvent représentée tant par des anciens combattants de la Résistance que par des jeunes, siégeront aux côtés des communistes, des socialistes et des radicaux de gauche.

Il s'agit là d'une première implantation qui, par sa dynamique propre, ira se développant et constituera un élément important dans l'évolution du corps électoral vers la gauche. Il va de soi que l'action de la quatrième composante ne s'affirmera dans toute son ampleur que pleinement et totalement réalisée l'unité des gaullistes de gauche. Jusqu'ici, M. Charbonnel et sa formation ont préféré faire cavalier seul. Mais il est clair que sous la pression de la base une unité totale se réalisera avant peu, en vue des élections législatives, par la force des choses.

Le logement des coopérants en Côte-d'Ivoire

Le père d'un coopérant servant en Côte-d'Ivoire, qui souhaite garder l'anonymat, nous écrit :

En Côte-d'Ivoire, la transhumance est désormais le lot de nombreux coopérants français — on parle de cent à deux cents — venus répondre à l'appel pressant et jamais totalement satisfait des autorités ivoiriennes.

Aux termes des contrats, l'Etat ivoirien s'engage à loger les coopérants. La crise du logement serait donc telle à Abidjan que ceux-ci doivent être hébergés dans des hôtels ? Même dans ce cas, leur séjour est précaire. Régulièrement, à l'arrivée de notabilités étrangères, de congressistes, de touristes prioritaires, il leur faut quitter la place avec livres, cours et bagages pour aller attendre dans l'inconfort d'hôtels lointains la libération de leurs chambres.

Situation transitoire, pourrait-on penser. Non. Il en est qui sont installés dans cette « grande vadrouille » depuis plusieurs mois, voire des années, avec femme et enfants. En réponse aux doléances, les responsables ivoiriens, imperturbables opposent le manque de crédits. La Mission d'aide n'en peut mais et s'en accommode.

Quant aux lycéens, aux étudiants ivoiriens, ceux qui seront demain les cadres du pays, leur formation ne peut que souffrir des conditions de travail dans lesquelles se trouvent placés les coopérants français, qui fournissent 87 % du corps enseignant dans le secondaire et 60 % dans le supérieur. Personne ne semble s'en soucier, jusqu'au jour où, lassés, les coopérants quitteront la Côte-d'Ivoire.

RELIGION

PRIMAT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE D'IRLANDE

Le cardinal William Conway est mort

Le cardinal William Conway, archevêque catholique d'Armagh et primat de toute l'Irlande, est décédé le 17 avril, à l'âge de soixante-quatre ans. Souffrant depuis deux ans, il avait subi une opération de la vésicule biliaire il y a trois mois. Avec la disparition de ce prélat haut en couleur, chef spirituel de *trois millions et demi de catholiques*, se termine un chapitre de l'histoire d'une Eglise qui constitue un bastion de conservatisme dans le catholicisme universel.

« Le grand Jojo de Belfast »

« Big Bill », comme on l'appelait familièrement, avec une pointe de respect ou d'ironie selon qu'on l'admirait ou pas, était l'Irlandais-type. Ce colosse, né dans le ghetto catholique de Belfast, aîné d'une famille ouvrière de neuf enfants, aurait pu tout aussi bien devenir policier ou boxeur que... prince de l'Eglise catholique et romaine.

Lors des premiers événements sanglants entre catholiques et protestants qui éclatèrent en août 1969, le taudis où est né un jour de janvier 1913 le petit William Conway a brûlé, avec beaucoup d'autres maisons de Fall's Road. Ce petit fait a rappelé à l'opinion internationale que le cardinal primat de l'Eglise catholique de toute l'Irlande était d'abord un homme du Nord. Les Irlandais, eux, ne l'ont jamais oublié qui le surnommaient « the big man from the Falls » *(qu'on pourrait traduire librement par* « le grand jojo de Belfast »).

Cette origine pourrait bien expliquer la prudence dont ne s'était jamais départi Mgr Conway depuis son accession, en 1963, au siège primatial d'Armagh. Ce spécialiste du droit canon, qui, comme tout Irlandais qui se respecte, n'était pas dénué d'humour, détestait les mouvements contestataires, qu'ils soient de droite ou de gauche, et avait la hantise d'obtenir l'accord de tous en toutes circonstances.

Une guerre tribale ?

Sur le plan politique, c'était évidemment impossible dans une Irlande déchirée par la haine, et le cardinal Conway a toujours courageusement dénoncé la violence « d'où qu'elle vienne » *— de l'IRA, dont il connaissait personnellement les chefs, ou de la police et de l'armée britannique en Ulster, qu'il avait violemment critiquées en 1973 pour avoir* « étouffé des assassinats de catholiques ».

Sur le plan strictement religieux — car il refusait obstinément de qualifier de « religieux » *le conflit en Irlande du Nord, et nous déclara en 1976 :* « Il faudrait absolument trouver d'autres étiquettes que « catholique » et « protestant » pour décrire un conflit plus politique et « tribal » que religieux. » *Le cardinal* Conway était le produit, très conservateur, de ses origines.

S'il se montrait réaliste sur la « réalité protestante » *de l'Ulster, il se méfiait beaucoup de l'œcuménisme et était un partisan inconditionnel du système d'éducation fondé sur la ségrégation, allant jusqu'à nous dire :* « Des parents non chrétiens, mais se réclamant de l'humanisme, ne voudraient pas envoyer leurs enfants dans une école où l'on enseignerait le racisme. Alors, n'est-ce pas naturel pour des parents catholiques de souhaiter que leurs enfants soient élevés dans une école confessionnelle ? »

Sur le plan interne de l'Eglise universelle, enfin, ses positions résolument « centristes » lui avaient valu, beaucoup plus que les autres cardinaux non italiens, l'oreille de Paul VI. Il n'est que de rappeler d'ailleurs le rôle décisif qu'il joua, lors du troisième synode romain, dans le débat sur l'ordination éventuelle d'hommes mariés.

Le 12 octobre 1971, le cardinal fit une intervention qui a fait basculer l'opinion de la majorité des pères vers le refus d'ordonner des hommes mariés. Si nous admettons un relâchement de la discipline actuelle, fit remarquer le primat irlandais, « en un temps record, le Saint-Siège sera bombardé de demandes spéciales pour ordonner « à titre expérimental » des hommes mariés plus jeunes. Les journaux et revues se demanderont : pourquoi peut-on ordonner un homme de cinquante ans et pas un homme de trente ans ? Dans peu de temps, des hommes de vingt-quatre ans contracteront mariage le lundi et recevront l'ordination sacerdotale le dimanche suivant ! »

Toute la verve satirique se révèle ici du bon polémiste qui a toujours mis ses talents au service d'une Eglise préconciliaire qui, grâce à son cardinal primat entre autres, a survécu en Irlande plus longtemps que dans beaucoup d'autres pays.

ALAIN WOODROW.

[Né à Belfast en 1913, le cardinal William Conway a suivi les cours de la Queen's University de Belfast et de l'université grégorienne de Rome. Il est nommé en 1957 évêque auxiliaire d'Armagh et, en 1964, archevêque de cette ville et primat de tout l'Irlande. En 1965, il reçut à Rome le chapeau de cardinal des mains de Paul VI.]

Selon Paul VI

LA CRISE DES VOCATIONS EST LIÉE A UNE CRISE DE LA FOI

Cité du Vatican (*A.F.P.*). — Paul VI a lancé un appel, le 16 avril, à tous les catholiques, leur demandant de partager son *« angoisse apostolique »* au sujet de la diminution des vocations sacerdotales.

Dans un message diffusé par le Vatican, le pape a souligné qu'un document avait été remis à toute la *« communauté ecclésiale »*, à la veille de la quatorzième Journée mondiale de prières pour les vocations, qui sera célébrée le 24 avril prochain.

Le pape souhaite que cette journée soit *« une occasion favorable pour se décider à réfléchir sur la valeur, le sens et la nécessité des vocations dans l'Eglise et pour l'Eglise »*. *« S'il y a une crise des vocations*, a-t-il ajouté, *il y a avant tout une crise de la foi, et peut-être une crise d'amour.* » Selon Paul VI, il est nécessaire de guider les jeunes *« vers la libre et joyeuse acceptation du sacrifice »*.

Selon les statistiques officielles du Vatican, 86 510 séminaristes, dans le monde entier, se préparaient, en 1975, à devenir prêtres, soit 4 000 de moins qu'en 1975. En France, rappelle-t-on, 136 ordinations ont été recensées en 1976, contre 161 en 1975.

● *Les Groupes de formation en monde universitaire* organisent *cet été* diverses sessions en l'abbaye de Solignac (Haute-Vienne) pour ceux qui envisagent une option vers le sacerdoce. Etudiants et professionnels : du 2 au 13 août ; terminales : 14 au 25 août. Renseignements : G.F.U., 33, rue Linné, 75005 Paris.

● *La fresque de l'église Saint-Merri* à Paris (4e), en partie détruite le 5 avril, par un commando de jeunes accompagné d'un prêtre en soutane, a été conçue par le peintre Pierre Raterron. Les habitants du quartier, comme nous l'indiquions dans nos éditions du 7 avril, ont aidé le peintre à réaliser cette fresque comprenant *cinq panneaux* de 4 mètres sur 2 mètres et un sixième de 17 mètres sur 6 mètres. M. Pierre Raterron va entreprendre de repeindre les panneaux complètement détruits (*trois seulement sont encore exposés dans l'église*) et sollicitera de nouveau l'aide des habitants du quartier. Consacrée au thème général du Sacrement de la réconciliation, la fresque traite de la violence, de la guerre, du tribunal, de l'indifférence et de l'égoïsme.

SOCIÉTÉ

Mille cinq cents enfants de province réunis à Paris

« Arranger un peu les bêtises des hommes »

Un « troisième tour des élections » a eu lieu dans tous les départements français, le 16 mars, à l'appel de Radio-France, pour l'opération « Nous sommes tous des poètes ». *Les enfants de sept à douze ans étaient invités à couvrir* les panneaux électoraux de fresques de 6 mètres de long, illustrant un poème de leur création sur le thème « La rivière et l'arbre ». Les groupes sélectionnés dans chaque département se sont retrouvés avec leurs œuvres, les 15 et 16 avril, devant le Centre Georges-Pompidou à Paris, soit quelque mille cinq cents enfants et... 1 500 mètres de fresques sur un millier de panneaux électoraux. Ce sont les enfants de la Réunion qui ont remporté ce concours.

« L'arbre où l'on accrochait des balançoires, où l'on grimpait à chat perché le soir, l'arbre qui était notre ami, notre copain de vieillesse, est mort un beau matin. » *Les poèmes, comme les peintures des petits Parisiens, sont presque tous inspirés de l'opposition entre la ville et la campagne, entre la nature et la pollution. Les enfants du 18e arrondissement ont représenté, d'un côté, de grands immeubles où l'on voit les habitants enfermés derrière les fenêtres, de l'autre la campagne où des enfants jouent en liberté : l'inspiration de ceux du 16e arrondissement est presque identique.*

Naïfs, pointillistes ou romantiques, dessinés au pochoir, au pinceau ou au feutre, composées de collages de tissus, de journaux, de feuilles séchées ou de mousse, les fresques des campagnards contrastent avec celles des citadins : on y respire la fraîcheur et le bonheur, plus généralement représentés à la belle saison qu'en hiver. Certains les ont faites à l'école, d'autres dans des clubs de loisirs ou sans le soutien d'aucune organisation.

Éviter le cataclysme

Les enfants de Lavaveix-les-Mines (Creuse) se sont levés à 2 heures du matin pour venir à Paris faire campagne contre la destruction du monde. Leur fresque est organisée autour d'un scénario en quatre parties : la naissance du monde ; son « invasion » *par les hommes, qui, explique un des auteurs,* « construisent, se battent pour avoir les terres », *inventent la cigarette, la voiture et polluent la rivière ; le* « cataclysme », *où sont représentés à gros traits de peinture noire, la tour Eiffel,* « coupée en rondelles », *et les immeubles détruits ; la dernière* « période » *illustre la réaction des hommes qui* « reconstruisent et essaient d'arranger un peu leurs bêtises ».

Agés de dix à douze ans, les enfants qui ont réalisé ce panneau estiment que nous vivons actuellement dans la période de l'« invasion ». Ils attendent le « cataclysme »...

« Il y a beaucoup de gens qui s'en foutent, *constatent Christophe*, du moment qu'ils ont leur voiture ou leur moto. » *Pour convaincre ces inconscients, les habitants de Lavaveix-les-Mines imaginent plusieurs solutions :* « Détruire des immeubles et des usines pour mettre de la verdure à la place. S'ils voient que c'est plus joli, peut-être qu'ils en feront autant. » « Il faudrait aussi, *estime Catherine*, réunir des jeunes et leur faire comprendre. »

On arrivera peut-être ainsi « à une vie plus agréable ». *Comme dans leur village, dont ils savent qu'il leur faudra partir un jour,* « parce qu'il n'y a pas de travail et pas de cinéma ». *Déjà, raconte Christophe, un peu triste,* « il y a surtout des retraités et des maisons fermées à vendre ». *Alors, puisqu'il* « faut penser à l'avenir », *ajoute Véronique,* « on veut en profiter maintenant ».

Les panneaux électoraux sur lesquels ils ont dessiné symbolisent pour eux une nuisance de plus. « Cela crée des clans. Il ne faut pas s'en occuper. »

Vivre heureux maintenant est tout ce qui leur importe. Tant pis s'ils n'ont pas remporté le concours de fresques : ils ont dit ce qu'ils avaient à dire.

CATHERINE ARDITTI.

Un jeune adepte de la secte de Moon s'immole par le feu

De notre correspondant

Saint-Malo. — *« C'est Moon qui nous l'a tué. »* Un jeune homme de vingt ans, Patrick Esnault, s'est suicidé vendredi 15 avril, à Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine) en mettant le feu à ses vêtements. Le jeune homme, qui n'a laissé aucun message, fréquentait depuis plusieurs mois le local rennais de l'Association pour l'unification du christianisme mondial (A.U.C.M.), secte fondée par Sun Myung Moon.

Depuis la séparation de ses parents, Patrick Esnault avait quitté Chevaigné où son père est agriculteur. Le plus souvent il habitait avec sa mère, à Rennes. Il avait interrompu, semble-t-il, des études commerciales après avoir rencontré les adeptes de Moon.

« Il était convaincu. Il voulait nous convertir explique aujourd'hui sa grand-mère. *Pourtant il en parlait peu parce qu'il savait que cela nous faisait de la peine. »*

Fin février il part pour Paris. Il n'y reste que quelques jours mais revient sans un sou. *« Il nous a seulement dit qu'il avait visité des châteaux*, poursuit sa grand-mère. *Il ne savait plus ce qu'il avait fait des 1 700 francs qu'il avait en partant ; c'est là qu'on lui a fait un lavage de cerveau. »*

Peu après, il fait part à sa famille de son intention de rejoindre la secte à Bordeaux. Son père l'en dissuade et l'accompagne au local rennais de l'A.U.C.M. Ensemble ils rendent les livres et la documentation sur la secte que Patrick détenait.

Le jeune homme se rend alors chez ses grands-parents, à Saint-Lunaire. Mercredi 13 avril, il accompagne sa grand-mère à Rennes. Patrick Esnault a-t-il repris contact ce jour-là avec les adeptes de Moon ? *« Depuis ce jour*, affirme sa grand-mère, *il est devenu sombre »* Deux jours plus tard, en début d'après-midi, face à la mer, il imbibe ses vêtements d'alcool et y met le feu. Transporté au Centre hospitalier universitaire de Nantes, il y est décédé dans la nuit de vendredi à samedi.

ANDRÉ MEURY.

ÉDUCATION

Le gouvernement italien présente un nouveau projet de réforme universitaire

De notre correspondant

Rome. — Le gouvernement italien a publié, le vendredi 15 avril, un projet de loi de réforme universitaire mis au point par M. Franco Maria Malfatti, ministre de l'instruction publique. Ce texte, dont on ne connaissait encore que les grandes lignes, était à l'origine de la protestation étudiante commencée au début du *mois de février* et *marquée* par de vifs affrontements de rue. Sa publication peut ranimer un mouvement contestataire en sommeil depuis la mi-mars, d'autant que les élèves du secondaire, qui ont *« autogéré »* de nombreux établissements, ont organisé, samedi 16 avril, une *« journée de lutte contre la provocation de M. Malfatti »*.

Le texte du ministre de l'instruction publique s'inscrit, en effet, dans un ensemble. Il fait suite au projet de loi sur la réforme du deuxième cycle (*le Monde* du 4 février), qui, lui-même, complétait la réforme de l'*« école moyenne »* accomplie en 1962.

Le projet Malfatti vise à rénover et à démocratiser le fonctionnement de l'Université mais aussi à limiter le nombre des étudiants qui ne sont soumis, depuis quelques années, à aucune sélection. Ce projet peut être synthétisé de la manière suivante :

● Institution de trois niveaux (diplôme professionnel, licence et doctorat de recherche), le troisième donnant lieu à un présalaire ;

● Mise en place, deux ans après l'entrée en vigueur de la loi, de nouveaux types de diplômes et de licences correspondant aux exigences de l'économie nationale ;

● Création à titre expérimental de départements autonomes dotés de larges pouvoirs en remplacement des facultés ;

● Réduction des enseignants à deux catégories ;

● Constitution d'un conseil national universitaire, présidé par le ministre, comprenant des enseignants, des étudiants et des représentants des collectivités locales, qui formulera chaque année des propositions.

Un débat va maintenant s'ouvrir au Parlement. Il risque d'être long et laborieux.

ROBERT SOLÉ.

Au Sénat

LE GROUPE COMMUNISTE DEMANDE LA PUBLICATION INTÉGRALE DU RAPPORT SUR LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Mme Marie-Thérèse Goutmann, présidente du groupe communiste au Sénat, a demandé le 14 avril à M. Alain Poher, président de la Haute Assemblée, la publication intégrale du rapport de la mission d'information sénatoriale sur les constructions scolaires (*le Monde* du 14 avril). De son côté, Mme Catherine Lagatu, sénateur communiste de Paris, qui fait partie du bureau du Sénat et de la commission désignée par celui-ci pour « expurger » ce rapport des allusions aux personnes inculpées à la suite de l'incendie du collège d'enseignement secondaire Pailleron, a demandé à la commission des affaires culturelles du Sénat la publication intégrale de ce rapport à l'intention des sénateurs.

Dans sa lettre à M. Poher, Mme Goutmann évoque *« l'intervention inadmissible du ministère de l'éducation dans le but d'empêcher la sortie du rapport »* l'an dernier et de nouvelles interventions il y a quelques mois, appuyées sur la nécessité de l'approbation de la publication du rapport par le bureau du Sénat : le groupe sénatorial communiste vient de demander, rappelle Mme Goutmann, la modification du règlement sur ce point. *« Nous estimons que le Sénat faillirait à ses tâches*, affirme-t-elle, *si le rapport établi par les membres de la mission d'information régulièrement mise en place avec l'accord du Sénat tout entier n'était pas publié. »*

● *La Fédération nationale des étudiants de France et l'attentat de Grenoble.* — Réunie les 16 et 17 avril à Lyon, la F.N.E.F. a fait le point après l'attentat commis par cinq de ses militants contre les locaux de l'UNEF (unité syndicale) sur le campus de Grenoble et au cours duquel l'un d'eux avait trouvé la mort (*le Monde* des 10-11 et 12 avril). La F.N.E.F. *« regrette ce geste de désespoir de jeunes qui, depuis deux ou trois ans, essayaient de mettre en place une polititique corporative et syndicale mais qui se sont heurtés au climat d'intolérance, d'agressivité, voire de violence physique, qui régnait sur le campus »*. L'organisation lance un appel au secrétariat d'Etat aux universités pour qu'il ouvre un dialogue avec les étudiants sur la politique universitaire.

● *Un comité d'universitaires français en faveur de la Roumanie* est en voie de constitution après le tremblement de terre qui a éprouvé ce pays. L'initiative de la création de ce comité est prise par MM. Henri de la Bastide, François de Labriolle et Alain Guillermou, respectivement président, vice-président et professeur de roumain, de l'Institut national des langues de civilisations orientales. Les signatures sont reçues par M. Guillermou, 4, boulevard de la Bastille, 75012 Paris.

JEUNESSE

Les associations de jeunes Russes émigrés comptent près d'un millier de membres

Le visage encore bouffi de sommeil, ils attendent au garde-à-vous, en uniforme, que les trois couleurs montent au haut du mât. Mais dans la clairière, le cérémonial scout se prolonge. Un autre drapeau s'élève. Bleu, blanc, rouge, lui aussi, ses rayures sont horizontales. Il ornait jusqu'en 1917 le fronton des édifices publics de Saint-Pétersbourg ; objet de convoitise pour les collectionneurs, on ne le trouve plus guère que chez les antiquaires.

Enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants d'émigrés russes, quelques centaines de jeunes, ont leur propre organisation scoute, distincte des Scouts de France. Le français, pour eux, n'est qu'une seconde langue, le balalaïka a remplacé la guitare et à l'heure de la sieste, les chefs de patrouille racontent les légendes de sainte Olga ou saint Wladimir. « *Les camps,* explique une responsable, *sont un bon moyen de se retrouver. Nous profitons des heures de repos pour initier les plus jeunes à la culture, à l'histoire et à la géographie du pays de leurs ancêtres.* »

Les scouts russes, liés à l'organisation internationale, ont été créés en 1909. Lorsque la « *guerre civile* » a éclaté, ils ont été dissous. Beaucoup ont combattu dans les rangs de l'armée blanche et la plupart ont refusé de devenir des cadres de la jeunesse communiste. Ils sont vite, en exil, devenus un moyen privilégié de rencontre pour les réfugiés. Cependant, entre les différents courants religieux et culturels du mouvement, des dissensions sont apparues, qui ont donné naissance à d'autres organisations : l'Action chrétienne des étudiants russes (ACER) et les Vitiaz, c'est-à-dire, en russe, les « Preux ». La vocation de ces « chevaliers du Moyen Age » est essentiellement culturelle, et ils se définissent eux-mêmes comme gardiens de la tradition.

Mais, ajoute M. Andrev Feodoroff, le responsable de la région parisienne, « *nous ne sommes pas des conservateurs de musée, nous étudions la culture russe, mais aussi celle des Soviétiques* ». Ce souci de rester en contact avec l'U.R.S.S. est né de l'espoir qu'un jour le régime changera là-bas, mais aussi de la conviction qu'il faut maintenir le lien entre la vieille Russie, que le mouvement fait revivre par ses activités culturelles; et la Russie soviétique. Les Vitiaz, qui comptent environ cent cinquante jeunes, concentrent leurs efforts sur les chants et danses folkloriques, le théâtre, la littérature russes.

« *En donnant des représentations de Gogol nous préparons l'avenir.* » Ce paradoxe, M. Morosov, secrétaire général de l'Action chrétienne des étudiants russes, le reprend à son compte. La revue qu'il dirige publie 30 % des textes arrivés clandestinement de l'U.R.S.S. Son mouvement, dont il affirme la vocation « *missionnaire orthodoxe* », est surtout orienté vers les problèmes religieux.

Les plus jeunes adhérents ont sept ans et apprennent le catéchisme. Les plus âgés ont formé des groupes de travail et tentent, « *en réponse à l'idéologie marxiste, de résoudre le problème social par le christianisme.* » Mais, à la différence des Scouts ou des Vitiaz, qui se disent dynamiques, M. Morosov reconnait que le maintien de cette culture est difficile : « *Pour nous,* dit-il, *la perte de la langue russe est douloureuse, elle l'est déjà moins pour nos enfants; elle ne le sera peut-être plus pour leurs propres enfants.* » Malgré quelques nouvelles recrues, chez les Vitiaz, par exemple, le nombre de ceux qui manifestent leur fidélité en envoyant leurs enfants dans ces organisations diminue inexorablement. Ils sont au plus mille jeunes sur les cinquane mille à soixante mille Russes qui vivent en France.

Le mythe du prince chauffeur de taxi ne résiste pas longtemps à une approche sérieuse des milieux émigrés. Mais ceux qui ont pu garder intacte cette culture russe sont aussi ceux qui, dans la Russie d'avant 1917, en étaient les garants. Les autres, les plus humbles, moins cultivés, tous ceux qui n'appartenaient pas à l'intelligentsia, en perdant la langue, ont *tout* perdu. Ils se sont peu à peu assimilés à la société française.

Les responsables des organisations affirment avec force qu'ils ne sont pas des anciens combattants. Ils refusent l'image de personnages anachroniques qu'on leur renvoie souvent. Reste à savoir combien de temps ils pourront tenir. La culture française a fait la preuve de sa capacité à engloutir les particularismes. C'est peut-être le sort qui attend ces émigrés, car le changement de régime qu'ils appellent de tous leurs vœux — « *Sous le vernis soviétique on retrouve l'âme russe* » — ne semble être, pour l'instant, que le fruit de leur sensibilité exacerbée. — B. R.

QUATRE ORGANISATIONS

Il existe quatre organisations qui regroupent la troisième génération de jeunes Russes blancs. Leurs membres ont entre six et vingt ans. Ces mouvements ont en commun l'usage de la langue, le port de l'uniforme, le désir de perpétuer la civilisation russe orthodoxe. Mais ils ont gardé leur spécificité.

LES SCOUTS RUSSES : créés en 1920, ils ont un statut analogue aux scouts de France. Ils s'inspirent du scoutisme international, mais tiennent à conserver leur langue et la religion orthodoxe.

★ Maison des Scouts russes, 87, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris, tél. 027-13-84.

L'ACTION CHRETIENNE DES ETUDIANTS RUSSES (ACER) : fondée en France en 1923, combattait déjà en Russie les « intellectuels matérialistes ». Ses activités sont surout philosophiques et religieuses. Ses membres sont au nombre de cent cinquante.

★ ACER, 91, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, tél. 250-53-66.

LES VITIAZ ou « PREUX » : nés en 1935. Ils veulent maintenir chez les enfants l'amour de la culture russe. Cette organisation *dynamique* s'occupe de cent cinquante enfants.

★ Les Vitiaz, 90, rue de Rennes, 75006 Paris, tél. 548-74-29.

LES SOKOLS ou « FAUCONS » : symbole de l'héroïsme dans la mythologie des peuples slaves, ont essentiellement des activités sportives depuis 1927. Leur devise est « La force dans les muscles, la patrie dans les pensées, la hardiesse dans les cœurs ».

★ Les Sokols, 8, rue Saint-Lambert, 75015 Paris.

MÉDECINE

AU COURS D'UN CONGRÈS A LA GRANDE-MOTTE

Les hôpitaux privés sans but lucratif souhaitent une meilleure définition de leur rôle

De notre correspondant

Montpellier. — Participer au service public, soit. Mais comment? Telle est l'interrogation majeure qui ressort du congrès organisé à La Grande-Motte, près de Montpellier, par la Fédération des établissements hospitaliers d'assistance privée (FEHAP) (1).

En particulier, la FEHAP souhaite que les établissements désireux de participer au service public hospitalier reçoivent des autorités départementales des informations précises sur les obligations qui leur seront imposées, notamment en matière d'accueil des urgences. D'une manière plus générale, la Fédération demande que les établissements *ayant choisi* de participer à ce service public ne soient pas considérés par les instances administratives ou la Sécurité sociale comme des établissements *mineurs*, et *qu'ils soient traités* avec la même compréhension que les établissements publics.

Les délégués ont ensuite abordé deux ordres de préoccupation plus précis : les personnes âgées et les handicapés. Sur le premier point, la Fédération souhaite que les maisons de retraite dont la transformation en maison de santé ou de cure médicale est *prévue puissent obtenir rapidement* les crédits nécessaires à cette adaptation. Elle estime également nécessaire d'obtenir davantage d'informations sur les soins à domicile.

Pour ce qui a trait aux établissements destinés aux handicapés, la Fédération n'est pas opposée à une rationalisation (économie, contrôle, gestion, etc.), à la condition d'y participer pleinement.

Notons que la FEHAP compte dans ses rangs de grands hôpitaux, tels que Foch ou Saint-Joseph, dans la région parisienne, Saint-Luc à Lyon, ou Saint-Joseph à Marseille. Ses adhérents gèrent 68 %, soit quarante mille lits, des effectifs de l'hospitalisation privée qui viennent de choisir le service public hospitalier.

S'exprimant au nom de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Schmieder a parlé pour sa part du statut des médecins qui travaillent dans les établissements privés sans but lucratif. Il a précisé qu'il leur serait offert une large gamme de possibilités, allant du régime libéral au statut de salarié : le statut de ces praticiens ne sera pas systématiquement aligné sur celui du secteur public, sauf pour ce qui concerne les rémunérations. M. Schmieder a d'autre part insisté sur la nécessaire rénovation des équipements, qui doit conduire à supprimer un certain nombre de lits anciens. « *La réduction du temps de séjour hospitalier devrait faciliter la suppression des lits vétustes* », a-t-il conclu.

Les congressistes se sont, en dernier lieu, inquiétés des toutes récentes mesures d'assainissement de la Sécurité sociale annoncées par le gouvernement. Il s'agit là, ont estimé les dirigeants de la FEHAP, d'une série de mesures d'ordre conjoncturel qui risquent d'être rapidement dépassées. Ils préconisent pour leur part des réformes de structure.

La Fédération estime d'autre part que l'augmentation des cotisations des salariés actifs de plus de soixante-cinq ans risque d'avoir des répercussions sur l'emploi des personnels âgés des établissements, qui ne verraient *plus l'intérêt de continuer* à travailler.

Les économies sur la pharmacie avec les différents taux du ticket modérateur seront aussi, dit-on à la FEHAP, source de complications administratives.

(1) Fédération des établissements hospitaliers d'assistance privée, 24, av. Villemain, 75014 Paris ; tél. : 532-87-71.

● PRECISION. — A propos de l'article paru dans *le Monde* du 6 avril sous le titre « Filtres et pilules : bronzer avec ou sans soleil », la firme Du Pont de Nemours nous fait observer que le terme « Freon » est une marque déposée de cette société, et qu'il ne peut par conséquent être utilisé comme un terme générique. « *Le terme générique pour les produits utilisés comme propulseurs d'aérosols, solvants industriels, frigorigènes et agents de congélation pour aliments est chlorofluorocarbure ou fluorocarbure.* »

● *Un militaire* du 1er régiment de dragons, stationné à Lure (Haute-Saône), vient de mourir à l'hôpital militaire de Colmar des suites d'une méningite cérébro-spinale. Deux autres soldats ont été hospitalisés pour la même maladie. Par mesure de précautions, tous les soldats du régiment ont été consignés.

● « *Famille et Sexualité* », tel est le thème du débat qu'organise, mercredi 20 avril, à 20 h. 30, 66, boulevard Saint-Michel, à Paris, la Ligue de la santé. Les participants — parmi lesquels figurent notamment M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire, Mme Simone Iff, présidente du Mouvement français pour le planning familial, et le docteur Moulin, secrétaire général de l'ordre des médecins — feront en particulier le point sur l'avortement et la contraception.

هكذا من الأصل

SCIENCES

CONSTRUCTION DE L'AVENIR, INDÉPENDANCE ET REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

Le secrétariat d'État à la recherche se fixe trois objectifs

Les attributions exactes de M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la recherche, ne sont pas encore connues. Elles doivent, *en effet, faire l'objet d'un décret* en Conseil d'Etat.

La décision de retirer la recherche au ministre de l'industrie pour la confier à un secrétaire d'Etat n'en est pas moins *déjà diversement appréciée* : dans les services du premier ministre, on affirme qu'elle correspond à un souci de revaloriser la recherche. A l'opposé, notamment du côté des syndicats de chercheurs — *où l'on déclare surtout attendre la* physionomie du prochain budget, — on fait remarquer que les questions scientifiques, dépendant il y a quelques années d'un ministère d'Etat, ont été successivement confiées à un « simple » ministre avant d'être rattachées à l'industrie, puis aujourd'hui à un secrétaire d'Etat.

Un communiqué, publié jeudi 14 mars par le secrétariat d'Etat à la recherche, précise dans quel état d'esprit est abordée cette nouvelle charge :

« *Un triple objectif est poursuivi :*

» — Il s'agit, en premier lieu, d'affirmer le rôle prépondérant de la recherche dans la construction de l'avenir et dans l'élévation du niveau de culture et de *bien-être* ;

» — Il s'agit aussi de maintenir les conditions de l'indépendance intellectuelle et matérielle de la France et ses capacités de libre coopération avec les autres nations ;

» — Il s'agit, enfin, de rappeler le rôle que la recherche peut jouer dans le redressement économique à travers l'adaptation des techniques industrielles, la conquête des marchés extérieurs et souvent la reconquête du marché *intérieur*. (...)

» Pollution et environnement, sciences humaines et sociales, recherche médicale et biologique, connaissance de la matière, énergies nouvelles : il s'agit de *faire comprendre à tous, et en particulier* aux jeunes, le rôle des chercheurs face aux problèmes de notre temps. »

POINT DE VUE

La condition nécessaire d'une politique de développement et de promotion

par les professeurs MATHÉ (*) et HUPPERT (**)

Les Françaises et les Français ont tout récemment manifesté leur volonté de changement dans le sens de la promotion humaine. Ils ne souhaitent pas seulement cette promotion à court terme, pour eux : ils veulent qu'elle soit préparée par les Français de demain, leurs enfants. Ils entendent aussi maintenir leur pays parmi les Etats responsables de ce monde encore à moitié sous-développé et déjà à moitié en voie de sous-développement, et ils souhaitent contribuer à préparer la promotion humaine des autres peuples. Mais s'ils se sentent solidaires de tous les hommes dans ce monde, les Français n'acceptent pas la perte de leur indépendance nationale.

Promotion humaine pour aujourd'hui et pour demain et indépendance ne peuvent résulter de tactiques électorales ni de transferts budgétaires de sommes introuvables. La promotion humaine ne peut provenir que d'une recherche destinée à corriger les conditions d'inégalité, de misère et d'angoisse des hommes ; l'indépendance ne peut résulter que d'une recherche placée au premier rang mondial.

Pour l'indépendance, on a jadis lancé de « grands programmes » dans certains secteurs au niveau desquels la faiblesse de la France la rendait vulnérable dans la compétition des pays, programmes qui ont, chacun le sait, concerné la physique, dont certains ont réussi et d'autres échoué, et dont certains, tel celui qui concerne la découverte et l'économie d'énergie sont aujourd'hui prioritaires. De même, il convient de lancer de grands programmes de recherche pour la promotion et le développement que veulent les Français : ces recherches et programmes doivent concerner la lutte contre la maladie, source majeure d'inégalités et de déficit budgétaire, et la lutte contre le malaise de la société dans ses structures et dans son environnement

Médecin et biologiste, nous faisons confiance à nos collègues physiciens pour développer le grand programme « Energie ». Mais nous jugeons qu'il est de notre devoir de proposer publiquement au gouvernement l'institution de deux grands programmes, respectivement de lutte contre la maladie ou de « recherche biomédicale », et de lutte contre la maladie de la société et de son environnement, ou de « recherche socio-écologique ».

Les bénéfices à court et à long termes de la recherche biomédicale ne sont plus à démontrer, puisque chaque citoyen sait que cette recherche a fait respectivement, entre 1963 et 1973, régresser la mortalité par poliomyélite, par coqueluche et par *dysentrie de 100 %, par tuberculose* de 62 %, par accidents de grossesse et d'accouchement de 58 %, par hypertension de 47 %, par appendice de 55 %, par syphilis de 50 %, par rhumatisme *articulaire* aigu de 35 % et a réduit de 55 % le nombre de sujets hospitalisés pour maladies mentales...

Pour les économistes, nous pouvons traduire deux de ces données en argent économisé : selon des estimations américaines, la suppression de la poliomyélite économise chaque année plus d'un milliard de *francs à notre pays, la diminution* de l'hospitalisation pour névrose plus de deux milliards.

Les biologistes et les médecins ne sont à bout ni de données ni de moyens scientifiques pour poursuivre le progrès : l'attaque de l'hypertension, des maladies mentales, des accidents et maladies du développement avance régulièrement. Celle du fléau jusqu'ici le plus résistant, le cancer, vient d'enfoncer une brèche : l'application systématique, après l'opération, des seuls moyens de la chimiothérapie et de l'immunothérapie aujourd'hui disponibles permet à certains propectivistes de prévoir que le taux de guérison des malades porteurs de cancer va s'élever de moins de 30 % qu'il est aujourd'hui à plus de 70 % en l'an 2000, et la recherche sur les virus responsables des tumeurs a déjà permis de mettre au point un vaccin qui a supprimé une *leucémie des poules, ce qui laisse* les plus grands espoirs pour la prévention scientifique des cancers, la prévention sociale posant un tout autre problème.

L'on estime, en effet, que 80 % des cancers sont liés à des facteurs de l'environnement et des comportements. Et le cancer n'est pas le seul fléau qui résulte de l'inconscience des hommes quant à leur attitude face à leur environnement et quant à leurs comportements : les ingénieurs leur fabriquent des gadgets « à gogo », la publicité les conditionne pour qu'il les achètent, et ils les emploient sous toutes leurs formes, qu'ils soient laids, bruyants, *cancérogènes et/ou mutagènes (c'est-à-dire dangereux pour leur descendance)*. La dépression, la bronchite chronique, les rhumatismes, le cancer... augmentent de fréquence ; *demain, les naissances d'enfants* anormaux confirmeront peut-être que notre monde était fou, mais il sera trop tard. C'est donc aujourd'hui qu'il faut embrasser le problème *socio-écologique, les électeurs l'ont* compris, et il ne peut être attaqué que par une recherche multidisciplinaire, mais organisée et puissante.

Dans les domaines où nous sommes compétents et qui nous préoccupent, sans en exclure d'autres, nous paraissent hautement prioritaires les régulations cellulaires et *tissulaires, notamment hormonales*, l'hypertension et ses conséquences, les maladies mentales, le développement, les maladies de l'immunité, le cancer, l'épidémiologie, et la *socio-écologie dans ses rapports* avec la santé et la qualité de la vie.

Ces grands programmes de recherche rencontreraient l'assentiment populaire à 95 % : les sondages l'ont révélé

Il va de soi que ces grands programmes ne sauraient être lancés aux dépens des autres secteurs de la recherche et notamment de la recherche fondamentale, mais en complément de ceux-ci.

Une « priorité » de la nation

Il faut donc développer une *politique de la recherche. Une telle politique* impliquait que cette activité noble de la nation commandant la santé et la qualité de la vie, dans le présent et dans l'avenir, soit gérée par un département à part entière et non par le département de l'industrie qui transférait des fractions importantes du budget de la recherche au sauvetage d'opérations industrielles déficitaires (lancement spatiaux, production de satellites).

Il va de soi que le budget de la recherche ne saurait être soumis aux règles du prochain budget général de la nation énoncées par le premier ministre : pas d'emplois nouveaux, dépenses de fonctionnement égales à celles de 1977 en *francs courants (c'est-à-dire en* régression de 5 à 10 % en francs constants), dépenses d'équipements réduites de 15 % en francs *courants (c'est-à-dire de 20 à 25 %* en francs constants), ce qui ferait s'effondrer le pourcentage du P.N.B. consacré à la recherche, qui s'est abaissé à 1,7 alors qu'il est de 2,1 *en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale* (1).

La recherche a été déclarée « priorité » de la nation par le conseil ministériel restreint qui lui a été consacré en 1975.

Nous demandons que son *caractère prioritaire soit confirmé et que* son budget global soit maintenu au moins en francs constants : casser le budget de la recherche, activité qui conditionne le développement, *équivaut à priver de vitamines* un enfant en croissance, c'est-à-dire à créer des dégâts irréversibles.

Nous demandons que, dans un budget viable de l'ensemble de la recherche, *les sujets préoccupant* les Français, qui savent que leur indépendance, leur promotion et celles de leurs enfants passent par le développement, donc par la recherche en ces domaines, soient stimulés par l'attribution de sommes raisonnables aux « *grands programmes* » que nous avons proposés ci-dessus, ce qui n'implique que des minifractions, des « décimales » dans le budget global de la nation.

L'un de nous a demandé que la France consacre à la recherche contre le cancer l'équivalent, par habitant (16 F soit, globalement, 800 millions de francs), de ce que consacrent à cette recherche les Etats-Unis (825 millions de dollars). C'est peu par rapport à l'économie (5 milliards de francs) que réaliserait la suppression du fléau cancer. C'est ce que nos instituts et hôpitaux, nos chercheurs et nos médecins doivent recevoir pour élever leur « rendement » scientifique, économique et humain à un niveau au-dessous duquel le budget actuel n'est que gâchis. C'est ce que paient en impôts et taxes diverses à l'Etat les sujets guéris de cancer. C'est la somme que l'on s'apprête à *consacrer au Ganil (Grand accélérateur* d'ions lourds) que l'on va installer à Caen, chacun se demandant si la priorité donnée à ce projet concerne la physique nucléaire ou la *Normandie*.

Nous souhaitons aux physiciens le budget dont ils ont besoin. Mais nous demandons l'attribution à la *recherche socio-écologique, du budget* dont notre pays a besoin pour contribuer à la promotion humaine, notamment par la santé et la qualité de la vie.

Nous demandons que des emplois de chercheurs soient crées en 1978 selon l'engagement pris par le comité interministériel de 1975, cela *pour maintenir la nécessaire jeunesse* des scientifiques de notre pays, et *pour éviter le désespoir des jeunes* qui ne comprendraient pas que leur génération n'ait pas l'opportunité *d'apporter sa contribution à la promotion humaine*. Non seulement ils ne comprendraient pas, mais ils ne pardonneraient pas au pouvoir actuel cet entretien du chômage des *intellectuels ; nous, leurs aînés, affirmons* notre solidarité à leur égard.

(*) Professeur à l'université de Paris-Sud, directeur de l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique à Villejuif.

(**) Directeur de recherche au C.N.R.S., directeur de l'unité de recherches de virologie de l'INSERM de Lyon.

(1) La part de la dépense nationale brute de recherche et développement dans le produit national brut n'a pas cessé de décroître depuis dix ans : elle était de 2,15 % en 1967, 1,96 % en 1969, 1,87 % en 1971, 1,73 % en 1973. L'estimation pour 1975 donne 1,76 %. — (N.D.L.R.)

EQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

A L'OCCASION DE LA « JOURNÉE DE L'ARBRE »

M. Giscard d'Estaing annonce que les crédits pour les espaces verts seront doublés en 1978

M. Giscard d'Estaing a célébré, samedi 16 avril, la Journée nationale de l'arbre en visitant l'arboretum de Chèvreloup (Yvelines). Avant de s'engager dans les allées bordées de conifères en compagnie de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, et de M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, le chef de l'Etat a annoncé une série de mesures concernant la protection de la nature.

Ainsi les crédits du ministère de l'équipement consacrés aux espaces verts seront doublés en 1978. Ils atteindront 80 millions de francs. On va accélérer la création des cent réserves prévues depuis longtemps, mais dont soixante-dix restent à délimiter. Deux cent millions seront consacrés à la rénovation du Muséum d'histoire naturelle au cours des dix ans à venir. L'Etat continuera à aider financièrement les parcs naturels régionaux.

A Paris, comme en province, la journée de l'arbre a été marquée par de nombreuses plantations symboliques. Dans la capitale, c'est M. Jacques Chirac qui a manié la pioche aux abattoirs de Vaugirard pour planter un platane. Il a souligné qu'on devait cette journée à la volonté du président de la République. Dans la région Rhônes-Alpes plus de onze mille conifères ont été mis en terre, ce qui a provoqué la protestation des écologistes contre cet exemple d'enrésinement. En Bretagne, les militaires et les écoliers ont débroussaillé des espaces verts. Dans d'autres régions, ces opérations ont suscité de la part des élus de gauche d'aigres communiqués rappelant que « les arbres ne doivent pas masquer l'absence de politique gouvernementale en matière de forêt ou d'espaces verts ».

En fait, la journée de l'arbre a été surtout marquée par des visites guidées et des promenades en forêt. Six mille personnes, par exemple, ont débarqué sur l'île Sainte-Marguerite (Alpes-Maritimes) pour suivre le sentier botanique. A Chèvreloup même, plusieurs milliers de Parisiens et de Versaillais se sont précipités samedi et dimanche après-midi sur les traces du président de la République.

« La France peut prendre la tête du mouvement écologique »

déclare le président de la République

Voici le texte de l'allocution que M. Valéry Giscard d'Estaing a prononcée samedi après-midi 16 avril à l'Arboretum de Chèvreloup (Yvelines) :

En ce samedi d'avril 1977, la France célèbre pour la première fois la Journée nationale de l'arbre.

A cette occasion, des militants de la nature, de tous âges, de toutes professions, de toutes conditions, se sont mobilisés. Des collectivités locales, des établissements publics, des administrations, des associations, des particuliers, lancent, à travers le pays, des manifestations variées. Ici, on organise des visites guidées en forêt ou des sorties d'initiation à la nature ; là on fait découvrir au public des propriétés généralement fermées ; ailleurs, on convie les jeunes à des concours de dessins. Ailleurs encore, on participe à des opérations de plantations. Comme il convient, les formes de cette célébration sont laissées à la libre initiative locale.

La Journée national de l'arbre doit permettre aux Français de mieux connaître la nature, de mieux la comprendre, de mieux la défendre, à la ville comme à la campagne. Ceux qui savent le rôle irremplaçable de la nature doivent le dire aux autres. Ceux qui luttent pour un meilleur environnement quotidien doivent convaincre les autres. Les générations aînées doivent sensibiliser les autres. Je souhaite que cette Journée nationale de l'arbre, comme celle qui suivra chaque année le premier jour du printemps, contribue davantage à créer cet *« environnement à la française »*, fidèle à nos traditions et conforme à nos espérances.

Mesdames, messieurs les élus, mesdames, messieurs les représentants des associations, mesdames, messieurs les scientifiques, mesdames, messieurs, le président de la République a décidé de venir aujourd'hui dans ce magnifique domaine de Chèvreloup, car il lui paraît être un exemple de la politique que l'Etat souhaite mener.

Depuis 1924, progressivement et obstinément, malgré les difficultés, un vaste arboretum a été créé dans ce domaine de 200 hectares admirablement géré par le Muséum national d'histoire naturelle. Il offre aujourd'hui un ensemble exceptionnel de mille espèces différentes et de huit mille arbres, objet de l'admiration des scientifiques, des forestiers et des pépiniéristes.

Suivant l'heureuse initiative de M. le président Bonnefous et M. le professeurs Dorst, l'Etat, propriétaire du domaine, souhaite aussi que cette richesse profite au plus grand nombre. Il est prêt à mener à bien les discussions avec la région Ile-de-France, le département des Yvelines et les communes du Chesnay, de Rocquencourt et de Versailles pour que l'arboretum soit progressivement ouvert au public dès que les aménagements nécessaires auront été faits. Chèvreloup peut et doit devenir un véritable musée vivant de l'arbre.

A l'instar de Chèvreloup, l'Etat est décidé à acélérer la politique d'ouverture et de création d'espaces verts pour offrir, en particulier aux familles qui habitent les grandes villes, de nouvelles posibilités de repos et de loisirs. C'est un des moyens de la politique active et concrète qu'il est résolu à mener pour faire entrer l'écologie dans la vie quotidienne.

Cette politique, lancée depuis 1974, s'appuie très largement et avec confiance sur l'initiative des collectivités *locales*. Elle commence à produire ses effets.

(Dessin de KONK.)

Des premiers résultats

Dans la région Ile-de-France, je citerai notamment : le domaine de Grosbois, dans le Val-de-Marne, ouvert au public ce matin même ; le parc national forestier de Sevran, dans la Seine-Saint-Denis, qui sera ouvert le mois prochain ; le parc de Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, et le parc de La Villette, à Paris, en cours d'aménagement ; les terrains de l'île Saint-Germain, à Boulogne-Billancourt, en cours d'acquisition par les collectivités locales pour être transformés en espaces verts.

Dans les autres régions, sont mis en œuvre des plans verts dans les agglomérations, ainsi que des programmes régionaux de coupures vertes. Des opérations spectaculaires sont conduites, comme à Toulouse, où l'achat des terrains des anciennes casernes Compan et Caffarelli permettra d'aménager 10 hectares de jardins au cœur de la ville.

En Ile-de-France, comme dans les autres régions, l'Etat encourage les conventions entre personnes publiques, ou entre personnes publiques et personnes privées, permettant d'ouvrir aux habitants des espaces verts qui leur étaient fermés.

Ainsi à Ecouen, dans le Val-d'Oise, les 80 hectares de forêts appartenant à la grande chancellerie de la Légion d'honneur pourraient, prochainement, faire l'objet, en accord avec les autorités locales, d'une convention d'ouverture au public. Ainsi à Issy-les-Moulineaux, où l'accord est conclu pour le parc du séminaire de l'ordre de Saint-Sulpice.

Ce mouvement d'ouverture d'espaces verts, par voie de convention, peut encore être accéléré. Des milliers d'hectares de verdure sont disponibles. Pas demain, mais tout de suite. A cet effet, j'ai demandé au gouvernement d'étudier les mesures aptes à lever certains obstacles.

Pour que l'écologie entre dans la vie quotidienne, la verdure doit aussi être plus proche des lieux d'habitation et de travail. Il faut qu'elle pénètre dans la ville.

J'ai demandé que d'autres ministres suivent l'exemple du précédent ministre de l'industrie et de la recherche, M. d'Ornano, qui a décidé d'ouvrir les samedis et dimanches le parc du ministère aux familles parisiennes.

Dans les opérations d'aménagement et de construction, la qualité des espaces verts, des plantations, des aires de jeux, doit faire l'objet d'une priorité égale à celle qui s'attache désormais à la qualité de l'architecture.

Les espaces verts ne doivent pas seulement être conçus pour le plaisir de la vue mais aussi pour le bien-être et la commodité des habitants et des familles.

Dans bien des cas, une conception plus rustique, plus simple, plus populaire de nos parcs et jardins est souhaitable. Des équipements trop lourds, les ouvrages en béton trop massifs, peuvent être évités.

Avec des aménagements judicieux, l'enfant devrait pouvoir reconquérir les espaces verts publics, sans, pour autant, les détériorer. Les prochaines réunions départementales de l'environnement, qui rassembleront d'ici quelques semaines les élus, les administrations et les associations, pourraient utilement se pencher sur cette question. La ville appartient aux enfants aussi.

Un autre moyen de faire entrer la nature dans la ville est de préserver et de développer ce qu'on appelle les jardins familiaux. Ces petits jardins de ville qui permettent de cultiver légumes ou fleurs. Le gouvernement apportera son concours financier pour encourager cette forme originale et active de protection de l'espace naturel. Huit cents jardins familiaux nouveaux seront créés cette année avec l'aide de l'Etat. La loi de 1976, qui a renforcé le statut des jardins familiaux, sera appliquée avec attention.

Enfin, je n'oublierai pas le cas des collectivités locales qui, au prix de sacrifices financiers parfois lourds, s'efforcent de protéger leur environnement en refusant l'urbanisation massive. Je sais que des élus locaux, des Yvelines notamment, sont préoccupés par cette question. Les communes vertes ne doivent pas, en effet, être pénalisées par rapport à d'autres. J'ai demandé qu'une étude soit menée sur ce sujet.

Pour concrétiser davantage encore cette politique en faveur des espaces verts et soucieux de faire suivre les intentions par des actes, je viens de demander au premier ministre de veiller à ce que le projet de budget de *1978* prévoie un doublement des crédits consacrés aux espaces verts dans les villes et autour des villes.

Notre volonté de faire entrer l'écologie dans la vie quotidienne se prolonge par notre souci de jeter les bases d'une nouvelle politique de la nature.

Une nouvelle politique de la nature

Une politique mobilisant, notamment autour des chercheurs, toutes les personnes concernées : élus locaux, associations, usagers et jeunes. Une politique permettant l'épanouissement d'une culture vivante.

La conscience écologique se développe rapidement. La protection des espèces rares ou en voie de disparition préoccupe de nombreux défenseurs de la nature. La survie de l'espèce est désormais un sujet de débat d'ampleur internationale.

La France peut prendre la tête du mouvement écologique en faveur le la protection de la nature et faire naître cette nouvelle solidarité internationale qu'implique la sauvegarde de l'environnement.

Une importante loi sur la protection de la nature a été votée à l'unanimité par le Parlement l'année dernière. Le projet de décret d'application concernant les études d'impact sur l'environnement est prêt. L'atelier central de l'environnement, chargé de définir la méthodologie de ces études et de les contrôler, fonctionnera à partir du 1er juin prochain.

La nouvelle politique de la nature, qui se met actuellement en place, suivra six axes principaux :

1) Premier axe : le développement de la recherche :

Un programme de recherches sur la protection de la nature sera lancé. Il permettra de mieux coordonner différents organismes de recherche, qu'il s'agisse des universités, du Muséum national d'histoire naturelle, de l'Institut national de la recherche agronomique, ou du Centre national de la recherche scientifique.

Le Muséum de Paris sera rénové. Près de 200 millions de francs y seront consacrés au cours des dix prochaines années pour qu'il devienne le plus grand conservatoire de la nature du monde grâce à l'importance de ses herbiers, de sa collection d'animaux naturalisés, de sa collection minéralogique, de son arboretum.

2) L'action d'information et de formation du public à l'écologie sera amplifiée :

C'est le deuxième axe de la nouvelle politique de la nature. Ainsi, une maison de la nature sera créée sous l'égide du Muséum au Jardin des plantes. Elle servira de centre de documentation et d'information exceptionnel pour les enseignants, les animateurs d'associations de la nature, les forestiers et les jeunes.

3) Troisième axe : le renforcement du rôle des associations d'environnement :

Ces associations ont un rôle de plus en plus utile à jouer à tous les niveaux : recherche, formation du public et gestion des espaces naturels. Elles peuvent démultiplier l'action des pouvoirs publics et répondre sur tel ou tel point à l'infinie variété des problèmes écologiques qui se posent à travers le pays.

A cet égard, je précise que la création des réserves naturelles, souvent proposées puis gérées par des associations, sera accélérée. Leur nombre a doublé depuis 1974. Les moyens seront mis en place pour poursuivre la création de soixante-dix réserves, d'ores et déjà délimitées avec le concours des associations, dans des zones recelant des richesses naturelles qu'il fallait protéger.

4) Quatrième axe : l'encouragement aux actions des jeunes pour la conservation de notre patrimoine naturel :

Les jeunes peuvent, dans de nombreux cas, être à la pointe du mouvement en faveur de la nature. Ils savent que l'écologie ne doit pas se réfugier seulement dans les discours. Ils comprennent que l'écologie ne peut se cantonner dans des actions négatives contraires à l'évolution de notre société. Ils souhaitent se consacrer à des actions concrètes et positives de sauvegarde et d'amélioration de l'environnement.

C'est dans cet esprit que j'ai demandé au ministre chargé de l'environnement d'étudier la création d'un brevet de secouriste de la nature. Il permettra de donner la formation nécessaire à ceux qui souhaitent protéger la nature.

De même, les chantiers d'amélioration de l'environnement seront multipliés. Je souhaite que nous fixions comme objectif le chiffre de cinq cent mille journées par an consacrées bénévolement par les jeunes à la protection de la nature d'ici à 1980.

5) Renforcement de la politique des parcs naturels régionaux et nationaux. C'est le cinquième axe :

Répondant à l'appel de la Fédération des parcs régionaux, j'ai décidé que l'Etat poursuivrait son aide financière pour l'aménagement et le fonctionnement de ces parcs qui représentent, dans notre pays, un exemple d'harmonisation entre le développement économique et la préservation de l'environnement.

La gestion de ces parcs sera notamment améliorée afin de mieux associer les communes situées dans leurs zones périphériques. De nouveaux parcs naturels sont en cours d'étude ou de création.

6) Sixième axe : développement et protection de la forêt française :

La forêt française représente à elle seule 50 % du patrimoine forestier européen. Il faut, à tout prix, conserver cet avantage inestimable. Déjà, je le rappelle, car on l'oublie souvent, depuis dix ans, l'Etat et les collectivités locales ont permis d'augmenter ce patrimoine de 60 000 hectares, soit près de dix fois la superficie de Paris. Contrairement à ce que certains croient ou écrivent, la forêt gagne du terrain en France.

Mais, pour conforter solidement et durablement cette politique en faveur de la forêt, j'ai demandé en septembre dernier à M. Bertrand de Jouvenel de me faire des propositions qu'il me remettrait au cours de l'été prochain.

Faire entrer l'écologie dans la vie quotidienne, jeter la base d'une nouvelle politique de la nature, voilà des enjeux concrets, sérieux, vitaux même, pour la société française.

A CHÈVRELOUP

Le tour du monde en 200 hectares

En 1922, M. Chaussemiche était conservateur du domaine de Versailles et architecte en chef du Muséum national d'histoire naturelle. Il rêvait parcs à la française. Il traça un somptueux plan d'aménagement de la zone de Chèvreloup, 205 hectares situés au nord-ouest du domaine, en bordure des routes de Paris à Mantes et de Versailles à Saint-Germain. Les plantations commencèrent en 1924.

Trois ans plus tard, le gouvernement entérinait l'attribution au Muséum du parc de Chèvreloup et de sa ferme, équipée aujourd'hui d'un laboratoire.

La crise économique allait bientôt réduire les crédits affectés à l'entretien de l'arboretum, auquel l'imagination de son créateur avait adjoint une roseraie, une fougeraie, un alpinum *et un verger.*

Pendant l'Occupation, on y cultiva quelques légumes, au détriment de certaines des mille deux cents espèces qui y avaient été rassemblées. En 1960, le Muséum abandonna le plan de M. Chaussemiche, son tracé rectiligne et ses extravagances botaniques. Il en reste 30 hectares de conifères et presque autant de feuillus, qui comptent parmi les mille cinq cents espèces réunies dans le parc, « le Jardin des plantes de l'an 2000 », *selon M. Giscard d'Estaing.*

Venus de Rambouillet en hélicoptère, le président de la République, Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, et M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, ont été accueillis par MM. Jean Dorst, directeur du Muséum, et Edouard Bonnefous, sénateur, ancien ministre, président de l'Agence des espaces verts d'Ile-de-France.

Le discours de M. Giscard d'Estaing fut vivement applaudi. L'évocation d'une « démocratie plus naturelle », *l'invitation faite aux Français* « d'apprendre à suivre les lois de la nature et à s'en inspirer pour créer une société plus harmonieuse, plus fraternelle, plus naturelle », *suscita même un* « Bravo ! » *sonore.*

Les élus locaux se félicitaient des dispositions annoncées en faveur des « communes vertes », tandis que les journalistes spécialisés s'étonnaient de certaines audaces, telles que le doublement des crédits consacrés aux espaces verts dans les villes ou le développement des parcs et réserves naturels.

Le président ayant parlé, il ne restait qu'à le suivre parmi les pins, sapins, cyprès et épicéas qui mêlaient leurs nuances de vert du haut de la colline jusqu'au tendre vallon.

La troupe se forme ; les plus curieux se pressent en tête, les autres affectent une indifférence d'habitués des cérémonies officielles. « Attendez, *dit aux photographes un fonctionnaire de la présidence,* il veut qu'on le prenne avec les enfants. » *Les enfants se rassemblent à trente pas du groupe. Il arrive.*

« Alors, *demande le président,* d'où viennent-ils ces enfants ?

— De Roquencourt, *répond l'un.*

— Du Chesnay aussi, *précise un monsieur.*

— Vous vous rendez compte, *explique une dame, en aparté,* rassembler cent enfants en deux jours, en plein congé scolaire ! On nous a dit : « Il veut des « enfants », mais regardez : les journalistes les écartent pour prendre leur place à côté de lui. »

Quelques lapins détalent. Deux fonctionnaires distingués échangent des idées sur la meilleure manière de préserver les espaces verts. Un monsieur volubile présente une requête au ministre de la culture. Plus loin, un homme d'une trentaine d'années semble avoir peine à se justifier devant deux jeunes femmes étonnées de le voir là : « D'accord ou pas, c'est le président. D'ailleurs, je trouve qu'on aurait dû l'applaudir quand il est arrivé. »

On se bouscule courtoisement près du premier rang. Dialogue entre un garçon et une fille d'une dizaine d'années : « Combien t'as pris de photos de Gis' ?

— Neuf.

— Moi, douze ! »

« C'est curieux, *remarque une dame,* personne ne regarde les arbres. » *Personne ? Si, M. Giscard d'Estaing, le seul qui ne soit pas occupé à chercher des yeux le président.* — P. J.

TRANSPORTS

● *La catastrophe d'Ermenonville : règlements à l'amiable.* Les familles de quarante-trois citoyens japonais tués lors de la catastrophe aérienne d'Ermenonville, près de Paris, le 3 mars 1974 — il y avait eu trois cent quarante-six morts, — ont accepté de régler en dehors des tribunaux, les actions en justice lancées contre les constructeurs de l'appareil, Mc Donnell Douglas et General Dynamics, annonce le *Los Angeles Times*. Selon ce journal, les familles pourront se partager quelque 8 millions de dollars. La plupart des actions en justice contre les constructeurs ont déjà été réglées à l'amiable et ont donné lieu au versement de 60 millions de dollars de dédommagements, payés en grande partie par les compagnies d'assurances britanniques. — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

Les leçons de Flamanville

Après la manifestation organisée au cours du week-end de Pâques sur le site de la centrale nucléaire de Flamanville, dans la Manche, le comité régional de lutte et d'information antinucléaire de Basse-Normandie (CRILAN) nous a adressé les réflexions suivantes.

Rappelons, comme nous l'avons signalé dans le Monde *du 13 mars, qu'à la suite d'une regrettable erreur de transmission, le chiffre des manifestants, qui était « de mille cinq cents à deux mille » est devenue, dans la dépêche de notre correspondant du 13 mars, « de cent cinquante à deux cents ».*

Des leçons doivent être tirées des récents événements de Flamanville. Des débats d'abord :

1) Les échanges entre les représentants de Fessenheim, Creys-Malville, le Pellerin, Braud et Saint-Louis Cattenom, Flamanville on été fructueux, mais ils ont mis en évidence également la nécessité d'organiser maintenant une véritable coordination anticléaire en France.

2) Seuls parmi les syndicats ouvriers, la C.F.D.T. du C.E.A. Hague, et l'union régionale C.F.D.T. étaient présents en tant que tels.

3) Les partis politiques du programme commun, verbalement hostiles au programme électronucléaire actuel brillaient par leur absence. Comment alors peuvent-ils être crédibles lorsqu'ils affirment vouloir un débat démocratique dans le pays sur les choix énergétiques ? Quant à l'extrême gauche, présente, elle s'est surtout manifestée par beaucoup d'agressivité.

Le CRILAN de Basse-Normandie se veut, certes, le rassemblement des divers individus et courants antinucléaires, mais tout cela ne démontre-t-il pas la nécessité d'un courant écologiste, même si cela bouleverse habitudes et schémas traditionnels des groupes politiques établis ?

— De la manifestation ensuite. Le rassemblement sur le site a sûrement marqué un tournant dans la lutte. Les quelques incidents de la fin ont mis en évidence la difficulté qu'il y a à rester non-violent lorsque la violence et l'illégalité ont été apportées à Flamanville, par les entreprises, E.D.F., le pouvoir et ses gendarmes mobiles, et beaucoup sont repartis avec l'idée que la lutte devra prendre des formes nouvelles.

Il nous faut maintenant discuter de la stratégie à adopter dans les semaines et mois à venir. Harcèlement, diversification des luttes et préparation d'un mouvement de masse d'un autre type doivent donner un second souffle au combat pour que cessent les travaux à Flamanville, pour que le Cotentin ne soit pas nucléarisé.

Pour l'immédiat, rejoignons les comités, créons-en d'autres, continuons les réunions d'information et de mobilisation. Il n'est même pas interdit d'espérer que la justice aura à cœur de montrer son indépendance par rapport au pouvoir politique et que le tribunal de Cherbourg suspendra les travaux.

La région parisienne

APRES la banqueroute du centre commercial des Flanades, à Sarcelles, dans le Val-d'Oise, la question se pose : les centres commerciaux sont-ils condamnés, ou du moins condamnés à faire du déficit ?

Ces grands marchés polyvalents ont été lancés il y a **une vingtaine d'années. Avec l'encouragement des pouvoirs publics ils se sont multipliés en même temps que se « construisait » la banlieue de la capitale. Ils ont beaucoup évolué depuis. Leurs concurrents se sont réveillés,** ***la crise est venue tout récemment compliquer encore leur*** **gestion difficile. Peut-on voir là l'explication des mésaventures qui surviennent à certains, pas à tous ?**

LE PÈRE DE PARLY 2 :

« Nous avons lancé une nouvelle race de commerçants »

LA révolution qu'a connue la distribution commerciale dans les années 60 a surtout profité, en région parisienne notamment, à la formule des centres *commerciaux*, ces mastodontes qui offrent au banlieusard un maximum de magasins et de services. Le premier de ces centres, Parly 2, situé au Chesnay (Yvelines), a huit ans. L'âge de raison et l'âge des bilans pour M. Jean-Louis Solal, président-directeur général de la Société des centres commerciaux (S.C.C.) et père de Parly 2.

« En adoptant la formule du centre, le commerçant a obéi à la règle d'or qui est d'aller à la rencontre du client », résume M. Solal. En effet, au moment où Paris se vidait, la banlieue enregistrait une croissance démographique spectaculaire. Le niveau de vie des nouveaux chalands a doublé en vingt ans. L'auto, qui a asphyxié la capitale, est devenue un mode de transport indispensable dans la périphérie. *« Le centre commercial est une histoire d'amour entre la voiture et le commerce. »*

Technicien du commerce *formé à l'école américaine*, mais aussi intellectuel soucieux de justifier ses choix, M. Solal compose un véritable panégyrique du centre commercial. N'a-t-il *pas* permis de créer des centres-villes dans des zones qui n'en possédaient pas ? De rapprocher les magasins des clients ? Parkings gratuits, horaires nocturnes adaptés au rythme de vie des salariés, grande variété de marchandises, forte concurrence dont profite l'acheteur : selon le responsable de la S.C.C., le centre commercial a donné au banlieusard déraciné un point de rencontre et d'échanges.

« Nous avons évolué avec la demande, reconnaît M. Solal. *Au début, on nous a reproché de construire des machines à vendre en forme de « boîte à chaussures ». Il est exact que nous nous sommes trop préoccupés des fanfreluches intérieures et de la fonction commerciale. Nous nous sommes aperçus que les gens venaient plus nombreux, plus souvent, de plus loin et qu'ils restaient plus longtemps lorsque nous leur proposions autre chose que des magasins. »* On a donc rajouté des restaurants, des cinémas, puis des services d'information, des établissements publics. Les promoteurs ont soigné l'environnement : la lumière du jour et la végétation naturelle sont entrés dans les « rues » marchandes.

Le centre commercial peut-il prétendre recréer la ville ? *« Il faut trouver une juste mesure entre les besoins du commerce et ceux de l'urbanisme. Il ne faut pas que le marchand perde de l'argent. Un supermarché sur deux niveaux est préférable pour l'œil, mais il entraîne des frais de manutention supplémentaires. »*

Les petits commerçants se plaignent souvent des prix élevés pratiqués par les promoteurs. *« Ils ont, en réalité, une chance extraordinaire*, rétorque M. Solal. *Ils n'ont pas à acheter de fonds de commerce. Ils reçoivent des prêts pour l'aménagement, et nous allégeons leurs charges lorsqu'il est nécessaire de leur donner de l'oxygène. Nous apportons une assistance technique pour guider leurs premiers pas. Dans les dix-neuf grandes surfaces que notre société a construites, on trouve neuf grands magasins, cinq hypermarchés, cinq supermarchés et mille vingt-neuf commerçants, dont les deux tiers sont des individuels qui sont devenus de véritables « battants ». Nous avons lancé une nouvelle race de commerçants. »*

« C'est un 747... »

Mais voici la crise, le plan Barre, la montée du taux de l'argent et l'arrêt de la croissance démographique. Est-ce le temps de la léthargie, voie de l'échec, pour les centres commerciaux ? Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) de la région parisienne a trop bien choisi l'emplacement des centres régionaux de banlieue. Les autoroutes passent à côté, et l'automobile conserve un bel avenir. *« En période de croissance, trois ans étaient nécessaires pour parvenir à l'équilibre financier. Désormais, il faudra un peu plus de temps. Le centre, c'est le Boeing 747 de la distribution. Il ne peut décoller en chandelle. Le S.D.A.U. lui a donné un monopole dans une région donnée. Malgré la conjoncture, il ne peut que réussir. »*

Reste qu'il n'est plus possible de commettre les erreurs de gestion et d'animation que la croissance effrénée du début des années 70 permettait d'effacer en une année. On touche aussi au terme des constructions de centres commerciaux. La période des pionniers a pris fin, et M. Solal en conçoit une certaine frustration. *« La qualité que nous avions atteinte à Evry, par exemple, se paie, et il n'y a plus d'argent facile*, dit-il. *Les grands magasins doivent digérer leur croissance. La mode est plutôt à la construction de petits centres dans les villes moyennes. L'idée qu'il ne soit plus possible aux centres commerciaux de s'améliorer et de progresser m'effraie. »*

ALAIN FAUJAS.

QUEL AVENIR POUR LES CENTRES COMMERCIAUX ?

Les « hypers » ont vu trop grand

EN 1965, les pouvoirs publics *décidaient de mettre fin* à la croissance jusqu'alors anarchique de la région parisienne. Témoin de cette résolution, le schéma directeur d'aménagement *et d'urbanisme* prévoyait d'une part l'organisation de la proche banlieue autour de quelques agglomérations nouvelles baptisées pour la circonstance « pôles restructurateurs de banlieue » et, d'autre part, la création dans la grande couronne de villes *nouvelles destinées* à accueillir les nouveaux habitants de l'Ile-de-France. Les centres commerciaux régionaux, élément de ce plan d'urbanisme, avaient pour mission principale de renforcer la fonction de centres urbains dévolue à *ces agglomérations.*

Au point de départ de leur création, une constatation : Paris se vide au profit d'une banlieue qui ne cesse de croître. Les nouvelles villes *se* caractérisent par un sous-équipement commercial, or la banlieue permet de créer une nouvelle forme de commerce basée sur l'utilisation de la *voiture.*

Les rues jalonnées de boutiques des villes anciennes étaient donc appelées à disparaître au profit d'une autre forme d'organisation : un *vaste parking permettant de* « drainer » les habitants des villes voisines, deux grands magasins *(le Printemps et le Bazar de* l'Hôtel de Ville, par exemple, pour Créteil), un supermarché et une galerie marchande, le tout devant occuper de 40 000 à 100 000 m2.

La construction de ces centres fut confiée à des promoteurs privés, et, après Parly II (Yvelines), en 1969, la banlieue parisienne se peuplait progressivement des centres commerciaux régionaux : en 1971 Belle-Epine (Val-de-Marne), en 1972 Vélizy II (Yvelines), en 1973 Rosny II (Seine-Saint-Denis), Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), en 1974 Créteil (Val-de-Marne) et Paris-Nord (Seine-Saint-Denis), *en* 1975 Evry (Essonne), le centre de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) ou*vrira ses portes en 1978, celui de* La Défense (Hauts-de-Seine), retardé par des difficultés de l'établissement public d'aménagement, n'est toujours qu'en projet.

A l'heure *des bilans, une* satisfaction prudente a remplacé l'enthousiasme des premières initiatives. Les centres commerciaux ont, certes, été un succès, car ils *répondaient à un besoin* : Rosny II, bien desservi, installé dans une banlieue dense et jusqu'alors sous-équipée (à l'est de la capitale), a séduit jusqu'aux Pari*siens en mal de stationnement* ; Cergy-Pontoise a bénéficié d'une situation de quasi-monopole dans *le département. Mais les urbanis*tes de 1965 avaient vu trop grand : ils « espéraient » quatorze millions d'habitants pour l'an 2000 en région parisienne ; ils reviennent *à plus de modestie : à l'aube du* vingt et unième siècle l'Ile-de-France ne comptera que douze millions d'âmes. Le revers commercial de cette médaille n'a pas tardé à *se traduire en chiffre dans* le bilan et les projets des centres régionaux : *déjà*, le Printemps a *fermé* une partie de ses installations à Créteil et a renoncé à ten*ter* l'aventure à Marne-la-Vallée, et les difficultés des Flanades de Sarcelles ne datent pas d'aujourd'hui.

Les centres déjà construits ne *seront pas agrandis*, contrairement aux prévisions optimistes des premières études de marché, certains projets ont été élagués, d'autres sont même remis en cause : *les 100 000 m2* de Beauchamp (Val-d'Oise) ne verront probablement jamais le jour. Des 100 000 m2 prévus pour 1975 à Noisy-le-Grand, un quart seule*ment entreront en service* avec trois ans de retard, plus question enfin d'agrandir Belle-Epine et Créteil.

Seconde difficulté : le succès *des centres commerciaux* reposait sur la modification des habitudes commerciales des Français, plus *familiers* des petits magasins et plus attachés aux commerçants de leur quartier qu'à ces énormes « tirelires ». A cet égard, la résistance du petit commerce tra*ditionnel et le succès* remporté par les centres de dimension modeste et d'architecture plus classique sont significatifs.

Enfin, si le grand centre commercial a fait son temps, c'est sans doute également parce qu'il a fait le plein de sa clientèle. Au cours du VI[e] Plan, huit hypermarchés apparaissaient chaque année en Ile-de-France, ce chiffre a été réduit de moitié au cours des deux dernières années, et la construction d'un certain nombre de moyennes surfaces (20 000 m2) a *été* récemment remise en cause : à Vigneux-sur-Seine (Essonne), à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), à Valenton (Val-de-Marne).

Succès certain mais limité, c'est ainsi que se caractérise le bilan de l'expérience des centres commerciaux régionaux. Reste à savoir si des solutions plus souples (le remplacement de ces vastes centres par des surfaces commerciales plus petites disséminées en banlieue) n'auraient pas été mieux appréciées des consommateurs.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Une seule faillite à Cergy en trois ans, mais...

DES PORTES QUI SE FERMENT PLUS TOT

QUE c'est triste, Cergy, par un jour de temps gris. En ce milieu de semaine, en ce milieu de journée, les avenues encaissées entre les blocs de béton de la ville nouvelle sont vides. Seul refuge un peu animé, le centre commercial des Trois Fontaines, cube clos, coloré, est ouvert. Autour des fontaines intérieures, agitées de vagues, quelques passants se reposent. Dans la centaine de boutiques accotées aux grandes surfaces — la Samaritaine, Super-M, Darty-Réal — les clients sont peu nombreux.

Comme à l'accoutumée. Exception faite du week-end, où le parking extérieur suffit à peine à accueillir les visiteurs.

« Avez-vous vu les prix ? Le même paquet de café vendu au Super-M de Cergy et au Monoprix de Pontoise — c'est la même maison — coûte ici 2 francs de plus. Les produits sont trop chers, les gens n'achètent pas. On y vient pour faire du lèche-vitrine, et encore... »

Ces deux jeunes employées prennent régulièrement leur repas dans un des cinq restaurants du Centre, qui appartiennent à deux propriétaires concurrents. Un self-service a récemment fermé. Depuis, la « restauration » semble être en progrès.

« Les charges pesant sur les commerçants et les baux sont très élevés. Le chiffre d'affaires est loin d'atteindre ce qu'on espérait. Alors on travaille à effectifs réduits, et on répercute sur les prix, c'est forcé... » La gérante de ce magasin d'habillement, en *crédit-bail* comme la plupart de ses collègues, n'en dira guère plus. Plus loquace, un vendeur de musique, dont l'établissement a connu en 1976 un taux d'expansion élevé pour la première fois depuis son installation, ajoute quelques précisions. *« Les responsables du centre, comme ceux de la ville nouvelle, ont fait beaucoup de promesses. Cergy devait être la première ville nouvelle équipée de l'aérotrain. De quoi attirer les activités de bureaux et les citadins. L'ensemble de l'agglomération devait atteindre quelque quatre cent mille habitants... »* Après trois ans de fonc*tionnement, le bilan est décevant.* Le gouvernement a refusé l'autorisation de construire l'aérotrain, trop coûteux. Et le problème de Cergy, de son centre commercial, tel que le définissent les commerçants, mais aussi les divers responsables publics, est né du retard important pris dans le développement de la ville nouvelle. Elle ne comprend aujourd'hui que dix-huit mille habitants, au lieu des soixante-dix mille prévus. Il a donc fallu, pour les commerçants, tenter d'attirer une autre clientèle, celle de la grande périphérie rurale du département, et dont les habitudes d'achat se rapprochent davantage de celles de la province.

Les Trois Fontaines

Le doublement du centre commercial prévu initialement a été définitivement ajourné. Comme le précise le président du Syndicat communautaire d'aménagement de Cergy, qui groupe des élus des quinze communes, désormais l'on projette d'aménager des rues commerçantes, *« pour irriguer le cœur de la ville nouvelle »*, constitué par le centre commercial, la *préfecture et le centre culturel.*

Certes, les Trois Fontaines ne sont pas les Flanades, même si sur le plan du droit commercial ces centres dépendent tous deux du tribunal de commerce de Pontoise. Selon un de ses experts, Cergy n'a connu qu'une seule faillite en trois ans, et quelques départs, vite comblés par de nouvelles arrivées.

Pourtant le parti pris par les pionniers de Cergy n'est pas, semble-t-il, encore gagné. La réduction d'horaires, opérée à titre expérimental depuis deux mois, par la *Samaritaine*, le magasin-pilote, la première grande surface installée à Cergy, a semé quelques craintes. Si les objectifs commerciaux des années précédentes ont été à peu près remplis, en sera-t-il de même en 1977 ? Les portes de la Samaritaine *ferment désormais une heure* avant celles des autres commerces, à 21 heures. Déjà, le flux de clients entre 20 heures et 21 heures s'en est trouvé réduit — conséquence *a contrario* du phénomène d'attirance des grandes surfaces bien connu. Serait-ce un signe précurseur de temps plus difficiles ?

« La réduction d'horaires n'a pas eu jusqu'à présent d'effet néfaste sur le chiffre d'affaires... » constate, simplement, le directeur de la Samaritaine.

DANIÈLE ROUARD.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JUSTICE

UN COLLOQUE DU MOUVEMENT D'ACTION JUDICIAIRE

La répression politique demeure sévère dans les pays de l'Europe de l'Ouest

Toulouse. — Le colloque international sur « La répression et la défense politique en Europe de l'Ouest », que le Mouvement d'action judiciaire organisait à Toulouse du 10 au 12 avril a permis de faire un véritable tour d'horizon des pratiques mises en œuvre dans divers pays contre certaines formes d'opposition et de remarquer, non sans inquiétude, un renforcement de la coordination entre les polices d'Europe occidentale tant par l'échange de renseignements sur des réfugiés politiques que par l'adoption de décisions communes contre le terrorisme international — et la récente adoption d'une convention européenne en est une parfaite illustration. Autour de Mᵉ Jean-Jacques de Félice, participaient aux travaux de nombreux avocats venus d'Allemagne fédérale, de Belgique, de République d'Irlande, d'Espagne, de Catalogne et du Pays basque.

De notre correspondant régional

L'un des délégués espagnols a expliqué comment la situation avait évolué dans son pays depuis la mort de Franco, observant toutefois que les mesures d'amnistie pour des faits antérieurs ne sont accordées qu'avec « *prudence et opportunisme* » en tenant compte des événements. Les tribunaux d'exception ont été dissous et remplacés par une cour spéciale à compétence nationale. Malgré une certaine liberté de presse il reste trois « tabous » inviolables sous peine de sanction judiciaire pour les journalistes responsables : critique de la monarchie, critique des forces armées et mise en cause de l'unité du royaume. Il y a encore dans les prisons espagnoles, pour délit ou crime politique, une trentaine de militants de la C.N.T. (Confédération nationale du travail, de tendance anarchiste) et une vingtaine de membres des groupes d'action révolutionnaire.

En Allemagne fédérale l'amnistie n'existe pas. Un délégué de la R.F.A. a déclaré que tout citoyen qui attaque la Constitution est considéré comme hors la loi. Un nouveau texte sur les libertés de la presse va entrer en vigueur contre les partisans de l'action violente. Les détenus politiques n'ont pas de statut spécial et leur situation carcérale est au contraire plus pénible que celle des « droit commun ». Ils sont une centaine à faire actuellement la grève de la faim. Les avocats qui prennent la défense des « terroristes » risquent de se voir poursuivis comme c'est le cas pour une soixantaine d'entre eux. L'Allemagne fédérale se trouve en fait, depuis le meurtre récent du procureur Buback en « *petit état d'urgence* ». C'est pour faire face à cette situation que des commissions de défense ont été organisées.

En Belgique, les forces de répression sont, selon son délégué, « *institutionnalisées* », et il a reproché aux forces de police de fournir des renseignements politiques à d'autres Etats dont les citoyens (c'est le cas des Espagnols) sont venus chercher du travail. Un projet de loi « anticasseurs » serait en préparation.

Les faits les plus surprenants ont été révélés par un délégué irlandais. Son pays est encore soumis à l'état d'exception décrété en 1939 et cinq cents membres de l'armée secrète irlandaise (IRA) sont emprisonnés pour avoir commis des actions terroristes en Ulster. La plupart ont été arrêtés par la police britannique qui les a remis aux dirigeants de l'Eire. Leurs conditions de détention seraient épouvantables (on parle de camps de concentration), et vingt détenus ont entrepris depuis le 7 mars dernier une grève de la faim.

Le colloque a adopté une motion de soutien à ces prisonniers irlandais qui demandent le satut de détenu politique. Pour l'instant, les internés ne peuvent recevoir la visite de leur avocat, et celle des membres de leur famille sont étroitement surveillées. Le colloque a aussi rappelé que la République d'Irlande avait demandé au conseil de l'Europe un amendement devant permettre l'extradition automatique des inculpés réfugiés à l'étranger.

Pour l' « habeas corpus » en France

Devant cette situation qualifiée de « *grave atteinte aux droits de l'homme* », quelle est la position de la France ? Mᵉ Edelin, avocat au barreau de Toulouse et animatrice régionale du MAJ, a rappelé l'affaire Segond, cet avocat toulousain suspendu pour avoir été le défenseur de l'hebdomadaire *le Meilleur* (le conseil de l'ordre lui reprocherait surtout d'avoir collaboré à la rédaction de cet hebdomadaire).

Plus grave, aux yeux du Mouvement d'action judiciaire, est la situation des inculpés dans l'affaire du GARI, l'existence des tribunaux d'exception et les poursuites contre les insoumis et les déserteurs qui ont refusé le statut d'objecteur de conscience. Les Groupes d'action révolutionnaire internationalistes se sont formés en 1974 pour répondre autrement que par des moyens classiques à la coopération des polices espagnole et française contre les libertaires et les militants du Mouvement ibérique de libération. Trois membres du GARI sont actuellement détenus en France, alors qu'en Espagne des accusés appartenant à des mouvements similaires ont bénéficié de l'amnistie.

Le colloque a eu également à étudier les cas des réfugiés basques internés à Valenciennes (Nord) ; de l'Allemand Gerard Hoff, emprisonné à Sarreguemines ; des militants des comités de soldats ; des autonomistes bretons ou corses. Un rapport sur les « libertés en question » a été préparé par M. Frank Natali, procédant à une minutieuse analyse de la campagne dite de « sécurité » et des projets de loi Poniatowski, du contrôle des activités politiques, syndicales et du citoyen, des tribunaux militaires, des structures disciplinaires de l'armée, de la Cour de sûreté de l'Etat, de l'article 16 de la Constitution, de l'état de siège et de l'état d'urgence, du statut de l'avocat, du statut des étrangers.

En conclusion, à côté de quelques propositions d'action, le MAJ réclame un débat sur la délinquance, la suppression de l'autorisation préalable en matière de manifestation, l'abrogation d ela « loi anticasseurs » la suppression de la possibilité de perquisitionner en cas de flagrant délit, l'interdiction des vérifications d'identité sans cas de délit, l'obtention de l'*habeas corpus* en France, la suppression des tribunaux militaires, la garantie des droits de la défense dans les procédures disciplinaires de l'armée, la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat.

LÉO PALACIO.

Faits et jugements

Fiat et les enlèvements.

Une information judiciaire pour enlèvement et séquestration a été ouverte samedi 16 avril par M. Charles Franceschi, juge d'instruction au tribunal de Paris à propos du rapt du directeur général de Fiat-France, M. Luchino Revelli-Beaumont. Officiellement, aucun contact n'a encore été pris par les ravisseurs. Les policiers de la brigade criminelle ont terminé samedi 16 avril l'enquête de « voisinage ».

A Turin un porte-parole du groupe Fiat a déclaré que la firme « *ne voudrait pas être directement mêlée à l'affaire. Agir autrement signifierait créer un dangereux précédent* », a-t-il ajouté.

Le franc symbolique pour une fresque détruite.

« *Le préjudice de l'artiste, dont une œuvre a été détruite est essentiellement d'ordre moral* », a estimé le tribunal civil de Quimper (Finistère) dans un jugement rendu vendredi 15 avril. Dans cet esprit, tout en soulignant que « *ni le propriétaire, ni à plus forte raison un tiers, ne peut détruire une œuvre d'art* », le tribunal a alloué à M. André Even, artiste-peintre à Pont-Aven, 1 F symbolique de dommages et intérêts au lieu des 130 000 F que celui-ci réclamait et a ordonné l'insertion du jugement dans huit journaux. M. Even avait intenté un procès à M. l'abbé Prémel, curé de Nevez (Finistère). Ce dernier, faisant procéder au ravalement des murs de son église avait décidé la suppression d'une fresque réalisée il y a une vingtaine d'années par M. Even.

Parents écroués.

M. Christian Gillet, vingt-huit ans, et son épouse Andrée, vingt-trois ans, ont été écroués samedi 16 avril à la maison d'arrêt de Pontoise, après le décès de leur petite fille, Isabelle, âgée de dix-neuf mois. Le médecin appelé par les parents dans le grand ensemble de La Chênaie, à Montmorency (Val-d'Oise), avait refusé le permis d'inhumer en constatant des traces de coups sur tout le corps de l'enfant.

Une femme, chef d'entreprise, est écrouée pour fraude fiscale.

Mme Jeanne Meyer, cinquante ans, gérante de sociétés de transport routier, vient d'être écrouée à la maison d'arrêt de Versailles pour une importante fraude fiscale. Gérante de droit de la société Eurotrans et gérante de fait de la société Boznier, deux entreprises du Val-d'Oise, spécialisées dans les expéditions vers l'Europe centrale et le Proche-Orient. Mme Meyer était introuvable depuis plusieurs mois à ses quatre adresses connues, qui se sont révélées être, en fait, des terrains vagues ou des dépôts de camions.

Il semble que, lors de l'arrestation de Mme Meyer, les deux sociétés étaient sur le point de se fixer dans un pays du Proche-Orient.

Trois mois de prison ferme pour faillite frauduleuse.

M. Roland Thimon, cinquante et un ans, ancien président-directeur général de la S.A. Thimon de La Flèche (Sarthe) a été condamné vendredi 15 avril par le tribunal de grande instance du Mans à deux ans de prison dont trois mois ferme, pour faillite frauduleuse.

Après un premier dépôt de bilan, la société sous le contrôle de deux syndics successifs, devait fonctionner jusqu'en 1974. En 1972 cependant, M. Thimon l'avait quittée pour devenir directeur d'une autre société, la CODEMAN, un bureau d'études créé à Pantin, tandis que l'usine de la S.A. Thimon était louée à une troisième société, ECEM France, qui poursuivait les anciennes fabrications. Le 27 février 1974, ECEM France déposait à son tour son bilan et le 16 mai de la même année, il en était de même de la CODEMAN. Le passif des trois sociétés atteignait près d'un milliard d'anciens francs.

AÉRONAUTIQUE

Concorde à New-York ?

UNE MINI-MANIFESTATION CONTRE LE SUPERSONIQUE

(De notre correspondant.)

New-York. — Quelques centaines d'opposants à Concorde seulement au lieu des milliers qui avaient menacé de bloquer l'autoroute menant de New-York à l'aéroport Kennedy, le dimanche après-midi 17 avril, ont provoqué un ralentissement de la circulation qui a surtout eu pour effet d'indisposer les vacanciers, pressés de regagner leur province après un week-end passé dans Manhattan. L'une des manifestantes, motorisée, jura à la télésion qu'elle « *utiliserait tous les moyens pour refuser à l'appareil supersonique l'accès de Kennedy* ». Mais, un routier affirma que « *ce tapage était inutile, car on n'arrêterait pas le progrès* ».

Au mépris d'une injonction judiciaire qui avait interdit la manifestation projetée par les adversaires de Concorde, ces derniers avaient distribué, la veille, des milliers de tracts à Queens, à Brooklyn et à Nassau-County, invitant les riverains concernés à « *venir hurler contre Concorde* ». La police avait mis en place un dispositif de sécurité considérable pour empêcher que la circulation ne soit paralysée. Ces mesures exceptionnelles ne sont prises généralement que pour parer aux « *situations dangereuses* ».

Les compagnies aériennes avaient également prévu des moyens de transports exceptionnels pour permettre aux passagers débarquant à Kennedy-Airport de gagner New-York par des voies détournées. Finalement, la grande opération contre Concorde destinée à frapper les imaginations se solda par une escarmouche. L'opposition à l'avion franco-britannique s'amenuise visiblement.

Selon une enquête de Gallup, 43 % des Américains estiment que Concorde devrait être autorisé à atterrir aux Etats-Unis tandis que 39 % sont d'un avis contraire. Mais lorsqu'on leur demande s'ils sont d'accord pour que Concorde soit autorisé à atterrir à l'aéroport le plus proche de leur domicile, 49 % répondent non et 37 % seulement oui. — L. W.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Les conditions du plan acier

Un débat devait avoir lieu à l'Assemblée nationale le mardi 19 avril sur les mesures de sauvetage de la sidérurgie. Les *maîtres de forge pourraient* se voir imposer des restructurations qu'ils n'ont pas su concevoir — ou appliquer — quand ils étaient encore seuls maîtres de leur destin.

C'EST une tâche difficile qui attend M. Barre, mardi 19 avril, à l'Assemblée nationale. Le débat sur la sidérurgie risque fort d'être houleux. Comment pourrait-il en être autrement alors que les maîtres de forge ont, pour la première fois, fait connaître officiellement leurs *projets* : seize mille suppressions d'emplois, cinq mille licenciements d'ici à 1979. La révélation de ces chiffres a fait frémir la Lorraine, la région de loin la plus touchée. Certes, des rumeurs alarmistes avaient circulé, mais on espérait encore. Après tout, la sidérurgie, en dépit des multiples crises qui l'avaient secouée, n'avait jamais licencié. Il en va autrement aujourd'hui.

Nécessité *fait* loi, affirment les sidérurgistes, qui tracent un sombre tableau de la situation : carnets de commandes dégarnis, effondrement des prix, concurrence sauvage des pays extérieurs à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (*le Monde* du 29 mars 1977). Cette nouvelle crise — la plus grave que l'on ait connue, affirment certains spécialistes — a mis en lumière deux faiblesses de la sidérurgie française : des insuffisances en matière de compétitivité et l'endettement.

Si l'on s'en réfère au rapport du VII[e] Plan, la France s'inscrivait en 1974 au dernier rang de l'Europe occidentale en ce qui concerne les heures de travail à la tonne d'acier brut (10,82 heures, contre 7,72 pour l'Allemagne et 6,46 pour le Luxembourg, le mieux placé). Ce n'est pas faute d'avoir investi, puisque, dans ce domaine, un effort considérable a été consenti : 35 milliards de francs environ. Cet effort a permis de constituer des ensembles ultra-modernes, tels ceux de Dunkerque, de Gandrange, en Lorraine, ou de Fos. Mais, à côté de ces « cathédrales », subsistent des centres de production vétustes qui représentent encore 30 % de la production. Utiles en période de haute conjoncture, ils permettent de répondre à la demande — ces unités pèsent d'un poids considérable en période de basses eaux.

Second handicap : l'endettement. Il est considérable et représente un an de chiffre d'affaires. Dans ce domaine, la France n'est dépassée — de peu — que par l'Italie. La situation est d'autant plus préoccupante que, les résultats de la sidérurgie étant ce qu'ils sont, cette industrie est contrainte d'emprunter... pour rembourser ses dettes ! (*Le Monde* du 7 avril.)

Préoccupés — c'est un euphémisme, — les sidérurgistes se sont retournés vers les pouvoirs publics. Démarche traditionnelle. Depuis 1966, date du lancement du plan Ferry, les maîtres de forge ont périodiquement recours à l'aide de l'Etat. Jusqu'à présent, un contrat tacite était passé entre les deux parties : la puissance publique consentait des prêts à taux privilégiés aux sidérurgistes qui s'engageaient à ne pas licencier.

Un moratoire

Cette fois-ci, le langage du gouvernement a été différent. La priorité a été accordée au retour à la compétitivité. Les *industriels* ont en conséquence été autorisés à programmer des fermetures d'usines de production, des suppressions d'emplois et même des licenciements, la puissance publique acceptant d'assurer une partie du coût *social de ces opérations.* En contrepartie, l'État entendait limiter au maximum son aide directe, contrôler son utilisation et amener les groupes qui dirigent les firmes sidérurgiques à consentir un effort financier pour investir et aider des entreprises à s'implanter dans la région touchée par la crise.

Les grandes lignes de ce « plan acier » ont été présentées le 24 février. Depuis cette date, les négociations — difficiles — entre l'administration et les sidérurgistes sont entrées dans leur dernière phase.

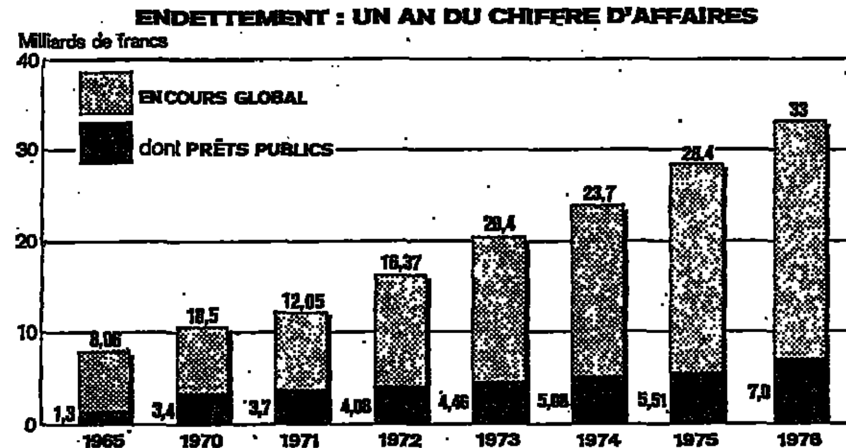
Les discussions « financières » ont été sévères. Les sidérurgistes espéraient obtenir des aides importantes — on a parlé de plus de 3 milliards de francs. Les pouvoirs publics, de leur côté, soucieux de ne pas donner l'impression de « subventionner des licenciements », n'entendaient ne consentir que des prêts par l'intermédiaire du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) et limiter leur ampleur. Ces dernières semaines, une solution de compromis aurait été trouvée : l'Etat accorderait des prêts d'un montant global proche de 1 milliard de francs. *Pour aider les entreprises sidérurgiques* à passer un cap difficile, un moratoire de leurs dettes leur serait accordé qui leur permettrait de suspendre pour une durée qui reste à déterminer le paiement des intérêts des emprunts contractés auprès de la puissance publique et peut-être des banques nationalisées. Les sommes ainsi économisées devront être consacrées par les sidérurgistes au financement d'investissements nouveaux et à l'aide aux entreprises désireuses de s'installer dans les régions touchées.

Parallèlement, l'Etat va exiger des holdings financiers, Denain-Nord-Est-Longwy (D.N.E.L.) et la Compagnie lorraine industrielle et financière (CLIF), qui contrôlent respectivement les deux grands groupes sidérurgiques Usinor et Sacilor-Sollac une restructuration de leur empire industriel. Ces deux holdings détiennent, en effet, des participations majoritaires ou déterminantes dans de nombreuses sociétés métallurgiques travaillant en aval de la sidérurgie. Certaines de ces firmes ont réalisé des bénéfices coquets... parfois aux dépens des unités sidérurgiques qui les approvisionnent. Des regroupements pourraient permettre de compenser partiellement les pertes des unes par les gains des autres. Aussi devrait-on assister à la fusion d'Usinor et de Vallourec d'une part, de Sacilor-Sollac et de Dilling de l'autre.

C'est donc une profonde refonte de l'industrie sidérurgique qui pourrait être annoncée dans les semaines sinon les jours à venir. Faute de l'avoir conçue lorsqu'ils étaient maîtres de leurs décisions, les sidérurgistes, qui ont toujours refusé de s'intégrer en aval, se la voit aujourd'hui peu ou prou imposée par les pouvoirs publics. Malheur aux vaincus !

PHILIPPE LABARDE.

(Lire page 20 la sidérurgie française au sixième rang mondial.)



L'ENDETTEMENT des sociétés sidérurgiques a atteint, en 1976, 33 milliards de francs, soit un montant supérieur au chiffre d'affaires de la profession : 32,5 milliards de francs. La plus grosse part de cet endettement est constitué par des dettes obligataires (44 % environ), et notamment par les obligations émises par le groupement de l'industrie sidérurgique (G.I.S.). Les fonds publics — un peu moins de 7 milliards de francs — représentent 20,5 % du total.

L'endettement de la sidérurgie française rapporté au chiffre d'affaires n'est égalé que par celui de la sidérurgie italienne. Il est le double de celui de la sidérurgie britannique et six fois supérieur à celui de la sidérurgie allemande.

L'imprévu prévisible

SI l'on s'en tient à une analyse formelle, la décision prise par le président Carter de renoncer à la plupart des mesures de « relance », et en particulier à la ristourne de 50 dollars aux contribuables qu'il avait lui-même proposée en arrivant à la Maison Blanche, n'est certainement pas d'une *importance considérable. Au moment où* ces mesures avaient été rendues publiques, on en avait généralement souligné le caractère relativement prudent. Si donc on n'en attendait que des résultats somme toute modestes, leur abandon ne devrait pas beaucoup non plus tirer à conséquence (mais il reste que des dispositions dont les effets positifs sont discutables entraînent, par contre, de graves inconvénients...).

A cela s'ajoute encore le fait que l'on ne sait jamais très bien à quel moment un avantage fiscal de ce genre fait sentir son influence sur la la conjoncture. A en croire les experts américains, les ménages n'auraient pas attendu que la ristourne fût votée par le Congrès pour en tenir compte dans leurs dépenses. Sans même avoir vu le jour, elle se serait donc traduite par une augmentation du chiffre d'affaires des *magasins vendant des biens* de consommation ! Cette simple remarque met en lumière les incertitudes et, pour tout dire, le manque de rigueur du raisonnement dont se réclament les politiques dites de stimulation de la demande.

Ceux qui s'en font les avocats ignorent quels sont exactement les effets sur les *comportements d'achat d'un transfert de* ressources de l'Etat aux contribuables. Ils y voient d'autant moins clair que, l'abattement d'impôt ayant pour contrepartie une aggravation *du déficit budgétaire*, le surcroît d'inflation qui en résulte rend à peu près impossibles et l'évaluation de ce transfert en termes réels, et l'identification de ceux qui en profiteraient en dernière analyse.

Mais ce n'est pas sur ces seuls aspects techniques qu'il convient de juger la remise en question par M. Jimmy Carter lui-même du programme qu'il avait élaboré, conformément à certaines indications, du reste assez imprécises, qu'il avait données pendant la campagne électorale. Il convient, pour en estimer la *portée, de la situer par rapport à* une situation d'ensemble. Ainsi *mise en perspective*, la décision prise par le nouveau président démocrate apparaît comme un acte politique qui, rapproché des courageuses initiatives qu'il s'apprête à prendre dans le domaine de l'énergie, inspire confiance dans sa capacité à diriger les affaires économiques des Etats-Unis.

Ce qui permet le plus souvent de distinguer une bonne décision politique d'une médiocre, c'est que la première est à la fois prévisible et imprévue. Prévisible, parce que c'est celle qu'une analyse sérieuse de la situation à dénouer *impose à l'esprit. Imprévue*, parce que l'on se dit, instruit par une longue expérience de la pusillanimité des dirigeants : « Voilà ce qu'il serait raisonnable de faire, mais ce n'est politiquement pas possible ! » La politique, au sens noble du terme, ne consiste-t-elle pas à « réaliser » ce qui est « politiquement », au sens vulgaire de ce terme, difficile à faire admettre ?

Les démocrates ayant la réputation d'être plus « dépensiers » que les républicains (les préjugés survivent aux pires déboires...), l'arrivée au pouvoir de l'administration Carter avait réveillé aux Etats-Unis, mais aussi dans le reste du *monde, la crainte d'un retour en force* de l'inflation. Tout s'est passé comme si le président avait attendu la première occasion favorable (elle lui a été fournie par la publication d'indices de conjoncture mieux orientés) pour montrer avec éclat que l'on se trompait sur son compte en attendant de lui une politique « laxiste ». Il reste qu'une décision d'abstention n'est pas suffisante pour mener à bien la lutte contre l'inflation. *Le président Carter ne fait que commencer sa tâche.*

CONJONCTURE

Sortir de l'impasse

La discussion sur la « relance » demeure bloquée du fait qu'on continue à raisonner en termes globaux. L'analyse fait, au contraire, apparaître un contraste entre la situation des industries de base (voir l'article ci-dessus) sur la sidérurgie) et celle des industries produisant des biens de consommation.

par ALBERT MERLIN (*)

SUR sa lancée actuelle, le débat sur la politique conjoncturelle risque de se perpétuer sans avancer d'un pouce. Après comme avant le *discours* de Lyon, prononcé le 27 mars par M. Raymond Barre, chacun campe sur ses positions ; les uns gardent les yeux fixés sur la balance commerciale, les autres sur le chômage. La situation est-elle si complexe qu'elle puisse autoriser des analyses à ce point opposées ? Ou bien faut-il tout mettre sur le compte des joutes politiques ?

Il y a plus simple, plus trivial : l'effort d'analyse sur l'état présent de *l'économie*, ses *possibilités* et ses contraintes, demeure insuffisant. Un retour aux faits, au diagnostic de base, est la condition première à tout essai de clarification.

Le nœud de la question

« La France vit au-dessus de ses moyens » : telle fut, telle est encore la phrase-clé inspirant le plan de redressement gouvernemental. Est-il vraiment besoin, pour vérifier le bien-fondé de cette affirmation, de se perdre en considérations théoriques ? Marxiste, keynésien ou monétariste, tout expert de bonne foi s'en remettra à l'observation de l'équilibre extérieur : le déficit de notre balance commerciale atteste que les Français *dépensent plus qu'ils ne* produisent. Il y a excès de la demande par rapport à l'offre *effective*. Ce à quoi les partisans d'une politique de relance opposent le niveau de l'offre *potentielle*, à l'évidence notablement plus élevé au *vu du* nombre de chômeurs et des capacités de production inutilisées. De ce point de vue, y a-t-il politique plus aberrante — plus scandaleuse, diront certains — que celle qui cherche à limiter la demande au moment où l'on est *en sous-emploi ?*

Encore faut-il préciser la notion de sous-emploi, et c'est ici que se noue tout le débat. Les commentaires, sentences et conseils exprimés ici et là se réfèrent le plus souvent à une appréciation globale de la situation, comme si la sous-utilisation des capacités de production s'étendait indifféremment à toutes les branches d'activité. *Or* il n'en est rien ; il suffit, pour s'en convaincre, d'accorder *un minimum d'attention* aux réponses des chefs d'entreprise à l'enquête quadrimestrielle de l'INSEE (voir graphique page 27).

En prenant comme référence la situation de la mi-74 (période de plein emploi), *on s'avise que l'évolution* des marges de capacités disponibles par rapport à cette référence a été très différente d'un type d'industries à l'autre. En fait, après la *récession* de 1976, il ne subsiste de marges substantielles que dans les industries productrices de biens d'équipement et de biens intermédiaires ; en revanche, dans les industries productrices de biens de consommation, on avait retrouvé, à la fin de 1976, le niveau de la mi-74.

Il n'y a rien là que de très normal si l'on se remémore la conjoncture de *1974. A cette époque, dans les industries* productrices de biens d'équipement, et de biens intermédiaires, les anticipations à la hausse avaient porté la production à un niveau anormalement élevé en regard de la consommation. Sous l'effet du plan Fourcade, la demande adressée à ces industries a fléchi, mais les capacités de production ont continué à s'élargir en 1975, sur la lancée des programmes de 1974. D'où l'écart qui subsiste, aujourd'hui encore, entre la demande réelle et les possi*bilités de production dans ces secteurs* d'activité.

Il en va tout autrement des industries productrices de biens de consommation, dont les débouchés non seulement n'ont pas fléchi, mais ont même sensiblement *progressé depuis 1974. D'où résultent des* taux de marche élevés. Une analyse plus fine de l'enquête INSEE montre qu'il en est ainsi dans l'électroménager, l'électro-acoustique, l'automobile, l'ameublement et dans les industries de loisirs.

Voilà donc le fond du problème : la coexistence d'une *surcapacité* dans les industries de base avec un *manque* de capacité dans les industries de consommation. Situation qui légitime la position des pouvoirs publics, dont la réticence à engager une action de relance s'explique par le souci de ne pas susciter un surcroît d'importations des biens de consommation.

La hausse des coûts unitaires

Mais le diagnostic n'est pas complet si l'on omet de peser, en contrepartie, les inconvénients de cette politique pure *et dure sur le niveau d'activité. Les* dernières enquêtes révèlent un regonflement des stocks qui fait craindre une baisse de la demande interne au cours des prochains mois : on peut certes espérer trouver quelque compensation du côté des exportations, mais, au total la perspective d'évolution spontanée de la production est celle d'une quasi-stagnation. Situation acceptable pendant quelques *mois* — l'état de nos échanges extérieurs à l'automne dernier ne nous laissait d'ailleurs pas le choix — mais à la longue pernicieuse non seulement sur le plan social (via l'emploi) mais aussi sur le plan même où se joue l'échec ou la réussite du plan Barre : celui de la compétitivité.

En effet, la stagnation de la production provoque inéluctablement la hausse des « coûts par unité produite », dans un système socio-économique comme le nôtre, où la majorité des charges sont fixés (notamment du fait de la rigidité des effectifs), les coûts unitaires sont forcément très sensibles à la variation du *« diviseur », c'est-à-dire du volume* de production. En *1976 déjà*, du fait du ralentissement de la croissance en fin d'année, la hausse des coûts salariaux par unité produite a atteint quelque 7 % en France, contre 0 % en Allemagne et aux Etats-Unis. A l'évidence, une stagnation prolongée de la production française en 1977, même dans l'hypothèse d'un ralentissement des hausses salariales nominales, ne pourrait que renforcer cette tendance, détériorant d'autant notre compétitivité. Ce qui va directement à l'encontre des objectifs gouvernementaux.

Bien viser

Cercle vicieux ?

Oui, si l'on continue à raisonner sur les équilibres globaux ; non si l'on veut bien se reporter à l'analyse précédente sur les capacités de production. Il faut débloquer la situation non pas en pratiquant une relance globale et indifférenciée, non pas même en se limitant à une relance par l'investissement en considérant celui-ci comme bon en soi. Il faut « desserrer » les goulets là où ils se trouvent, c'est-à-dire principalement dans les industries productrices *de biens de consommation ; seule façon* de satisfaire à la fois le besoin de relance et l'exigence d'équilibre extérieur. Il s'agit de faire d'une pierre deux coups : en rehaussant l'investissement, résorber une partie du chômage qui *sévit* dans les branches *productrices de* biens d'équipement, et, en même temps, faire en sorte que le supplément de revenu dérivé de cette relance puisse trouver progressivement, en contrepartie, une offre accrue de biens de consommation qui évite de détériorer à nouveau la balance commerciale.

(*Lire la suite page 27.*)

★ Président de l'Association française des économistes d'entreprise (APEDE).

MONNAIE

LE YEN SE RAPPROCHE DE SON PLUS HAUT COURS

250 yen
275
300
325
350
375
400
360
308
265
275
303
272,50
1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977

Le cours du dollar en yen

C'EST à la conférence « au sommet » de Porto-Rico, au début du mois de juin 1976, que les Etats-Unis ont commencé à faire pression sur le Japon pour qu'il laisse le yen se revaloriser sur le marché des changes. Le président Gerald Ford avait, à cette occasion, fait allusion à certains « déséquilibres structuraux » propres, selon lui, à gêner la reprise de l'économie dans le monde. Au mois d'août, on vit le yen monter brusquement au lendemain même de la visite à Tokyo d'un sous-secrétaire américain au Trésor.

Depuis lors, le mouvement de hausse n'a cessé de se confirmer, mais à la manière japonaise, c'est-à-dire d'une façon contrôlée. L'excédent de la balance des paiements nippone est évidemment un puissant facteur mécanique pour pousser dans cette direction, que la Banque du Japon, par ailleurs, encourage. La revalorisation du yen lui paraît opportune pour deux séries de raisons. La première est qu'elle sert d'argument contre les critiques adressées à l'étranger contre l'expansionnisme commercial des exportateurs japonais. La seconde est qu'elle favorise la lutte contre l'inflation intérieure.

Ce qui caractérise cependant le marché des changes japonais, c'est le fait que les autorités monétaires en maîtrisent si bien l'évolution. Cela tient à l'esprit de coopération qui règne dans les relations entre, d'une part, la Banque du Japon et, de l'autre, les banques commerciales et, d'une façon plus générale, l'ensemble des milieux d'affaires.

Il faut savoir que le yen, monnaie d'une grande puissance industrielle et commerciale, reste cependant une monnaie locale : la quasi-totalité des contrats d'exportations et d'importations sont libellés en dollars, et cela a pour conséquence de faire supporter aux firmes japonaises travaillant avec l'étranger le risque de change. C'est là la raison principale pour laquelle les autorités monétaires s'efforcent d'éviter, sauf situation exceptionnelle, les brusques variations de cours.

INDUSTRIE

La sidérurgie française au sixième rang mondial

AVEC une production de 23,2 millions de tonnes d'acier brut en 1976, la France occupe la sixième place mondiale derrière l'U.R.S.S., 147 millions de tonnes; les Etats-Unis, 116,3 millions ; le Japon, 107,3 millions ; l'Allemagne fédérale, 43,4 millions, et l'Italie, 23,3 millions. La sidérurgie française, qui employait au 31 décembre 1976 153 700 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 32,5 milliards de francs. Fortement endettée — 33 milliards de francs — sa marge (cash flow) a été négative de 2,5 milliards de francs environ en 1975 et en 1976. Elle est dominée par deux grands groupes : Usinor et Sacilor-Sollac, qui assurent plus de la moitié de la production globale.

Les deux grands et les autres

EMPLOYANT près de 60 % des effectifs et assurant plus de 50 % de la production, deux grands dominent la sidérurgie française : Usinor et Sacilor.

Usinor Production 1976 : 7,9 millions de tonnes. Effectifs : 41 000 personnes. Actionnaire déterminant : Denain-Nord-Est-Longwy (65,20 %). Principales unités : Dunkerque, Mardyck, Denain, Montataire (produits plats), Valenciennes, Louvroil, Thionville (produits longs), Longwy (produits plats et longs).

Sacilor. Production 1976 : 5,6 millions de tonnes (y compris la quote-part dans la Solmer). Effectifs : 49 000 personnes. Actionnaire déterminant : groupe Marine-Wendel (46,7 %), lui-même contrôlé à hauteur de 60 % par la Compagnie lorraine industrielle et financière (CLIF). Principales unités de production d'acier : Gandrange, Rombas, Hagondange, Seremange (Sollac, filiale de Sacilor).

● Les deux groupes exploitent ensemble l'usine de Fos-sur-Mer mise en valeur par la Solmer dont les actionnaires sont Sollac (47,5 %), Usinor (47,5 %), Thyssen (5 %).

Creusot-Loire. Production : 1 314 000 tonnes (aciers fins et spéciaux). Effectifs : 30 000 personnes (le groupe exerce également une importante activité mécanique) Actionnaire déterminant : Compagnie financière Creusot-Loire (51,5 %), dont le capital est réparti à égalité entre Marine-Wendel et Schneider S.A. (groupe Empain) Principales unités de production : Les Dunes, Le Creusot, Imphy.

Chiers-Châtillon. Production : 800 000 tonnes. Effectifs : 14 500 personnes. Actionnaire déterminant : groupe Paribas. Un rapprochement est en cours avec Neuves-Maisons. Principales unités de production: Longwy, Isbergues, Blache.

Métallurgique de Normandie. Production : 780 000 tonnes. Effectifs : 6 200 personnes. Actionnaire déterminant : groupe Empain-Schneider (40 %). Un rapprochement est en cours avec les chantiers de France-Dunkerque également contrôlés par le groupe Empain. Principale unité de production : Mondeville (Calvados).

L'AIDE PUBLIQUE : 7 milliards de F depuis 1966

L'AIDE publique à la sidérurgie sous forme de prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) consentis à des taux inférieurs à ceux du marché, avec des différés de remboursement, s'élève actuellement à près de 7 milliards de francs.

Une première tranche de 2,8 milliards de francs a contribué à hauteur de 28 % au financement de 10 milliards de francs d'investissements prévus par le Plan Ferry lancé en 1966.

En 1971 une seconde tranche de 1,85 milliard de francs portée à 2,65 milliards de francs en 1973 a été consacrée au financement de l'usine de Fos-sur-Mer à hauteur de 25 % environ.

Enfin une troisième tranche de 1,4 milliard de francs a financé 40 % du programme d'investissements lancé à contre-conjoncture au début de 1976.

CORRESPONDANCE

FISCALITÉ : Le quotient familial est-il si injuste ?

Un article (accompagné d'un graphique) publié dans « le Monde del l'économie » du 15 mars 1977 sous le titre : « Les ménages aisés sont avantagés », traitait des inégalités fiscales résultant notamment du système dit du quotient familial, lequel, selon les syndicats, mais aussi selon un rapport récent rédigé par l'Inspection générale des affaires sociales, « favorise très nettement les familles disposant de hauts revenus ». A l'encontre de cette thèse, l'un de nos lecteurs d'Orléans, M. Claude Fric, nous écrit ce qui suit :

Depuis plusieurs années des articles de presse, des projets gouvernementaux, évoquent le caractère « injuste » du quotient familial et soulignent plus ou moins la nécessité de réformer cet aspect de la législation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (I.R.P.P.).

« Le Monde de l'économie » daté du 15 mars 1977 a publié un commentaire inspiré d'une étude figurant dans le rapport 1976 de l'Inspection générale des affaires sociales. Le titre de l'article sert de conclusion : les ménages aisés sont avantagés.

On ne peut être aussi péremptoirement affirmatif, car le montant des divers avantages familiaux ne peut pas être évalué sur l'image d'une seule année. En effet, la valeur du quotient familial (ou nombre de parts) n'est pas stationnaire, elle évolue au cours du temps — naissance ou départ d'un enfant — et par conséquent il en est de même des charges et avantages familiaux ou fiscaux. Il faut substituer à l'instantané d'une année le film d'une vie.

Comme les engagements financiers que peut prendre un ménage pour ses investissements sont fonction des ressources cumulées attendues sur toute la période d'activité — mettons de vingt-cinq ans à soixante-cinq ans — il semble raisonnable de mesurer les avantages familiaux résultant du barème de l'I.R.P.P. par rapport à la valeur moyenne de l'impôt, calculée sur cette période de quarante ans. Pour les revenus imposables en 1974 compris entre 25 000 et 200 000 francs, le tableau ci-après reprend les résultats de l'étude précitée, dans le cas d'un ménage comportant deux enfants dont un de moins de deux ans On a ajouté les prestations familiales perçues au titre de l'allocation-logement, qui avaient été omises, et actualisé le montant des avantages familiaux sur la base du barème I.R.P.P. de 1977. Pour le calcul de la valeur moyenne de l'impôt, on a supposé les naissances espacées de deux années, et les enfants demeurant vingt-deux ans sous le toit familial.

La même étude a été effectuée sur le même modèle pour un ménage de quatre enfants, dans lequel les naissances sont espacées de deux, trois et cinq ans, et dont un enfant a plus de dix ans, un autre ayant plus de quinze ans. Les ratios auxquels on parvient figurent dans la partie de droite de la dernière colonne.

REVENU NET GLOBAL	AVANTAGES FAMILIAUX				
	CALCUL Inspect. gén. des aff. soc. BAREME IRPP 74	AVANTAGE FISCAL MOYEN sur 40 ans	IDEM + ALLOCATION LOGEMENT	RATIO (1) 2 enfants	RATIO (1) 4 enfants
25 000	3 924	3 235	4 213	1	
50 000	4 982	2 809	2 809	0,666	0,767
70 000	6 583	3 910	3 910	0,928	0,92
100 000	7 317	4 719	4 719	1,12	1,09
200 000	12 799	7 067	7 067	1,67	1,54

(1) Ràpport des avantages (colonne 4) à ceux consentis à une famille disposant d'un revenu égal à 25 000 F.

Selon ces calculs, il en résulte des écarts assez différents de ceux présentés par l'Inspection générale De cette étude on peut tirer les conclusions suivantes :

1) Conséquence inattendue, le cas des ménages comportant deux ou quatre enfants et dont les revenus imposables se situent dans la zone de 50 000 francs constitue un point aberrant et de taille. Il y aurait donc lieu de réviser sans retard le plafond des ressources fixant le seuil au-dessus duquel l'allocation de salaire unique n'est plus perçue. Ce seuil, actuellement de l'ordre de 35 000 F, devrait atteindre désormais 60 000 F, ce qui, compte tenu du montant annuel de cette prestation, conduirait également pour des revenus de la zone des 50 000 F à un ratio voisin de 1.

2) Moyennant cette adaptation, le quotient familial joue bien son rôle de redistribution dès lors que les revenus annuels nets imposables se situent en dessous de 100 000 francs. Le besoin d'une réforme n'est donc nullement fondé dans cet intervalle.

3) Au-delà d'un revenu net global supérieur à 100 000 francs, il y a certes, pour un revenu de 200 000 francs, un avantage d'amplitude modeste qui ne touche qu'un nombre très réduit de salariés (cf. *le Monde* du 8 mars 1977, « La pyramide des salaires en France »), mais qu'il y a lieu de réduire dans un souci de légitime justice sociale.

On pourrait rechercher une solution dans la fiscalisation d'une partie des avantages familiaux comme cela est déjà le cas dans la fonction publique. On notera qu'il n'a pas été tenu compte, vu la diversité des cas possibles, des avantages familiaux résultant de la déduction fiscale (autorisée dans une certaine limite), des intérêts des emprunts contractés pour l'accession à la propriété des logements, à usage d'habitation principale. Or il est clair sur ce point, puisque les abattements s'effectuent toujours sur la tranche la plus imposée, que le loyer de l'argent s'en trouve d'autant plus abaissé que les revenus sont élevés ! Ceci devrait être réformé et repris sans l'aspect « aide à la construction ». Enfin, on ne perdra pas de vue que le quotient familial et ses imperfections ne doivent pas masquer (n'en déplaise à Michel Debré, chantre de la T.V.A. et de la surnatalité) que les effets de la T.V.A. sont plus lourdement ressentis par les familles nombreuses aux ressources modestes que par les familles aisées, et que cet impôt indirect est familialement parlant « injuste », et que c'est par là qu'il faudrait peut-être commencer les réformes, sans parler du problème des droits d'enregistrement et de mutation lors des successions et acquisitions immobilières diverses.

CLAUDE FRIC,
professeur d'électronique à l'université d'Orléans.

RECTIFICATIF : Une erreur s'est glissée dans « les Notes de lecture » d'Alfred Sauvy (« le Monde de l'économie » du 12 avril 1977) à propos du livre de Jacques Wolff « les Grandes Œuvres économiques : Malthus, Ricardo, Marx ». Cet ouvrage, écrit en langue française par un Français, n'a évidemment pas été traduit de l'américain par P. Anton-Mattéi comme nous l'indiquions

Le Monde une semaine avec la FRANCHE-COMTE

LES CINQ ANS DE LA RÉGION

A l'épreuve du quotidien

SUFFIT-IL que le législateur ait créé un conseil « régional » et un comité économique et social, suffit-il qu'un préfet de « région » et sa mission préparent et exécutent consciencieusement un budget « régional », suffit-il de distribuer dans les chambres consulaires et parmi les enfants des écoles une brochure sur la « région », suffit-il de publier un recueil des actes administratifs de l'établissement public « régional », suffit-il enfin de répéter que la « région » commence à prendre forme et la conscience « régionale » à se manifester, pour que cela soit vrai et vérifié quotidiennement ?

La Franche-Comté après cinq ans d'existence légale et trois exercices et demi de réalité budgétaire est-elle autre chose qu'une abstraite construction institutionnelle et politique ?

« *Il y a trois manières de répondre*, pense M. Francis Denel, directeur régional des affaires culturelles : *par une approche intuitive en faisant parler l'histoire ; par une « lecture » plus réaliste en demandant aux élus, aux fonctionnaires, aux professionnels ce qu'est pour eux la Franche-Comté ; enfin, par une analyse technique, administrative et un bilan financier de la région.* » Il ajoute : « *Une réalité culturelle ? Sûrement, avec vingt-six musées classés ou contrôlés, ce qui constitue une très bonne densité. Mais un vide accablant en même temps : seulement vingt et une bibliothèques !* »

« *Une preuve que la région n'est pas une abstraction*, démontre pour sa part M. Pierre Béziau, préfet de région : *toute collectivité, département, ville, syndicat de commune a le réflexe pour n'importe quel projet de solliciter une subvention de la région... Evidemment la conscience régionale devrait se manifester autrement et de manière moins terre à terre que par cette sorte de réflexe alimentaire.* »

Le temps est le meilleur ciment de l'esprit communautaire. Depuis trois ans, par exemple, le budget régional affecte des sommes importantes à l'assainissement des communes pour l'opération sauvetage du Doubs : 4 millions de francs en 1974, 3,5 millions en 1975, 4,1 millions en 1976. Même constance dans les avances aux P.T.T., l'humanisation des hôpitaux ou la voirie départementale.

« *La création en 1968 d'une université à part entière, à Besançon, avec quatre facultés, a été déterminante pour forger l'idée régionale. Les étudiants ne partent plus obligatoirement pour Nancy, Lyon ou Paris. Avant 1968, on comptait quatre cents élèves à l'école libre de médecine de Besançon. Aujourd'hui il y a deux mille quatre cents étudiants à la faculté de médecine* », constate avec satisfaction M. Georges Michaud, Jurassien de souche, qui dirige la mission régionale. Une mission qui n'a rien de pléthorique : quatre collaborateurs à temps complet, trois à temps partiel. « *Mais même dans une des plus petites régions de France — dans le Territoire de Belfort, avec 609 kilomètres carrés, les sous-préfectures ne sont pas nécessaires ! — nous ne manquons pas de travail. Comme ailleurs, il faut préparer les dossiers du budget, la régionalisation des crédits d'Etat. Il serait faux de prétendre qu'il y a ici cinq fois moins à faire que dans Rhône-Alpes. Le critère du poids démographique n'est pas judicieux. Dans une bonne conception de l'aménagement du territoire, on devrait même prendre ce critère à l'envers.* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 25.)

Changeons d'image...

LORSQUE les gens du Nord n'étaient sensibles qu'au tropisme du soleil. Lorsque les gens de l'Ouest ne s'imaginaient heureux qu'au bord de la mer. Lorsque les Parisiens parlaient de l'Est avec une moue significative,

La Franche-Comté était lointaine, sévère ou triste.

Les distances, ou plutôt le temps pour les parcourir, n'ont plus la même mesure.

Les vacances hiver-été, pour celles qui peuvent les offrir, ont valorisé les régions.

Si les forêts sont proches et variées, profondes et accessibles,
Si les rivières sont nombreuses et sinueuses, claires et propres parce que les Franc-Comtois ont redécouvert et payé le prix de cette qualité,

Alors la Franche-Comté, carrefour du Nord vers le Sud, de l'Est européen suisse ou allemand vers l'Ouest, n'est plus conforme à son image floue, froide, voire triste d'hier.

L'histoire n'a pas réuni cette Province en une seule fois à la France.

Les vastes herbages de plateau, les feuillus et les résineux, les vallées industrielles ayant fait succéder une industrie aujourd'hui riche d'hommes à l'artisanat très important d'hier, cette diversité crée dans les villes et aux portes des villes une activité bien répartie. Elle laisse l'espace à une agriculture modernisée, à un tourisme offrant le calme et la qualité.

Le travail de groupe, par nécessité technique, a depuis des siècles fait naître une vie économique coopérative (les fruitières) que des penseurs rêveurs ou utopistes voulurent transporter à *tout autre échelle*. Cette pratique et ces idées maintiennent un sage équilibre entre le nécessaire collectif et une indépendance, une liberté marquées par l'expérience.

La montagne et le climat sans mollesse font naître les hommes du défi, selon Toynbee.

La reconnaissance de la valeur du travail, comme ailleurs amélioré, est une qualité dont on parle moins puisqu'elle n'est pas rare.

L'horlogerie fut un fleuron et donna à tous les secteurs géographiques une activité importante ; elle est encore un des atouts de la région, malgré une nécessaire adaptation technologique et un accident spectaculaire.

L'automobile est une puissance et provoque en dehors d'elle des activités multiples, et Sochaux n'est pas qu'un nom sportif de l'industrieux pays de Montbéliard. Belfort, vivant de l'industrie lourde et de l'informatique, voisine les Vosges accessibles *hiver comme été*.

Besançon, capitale administrative, ouvrière et intellectuelle, dans son très beau site urbain, a triplé en vingt ans. Elle n'avait il y a vingt ans que mille étudiants. Douze mille aujourd'hui en toutes disciplines, mais la mesure du temps est une spécialité.

Vesoul devient un centre industriel et administratif actif. Lons-le-Saunier de même, enrichie de son environnement de vignobles et de calme tourisme.

Dole, la ville chargée d'histoire et belle rajeunie, a su équilibrer la conservation de son riche patrimoine et un développement industriel avancé.

L'artisanat d'autrefois, celui des vallées, celui des longues heures d'hiver, a donné naissance à des petites industries florissantes, lunetterie, jouets, pipes, taille du diamant, dans les pittoresques sites du Haut-Doubs et de la région de Saint-Claude.

par PIERRE BEZIAU
préfet de la Franche-Comté

(Lire la suite page 25.)

Quatre départements, cinq pays

Les terres d'un peuple

A l'extrémité orientale de l'Hexagone, une section de l'axe rhéno-rhodanien dessine une région frontière plus historique que naturelle. La double vallée de la Saône et du Doubs — ce dernier hésitant longtemps entre la Suisse et la France, entre les mers nordiques et la Méditerranée — s'y appuie au massif plissé du Jura. Nulle part l'altitude n'y atteint les 2.000 mètres, ce qui exclut les sites écrasants comme les horizons immenses, que coupent ici en couronnes les plateaux calcaires. Beaucoup de neige en hiver, mais pas de glaciers. Des lacs discrets ; de modestes cascades. Un soleil assez fort pour que s'épanouisse la grappe, malgré les gelées et les brumes. Un étagement de paliers montant de l'ouest à l'est, sans qu'aucun soit inaccessible. Au total, ne semble-t-il pas que la nature se montre ici accueillante, et à la mesure humaine, pour envelopper l'habitat éventuel d'une ambiance d'apaisement ? Mais si la montagne s'offre comme refuge, l'orientation nord-sud du couloir constitue aussi un appel d'air et d'invasion. Toujours plus peuplé et développé que les hauteurs, le bas pays, favorable aux mutations, se révèle aussi plus vulnérable aux altérations comme aux infortunes. Cependant, si subsiste une âme comtoise, c'est dans la grande forêt jurassienne qu'elle se cache, vestige notable de la Gaule chevelue, hérissée de chênes, de hêtres et de sapins.

Faute de netteté dans les lisières et les contours, ce pays s'est vu attribuer bien des patronymes dans l'état-civil de l'histoire : *Provincia Maxima Sequanorum, Burgundia, Comitatus Burgundiae, Hochburgund, Franco Condado di Borgoña...* Tout cela pour aboutir au terme insolite de Franche-Comté, dont on a *bien oublié qu'il implique simplement* une distinction de la Bourgogne ducale, voisine avec laquelle il n'est pas question de se confondre. Alors que ses comtes indigènes ont disparu dès le quatorzième siècle, la Comté, avec son féminin archaïque, a conservé, seule de toutes les provinces françaises, une désignation purement féodale.

D'aspect plutôt farouche à l'origine, avec ses taillis, halliers et prés-bois, la Comté fut sillonnée de pionniers qui y portèrent la hache, laquelle civilise en émondant, à condition qu'elle ne déracine pas. Les Romains d'abord, qui firent de Vesontio, la future Besançon, une belle capitale de province. Sur le vieux fond celtique, ou plutôt ligure, des hommes vêtus de blanc prirent la relève des druides, mais moins défricheurs que voués à l'implantation d'une foi robuste. Légionnaires et magistrats, puis clercs, moines et évêques marquèrent ainsi le pays d'une double empreinte, la romanité et le catholicisme, dont il ne devait plus se départir, au moins jusqu'aux temps modernes.

Issu en partie de la nébuleuse carolingienne, le Moyen Age comtois est lui aussi une forêt touffue où s'enchevêtrent les allégeances. Retenons seulement *quelques dates repères*. *1027*, Conrad II, roi de Germanie, obtient de Rodolphe de Bourgogne la future Comté, qui prend ainsi place pour des siècles dans l'orbite du Saint Empire. 1295 : Othon IV, dernier comte, promet sa fille à un fils de Philippe le Bel, et la Comté réunie à la duché entre dans l'obédience française, quitte à s'en éloigner sous l'influence des grands ducs d'Occident. 1493, traité de Senlis : à la suite du mariage de Marie, fille unique du Téméraire, avec Maximilien d'Autriche, l'aigle noir chasse de nouveau les lys.

ROGER MARLIN.
Président honoraire de l'académie de Besançon et de Franche-Comté.

(Lire la suite page 22.)

Loin de Paris

Le Monde va passer cette semaine avec la Franche-Comté. Continuant le tour de France commencé l'année dernière avec le Nord-Pas-de-Calais puis l'Aquitaine, chaque jour jusqu'à samedi seront publiés, sur plusieurs pages, les reportages, les enquêtes de nos envoyés spéciaux et de nos correspondants, les déclarations que nous ont faites les responsables de la région. Pourquoi la Franche-Comté, pourquoi une semaine, comment la Franche-Comté ?

***

Le Nord-Pas-de-Calais est une grande et traditionnelle région industrielle, homogène, proche de Paris ; l'Aquitaine, plus vaste, plus éloignée de la capitale, est aussi plus diverse dans sa vocation et ses ambitions. Il nous a semblé intéressant d'aborder avec la Franche-Comté une région toute différente par sa situation aux « marches de l'Est », par ses dimensions, ses caractéristiques géographiques, humaines, économiques ; moins connue peut-être, et pour cela méritant d'être découverte autrement « qu'en passant ». Les Français devinent ses richesses agricoles ou touristiques ; combien savent qu'elle est aussi la deuxième — ou troisième — région industrielle de l'Hexagone ? Dans ce parcours des provinces qu'a entrepris *le Monde*, cette étape s'imposait.

A condition qu'elle ne soit pas trop brève. *Le Monde*, par l'origine de ses lecteurs, est le plus international, mais aussi le plus national, des quotidiens parisiens. Il s'attache à suivre au jour le jour la vie régionale ; à en marquer les dates, les problèmes et les faits marquants. Cette « couverture » quotidienne ne suffit pas à rendre compte des grandes évolutions qui ont transformé, au cours des dernières *années, cette France hors* de Paris, si longtemps, si injustement, ignorée ou méprisée.

***

Nous ne prétendons pas, *bien sûr, donner à l'en*semble de nos lecteurs, parisiens, provinciaux ou étrangers, une image complète et précise de la réalité de la région ; nous nous efforcerons d'en dégager *les aspects les plus saillants* ou, au contraire, les moins connus. Sans négliger les divisions administratives, *traditionnelles* et toujours importantes, nous avons préféré, pour parcourir la Franche-Comté, aborder successivement les cinq « pays » que l'histoire et l'évolution économique moderne y ont dessinés.

Voici notre programme : numéro daté du 20 avril : Belfort, Montbéliard : la grande industrie ; 21 avril : Besançon, Dole et la vallée du Doubs : les communications ; 22 avril : le Revermont : l'agriculture et le vin ; 23 avril : le massif jurassien : le tourisme ; 24 et 25 avril : la Haute-Saône, la Franche-Comté et ses jeunes.

Il fallait auparavant raconter cette région à ceux qui ne la connaissent pas et immédiatement commencer à la découvrir dans une de ses activités les plus connues : l'horlogerie.

La Franche-Comté nous a semblé, enfin, donner un bon exemple de la réalité, des difficultés et des espoirs des régions instituées par la loi de juillet 1972 et qui fêtent, cette année, leur cinquième anniversaire. La vie et la conscience régionales trouveront-elles dans ces nouvelles institutions l'occasion et les moyens de s'exprimer et de s'épanouir ? Ses responsables nous aideront à le rechercher au terme de cette semaine *passée loin de Paris sur les* routes de la Franche-Comté.

J.-F. SIMON.

Les terres d'un peuple

(Suite de la page 21.)

1556. Charles-Quint, qui a fait de la Comté le centre de gravité de son empire, lègue ce pays, qui lui est cher, à son fils Philippe II d'Espagne. 1678, traité de Nimègue : la Comté, vaincue par les armes de Louis XIV, rentre définitivement, quoique de mauvaise grâce, dans le giron français.

Histoire tumultueuse, presque chaotique, mais où les femmes ne laissèrent pas de jouer un grand rôle, depuis la dame hautaine sous son hennin jusqu'à la fileuse à son rouet. On évoque Frédéric Barberousse, l'empereur chevalier, surgissant pour obtenir la main de sa princesse lointaine et persécutée, Béatrice de Bourgogne. On songe à Henriette de Montbéliard, apportant sa seigneurie en dot à Eberhard de Wurtemberg, mariage d'incalculable portée, car, du coup, le luthéranisme prendra position au nord du bastion catholique comtois, tandis que les grandes lignées protestantes, tels les Peugeot et les Japy — si l'on admet les théories de Max Weber, — pourront ici donner essor à la grande industrie. Enfin, pourquoi ne pas citer aussi l'image hardie et touchante d'Odette de Champdivers, la maîtresse au grand cœur du pauvre roi fou Charles VI ?

Mais, pendant longtemps, nos Comtoises austères ont eu surtout à cœur de procréer une race énergique de soldats et de juristes, de théologiens et de missionnaires. Sur cette terre rocailleuse, les églises elles-mêmes furent plus solides qu'élégantes, et l'on y préféra toujours l'érudition à la poésie. Le pays de Pasteur (rappelons qu'Hugo n'a rien de comtois !) est plus doué pour l'observation scientifique que pour l'imagination capricieuse, mais son réalisme n'implique nullement un prosaïsme borné. Dans l'histoire du monde, la révolution industrielle des trois derniers siècles compte sans doute plus que la Révolution française, mais, pour nos Comtois, l'une et l'autre comportaient un actif et un passif qu'ils ont su discerner. Avant même 1789, ces anciens ennemis de la France avaient pris conscience française. Jusqu'aux grandes guerres des XIXe et XXe siècles, le nationalisme leur fut un test commun avec d'autres provinces de l'Est. Cependant, si ébranlée qu'elle soit, l'ancienne foi a longtemps freiné l'intrusion de la croyance dite nouvelle en la primauté de l'économie.

Aussi on ne saurait s'étonner que des Comtois enthousiastes aient répondu nombreux à l'appel des volontaires de 1792, et qu'une « petite Vendée », analogue à celle de l'Ouest symétrique — cette symétrie est plus que géographique, — ait soulevé également une partie de la montagne. Cléricalisme et anticléricalisme constituèrent longtemps la ligne de clivage essentielle. Mais réfractaires à l'idéologie encore plus à l'aventure anarchique, les Comtois de souche n'ont jamais pris au sérieux leurs socialistes utopiques, en dépit d'une certaine indulgence pour Proudhon, cousin d'un jurisconsulte homonyme, et beaucoup plus réputé en son temps que le *pourfendeur de la propriété* capitaliste, comme les illustres Jurassiens Dalloz.

Parce qu'on en pressentait les conséquences, on se résigna mal à l'idée qu'était révolue l'époque de la frugalité et du repli sur sol. D'ailleurs, sauf les ressources ancestrales en sel est en fer, le sous-sol ne décelait guère de trésors, et les transports ferroviaires avaient plutôt buté sur l'obstacle du Jura. Mais de vertes prairies s'offraient pour un élevage rénové, tandis que le génie mécanique des autochtones n'attendait une conjoncture favorable. Horlogerie, textile artificiel, construction automobile, n'étaient nullement des activités prédestinées à un cadre appelé par Montalembert le Tyrol de la France, et qui n'est pas exempt non plus de traits écossais. L'esprit créateur en a été le véritable démiurge qui a métamorphosé le pays, avec bien d'autres industries, où la ma[illegible] de l'artisan demeure souver[illegible] la [illegible]que originelle.

Un panorama

en cinq croquis

En effet, la Comté n'est plus celle d'il y a seulement deux décennies, car le secteur primaire y est descendu à 8,7 % de la population active, pour 51,9 % du secondaire et 39,4 % du tertiaire. L'ancienne division départementale accuse, elle aussi, trop de disparités démographiques. Sur 941 [illegible]0 habitants (sauf Belfort), le Doubs en dénombre 471 000, plus que le Jura et la Haute-Saône réunis, cette dernière n'en comptant plus que 222 000, alors qu'elle était la plus peuplée jadis.

C'est finalement en fonction des ressources, autant que des paysages, qu'il convient de présenter une sorte de dessin panoramique de la Franche-Comté en cinq aspects saillants :

Au Nord-Est il est une zone surtout industrielle et urbaine avec le complexe Montbéliard-Belfort. Grâce à l'apport du Territoire (cent vingt-huit mille habitants), morceau d'Alsace qui n'a jamais réintégré son cadre primitif depuis le traité de Francfort, la région entière dépasse le million d'âmes. Cette première zone englobe des cantons du Doubs depuis Audincourt jusqu'à Saint-Hippolyte, et d'autres haut-saônois, comme Héricourt, Villersexel et Lure.

Une poussée vers le midi empruntera ensuite l'agreste pays frontalier du Haut-Doubs et du Haut-Jura, depuis Maîche jusqu'à Saint-Claude. Escalades et descentes s'y succèdent, avec des pauses obligatoires à Pontarlier, Champagnole, Morez... L'économie sylvo-pastorale laisse là leurs places à l'industrie et au tourisme.

En remontant vers le nord, à partir de Saint-Julien, on traverse le Revermont et le Vignoble aux crus estimés. Des étapes s'imposent à Lons, Poligny, Arbois, Salins. C'est la zone des plateaux que percent de jolies rivières.

Restent deux derniers aspects. D'abord le Doubs inférieur, doublé de la Saône, dont les vallées nord-est sud-ouest devraient être la grande artère, entre Dole, l'ancienne capitale, attirée plutôt vers la Bourgogne, et Besançon, arrêté dans son expansion à l'est par la première ligne des plateaux.

La métropole régionale débouche, en effet, au nord sur une Haute-Saône surtout rurale, avec Gray et Vesoul, jusqu'aux collines sous-vosgiennes qui bouclent le circuit.

Entre autres bourgs, Ornans, qui vit naître Granvelle, un des grands serviteurs de l'Eglise et des Habsbourg au seizième siècle, est aussi le berceau de Courbet, mort il y a juste cent ans ; Courbet qui a su exprimer les formes et les couleurs d'alentour avec un pinceau si dru...

Un croquis panoramique permet de contempler de partout un paysage diversifié. Or la Comté se plaint depuis longtemps d'être, sinon mal vue, du moins mal connue. Ses fils actuels ne répudient ni Granvelle ni Courbet, deux Comtois antithétiques s'il en fut, mais passionnés l'un et l'autre aussi bien d'art que de réalisme. Certes, l'âme d'un peuple ne se fige pas dans des formules et des images, encore moins dans des dates et des tableaux chiffrés. Mais une réalité sociale, si mouvante qu'elle soit, implique toujours une certaine permanence, avec ses inclusions et ses exclusions. La Franche-Comté n'est pas une simple étiquette de musée ; elle demeure une terre et se souvient qu'elle fut un peuple.

ROGER MARLIN.

Pas de tabous pour les immortels

COMME leurs illustres collègues du quai Conti, ils sont quarante. Par lettres patentes, Louis XV leur avait donné mission, en 1752, de contribuer « *au progrès des sciences et à la perfection des talents* ». Il était bien clair, à l'époque, que l'Académie de Franche-Comté resterait « *chose ferme et stable à toujours* ».

Les années ont passé ; les temps ont changé. Vaille que vaille, l'« *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon* » a tenu bon. « Encadrée » par sept « académiciens-nés » — *tels le préfet de région*, le premier président de la cour d'appel, peu assidus à suivre ses *travaux*, — *cette honorable compagnie* compte aujourd'hui une majorité d'universitaires, quelques ecclésiastiques, quelques avocats, *deux militaires et...* deux femmes. Le doyen d'âge — un professeur à la retraite — n'a pas moins de quatre-vingt-seize ans.

Avec ses « correspondants » locaux et étrangers, ses « associés-résidents » — *pépinière des* futurs titulaires, — l'académie de Franche-Comté tente de faire bonne contenance. Pas de sujets tabous : *on y évoque* aussi bien *Staline en 1944* que *le Combat antique et moderne sur le sol comtois*, *l'Antipsychiatrie* ou *les Avatars de la francophonie.*

Au fil des ans, ne serait-elle devenue, cette compagnie, qu'un cercle de vieux messieurs fort distingués qui occupent leurs loisirs à de savants travaux d'érudition ? « *Ça ronronne*, disent certains. *Heureusement, il y a beaucoup d'universitaires, prêts à prendre la relève et soucieux d'orienter les travaux de l'académie vers des sujets d'actualité.* »

Des académiciens dénoncent ce « déviationnisme ». A leur avis, « *la compagnie est une société d'éducation populaire comme il en existe des dizaines. Elle ferait mieux de s'intéresser à l'histoire locale, inépuisable* ». La Franche-Comté ne tirerait donc aucun profit de ses réflexions ? Et d'en conclure, « *ça n'est plus une académie ; on y accepte un peu n'importe qui* ».

Pour être admis dans le saint des saints, il faut avoir présenté au moins deux communications en tant qu'associé-résident, justifier d'attaches franc-comtoises et, bien entendu, afficher une bonne honorabilité. Pas question d'intégrer des « *trublions* ». Il s'agit de rester entre gens de bonne compagnie qui jamais ne se chamaillent, jamais n'élèvent la voix. « *Ici, on ne connaît pas de drame.* » — J.-J. B.

Chiffres et tendances

LA Franche-Comté rassemble, sur environ 3 % du territoire national, 1 060 300 habitants. Presque 40 % de sa population a moins de vingt-cinq ans. La région s'étend sur 1 630 000 hectares ; la forêt recouvre 42 % de son territoire.

La Franche-Comté, qui a pour capitale Besançon, comprend quatre départements : le Doubs, le Jura, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort. Avec 51,9 % de sa population active employée dans le secteur secondaire, elle est, après le Nord-Pas-de-Calais, la région la plus industrielle de France.

Le conseil régional, que préside M. Edgar Faure, député apparenté R.P.R. du Doubs et président de l'Assemblée nationale, compte trente-cinq membres. Le comité économique et social, que préside M. Pierre Bourgeau, compte quarante-trois membres.

● LE DOUBS (471 100 habitants) a pour préfecture Besançon et pour sous-préfecture Montbéliard et Pontarlier.

Le département est représenté à l'Assemblée nationale par MM. André Boulloche, maire socialiste de Montbéliard ; Edgar Faure, conseiller général apparenté R.P.R. de Pontarlier ; Jacques Weinman, R.P.R., et au Sénat par MM. Jacques Henriet, républicain indépendant, et Robert Schwint, maire socialiste de Besançon.

Le conseil général, que préside M. Auguste Joubert, conseiller général, modéré favorable à la majorité, de Besançon-Sud, est ainsi composé : 1 P.C., 10 P.S., 1 centre gauche, 4 Centre démocrate, 5 R.P.R., 4 républicains indépendants, 6 modérés favorables à la majorité.

● LE JURA (238 800 habitants) a pour préfecture Lons-le-Saunier et pour sous-préfectures Dole et Saint-Claude.

Le département est représenté à l'Assemblée nationale par MM. Jacques Duhamel, ancien ministre et ancien président du Centre Démocratie et Progrès, et René Feit, conseiller général républicain indépendant de Lons-le-Saunier-Nord, et au Sénat par MM. Jean Gravier, maire centriste de Frontenay, et Pierre Jeambrun, radical.

Le conseil général, que préside M. Gravier, est ainsi composé : 2 P.C., 9 P.S., 2 divers gauche, 3 C.D.S., 7 centre gauche, 1 R.P.R., 5 républicains indépendants et 5 modérés favorables à la majorité.

● LA HAUTE-SAONE (222 300 habitants) a pour préfecture Vesoul et pour sous-préfecture Lure.

Le département est représenté à l'Assemblée nationale par MM. Pierre Leval, conseiller municipal centriste de Mélisey, et Pierre Vitter, républicain indépendant, et au Sénat par MM. Michel Miroudot, maire républicain indépendant de Villersexel, et Henri Prêtre, maire indépendant modéré de Vregille.

Le conseil général, que préside M. Miroudot, est ainsi composé : 5 P.S., 8 radicaux de gauche, 1 C.D.S., 5 centristes et 10 républicains indépendants.

● LE TERRITOIRE DE BELFORT (128 100 habitants) a pour préfecture Belfort. Le département est représenté à l'Assemblée nationale par MM. Jean-Pierre Chevènement, premier adjoint socialiste au maire de Belfort, et Raymond Forni, conseiller municipal socialiste de Montreux-Château, et, au Sénat, par M. Bernard Talon, maire R.P.R. de Courcelles.

Le conseil général, que préside M. Denis Maire, adjoint socialiste au maire de Delle, est ainsi composé : 8 P.S., 1 centre gauche et 4 R.P.R.

* * *

Sans méconnaître la réalité administrative toujours très vivante des départements, la Franche-Comté comprend des sous-régions dont les caractéristiques économiques et géographiques restent très marquées. Ce sont elles dont les limites approximatives figurent sur la carte de la page 21 et que nous allons suivre l'une après l'autre au cours de cette « semaine ».

POINTS-FORTS

Missiles en faction

LE domaine militaire en Franche-Comté s'étend sur 6 810 hectares, principalement concentrés dans le Doubs et le Territoire de Belfort et, dans une moindre mesure, en Haute-Saône et dans le Jura.

A Luxeuil, en Haute-Saône, l'armée de l'air dispose de l'une de ses bases les plus anciennes puisque sur ce carré d'herbe de 200 hectares qui allait devenir la base aérienne 116, des démonstrations d'avions ont eu lieu dès 1910. De son côté, l'armée de terre maintient au Valdahon, dans le Doubs, l'un de ses douze plus grands camps d'instruction sur 2 985 hectares et, depuis trois années maintenant, elle a installé, à mi-distance entre Belfort et Montbéliard, l'un de ses cinq régiments d'artillerie nucléaire Pluton, au camp des Fougerais.

En juin 1974, à l'annonce que seront stationnés, désormais, des missiles nucléaires tactiques Pluton au cœur de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard, à l'endroit même où le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme avait prévu une surface boisée, plusieurs comités anti-nucléaires — une vingtaine environ — se sont constitués. Depuis, les bâtiments sont sortis de terre, les chars porteurs de missiles à tête nucléaire ont pris garnison et le 74e régiment d'artillerie a été créé.

Les comités anti-nucléaires du pays de Montbéliard ne sont pas parvenus à s'opposer à cette implantation de missiles Pluton. Et pas davantage, il n'avait été possible aux adversaires de la dissuasion nucléaire de s'opposer, quelques années auparavant, à l'installation de moyens nucléaires importants sur la base aérienne de Luxeuil,

Dès 1966, la base de Luxeuil et ses détachements annexes, comme les dépôts de munitions de Fontaine-lès-Luxeuil ou de Baudoncourt, ou les stocks de matériels de Franchevelle, de Lure-Malbouhans et de Servance, ont reçu les bombardiers nucléaires Mirage-IV, qui ont formé l'escadron Arbois. Plus tard, en 1973, la même base a accueilli des avions de pénétration Mirage III-E équipés d'armes nucléaires tactiques.

A côté de cette panoplie nucléaire assez diversifiée, les armées ont maintenu en Franche-Comté des forces classiques opérationnelles qui sont loin d'être négligeables et dont certains éléments appartiennent à la 7e brigade.

C'est dans le Territoire de Belfort et le Doubs que ce dispositif militaire est le plus étoffé. Dans ces deux départements, le pourcentage du domaine militaire par rapport à la superficie totale dépasse très sensiblement la moyenne nationale (soit 0,45 % de l'ensemble du territoire).

Avec 1 493 hectares, soit 2,45 % de sa superficie consacrée au domaine militaire, le Territoire de Belfort abrite notamment le 74e régiment d'artillerie aux Fougerais et le 37e régiment d'infanterie mécanisée. Ce département est le troisième en France, après le Var (6,68 %) et la Marne (3,88 %), à avoir réservé autant de sa superficie aux forces armées.

Le Doubs leur a affecté 0,66 % de son territoire, soit 3 487 hectares, avec, principalement, le 19e régiment du génie, le 4e régiment de hussards, un état-major et un centre mobilisateur à Besançon, tandis que le 1er régiment d'artillerie stationne à Montbéliard et que le 30e régiment de dragons occupe le camp du Valdahon.

Restent la Haute-Saône, avec 1 372 hectares (soit 0,25 % de sa superficie) réservés au 1er régiment de dragons à Lure et à un centre mobilisateur à Héricourt, et le Jura, avec 458 hectares (soit 0,09 % de ce département) pour le 67e régiment d'infanterie à Lons-le-Saunier, un centre mobilisateur à Dole et le centre d'entraînement commando de Fort-des-Rousses.

Une telle implantation militaire, qui associe forces nucléaires et unités classiques de manœuvre, est, en Franche-Comté, à l'image d'une stratégie qui privilégie la menace venue de l'Est.

JACQUES ISNARD.

هكذا من الأصل

Pas de tabous pour les immortels

Les hésitations de la cinquième grande puissance de l'horlogerie

Dans la révolution de l'électronique

LA Franche-Comté peut s'enorgueillir de son industrie horlogère. Cinquième au classement mondial, derrière celles de la Suisse, des Etats-Unis, du Japon et de l'U.R.S.S., avec un chiffre d'affaires de 1 042 millions de francs, dont 83,5 % proviennent de la fabrication des montres (16,5 millions en 1976), elle constitue l'un de ses plus beaux fleurons après l'automobile. Cependant, après avoir joyeusement résonné durant les trente années dorées de l'après-guerre, le tic-tac de ses mouvements a perdu aujourd'hui son tintement cristallin. Malgré la *surprenante vigueur de la* reprise, qui, depuis la rentrée de septembre dernier, a succédé au marasme des mois précédents, les mines s'allongent et deviennent sévères.

Le gonflement des carnets de commandes ne règle rien. La révolution technologique apportée par l'électronique est là, qui risque de bouleverser les habitudes, les traditions et les structures d'une profession qui, pour l'heure, semble rester, à quelques exceptions près, étonnamment passive. Faut-il avoir peur de l'électronique ? Non, affirment certains horlogers. Oui, rétorquent le plus grand nombre sans que pour autant cette crainte débouche sur une contre-offensive organisée.

Pour quelques-uns, enfin, l'avenir lui appartient. A cet égard, le président de Nepro, considéré en Suisse comme un franc-tireur dans l'horlogerie, ajoute en reprenant le proverbe chinois : *« Quand on chevauche un tigre, on ne peut plus en descendre. »* Qu'en est-il ?

Sept ouvriers sur dix dans le Doubs

Si l'horlogerie ne fait vivre que 10 % des habitants du Doubs (9 % à 10 % de la population active de la ville de Besançon), elle absorbe 70 % de la main-d'œuvre (soit plus de 8 000 personnes sur un effectif global de 12 000) du Haut-Doubs, cet arrière pays de la montagne jurassienne devenu son fief depuis la fin du XVIII[e] siècle. Près de 11 millions de montres (61 % de la production française) sont sorties en 1976 des fabriques de la région et la moitié du chiffre d'affaires de la profession (pièces détachées incluses) y a été réalisé.

Quel avenir pour ses 35 258 habitants en cas de crise majeure ? Coupé des grands axes de communication (routiers, ferroviaires, aériens), le pays, avec le déclin de son économie sylvo-pastorale, ne possède guère d'autres moyens de subsistance.

Mais cette crise peut-elle vraiment survenir ? S'agissant de l'horlogerie mécanique, l'avenir immédiat apparaît très incertain, pour ne pas dire précaire. Les importations de montres étrangères s'accroissent dangereusement (3 millions en 1976 contre 1 million en 1974), et la concurrence de l'Asie du Sud-Est sur le marché des pièces détachées (aiguilles et cadrans surtout) reste forte. Enfin, le sort des 1 236 frontaliers licenciés l'an dernier par les Suisses est encore loin d'être réglé, la constitution récente par les intéressés d'une station de dépannage n'offrant qu'un faible débouché pour les chômeurs.

En ce qui concerne l'électronique le danger est bien réel, encore qu'il ne soit pas ressenti *par tous avec la même intensité.* Pour les uns, les moins nombreux, il s'agit d'une mode passagère, qui ne devrait pas provoquer de véritables bouleversements. L'échec des montres à diodes luminescentes LED (luminiscent electronic diodes), dont la production a été pratiquement stoppée des deux côtés de l'Atlantique, est, à leur avis, significatif. Cet avis n'est pas, loin s'en faut, partagé par tout le monde.

« Les accidents des Comet, les premiers jets, rappelle un chef d'entreprise, *n'ont pas enrayé l'essor de l'aviation commerciale à réaction. »* Pour ceux-là, l'avenir de l'électronique s'annonce au contraire brillant. Mais ils tablent sur un répit de deux à trois ans et un plafonnement de la part de marché (30 % à 40 %) à prendre par ces nouveaux produits, comme le cas s'était produit avec les montres Roskopf (montres à chevilles bon marché).

Les plus pessimistes estiment que l'électronique balaiera tout. Qui a tort, qui a raison ?

Les dernières statistiques fournissent un élément de réponse. Dépassant de très loin toutes les prévisions les plus optimistes, les ventes de montres électroniques dans le monde ont encore quadruplé l'an passé, atteignant 15 millions de pièces. En France, un peu plus de 900 000 montres de ce type (tous produits confondus) (1) ont été achetés, dont 120 000 produites par Jaz et 80 000 par Yema, au lieu des 300 000 escomptées. Devant un tel raz de marée, des goulets d'étranglement se sont créés au niveau de la fabrication des composants et des systèmes d'affichage (par cristaux liquides notamment). Malgré ce handicap, l'abandon des LED et les cuisants échecs essuyés par les électroniciens américains, certains n'hésitent pas à prédire que la barre des 30 millions de montres à *affichage numérique* (12 % du marché mondial) sera franchie en 1977, avec plus d'un an d'avance, et que celle des 100 millions (40 % du marché, 54 % avec les montres analogiques), sera frôlée en 1980. Même les Japonais, habituellement prudents, pensent que l'électronique horlogère absorbera 60 % de leur marché intérieur à cet horizon.

Réalité de demain ou fiction ? Terriblement échaudés par une crise qui les a frappés de plein fouet et dont les effets ont été encore grossis par une monnaie surévaluée (leur production a ainsi chuté de 34 % en trois ans), les Suisses, qui, jusqu'à présent, avaient minimisé le danger, le prennent maintenant très au sérieux. Toutes les forces vives de la profession ont été mises sur le pied de guerre et de solides alliances nouées avec des firmes allemandes (Diehl) et américaines, pour tenter de barrer la route aux Japonais, mais aussi aux fabricants de l'Asie du Sud-Est installés à Taiwan, à Hongkong et, désormais, à Bangkok (souvent, ô paradoxe, grâce à leurs bons soins), fermement décidés à occuper le terrain laissé vacant par les Américains, qui, trop sûrs de leur force, avaient transposé aux montres la stratégie appliquée aux calculatrices et sous-estimé l'importance de l'installation préalable de services après-vente. Erreur funeste, soigneusement évitée par les Japonais, qui, aujourd'hui, recueillent les fruits de leur lent et patient travail de termite.

Devant cette mobilisation, les industriels français, pourtant alertés, restent pour la plupart les bras ballants. Apparence ? La discrétion est une règle d'or en Franche-Comté. Reste que si quelque projet mijotait, cela se saurait quand même. Cette politique, ou plutôt cette absence de politique, est le triste résultat de deux siècles d'individualisme *farouche et de querelles de clocher,* qui, jusqu'ici, ont fait achopper toutes les tentatives sérieuses de restructuration, la multitude d'organismes professionnels, souvent en conflit, compliquant encore une situation déjà embrouillée. De ce fait, aucune entreprise ne dispose vraiment des moyens financiers suffisants pour franchir le « Rubicon » technologique. Les industriels n'en sont pas toutefois entièrement responsables. Le désengagement de l'industrie nationale du secteur des composants a *pesé lourd. Le retrait de* la C.S.F. a laissé un goût amer.

Dans l'affaire, les pouvoirs publics n'ont pas, eux non plus, les mains tout à fait blanches. Sur les 12 millions de francs que l'Etat, au début de 1976, s'était engagé à verser à Montrélec (entreprise pilote créée pour fabriquer les modules électroniques), dans le cadre du plan électronique lancé à grand tapage, 4,5 millions seulement ont été versés. Montrélec, qui se proposait ainsi de sortir sa première montre analogique (cette montre est appelée, de l'avis général, au plus grand avenir) au début de l'été, a dû renoncer et lancer à la place un modèle entièrement électronique « solid state » à affichage par cristaux liquides LCD, moins onéreux, mais de conception déjà dépassée.

Pendant ce temps, les fabricants allemands de gros volume (pendules, réveils) ont touché 40 millions de D.M. (80 millions de francs) en guise d'aide au développement pour l'électronique horlogère. Une partie de cette somme sera utilisée par Eurosil, petit fabricant munichois de circuits intégrés rachetés par Diehl, pour ouvrir une seconde usine en République fédérale. L'implantation de cette usine avait été initialement programmée en France, et Eurosil est fournisseur de Montrélec. L'industrie nationale *n'ayant rien, ou pas grand-chose,* à leur offrir — *tout au plus des quartz dans quelques mois,* dont la fabrication, toujours dans le cadre du plan est prise en charge par les firmes Frézard et Cheval, — les horlogers français se trouvent désarmés. Cependant, tous ne restent pas les bras croisés. Avec des modules achetés à l'étranger, chez Ebauches S.A., chez Nepro (New Products) ou ailleurs, plusieurs font de l'emboîtage et vendent des montres électroniques sous leur marque (Jaz, Yema, Herma, Cupillard-Rieme, Maty). *Ils réalisent ainsi* de gros bénéfices et surtout affirment leur présence sur un marché déjà encombré. Que faire d'autre ? De la promotion pour les montres mécaniques automatiques, comme certains tentent de le faire ? Louable, mais n'est-ce pas tardif ?

Après avoir travaillé pour les horlogers, le temps joue maintenant contre eux. Malgré tout ce que certains peuvent affirmer, peut-être pour se rassurer, la fabrication des nouveaux produits nés de l'électronique est à peu près maîtrisée. Avec ses montres analogiques, Seiko a déjà repris une bonne partie du marché laissé par Lip. D'autres Japonais, Citizen, et maintenant Orient, Ricoh et même Sharp, pointent dangereusement le nez pendant que les Suisses s'organisent. A Besançon, l'on murmure qu'un « audacieux », en pool avec une société suisse, s'apprêterait à ouvrir une petite fabrique de modules, qui pourrait être d'abord concurrent de Montrélec pour, peut-être ensuite, s'allier à elle. Une initiative à saluer si elle aboutit.

Trois fois moins d'emplois avec le quartz

De toute façon, quelle que soit l'ampleur de sa percée, l'électronique risque de déséquilibrer dangereusement l'économie du Doubs. Dans la double hypothèse où la moitié seulement du marché lui reviendrait et où les entreprises françaises seraient capables de suivre, trois mille à quatre mille emplois (la moitié des effectifs horlogers du Haut-Doubs) seraient menacés, la fabrication des montres à quartz exigeant un personnel trois fois moins nombreux. Alors, quelle solution ?. La micromécanique, une des spécialités de la Franche-Comté ? Aucun plan sérieux, nous a-t-on affirmé à la chambre de commerce de Besançon, n'a été élaboré. La micromécanique, vu sa complexité, est, en plus, un secteur difficile à appréhender.

Même si des débouchés s'offraient aux fabricants de pièces détachées, qui seront les premiers à pâtir de la révolution technologique, ceux-ci devraient entièrement se rééquiper. Les machines sont chères et le problème de la formation d'un personnel peu qualifié se poserait. Qui prendrait en charge ces financements ? L'Etat ? Reste le projet caressé par la Chambre française de l'horlogerie. Il consiste à transformer la Société de développement de l'horlogerie (S.D.H.), mini-I.D.I. de la profession, en petite A.S.U.A.G (holding gérant le géant Ebauches S.A. et la myriade de firmes gravitant autour), l'objectif étant de lui faire prendre des participations majoritaires dans les entreprises désireuses de s'unir, de manière à pouvoir appliquer, enfin, une véritable politique de rationalisation industrielle.

Porte ouverte à la nationalisation de l'industrie horlogère, en cas d'une arrivée de la gauche au pouvoir, ce projet ne manque cependant ni d'intérêt ni de logique. Mais la Chambre de l'horlogerie parviendra-t-elle à ses fins ?

ANDRÉ DESSOT.

(1) Il existe trois sortes de montres électroniques : les montres analogiques, qui conservent un cadran et des aiguilles mues par un minuscule moteur pas-à-pas ; les montres à diodes luminescentes (l'affichage horaire est commandé par un bouton) ; les montres à cristaux liquides avec vision permanente de l'heure.

Le cri de Palente

IL y a quatre ans, presque jour pour jour, le 17 avril 1973, LIP S.A., dont le groupe suisse Ebauches S.A. avait pris le contrôle, déposait son bilan. Très vite alors, on s'aperçoit que « les Lip » ont quelque chose de particulier : ils refusent ce qu'on leur présente *comme une « fatalité économique ». Le 18 juin,* ils lancent un slogan qui déconcerte la France entière : « C'est possible : on fabrique, on vend, on se paye ! »

Des dizaines de milliers de personnes vont déferler sur Palente, les unes pour acheter, les autres pour regarder, questionner, écouter. Charles Piaget, leader C.F.D.T., prend une dimension telle qu'on lui demandera de se présenter aux élections présidentielles.

Certains ont pu être déçus que ce mouvement ne soit pas allé jusqu'au bout de sa logique. Il est trop tôt pour la coopérative, trop tôt pour l'autogestion. Non, ce que veulent les ouvriers de Lip, c'est seulement un patron.

Après un été chaud, MM. Bidegain, Seboud et Renaud-Gillet préparent la réouverture de l'entreprise. C'est chose faite le 15 mars 1974, au terme d'un accord avec l'Etat. Tout paraît alors rentrer dans l'ordre sous la houlette de M. Claude Neuschwander. Celui-ci ne finira pas son année. Il lâchera la barre après quelques épisodes qui tiennent du vaudeville. Entre alors en scène Mme Gomez, présidente de Waterman, dans le rôle éphémère de la soubrette bretonne qui laisse échapper la soupière...

L'usine est à nouveau occupée. Les gens de chez Lip n'ont pas abandonné l'espoir de retravailler ensemble à Palente. Tandis qu'à Ornans, l'ancienne *Lip V* — devenue Supemec, — après avoir suivi Force ouvrière et le médiateur, M. Girand, entre à son tour dans le purgatoire du règlement judiciaire, ceux de Palente forment le dernier carré.

Nouvel épisode : le conseil municipal de Besançon envisage de racheter les locaux de l'usine Lip pour, notamment, y organiser des activités de formation professionnelle. Un dossier serait présenté au Fonds national pour l'emploi et au Fonds social européen en vue de la prise en charge de cette opération. Celle-ci devrait pouvoir se conjuguer avec celle de la chambre de commerce et d'industrie du Doubs, qui souhaite orienter mille trois cent cinquante ouvriers de l'horlogerie vers les techniques de fabrication de la montre à quartz. La ville de Besançon, qui a retenu le principe d'une participation financière par la voie d'un emprunt, va maintenant demander au conseil général du Doubs d'aider au rachat des bâtiments de Palente. *Pour sa part, le conseil régional a* déjà affecté un million de francs à ce sauvetage.

Il est clair en tout cas que ni *la société de développement* régional Centre-Est, ni les patrons de la région, ni les pouvoirs publics, ne sont enclins à proposer une solution industrielle susceptible de *sauver l'usine de Palente. Tout le* monde, pourtant, a pu constater la valeur technologique et la capacité des hommes et des femmes qui y travaillent à produire, non seulement des objets, mais aussi des idées.

CLAUDE FABERT.

Les lions du stade

LE 28 juin 1978, le F.C. Sochaux célébrera son cinquantenaire. C'est un jubilaire qui se porte bien, avec derrière lui un passé prestigieux. N'était-ce pas le Saint-Etienne d'avant-guerre ?

Mais le F.C. Sochaux, ce n'est pas seulement l'équipe pro ; c'est sous le symbole du lion Peugeot que quatorze disciplines sont dispensées, et que l'on craint tant sur le plan national qu'international : athlétisme, basket, boules, boxe, escrime, football amateurs, handball, judo, natation, rugby, ski, tennis, tennis de table et volley. Boxberger et Chauvelot, deux noms connus sur tous les stades de France et d'Europe ; le boulisme, qui participe au championnat de France ; la boxe, qui régresse en France, mais dont les meilleurs sortent de Sochaux (Larbois) ; l'escrime suivie par les jeunes, qui font un excellent travail ; handball, où le F.C.S. est en deuxième division, mais avec l'espoir de remonter en première division ; judo, c'était une création dans la région (plus de cinq cents judokas ont été formés) ; natation, avec cinq cents membres, dont Pat Ferrand, connu à l'échelon national, et la petite Bacherey, qui a participé à la finale du championnat de France, fin mars ; rugby, avec cent cinquante membres, et ski, dont l'activité est assez dispersée faute d'enneigement dans les Vosges ; tennis, avec trois cent cinquante membres ; tennis de table, avec plus de cent membres, qui a fait une percée foudroyante pour participer au championnat de France nationale 2 ; volley, qui est une discipline difficile.

Le club, nous a confié le secrétaire général du F.C.S., M. Benoit, base ancienne, permet un encadrement et offre des installations ouvertes à tous. C'est cela le succès du sport à Montbéliard et à Sochaux. Et d'ailleurs, le club est si ouvert qu'il existe des écoles dans toutes les disciplines, écoles dont on suit assidument les cours, puisque l'on dénombre quelque mille cinq cents jeunes sportifs tous les mercredis après-midi.

Bien sûr, le sport noble, c'est le football à Sochaux. En amateurs les sections comportent quelque quatre cents adhérents allant des poussins aux seniors, soit dix-sept équipes, dont les amateurs sont finalistes du championnat de France, les juniors challengers de la coupe Gambardella, les cadets qualifiés en quarts de finale du championnat de France et en coupe Charles-Nicolas.

Evidemment, l'équipe professionnelle, la plus faible en effectifs, est la plus importante. Si elle est au milieu du tableau, elle a connu ses jours de gloire avant-guerre, puisqu'elle a été la meilleure équipe européenne, avec son capitaine Etienne Mattler, qui réside toujours à Belfort.

JEAN VOGELBACHER

Faims de terroir

QUEL terroir ! Poissons des rivières, lacs et torrents, brochets finissant en quenelles, truites dans le vin d'Arbois, perches en friture, grenouilles et écrevisses à la crème (autrefois, la soupe de grenouilles était ici le pot-au-feu de Carême). Bois et forêts, paradis des mycologues, où règnent morilles et chanterelles, où se terre le gibier. Porcs bien élevés, pour qui les Jurassiens ont perfectionné l'art de la fumaison (on y fume même le bœuf maigre : le « brési ») et qui s'expriment dans le jésu de Morteau. Légumes des jardins, enjoliveurs de soupes et potées solides. Mais des champs dont on fait les « gaudes », soupe remontant du fond des âges pour réjouir encore les amateurs de folklore. Troupeaux roux et blanc enfin, dont le lait prépare les fromages que l'on sait. Arbres fruitiers dont les fleurs du printemps s'expriment en eaux-de-vie : kirsch, mirabelle, etc.

Les vins, d'autres vous en parleront. Oserai-je dire qu'ils sont à la fois trop oubliés et trop connus ? Il ne suffit pas de répéter, avec le dicton, que « plus on en boit plus on va droit ». Et à en boit plus on va droit ».

L'activité fromagère de la Franche-Comté est importante depuis le treizième siècle. Des documents trouvés dans le cartulaire de Hugues de Chalon citent les « fruitières » du Jura et du Doubs. Certains de leurs fromages destinés au paiement des impôts étaient collectés par des officiers ou agents « gruyers », d'où l'origine du nom (peut-être la villette helvétique de Gruyère y fut-elle aussi pour quelque chose !). C'est, en tout cas, un fromage à pâte sèche cuite déjà connu des Romains, mais dont le lait provient ici de la race dite « montbéliarde », se rattachant à la tachetée pie rouge de l'Est. L'appellation d'origine situe le fromage de Comté dans le Jura (autour de Poligny et de Dole), une partie du Doubs et une autre dans la région montagneuse de l'Ain.

Ne devrait-on pas plutôt dire « des » comtés ? Car il y a de véritables crus reflétant l'herbe riche nourrissant tel ou tel troupeau, permettant la fabrication de ce fromage qui, selon un connaisseur, doit avoir « l'œil rare, petit et humide » ! *Ne nous étonnons pas alors qu'il participe à part entière à la cuisine locale.*

Ramequin et soupe au ramequin à Morez, croûtes au fromage ou croquettes jurassiennes ailleurs, soufflé ici, pain au fromage là. Et je crois même que le comté intervenait dans ce ragoût d'écureuils qui régalait autrefois les coureurs des bois et qu'heureusement l'on ne sert plus à la carte.

Mais ce « gruyère » de comté ne doit pas faire oublier le curieux morbier, présentant en son mitan une ligne noirâtre faite de noir de fumée prélevé sur le fond du chaudron de cuisson. Ni le septmoncel qui est de la race prolifique de « bleus » comme son voisin le bleu de Gex. Ni, enfin, la cancoillotte.

N'est-ce pas autant une préparation culinaire qu'un fromage ? Fait de lait de vache écrémé et caillé naturellement, on en fait un « metton » (fromage maigre chauffé et cuit qu'il faut « mûrir »), ledit metton étant enfin travaillé avec du vin blanc, des aromates, des œufs.

On me pardonnera de musarder en zigzag à travers la carte comtoise. J'aurais dû débuter par les potages, car la région, la race, sont « soupières ».

C'était dans Besançon, vieille ville espagnole..., que les soldats d'occupation, bien avant que ce siècle eût deux ans, amenèrent leur « tue-la-faim », *le* « mata fame ». *Il est devenu le matefaim lyonnais, le matafan comtois. Il tient au corps. Les chefs vous le prépareront au beurre, ce qui est criminel : le vrai, l'ancêtre, était à l'huile de faine et tel que me le cuisina un jour une paysanne de Mont-sous-Vaudray. C'est elle encore que psalmodiait des dictons du pays :*

La carpe à la Saône
Le barbeau à l'Ognon
Le brochet au Doubs
La truite à l'Ain...

Je doute qu'on en trouve encore beaucoup, tout comme la lotte de rivière pour le foie de laquelle « un homme vend sa culotte et une femme trousse sa cotte ». *On se vengera sur le porc encore triomphant. Un des très bons restaurants du pays, le* Paris, *à Arbois (tél. : 29), a pour propriétaire un géant débonnaire (auteur d'un excellent ouvrage sur la cuisine de son pays). C'est chez André Jeunet que j'ai dégusté, à son apogée, le jésu (sans « s ») de Morteau. Il entasse dans une énorme marmite de cuivre des sarments de vigne. A mi-hauteur, il les inonde d'un court-bouillon au vin blanc d'Arbois très aromatisé. Sur les sarments il pose son saucisson de porc fumé. Il couvre et cuit le « jésu » ainsi, à la vapeur. C'est une merveille.*

Mais noblesse et richesse obligent. Jeunet propose aussi la morteau gratinée au comté. Et les vins locaux pénètrent, triomphants, sa cuisine, du cul de veau au château chalon au gras-double en meurette, des marrons au blanc d'Arbois aux poireaux mouillés d'arbois rosé...

Jusqu'au dessert : des gaufres avec une gelée d'épine-vinette, ce qui, vous l'avouerez, témoigne de l'universalité d'une cuisine pas comme les autres !

P.-S. — Deux ambassades comtoises à Paris, pour les mets et, plus encore, pour les vins les plus rares :

Chez Maître Paul, 12, rue Monsieur-le-Prince (6[e]), tél. : 033-74-59, fermé dimanche et lundi.

Petite Auberge franc-comtoise, 86, av. J.-B.-Clément, à Boulogne-sur-Seine, tél. : 605-67-19, fermé dimanche.

LA REYNIÈRE.

Franche-Comté : terre d'équilibre

La Franche-Comté, Pays de la Qualité de la Vie

La Franche-Comté est une des premières Régions de France pour la qualité de la vie. Il est aisé d'énumérer les facteurs qui lui confèrent cette réputation.

C'est la seconde Région de France pour le taux de boisement (43 % de la surface). Et qui dit forêt, dit oxygène. Elle est sillonnée par de nombreuses rivières, qui apportent une note de gaieté et de fraîcheur dans un paysage, quelquefois austère, mais toujours verdoyant.

Les villes de Franche-Comté sont à l'échelle humaine. Seules, Besançon et l'agglomération Belfort-Montbéliard ont une dimension telle qu'elles posent des problèmes de pollution à la fois domestique et industrielle. Conséquence directe de l'existence de ces zones industrielles et à forte densité de population : la pollution du Doubs qui est le point noir de ce tableau à dominante verte.

Il y a pourtant des remèdes : les Pouvoirs Publics sont décidés à agir pour conserver à la Franche-Comté son label de « qualité de la vie ».

Dès sa mise en place, en 1974, l'Établissement Public Régional (E.P.R.) a défini une politique de l'environnement selon deux principes :
- conserver et protéger les sites : le Haut-Doubs par exemple, avec la menace d'une implantation anarchique de résidences secondaires et le rejet des sérums de laiteries dans les rivières,
- reconquérir le cadre de vie partout où il a été atteint : dans la zone Belfort-Montbéliard par exemple, à la suite d'une industrialisation intensive.

Dès la première année de son existence, l'Établissement Public Régional a consacré à cette œuvre de salubrité, 40 % de son budget, 15 à 20 % dans les années suivantes.

Première priorité : Le « Sauvetage du Doubs et de son Bassin »

L'opération est commencée. Elle se terminera en 1982. Chaque année, de 4 à 5 millions de Francs seront consacrés à cette opération, provenant de l'E.P.R., du Département et de l'État. Il s'agit d'une opération pilote qui a fait l'objet, dans le cadre du VIIe Plan, d'un Programme d'Action Prioritaire régional.

Grâce à cette procédure, l'opération sera menée à son terme, en 7 ans. Dans des conditions normales, il aurait fallu 25 ans.

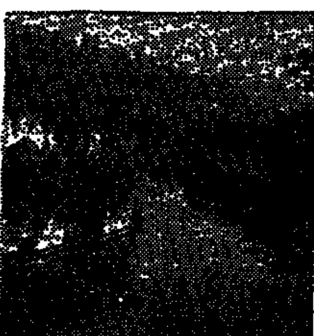
Ce qui a déjà été fait depuis 1974

- Pour Pontarlier et le Lac de Saint-Point : une station d'épuration collecte les effluents tout autour du lac.
- A Morteau, la station d'épuration sera terminée l'année prochaine.
- A Belfort, la station existante est en cours d'amélioration.

Les Usines Peugeot vont consacrer un programme de 65 millions de Francs, avec l'aide de l'Agence de Bassin, pour réduire de 90 % la charge polluante dont elles sont responsables. Les travaux, réalisés à 50 %, seront achevés en 1979.
- Les Papeteries de Novillars ont réussi à diminuer la charge polluante des 2/3. On retrouve d'ailleurs dans le Doubs, en aval, certaines espèces de poissons qui en avaient disparu. A Besançon, le collecteur sera achevé dans deux ans. La capacité d'épuration sera alors quadruplée et la charge polluante aura diminué de 85 %.
- A Dole, l'ensemble de l'agglomération est traitée.

Les petites villes seront embellies

Le cadre de vie des villes moyennes et des petites villes sera amélioré par la création d'espaces verts, de promenades, de fontaines, d'espaces de jeux, etc... avec financement conjoint de l'E.P.R. et de l'État.



la vallée du Doubs

Les décharges communales seront supprimées ou aménagées

L'EPR a prévu également des crédits pour cette opération qui vise à résorber les 2000 décharges qui enlaidissent le paysage franc-comtois.

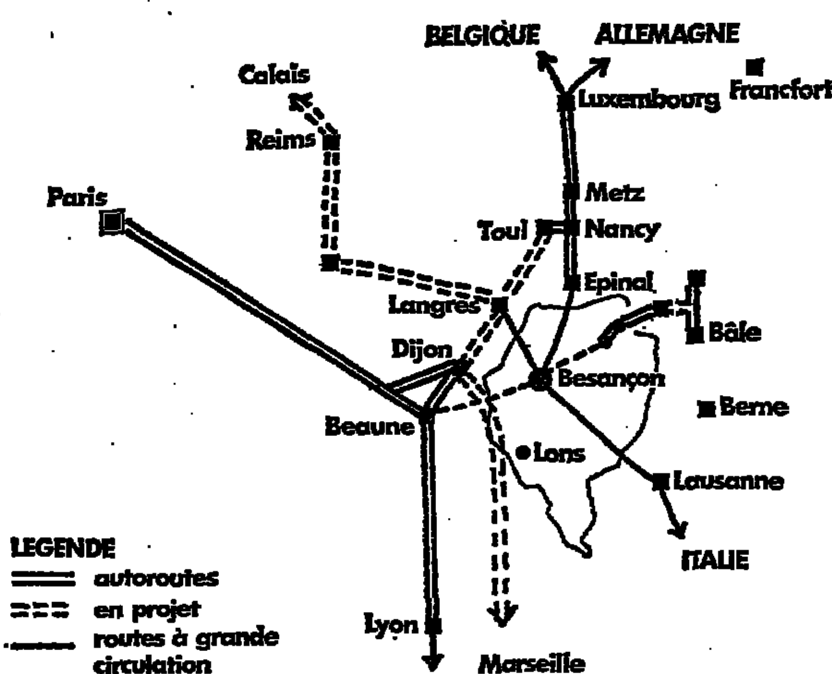
Les sablières seront réaménagées

Les sablières, gravières, carrières abandonnées seront, soit comblées, soit réaménagées en plan d'eau telle la sablière de Marnay pour laquelle 100 000 Francs ont été débloqués.

Les constructions individuelles s'harmoniseront avec l'architecture comtoise

Un effort de sensibilisation sera fait à l'intention des constructeurs pour qu'ils adoptent de préférence le style comtois.

Mais, d'ores et déjà soyez en sûr : « Il fait bon vivre en Franche-Comté ».



Le Tourisme en Franche-Comté

La Franche-Comté est par excellence un pays de tourisme familial. Elle offre en été aux amoureux de la nature sa campagne, ses forêts, ses lacs, ses rivières et ses montagnes. En hiver ses pistes de ski de descente, ses cheminements de ski nordique sur un relief doucement vallonné.

Le tourisme hivernal est **appelé à un développement spectaculaire :**

Au moment où le ski devient de plus en plus un sport populaire, où les stations d'hiver à la mode approchent de la saturation, où la vogue du ski de fond prend enfin une ampleur jusque là insoupçonnée, **la Franche-Comté a toutes les chances de devenir la terre d'élection du ski nordique.**

Carte d'identité du Tourisme franc-comtois

Hiver : 2 stations de ski classées
- Les Rousses
- Métabief-Mont d'Or
500 km de pistes de randonnées
10 tremplins
166 remontées mécaniques
Été : 3 lacs
- Vouglans
- Malbuisson
- Chalain
1200 chambres
18 000 places de camping

La Franche-Comté, un Carrefour Européen

Située à proximité des frontières de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie, la région de Franche-Comté se trouve être tout naturellement un important carrefour européen. Point de passage obligé sur la grande voie Nord-Sud, qui emprunte les vallées du Rhin, du Doubs, de la Saône et du Rhône, Besançon matérialise l'intersection de cette voie Mer du Nord - Méditerranée avec la route Calais - Lausanne, qu'empruntent les Britanniques se rendant en Suisse et en Italie.

C'est également par la capitale de la Franche-Comté que transitent les Belges, les Néerlandais et les Luxembourgeois qui se dirigent, soit vers la Méditerranée occidentale, soit vers la Suisse et l'Italie.

La Franche-Comté dispose actuellement d'un réseau routier de qualité lui permettant d'assumer sa vocation de zone de transit. Il va connaître dans les prochaines années un développement spectaculaire qui fera de cette région une véritable plaque-tournante de l'Europe, d'autant qu'un effort d'équipement va se développer parallèlement, dans le domaine des liaisons fluviales, ferroviaires et aériennes.

Le réseau routier de demain

L'épine dorsale du réseau routier sera l'Autoroute A 36 qui, de Belfort à Dole, en passant par Montbéliard et Besançon, traversera la Franche-Comté de part en part, reliant la Vallée du Rhin à la vallée de la Saône et au sillon rhodanien.



En 1980, dans moins de 3 ans, l'Autoroute A 36 fera la jonction entre l'autoroute allemande HAFRABA (Hambourg, Francfort, Bâle), et l'A 36, la « route du soleil », Paris-Marseille. La Franche-Comté se trouvera à mi-chemin entre le complexe industriel de la Ruhr et celui de Fos. Elle tirera également bénéfice de la construction de l'autoroute Lorraine-Bourgogne, qui partant de Toul, rejoindra la région de Dijon en passant par Langres. La liaison Langres-Besançon captera alors un important flux de voyageurs venant d'Allemagne et de Belgique, et se rendant en Suisse et en Italie, et doublera la route nationale Nancy-Épinal-Besançon.

Il est envisagé aussi, mais à plus long terme, de doubler l'autoroute A 6 Paris-Marseille qui approche de la saturation par une nouvelle voie, également autoroutière, l'A 6 bis, qui croiserait l'A 36 aux environs de Dole et atteindrait Lyon en passant par le Jura et Lons-le-Saunier. Cette voie nouvelle offrirait un appréciable raccourci aux usagers de l'A 36 se rendant dans le Midi de la France.

Le canal à grand gabarit en 1985

Au Nord, une voie d'eau majeure : le Rhin.
Au Sud, une autre voie d'eau importante : la Saône et le Rhône.

Entre les deux, un canal désuet qui ne peut acheminer des péniches de plus de 300 tonnes. Il en résulte un véritable goulot d'étranglement pour le trafic fluvial Nord-Sud, avec des conséquences économiques négatives pour la Région. Pour y remédier, la réalisation d'un canal à grand gabarit entre Mulhouse et Saint-Symphorien, au cours des VIIe et VIIIe Plans est prévue.

Ce canal pourra accueillir des convois de 4 400 tonnes propulsés par un seul pousseur, soit la capacité de 100 wagons ou de 200 gros camions.

Il sera un facteur attractif pour les industriels à la recherche d'implantation et contribuera largement à l'essor économique de la Région.

Les voies ferrées

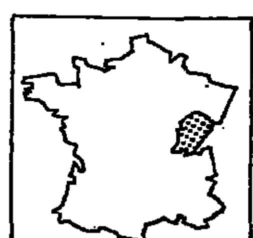
Sur l'axe Nord-Sud, la Franche-Comté joue également un rôle de plaque tournante européenne.

Grâce au turbo-train RTG (rame à turbine à gaz), Besançon est à 2 h 30 de Strasbourg et à 2 h 30 de Lyon. Une récente amélioration du profil des voies entre Besançon et Montbéliard et entre Besançon et Lons-le-Saunier devrait permettre d'augmenter encore la vitesse des convois.

Quant à la liaison avec Paris assurée aujourd'hui dans des conditions fort discutées, elle se fera en un temps record à partir de 1982 au moyen du TGV (train à grande vitesse) Paris-Lyon avec une correspondance pour Besançon qui mettra la capitale de la Franche-Comté à 2 h 21 de Paris.

Les liaisons aériennes

Outre l'aérodrome international de Bâle-Mulhouse, deux aérodromes régionaux desservant la Franche-Comté :
- Belfort-Fontaine avec deux vols quotidiens réguliers pour Paris,
- et Dole-Tavaux qui, dès 1979, sera à 30 minutes de Besançon grâce à la mise en service de l'A 36.



Changeons d'image...

(Suite de la page 21.)

La forêt ne pouvait pas qu'exporter, le meuble a su s'implanter en unités modernes, voire importantes, notamment en Haute-Saône.

La Franche-Comté, pays de marche, et comme toute marche très particulariste et en même temps attachée solidement à l'unité nationale, prend à travers l'institution régionale la dimension de son unité économique et de son unité culturelle.

Progressivement mais sûrement, elle sait que sa diversité interne sera mieux sauvegardée dans l'action solidaire.

De Belfort à Saint-Claude, en passant par Montbéliard, Vesoul et Dole, un maillage de villes en plein essor constitue une infrastructure de pôles de développement.

Cependant, au niveau même d'agglomérations comme Montbéliard et Besançon, la nature est là, très proche.

La boutade d'Alphonse Allais serait-elle ici presque la vérité ? Les villes sont « à la campagne »...

Ainsi donc, le cadre de vie naturelle, le cadre de vie culturelle, à la renommée nationale, voire internationale (Musée et Festival de Besançon), sont des atouts d'hier, d'aujourd'hui et plus encore de demain.

Fier et rude, prudent et opiniâtre, le Franc-Comtois ne fait qu'un rêve que plusieurs de ses illustres anciens lui ont appris : être prêt à subir le choc du futur. Arc-et-Senans en est le symbole avec son « Centre de recherche sur le futur ».

L'autoroute, le grand canal, signes de cette perception, mais aussi le vaste mouvement, le vaste effort pour que l'on puisse admirer, pratiquer ses rivières propres et ses sites protégés : double approche nécessaire pour le maintien d'une qualité essentielle de toujours :

Franche-Comté, terre d'équilibre.

PIERRE BÉZIAU.
préfet de Franche-Comté.

A l'épreuve du quotidien

(Suite de la page 21.)

Le Territoire de Belfort, qui, dans l'« ancien régime administratif », n'était pas moins que le Pas-de-Calais ou les Bouches-du-Rhône en prise directe avec les bureaux et les « décideurs » parisiens, a-t-il souffert de voir se créer à Besançon un échelon et un écran ?

« Si le Territoire peut se vanter d'atteindre 100 % d'automatisation du réseau téléphonique, c'est bien grâce à la région. Nous n'avons pas à nous plaindre de la vie à quatre depuis quatre ans », dit-on dans la cité du lion et de la locomotive. A la préfecture, le travail habituel n'a pas été profondément modifié depuis 1972. Le préfet de département reste le maître chez lui pour ce qui est de l'ordre public, l'accueil des ministres, la tutelle des communes, le fonctionnement du conseil général. Pour ce qui concerne l'économie ici, c'est autant les firmes (Alsthom, C.I.I.-Honeywell) que les crédits d'équipement de l'Etat qui donnent le « la ».

La région apparaît aussi — paradoxalement — à travers des carences, des freins. On cherchait en vain ici, à l'instar de l'Ouest, du Midi-Pyrénées ou de l'Aquitaine, une presse franc-comtoise de large diffusion, les « maisons mères » des journaux locaux étant installées à Dijon, Nancy, Mulhouse ou Lyon. Les informations diffusées par FR 3 tendent à combler cette lacune, mais les nouvelles parviennent difficilement dans le sud du Jura, tourné vers Rhône-Alpes, ou à Belfort, où l'image alsacienne est de meilleure qualité. Le conseil régional a voté en 1977 un crédit de 500 000 F pour améliorer la situation.

Les freins ? En 1975 les Alsaciens voulaient créer une desserte ferroviaire cadencée à l'image de Métrolor. A Belfort, comme à Montbéliard, on avait dit « *d'accord* », mais l'affaire a capoté au conseil régional qui, dans sa majorité, craignait que le Nord industriel en se liant à Mulhouse ne fasse basculer — éclater — la Franche-Comté vers les pays rhénans.

De même que les conférences diplomatiques sont un moyen pour les pays de connaître leurs différences mais, vaille que vaille, de maintenir une paix fragile, de même l'habitude de se réunir régulièrement finit par créer des liens. C'est en tout cas ce que pense M. Pierre Bourgeau, président du comité économique et social (CES), qui réunit son bureau tous les mois. *« Il faut régulièrement étudier l'affectation régionale des crédits de l'Etat qui arrivent de Paris tout au long de l'année et apprécier cas par cas les dossiers bénéficiaires du fonds pour l'emploi »*, explique-t-il. *« Pour inviter des personnes d'origine et d'intérêt très divers à travailler ensemble, nous avons créé dix groupes d'études auxquels sont associés des fonctionnaires, des enseignants et d'autres responsables. Un groupe a fonctionné sur la micromécanique et l'horlogerie, un autre sur la vie rurale, un autre sur l'action sociale. »*

Quant à M. Robert Schwint, sénateur socialiste, nouveau maire de Besançon, il formule un jugement sévère : *« Le conseil régional, c'est un peu du bavardage. La majorité des opérations votées par cette assemblée pourraient fort bien être réalisées par les départements qui ont depuis cent ans l'habitude d'investir et de gérer. Le sauvetage du Doubs ? C'est de l'assainissement, pas beaucoup plus. Il manque un grand dessein, un grand projet qui permettrait de dire : « voilà par quoi se singularise la Franche-Comté, voilà ce qu'elle laissera pour l'histoire régionale ».*

Le grand canal ? *« Je suis plutôt favorable à Rhin-Rhône »*, précise M. Schwint, *mais, actuellement, cette affaire est davantage de nature à diviser la région qu'à la conforter. »*

Elle l'écartèlera un peu plus lorsqu'il faudra régler la note. Il y a encore un an, on pensait généralement qu'une contribution de 15 % environ des régions concernées serait légitime et tolérable. Mais aujourd'hui, très rares sont ceux qui n'affirment pas : *« C'est un grand projet national, c'est donc au budget national de le prendre en charge. »*

Les contribuables comtois seraient-ils pressurés par les dîmes régionales ? La région existerait-elle par ses impôts ? M. Guy Baudoin, délégué régional du R.P.R. pour la Bourgogne-Franche-Comté, dénonce un « *tour de passe-passe* ». « *On a ajouté des choses à d'autres. Je pensais que le pouvoir régional se substituerait à l'assemblée départementale ; on a trouvé en fait un moyen commode d'ajouter un impôt supplémentaire, mais c'est toujours le même contribuable qui paie !* »

« *N'exagérons rien*, rétorque agacé un fonctionnaire affilié à Force ouvrière qui habite dans une petite commune de la périphérie de Vesoul, *la Franche-Comté a beau être une des régions qui votent le maximum fiscal prévu par la loi, j'ai payé en 1976, 225 francs pour le département, 180 francs pour la commune, seulement 10 francs pour la région et plus de 6 000 francs pour l'Etat ! « La région vaut bien quelques paquets de cigarettes... »*

Toujours ces réflexes et ces réflexions « alimentaires » dont parlait M. Béziau ! Même lorsqu'il s'agit des institutions !

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Prochain article :

UN BUDGET POUR TOUS
TOUS POUR UN BUDGET

POINTS-FORTS

Louis XIV roi maudit

CÉLÉBRERA-T-ON avec le faste qui s'impose le tricentenaire du rattachement de la Franche-Comté à la France ? C'est bien, semble-t-il, le moindre souci des responsables locaux, davantage préoccupés de calculs électoraux que de réminiscences historiques. « Ça se présente très mal, *souligne M. Cunier, conservateur des objets d'art et antiquités de la Haute-Saône.* Mieux vaut enterrer l'affaire. Nous sommes victimes de circonstances extérieures. »

« Nous sommes devenus français précisément le 5 juillet 1674, le jour où, au siège de Faucogney, le dernier fusil a cessé de tirer contre les soldats de Louis XIV, venus réduire cette province espagnole », *raconte un historien. Les Francs-Comtois proposèrent donc de célébrer cet anniversaire comme, en son temps, le rattachement à la France le fut dans les Flandres, en Lorraine, en Savoie et à Nice. La mort du président Georges Pompidou, suivie des élections présidentielles, ruina leur projet.*

A dire vrai, ce report arrangeait les pouvoirs publics, très hésitants à célébrer une conquête française qui s'était accompagnée d'actes de violences, voire même d'atrocités. N'allait-on pas réveiller dans la population de mauvais souvenirs, offrir au patriotisme local l'occasion de se manifester ?

Certes, il se trouve quelques Francs-Comtois rancuniers qui en veulent encore à Louis XIV — « *ce roi maudit* » — d'avoir employé la manière forte pour les assimiler. Leurs aïeux ne vivaient-ils pas heureux et sans contrainte sous l'occupation espagnole ? Madrid était si loin...

Du côté de Besançon, personne ne soutient que les soldats du Roi-Soleil aient eu un comportement irréprochable. « *Il y a même eu ici des Oradour*, assure-t-on. *Cela dit, toutes les armées du monde en campagne se livrent, hélas ! à des actes de sauvagerie.* »

Pas question d'ajourner ces festivités. « *Scrupules ridicules* », protestent certains Francs-Comtois. « *Nous ne sommes pas en Bretagne ou en Corse.* » Il n'y aurait rien à craindre des « *quelques fantaisistes qui s'avouent autonomistes* ».

Il fallut donc reprendre date. On convint de célébrer le tricentenaire de la signature, le 17 septembre 1678, du traité de Nimègue, par lequel l'Espagne cédait en bonne et due forme la Franche-Comté à la France. La population s'accommoderait plus volontiers du rappel d'une convention diplomatique que de l'évocation de combats meurtriers.

Aussitôt, les promoteurs de de cette commémoration se mirent à l'ouvrage pour établir un programme de réjouissances et déposèrent leurs conclusions sur le bureau du préfet de région, qui se montra très ouvert à leurs suggestions. Ils envisagèrent la possibilité d'organiser une manifestation officielle, de monter une cavalcade historique, d'imprimer un timbre et de réunir un colloque sur la francisation, au cours des trois derniers siècles, d'une province qui, au départ, s'affichait résolument antifrançaise.

Or voici que les élections législatives de 1978 remettent tout en cause. « Les bonnes volontés sont maintenant paralysées, les responsables locaux ont la tête ailleurs, *reconnaissent les organisateurs du tricentenaire.* Si la gauche arrive au pouvoir, elle ne voudra probablement pas participer à des manifestations passéistes. On comptait un peu sur Edgar Faure pour faire avancer ce dossier. Battu à Pontarlier aux récentes municipales, peut-on encore miser sur lui ? »

Quoi qu'il en soit, et même si les pouvoirs publics déclarent forfait, les historiens du cru feront un « petit quelque chose » pour célébrer l'événement. A tout le moins, y aura-t-il à Dole, ancienne capitale de la Franche-Comté, un congrès de sociétés savantes, et à Faucogney la pose d'une plaque commémorative sur la dernière tour tombée aux mains des Français. Un minimum.

JACQUES DE BARRIN.

(PUBLICITÉ)



Holiday Inn® HOTEL

QUELQUES CLES POUR UNE REUSSITE EXEMPLAIRE

Ou comment devenir en quinze ans le N°1 mondial de l'hôtellerie

Un demi-siècle de léthargie. C'est le spectacle qu'à offert l'hôtellerie française depuis la fin de la première Guerre Mondiale jusqu'au milieu des Années Soixante. Pour ne prendre qu'un exemple, le dernier hôtel construit à Paris, datait de 1935. Il était grand temps de se renouveler ! C'est ce que l'on fit à partir des Années Soixante. Encore fallait-il savoir quoi créer ! Il fallait abandonner les falbalas, se débarrasser du superflu. Offrir un visage souriant mais sans servilité, être confortable sans ostentation, fonctionnel mais surtout chaleureux. En fait, offrir plusieurs visages non pas contradictoires mais complémentaires, pouvoir accueillir et satisfaire l'homme d'affaires comme le charter de touristes, la famille en vacances comme le congrès de 500 personnes. Telle était l'équation de la réussite. Une chaîne hôtelière est parvenue à la résoudre dans le monde entier : HOLIDAY INN.

le secret d'une réussite mondiale

1.700 hôtels. 276.000 chambres. 290.000 personnes hébergées chaque nuit. Quel que soit le chiffre que l'on considère, HOLIDAY INN c'est un monde... Et pourtant, cet empire colossal est vieux d'à peine un quart de siècle !

L'épopée a commencé en 1951. Par un coup de colère. Cette année-là, Kemmons Wilson, un Américain bien tranquille, voyageait avec sa famille. Tous les hôtels dans lesquels ils descendaient étaient soit trop chers, soit inconfortables, soit les deux. Dans tous, il fallait payer des suppléments pour les enfants.

Au lieu de se lamenter, K. Wilson allait réagir à l'américaine. Dès son retour à Memphis, il lance la construction d'un hôtel selon ses goûts : grand (120 chambres), confortable mais avec des prix de chambres raisonnables et, surtout, sans suppléments pour les enfants. HOLIDAY INN était né. Le succès est foudroyant. La suite ressemble à une marche triomphale. 50 hôtels en 1958, 500 en 1964, 1.000 en 1968.

Aujourd'hui, HOLIDAY INN est la plus importante chaîne hôtelière du monde. Elle totalise plus de chambres que ses trois principales concurrentes réunies. Et l'expansion continue. Tous les ans aux quatre coins du monde, s'ouvrent de nouveaux HOLIDAY INN.

Tous les directeurs d'Hôtels - que l'on appelle "Innkeepers", reçoivent une formation commune dans l'Université HOLIDAY INN de Memphis où ils suivent régulièrement des stages destinés à les informer des derniers perfectionnements.

Et c'est aussi grâce à eux qu'HOLIDAY INN a réussi à inventer ce dont avaient le plus besoin les gens qui voyagent : une hospitalité des temps modernes...

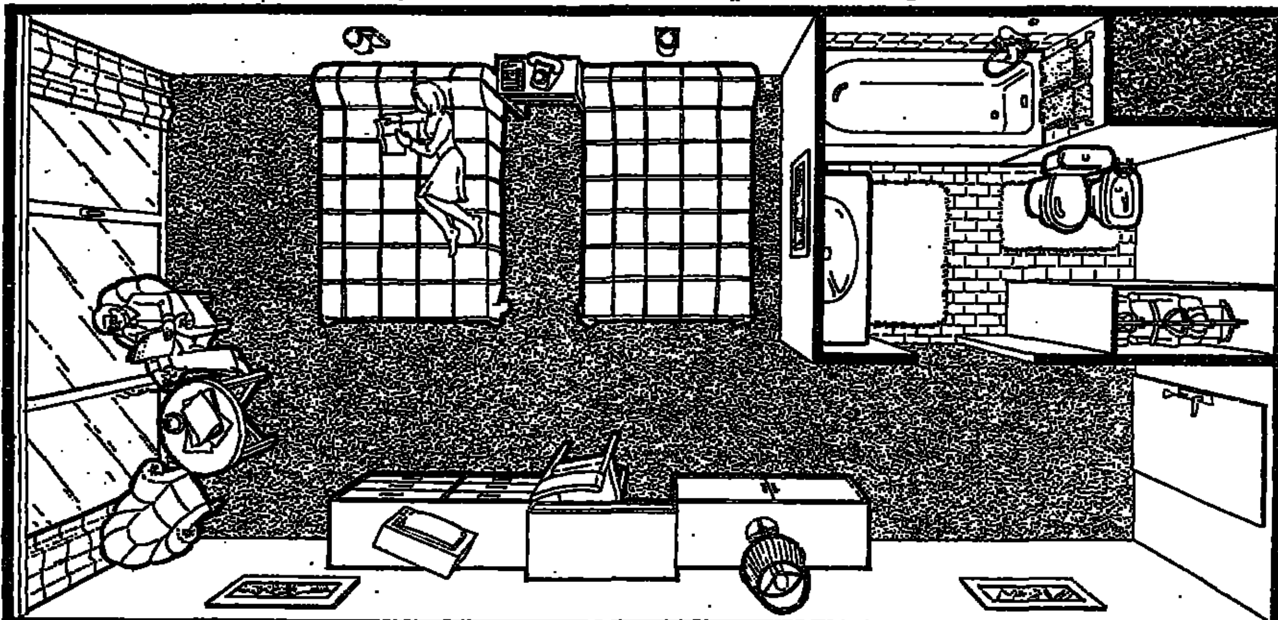
des hôtels pour travailler confortablement

A en croire les statistiques officielles, dans notre pays, les hommes d'affaires ne représentent que dix pour cent des clients de l'hôtellerie. Mais quels clients! Ils assurent en effet près de 40 % des nuits! C'est en pensant à eux que HOLIDAY INN a voulu des chambres suffisamment vastes et bien fournies en tables et fauteuils pour pouvoir servir, au besoin, de confortables bureaux. Et qu'il a été décidé de brancher le téléphone directement sur le réseau extérieur. Mais cela ne suffisait pas.

Notre société de communication a un besoin croissant de débats, conférences, stages de formation, recyclages... Elle doit de plus en plus réunir les gens et les faire travailler en commun.

Dans la seule année 1975, il s'est tenu, en France, 43.132 réunions internationales. Elles ont rassemblé 7.200.000 participants. Cette clientèle de séminaires et congrès augmente d'environ dix pour cent par an. Cela a conduit les responsables de la chaîne à doter leurs hôtels d'une infrastructure spécifique. Les installations pour les groupes de travail sont prévues partout. Elles vont de la petite salle où une demi-douzaine de personnes peuvent discuter à leur aise les clauses d'un contrat, ou définir une stratégie commerciale, à la grande salle de congrès qui peut accueillir plusieurs centaines de participants. Dans les deux cas, toutes les possibilités de secrétariat, de traduction et de télex peuvent être fournies ainsi qu'un équipement audiovisuel de base.

Ajoutez à cela qu'HOLIDAY INN a tout prévu pour le confort individuel de son hôte. Dans sa chambre spacieuse, il trouvera une ligne directe de téléphone, une climatisation qu'il règlera lui-même à volonté, une télévision et, le plus souvent, un mini-bar et un distributeur de glaçons. Et s'il désire se détendre entre deux réunions de travail, rien ne l'empêche de piquer une tête dans la piscine de l'hôtel.



La "chambre-type" HOLIDAY INN avec salle de bains complète, penderie, deux doubles-lits, table de travail, télévision gratuite, téléphone direct et climatisation réglable à volonté.

300.000
200.000
100.000
Nombre de chambres
Holiday Inn
1re chaîne mondiale
2e chaîne mondiale
3e chaîne mondiale
4e chaîne mondiale

tourisme familial : des conditions très avantageuses

Il se peut que votre société ait des contrats à signer ou des chantiers à surveiller à Lille, Lyon ou Strasbourg.

Un hôtel HOLIDAY INN vous y accueillera.

Mais il se peut aussi que votre femme et vos enfants aient envie de découvrir Avignon ou la Guadeloupe.

Il est alors temps de vous souvenir, ou de découvrir, que les HOLIDAY INN ne sont pas seulement des hôtels pour hommes d'affaires, qui aiment travailler dans le calme et le confort.

Le tourisme, et singulièrement le tourisme familial, y sont eux aussi à l'honneur.

Selon la volonté du fondateur de la chaîne, lui-même père de famille nombreuse, les enfants y sont toujours considérés comme des clients très privilégiés.

S'ils partagent la chambre de leurs parents (le plus souvent meublée de deux doubles-lits auxquels on peut ajouter un lit d'enfant), ils sont logés gratuitement.

Rappelez-vous aussi que la quasi totalité des HOLIDAY INN est équipée d'une piscine ultra moderne gratuite (couverte comme à Lille ou Strasbourg, ou en plein air comme à Avignon ou la Guadeloupe), souvent complétée d'un Sauna et d'un gymnase. Chacune comporte un "petit bain" à l'intention des enfants.

De nombreux hôtels organisent également à l'intention des familles, et selon la saison, des formules de "forfaits week-ends" qui permettent de profiter de tous les avantages d'un HOLIDAY INN à des conditions encore plus intéressantes.

Etapes idéales, situées aux points-clés de la route des vacances, quand ce n'est pas au cœur même d'une région touristique, les HOLIDAY INN de France et de l'étranger justifient plus que jamais leur nom.

Holidex pour réserver dans le monde entier

HOLIDAY INN met au service de ses hôtes le plus grand système de communication par ordinateur privé existant au monde. C'est le système "HOLIDEX".

Cet immense réseau relie par satellite et câbles sous-marins les 1.700 hôtels de la chaîne à la centrale d'ordinateurs de Memphis.

Où que vous soyez, vous pouvez, grâce à lui, réserver sur le champ votre logement à Los Angeles, à Londres, à Francfort, ou à Tokyo.

Et ceci, bien entendu, gratuitement.

Réservation centrale à Paris : Tél. : 686.50.87. Télex : 204696.

(ou par votre agent de voyage).

Holiday Inn en France

AVIGNON
- Sur la N 7, près de l'Autoroute du Sud et à 5 minutes du Centre Ville.
- 104 chambres à deux lits avec air conditionné, TV, radio, téléphone direct et salle de bains complète.
- Grande piscine en plein air (chauffée). Restaurant "Western Grill" Bar-discothèque "Les Dalton".
- Salles de réunions et de banquets jusqu'à 300 personnes.

Tél. : (90) 82.99.10 - Télex : 431 994.

LILLE / AÉROPORT / LESQUIN
- En face de l'Aéroport de Lesquin.
- Sur l'Autoroute A1 Paris-Lille (sortie Lesquin).
- 120 chambres avec air conditionné, TV, téléphone direct et salle de bains complète.
- Piscine couverte chauffée, sauna, Grill "La Flamme" et restaurant "Angus"
- Salles de réunions et de banquets de 10 à 400 personnes.

Tél. : (20) 97.92.02 - Télex : 120 051

LILLE / MARCQ
- Sur l'Autoroute A1 entre Lille et Gand (sortie Marcq-en-Barœul).
- 125 chambres avec air conditionné, TV, radio, téléphone direct et salle de bains complète.
- Piscine couverte chauffée, sauna, Grill "La Braise", cafétéria (11 h - 15 h), Tea room. (15 h - 18 h) Coffee-Shop. (19 h - 22 h)
- Salles de réunions et de banquets de 10 à 600 personnes.

Tél. : (20) 72.17.30 - Télex : 120 785

LYON
- Sur l'Autoroute du Sud, à 9 km au Nord de Lyon (sortie "La Garde").
- 204 chambres avec air conditionné, salle de bains, TV, radio, téléphone direct.
- Piscine couverte et sauna, Grill-Restaurant et Cafétéria self-service.
- Salles de réunions et de banquets de 5 à 300 personnes.

Tél. : (78) 35.70.20 - Télex : 900 006

PARIS / ORLY
- A Rungis, à 9 km de Paris par l'Autoroute du Sud et à 1 km de l'Aéroport d'Orly (navette gratuite. Orly Sud Porte H. Orly Ouest Porte G).
- 170 chambres insonorisées et climatisées, avec salle de bains complète, TV, radio, téléphone direct et mini-bar.
- Piscine en plein air (chauffée), Restaurant "Western Grill", bar-discothèque "Les Dalton".
- Salles de réunions et de banquets de 6 à 300 personnes.

Tél. : 687.26.66 - Télex : 204 679

PARIS / PORTE DE VERSAILLES
- En face du Parc des Expositions de la Porte de Versailles (69, boulevard Victor) à 5 minutes de la "Rive Gauche" et à 8 minutes de l'Aéroport d'Orly.
- 91 chambres climatisées et insonorisées avec salle de bains complète, TV couleur. téléphone direct.
- Deux Restaurants "Le Tennessee" et "Le Memphis" (Coffee-Shop).
- Salles de réunions (jusqu'à 50 personnes).

Tél. : 533.74.63 - Télex : 260 844

PARIS / ROISSY - Ch. de Gaulle
- Dans le village de Roissy-en-France, à 2 km de l'Aéroport Charles de Gaulle (navette gratuite Porte 22) et, à 15 minutes de Paris par l'Autoroute du Nord.
- 124 chambres climatisées et insonorisées avec salle de bains complète, TV, téléphone direct.
- Restaurant "Western Grill", Bar-discothèque "Les Dalton".
- Salles de réunions et de banquets de 6 à 300 personnes.

Tél. : 985.96.11 - Télex : 695 143

STRASBOURG
- Place de Bordeaux, en face du Palais des Congrès et à 1500 mètres du Conseil de l'Europe.
- 176 chambres climatisées avec salle de bains complète, TV, radio, téléphone direct et mini-bar.
- Restaurant "Western Grill". bar-discothèque. "Les Dalton".
- Piscine couverte, sauna, gymnase.
- Salles de réunions et de banquets de 6 à 600 personnes.

Tél. : (88) 32.49.12 - Télex : 890 515.

LA GUADELOUPE
- Sur la plage de Gosier, à 5 min. de Pointe-à-Pitre, et à 7 min. de l'Aéroport.
- 156 chambres avec air conditionné, salle de bains, TV, téléphone direct.
- 2 plages privées, piscine d'eau douce, courts de tennis, sports nautiques, sauna, films et spectacles folkloriques.
- 2 restaurants, snack-bar sur la plage, bar américain avec discothèque ou orchestre.

Tél. : 84.15.00 - Télex : 0298 36 GL.

هكذا من الأصل

AUTOMOBILE

Ford à l'heure espagnole

L'activité de l'usine Ford, installée près de Valence (Espagne), reposera surtout sur l'exportation. Dès 1978, 220 000 voitures fabriquées en Espagne devraient être vendues en France et en Italie.

Valence. — Il était une fois un pays pauvre et fier. Après une guerre civile atroce et un long passage à vide économique, il décida que son industrie serait nationale ou ne serait pas. Entendons-nous : il ne s'agissait pas de se priver des techniques et des capitaux étrangers mais de les imbriquer très étroitement avec les intérêts locaux pour qu'ils perdent l'essentiel de leur caractère exogène. La conséquence fut une politique de fabrication sur le sol national, avec achat de licence et installation de *grandes firmes industrielles étrangères* dont la production se développait à *l'abri d'une formidable barrière douanière.*

C'est ainsi que, pour l'automobile, Seat fut implanté par Fiat à partir de 1950 dans la région de Barcelone. A la même époque, Renault entreprit de construire des véhicules à partir de pièces importées à Valladolid, et Citroën s'établit dans la zone de Vigo. Ce n'est qu'à partir de 1965 que Simca-Chrysler et British Leyland commencèrent de produire.. Mais tous étaient soumis à la même loi d'airain : intégrer aux produits finis 95 % environ de pièces d'origine espagnole. Un régime draconien dont les constructeurs s'accommodaient pourtant, car ils en tiraient des bénéfices substantiels. Renault *reconnaissait* bien volontiers en 1972 que sa filiale ibérique constituait le plus beau fleuron de sa couronne à l'étranger (*le Monde* du 28 novembre 1972). Une idée se faisait alors jour que l'Espagne pourrait devenir un des grands producteurs automobiles d'Europe.

Au même moment, le constructeur *américain Ford s'interrogeait sur sa* stratégie européenne. La production des Escort et des Taunus parviendrait-elle à satisfaire la clientèle européenne à partir de 1977 ? Les « futurologues » de la maison pensaient que non Il fallait donc créer un centre d'assemblage nouveau, puisque les usines Ford en Europe produisaient déjà quelque 1 000 voitures par jour, cadence considérée comme optimale. Restait à savoir où installer les nouvelles usines. La société avait essentiellement développé ses activités industrielles au nord de l'Europe. Il convenait de rééquilibrer l'ensemble en s'implantant au Sud. Pourquoi pas en Espagne ? Le pays était en plein décollage économique ; *les débouchés* paraissaient encore considérables pour l'automobile ; la main-d'œuvre était abondante et disponible ; les possibilités d'exportation vers les autres pays méditerranéens étaient intéressantes.

Toutefois, la règlementation européenne ne convenait pas à la firme de Detroit. *« Dans ces conditions, aucun constructeur ne pouvait espérer la moindre rentabilité de ses investissements »,* lit-on dans la documentation distribuée par la firme. Des *« pourparlers »* s'engagèrent donc entre Madrid et les représentants de Detroit. Après plusieurs mois de tractations, un décret fut promulgué qui a été baptisé *« loi Ford ».*

En substance, ce texte stipule que, pour être autorisé à s'installer en Espagne, un constructeur devrait destiner les deux tiers de sa production à l'exportation. Le constructeur devait également limiter ses ventes sur le marché espagnol à 10 % des immatriculations enregistrées dans le pays l'année précédente. En contrepartie, le constructeur serait autorisé à limiter à 66 % le taux d'intégration des fournitures locales dans le produit fini. En outre, les droits de douane frappant les importations de machines-outils indispensables à la marche de son usine *seraient réduits de 95 % à condition* que ces machines n'existent pas sur le marché espagnol. Enfin, la société, même si ces capitaux étaient entièrement étrangers, pourrait bénéficier de crédits d'Etat à long terme.

De notre envoyé spécial

C'était *« tout bon »* pour Ford — qui a fait remarquer que les autres constructeurs pourraient bénéficier de ces dispositions. Mais voilà que la guerre du Kippour éclatait, que le prix du pétrole quadruplait, que la crise économique frappait de plein fouet l'automobile. Ford n'allait-il pas abandonner ses projets espagnols ? Etait-il raisonnable, en effet, d'entreprendre un investissement de l'ordre du demi-milliard de dollars pour construire l'objet fétiche de la société de consommation tout à coup mis au bord de *l'infamie, cette automobile « énergie-vorace »* et polluante de surcroît ?

En Amérique et en Europe, les services techniques de la firme mettaient la dernière main à un projet de petite voiture : la Fiesta, 5 CV, traction avant, anonyme et passe-partout. C'est elle que Ford construirait.

Un complexe ultra-moderne

Le 19 janvier 1974, les bulldozers pénètrent sur les champs d'oignons, de tomates, et dans les vergers d'orangers, 270 hectares achetés après de laborieux marchandages aux maraîchers d'Almusafes, une grosse bourgade située à 14 kilomètres au sud de Valence. Le site a été choisi en raison de sa situation au carrefour de voies maritimes et ferroviaires et en raison de l'abondance de la main-d'œuvre disponible, car la région est encore peu industrialisée. *Mille jours plus tard, l'usine est achevée.* Un des complexes les plus modernes, assurent les spécialistes. Compte tenu des différentes couleurs, des aménagements de la carrosserie, des cylindrées du moteur et des divers accessoires, il pourrait sortir des chaînes d'Almusafes jusqu'à deux millions de modèles présentant des caractéristiques particulières (les différences étant souvent, bien sûr, minimes !). Et les dirigeants de Ford-Espagne montrent fièrement une station d'épuration des effluents de l'atelier de peinture. *« L'usine se trouve à quelques kilomètres seulement d'Albufera, l'une des grandes réserves ornithologiques espagnoles, dont les alentours doivent être absolument protégés »,* expliquent-ils. L'eau qui sort des cuves de décantation est *« bonne pour l'arrosage ».*

Avec le faste espagnol de rigueur, M. Henry Ford II inaugure l'ensemble le 25 octobre 1976. Quel va être le rôle d'Almusafes dans la stratégie de la firme de Detroit ? Fin 1977, lorsque l'usine fonctionnera à pleine capacité, elle emploiera directement 9 000 personnes et indirectement 11 000 chez les 250 sous-traitants ; elle produira 280 000 Fiesta par an et livrera 120 000 moteurs aux deux autres chaînes d'assemblage situées, l'une à Sarrelouis (Allemagne), et l'autre à Dagenham (Grande-Bretagne). Aux termes de la « loi Ford », la firme ne pourra vendre que 63 000 Fiesta en Espagne en 1978. Déjà les clients espagnols doivent patienter neuf mois avant d'en recevoir livraison. M. Carl Levy, qui a pris en main la destinée de Ford-Espagne, *après s'être occupé de Ford-France,* remarque que la « pénétration » de ses voitures, réalisée grâce à 75 concessionnaires, atteint actuellement 5 % des immatriculations et s'opère essentiellement au détriment du premier constructeur ibérique, Seat, dont la part de marché est tombée, au cours des deux premiers mois de l'année, de 56 à 42 %. Autre bénéficiaire de ce recul : Renault, qui progresse de 6 %.

Toutefois les perspectives de développement de Ford en Espagne restent limitées dans le cadre de la législation actuelle, puisqu'il doit plafonner ses ventes à 10 % des immatriculations enregistrées dans la péninsule l'année précédente. C'est donc sur l'exportation que tous les espoirs reposent. M. Carl Lévy table, à partir de 1978, sur la vente en France et en Italie essentiellement, de 220 000 Fiesta espagnoles. *Le marché américain,* qui paraît se retourner vers les grosses voitures, ne devrait pas offrir de débouchés substantiels. L'apport net de Ford dans la *balance commerciale espagnole — c'est*-à-dire déduction faite des importations de pièces et boîtes venant des usines de Bordeaux — devrait ainsi se chiffrer à 21 milliards de pesetas (1 F = 14 pesetas) dès l'année prochaine. La société sera alors le premier exportateur de l'industrie espagnole.

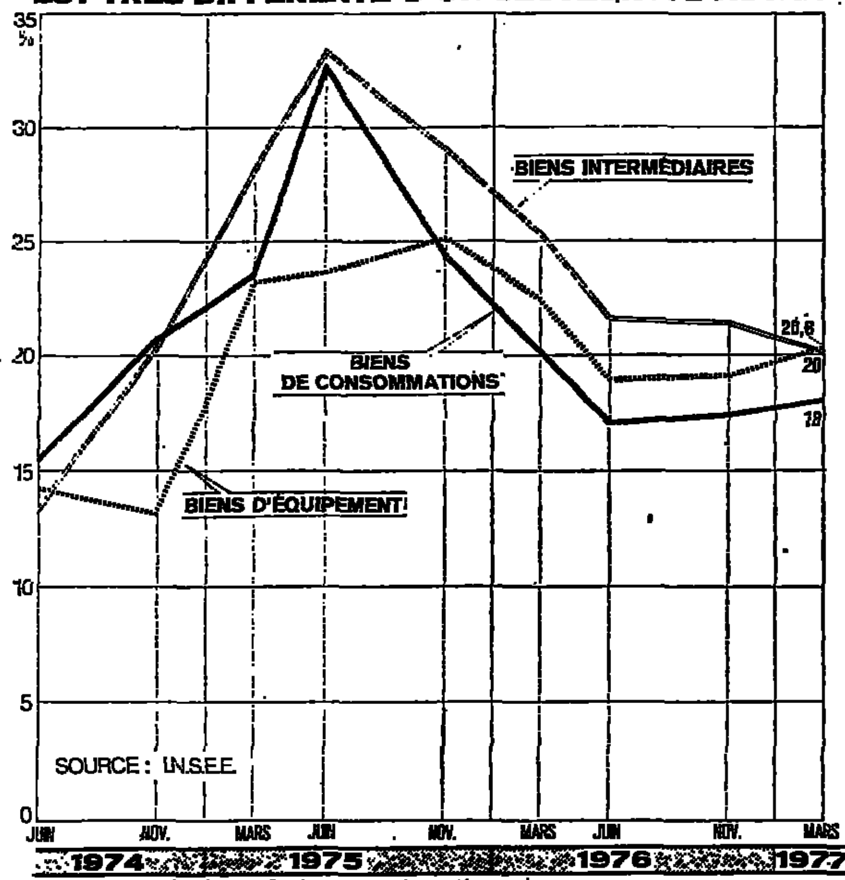
De surcroît Ford compte sur sa base espagnole pour devenir le premier constructeur en Europe. Parce qu'il a investi à un moment où ses concurrents n'ont pas osé. Parce que certains, comme Volkswagen ont trop longtemps misé sur un seul modèle. Parce que la situation politique dans certains pays n'est pas favorable aux *constructeurs... Et, si jamais l'Espagne* rentrait dans le Marché commun : *« Alors là... »,* M. Carl Lévy sourit aux anges. Mais il pense : *« Ce n'est pas pour demain. »*

Reste qu'avec des investissements industriels de cette nature l'Espagne ne ressemble guère, désormais, à ce colosse de Goya qui rêve à sa destinée, la tête tournée en arrière, dans les nuages. Elle ressemble à la Fiesta qui sort des chaînes d'Almusafes : tout dépend des options, tout dépend du conducteur.

ALAIN GIRAUDO.

CONJONCTURE

Sortir de l'impasse



* avec embauche éventuelle de personnel supplémentaire

(Suite de la page 19.)

On peut soutenir que la mini-relance annoncée le 27 mars n'est pas contradictoire avec ce schéma. Cela est exact, mais à deux réserves près. D'abord, il semble que l'injection de crédits supplémentaires doive être compensée, au moins en partie, par l'emprunt ; l'effet de relance risque donc d'être plus modeste qu'il n'a été annoncé. Ensuite et surtout, on a le sentiment que la doctrine gouvernementale sur l'orientation des investissements demeure imprécise, *parce que reposant elle-même sur un* diagnostic imprécis. On continue à se référer à l'investissement « en général » sans préciser les points d'impact ; ce faisant, on reste dans l'incertitude sur les effets d'une reprise que l'on souhaite et redoute en même temps.

De fait, si l'on continue à ignorer le phénomène-clé — la distorsion entre industries de base et branches productrices de biens de consommation — il n'y a guère de raison pour que le débat progresse et que la situation se dénoue. Alors que la simple référence à quelques données statistiques de base indique très clairement la voie prioritaire : l'élargissement des capacités de production de biens de consommation. Ce n'est pas affaire de *préférence doctrinale. Moins* encore d'idéologie politique. C'est affaire d'analyse.

ALBERT MERLIN.

Le monde de l'économie

Composants électroniques : Peut-on encore sauver l'industrie française ?

Le marché des composants électroniques est de plus en plus dominé par les groupes américains et japonais. La France peut-elle retrouver une certaine autonomie dans ce secteur-clé ? La définition d'un « plan composants » est bien laborieuse...

RADIOS, télévisions, machines à laver, téléphones, ordinateurs, calculatrices, montres, automobiles, avions, machines-outils, raffineries, installations médicales... Tous ces produits ont aujourd'hui un facteur commun : les composants électroniques. C'est dire combien la maîtrise de leur fabrication est essentielle pour un pays. Si dans le domaine traditionnel des composants passifs (voir encadré ci-dessous), l'industrie française, en l'occurrence le groupe Thomson, réussit bon an mal an à tenir le coup, il en va tout autrement pour les semi-conducteurs, qui sont aux composants classiques ce que les fusées sont aux avions.

> **DEUX GRANDES CATÉGORIES**
>
> **Les composants électroniques se divisent en deux grandes catégories :**
>
> **• Les composants passifs (résistances, condensateurs, connecteurs), qui ont une technologie relativement simple ;**
>
> **• Les composants actifs, qui comprennent deux familles : les tubes électroniques (tubes « grand public », tubes télévision, tubes « spéciaux » pour les satellites, les radars, la radiologie) et les semi-conducteurs. Ceux-ci sont également divisés en deux branches complémentaires : les composants discrets (transistors, diodes), qui traitent l'électricité en tant qu'énergie, et les circuits intégrés (ou micro-électronique), qui utilisent l'électricité comme signal pour une information.**

Recherche : 15 % du chiffre d'affaires

L'industrie des semi-conducteurs a connu depuis vingt ans un essor prodigieux. L'innovation permanente, la miniaturisation, la production de masse, les abaissements continuels de prix, ont entraîné leur emploi dans de multiples produits. Le marché mondial est estimé aujourd'hui à 5 milliards de dollars (dont 2,4 milliards aux Etats-Unis, 1,2 milliard en Europe et autant au Japon). On prévoit qu'il atteindra 22 milliards de dollars à la fin de la prochaine décennie ! Ce marché, un pays s'y est taillé la part du lion : les Etats-Unis, dont la domination s'y fait sentir un peu plus chaque jour.

Plusieurs raisons expliquent le succès des groupes d'outre-Atlantique. Des crédits d'études très importants, alloués par le Pentagone ou la NASA, ont donné l'impulsion de départ. Leurs aides passées se chiffreraient en centaines de millions de dollars et leurs achats représentaient, en 1968, le quart de la production américaine de semi-conducteurs. L'existence d'un large marché intérieur a permis de passer du stade expérimental à la production industrielle. L'industrie informatique, forte consommatrice de circuits intégrés, a entraîné dans son sillage l'industrie des composants. Une gestion rigoureuse, un milieu favorable à l'innovation, avec une grande mobilité des chercheurs, ont fait le reste.

Les groupes américains ont pu alors imposer leur stratégie. Ils se sont implantés sur le marché européen, ont installé des usines de fabrication dans le Sud-Est asiatique où les salaires sont bas. Maîtres de l'innovation, ils ont imposé une épuisante course-poursuite à leurs concurrents. Aujourd'hui, le numéro un mondial, Texas Instruments, consacre à lui seul 200 millions de dollars aux recherches et études techniques. Les sociétés américaines réservent à l'innovation environ 15 % de leur chiffre d'affaires.

Forts de leur position dominante, les grands fabricants américains sont aujourd'hui confiants dans l'avenir. Seuls les Japonais les inquiètent quelque peu. Appuyées sur un marché relativement large, et fermé aux étrangers, bénéficiant de faibles coûts de production, soutenues massivement par leur gouvernement (200 millions de dollars d'aide sont prévus pour la période 1975-1978), les sociétés japonaises sont maintenant suffisamment puissantes pour abandonner le stade de la copie et passer à celui de l'innovation. « *Le risque existe* », nous confiait l'un des dirigeants de Motorola « *qu'un fabricant japonais nous impose une nouvelle révolution technologique* ». Les grands américains se sentent de taille à faire face à une telle situation. A une condition : qu'ils puissent écouler leur production non seulement en Europe mais aussi au Japon. « *Nous ne demandons pas des mesures protectionnistes antijaponaises aux Etats-Unis. Nous demandons simplement que notre gouvernement discute avec son homologue japonais afin de le convaincre d'ouvrir son marché à nos semi-conducteurs.* »

Un « géant assoupi »

Et l'Europe ? Pour les Américains, « *c'est un marché... ce n'est plus un concurrent* ». Mis à part Philips, qualifié de « géant assoupi » par M. Heikes, vice-président de Motorola, aucune société n'atteint à leurs yeux la taille suffisante. Le groupe néerlandais, l'une des rares multinationales européennes, a développé depuis longtemps ses activités composants. Il y a deux ans, pour pénétrer sur le marché américain et acquérir les connaissances technologiques qui lui faisaient défaut dans les circuits intégrés, il a racheté le septième fabricant américain de semi-conducteurs, Signetics. Une bonne opération, qui ne lui a cependant pas permis de s'imposer jusqu'à présent comme un des champions dans les circuits intégrés à haute technologie.

Vue des Etats-Unis, la France fait un peu figure de nain. Avec la filiale française de Philips, la Radiotechnique-Compelec (R.T.C.), il n'y a guère que la SESCOSEM, du groupe Thomson, et quelques laboratoires dépendant d'organismes nationalisés qui ont tenté ces dernières années de maintenir une présence française dans les circuits intégrés. Pourtant, ce ne sont pas les études, les cris d'alarme, qui ont manqué depuis dix ans. Le commissariat du Plan, l'ex-délégation à l'informatique, les industriels, ont attiré l'attention des gouvernements sur cette dépendance de l'Europe, et plus spécialement de la France, à l'égard des Etats-Unis. Quelques tentatives pour s'en affranchir ont bien été faites. Des crédits d'études, prélevés sur l'enveloppe du Plan calcul, ont été versés à la SESCOSEM et à la R.T.C. Au début des années 70, l'allemand A.E.G., le britannique Plessy et Thomson ont négocié plus d'un an pour tenter de constituer un « *grand groupe européen* » qui se serait allié à Motorola. Sans succès, « *chacun voulant diriger l'ensemble* ». L'accord Unidata en informatique entre Philips, Siemens et C.I.I. aurait pu avoir un corollaire pour les circuits intégrés... On sait ce qu'il est advenu de cette tentative de coopération industrielle européenne.

« *Ce n'est pas votre technologie qui est en cause. Celle de la SESCOSEM est bonne. C'est un problème de marché. Votre marché national est dix fois plus petit que le marché américain, six fois plus petit que le marché japonais.* » Pour les Américains, la cause est entendue : la France ne peut avoir une industrie nationale des semi-conducteurs compétitive. Peut-être, il y a quelques années, auraient-ils accepté une association avec un fabricant français. Il y a un an encore, les pouvoirs publics français ont tenté de monter avec Motorola une opération similaire à celle réalisée dans l'informatique avec Honeywell. On y a bien vite renoncé face aux licenciements qu'elle impliquait. Aujourd'hui, Motorola est formel : un accord global avec la SESCOSEM ne l'intéresse pas. La meilleure voie, selon eux, pour la France, serait de faciliter l'implantation des fabricants américains de composants sur notre territoire. Les multinationales ne sont-elles pas un facteur « *de développement et de progrès* » !

C'est une solution, et d'aucuns y songent en France. Pourtant, ce serait oublier que la prédominance des groupes américains et demain celle des japonais font peser deux risques majeurs pour l'avenir.

Actuellement, les besoins européens en composants discrets sont couverts à raison de 40 % par les groupes américains, et de plus de 80 % pour les circuits intégrés. Le déficit commercial pour ces derniers produits atteindrait 750 millions de dollars en 1980 pour la Communauté européenne. Or, nos fournisseurs peuvent un jour ou l'autre, pour des raisons politiques ou économiques, refuser de nous livrer certains circuits intégrés spécifiques. Risque minime, certes, mais dont il faut tenir compte.

Marier la SESCOSEM ?

La stratégie des fabricants américains et japonais de semi-conducteurs met en péril des branches entières de l'industrie française. La part des composants, plus spécialement celle des micro-processeurs et des mémoires, devenant essentielle dans nombre de produits, ils s'intègrent verticalement, voire horizontalement, et attaquent de nouveaux marchés. Aujourd'hui, les montres électroniques, les calculatrices de poche, les terminaux, la mini et péri-informatique. Demain, les centraux téléphoniques et l'automobile, qui connaîtra elle aussi sa révolution technologique. Motorola a signé un contrat avec General Motors pour étudier l'introduction des micro-processeurs dans les véhicules. Faute de société nationale capable de développer de tels systèmes, le marché français de l'automobile risque d'être totalement inféodé aux fabricants d'outre-Atlantique, ce qui inquiète fort des firmes comme Renault.

> **La supériorité américaine est encore plus nette pour les circuits intégrés.**
>
> **Chiffres d'affaires 1975 des activités semi-conducteurs (en millions de dollars)**
>
> | | | dont circ. inté. |
> |---|---|---|
> | **ETATS-UNIS** | | |
> | Texas Trust | 550 | (290) |
> | Fairchild | 250 | (160) |
> | National Semi-Conducteur | 200 | (150) |
> | Motorola | 250 | (120) |
> | Intel | 110 | (110) |
> | R.C.A. | 160 | (90) |
> | American Micro System | 65 | (65) |
> | Mostec | 45 | (45) |
> | I.T.T. | 115 | (35) |
> | **JAPON** | | |
> | Toshiba | 220 | (100) |
> | Nippon Electric | 200 | (100) |
> | **EUROPE** | | |
> | Philips + Signetics | 400 | (150) |
> | Siemens (R.F.A.) | 120 | (40) |
> | S.G.S. (Italie) | 80 | (30) |
> | Sescosem (France) | 60 | (10) |
> | Plessey (G.-B.) | 20 | (10) |
>
> Les chiffres japonais sont, en l'absence de renseignements précis, des estimations. Il faudrait également ajouter Hitachi, qui doit réaliser environ 100 millions de dollars de chiffre d'affaires dans les circuits intégrés et Fujitsu.

Voilà maintenant deux ans que le groupe Thomson a fait savoir aux pouvoirs publics que la SESCOSEM « *ne pouvait pas continuer à perdre 100 millions de francs par an pour un chiffre d'affaires de 300 millions* ». Ses « *revendications* » resteront lettre morte pendant plus d'un an. Au printemps 1976, sur l'initiative du secrétariat d'Etat aux P.T.T., l'idée d'un plan composants est officiellement lancée. Un groupe de travail réunissant les représentants des P.T.T. et les ministères des armées, de l'industrie et de la recherche, tient une première séance en septembre 1976. Il remet un rapport en décembre. Quelques idées directrices s'en dégagent :

● Les industriels doivent proposer une stratégie et un plan de développement crédibles avant que l'on envisage des aides publiques ;

● Les utilisateurs de circuits intégrés doivent s'engager à donner la préférence aux fabricants français, associés ou non avec des groupes étrangers, pour leurs achats ;

● L'effort doit particulièrement porter sur les micro-processeurs et les circuits intégrés à la demande promis à un important développement en informatique et dans les télécommunications ;

● Il faut marier la SESCOSEM.

Cette dernière idée était apparemment la condition nécessaire et suffisante à l'annonce d'un grand plan composants par les pouvoirs publics. On a donc assisté ces derniers mois à des négociations tous azimuts. Apparemment sans grands résultats. La solution d'une alliance de la SESCOSEM avec un grand groupe américain semble écartée. D'une part, la société française ne tient pas à se faire absorber par un Motorola ou un Fairchild. D'autre part, comme on l'a vu plus haut, les grands fabricants d'outre-Atlantique jugent un tel montage compliqué et... superflu pour renforcer leur pénétration sur le marché français. On a alors songé à rapprocher SESCOSEM et R.T.C. Solution apparemment logique. Mais elle implique, pour que le nouvel ensemble puisse être habillé des couleurs nationales, un double sacrifice de la part de Philips : qu'il abandonne à des intérêts français sa majorité dans R.T.C., qu'il rapatrie en France une part importante des études. Conditions inacceptables pour le groupe néerlandais. Celui-ci se sent en position de force : « *Il n'est pas demandeur.* » De plus, il garde un mauvais souvenir de la volte-face du gouvernement français en informatique et de l'échec d'Unidata.

Dans ces conditions, un accord SESCOSEM-R.T.C. risquerait d'aboutir à une intégration de fait de la société française dans le groupe néerlandais. Ce que les dirigeants de Thomson refusent en cette mi-avril. Quant à une répartition des tâches entre les deux sociétés, elle semble difficile à réaliser et se traduirait par l'abandon de créneaux importants par la SESCOSEM.

Faute d'un vaste accord avec Philips ou un américain, le groupe Thomson a pris ces dernières semaines une série de mesures ponctuelles. Les modalités d'une association avec l'anglais Plessey, de taille comparable à SESCOSEM, sont étudiées, afin de voir dans quelle mesure les deux firmes pourraient se répartir les tâches pour la fabrication de certains circuits intégrés standards. Avec Motorola, une licence a été prise pour un micro-processeur, afin que la SESCOSEM puisse le fabriquer. Dans le domaine des composants discrets, la société française SILEC a été reprise.

Dans le même temps, les dirigeants de Thomson prospectent les Etats-Unis en vue de l'achat d'une petite société de composants, qui donnerait à la SESCOSEM un accès direct à la technologie et au marché américain. Une occasion se serait présentée récemment, mais elle a été jugée trop onéreuse.

Enfin, dans le but de « *rationaliser, de réduire les frais fixes* », la SESCOSEM procède à plusieurs centaines de licenciements. « *Nous ne baissons pas les bras. Les licenciements ne sont pas destinés à amoindrir l'outil industriel mais à le développer et à nous rendre compétitifs* », expliquent les dirigeants de Thomson, qui prônent aujourd'hui la « *mise en place d'un dispositif national pour les composants* ». Encore faut-il que les pouvoirs publics — Thomson aurait demandé une aide annuelle d'une centaine de millions de francs — et les utilisateurs de circuits intégrés apportent leur contribution. Or, ces derniers se font apparemment tirer l'oreille.

La C.G.E., qui a cédé ses activités composants il y a une dizaine d'années à Philips, détient 8 % du capital de R.T.C. et se fournit pour la majeure partie de ses besoins auprès du groupe néerlandais. Elle est également le principal actionnaire français (avec l'Etat) de C.I.I.-Honeywell-Bull, gros consommateur de circuits. De là à songer à une association, C.G.E. - C.I.I.-H.-B.-Philips, il n'y a qu'un pas que les intéressés ont, semble-t-il, franchi. Les deux groupes français seraient ainsi assurés d'avoir une seconde source européenne pour leurs composants, notamment pour leurs circuits intégrés à la demande. Pour éviter une trop grande domination de Philips, ce montage aurait pu s'accompagner d'opérations complémentaires : association d'Honeywell, apport d'une petite société de composants américaine rachetée par la C.G.E., accord plus vaste entre C.G.E. et Philips dans d'autres domaines.

Une telle association, bien que très délicate à négocier, peut paraître séduisante aux intéressés. Il reste qu'elle oublie — volontairement ? — la SESCOSEM, dont les problèmes ne pourraient être qu'avivés par la concurrence, sur le marché français, déjà bien étroit, qu'impliquerait un accord entre deux des plus importants utilisateurs français et Philips.

De toutes ces conversations, négociations secrètes, il ressort une impression de confusion. Les industriels français jouent leur jeu personnel. On est loin d'une grande politique nationale des composants. Il est vrai que c'est là l'affaire des pouvoirs publics. Or, dans le cas des composants, les autorités ne peuvent pas avoir une action en demi-teinte. Soit elles laissent jouer les règles du libéralisme, soit, pour des motifs politiques, elles mènent une action dirigiste. La pire des politiques est celle qui consiste à ne pas en avoir. Des années ont déjà été perdues. Encore quelques mois d'hésitation et cette opinion d'un industriel américain deviendra une réalité : « *Dans le domaine des semi-conducteurs, la France est peu à peu ravalée au rang du tiers-monde.* »

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

SPORTS

FOOTBALL

Paris condamné au spectacle

Le Paris-Saint-Germain Football (P.S.G.) a déjà pu mesurer, le 16 avril, les incidences de ses dernières défaites en championnat et surtout de sa récente élimination en Coupe de France. Le Parc des Princes ne sera sans doute plus comble cette saison comme il l'était depuis le début de l'année. Pour la première fois depuis sa réouverture, il était même aux trois quarts vide pour la venue de l'Olympique de Marseille.

Ses quinze mille spectateurs ont, il est vrai, été bien mal récompensés de leur fidélité par les deux équipes, et notamment par Paris-Saint-Germain, tenu en échec (1 à 1) par l'Olympique de Marseille.

Faut-il donc désespérer de revoir un jour une grande équipe de football à Paris ? Les récentes péripéties de la carrière du Paris-Saint-Germain pourraient le laisser penser et illustrent bien en tout cas les problèmes propres au club de la capitale. Le handicap du Paris-Saint-Germain, comme celui de ses prédécesseurs, se situe, en effet, à deux niveaux : ceux de l'équipe et de son environnement.

Au début de l'année, Paris-Saint-Germain pensait avoir enfin trouvé et conquis un public. Le Parc des Princes se révélait trop exigu pour la venue de Nice, de Laval, de Lens et de Nantes. L'attaque parisienne semblait alors irrésistible, et le public se surprenait à encourager son équipe comme il l'avait fait dans les meilleurs moments du Racing. Le match de coupe contre Sochaux et la rencontre avec Marseille, où les sifflets ont succédé aux encouragements, ont démontré la précarité de cette situation.

Le prix élevé des places au Parc des Princes justifie et explique en partie les exigences d'un public venu beaucoup plus pour voir un spectacle de qualité que pour encourager ses favoris. Pour relancer le football dans la capitale, la fédération avait bien tenté, le 1er février 1970, avec le concours d'un poste périphérique et de revues sportives, d'associer les Parisiens à la création et à la gestion d'un nouveau club. Malgré cet important battage publicitaire quinze mille personnes seulement avaient accepté de devenir actionnaires pour 25 F, et cette opération n'a pas survécu au déclin du Paris-Football club.

Paris étant surtout peuplé de provinciaux, les équipes visiteuses sont toujours soutenues par une partie plus ou moins importante du public venu spécialement pour elles. Pour toutes ces raisons le Paris-Saint-Germain ne peut espérer un soutien inconditionnel comparable à celui dont bénéficient la plupart des équipes de province.

Les joueurs de football, comme les artistes, ne peuvent pas rester insensibles au comportement de leur public. Ceux qui ont effectué une partie de leur carrière en province en mesurent chaque jour la différence au niveau de l'environnement. Jacky Novi se souvient qu'à Nîmes, ou même à Marseille, il était sans arrêt *reconnu, arrêté et encouragé dans* la rue, avant ou après un match. Jacky Renaut ajoute qu'à Sochaux on va au football et surtout on en parle beaucoup plus parce qu'il n'y a pas grand-chose d'autre à faire. A Paris, le footballeur professionnel n'a jamais le sentiment que toute une ville puisse être derrière son équipe.

Longtemps les joueurs parisiens ont, d'autre part, été victimes de l'étendue de la capitale. Logés loin les uns des autres, voire dans des banlieues géographiquement opposées, ils ne se retrouvaient qu'aux entraînements ou pour les matches et partageaient rarement leurs loisirs. Il était, dans ces conditions, beaucoup plus difficile à un entraîneur de créer une dynamique de groupe comparable à celle des meilleures équipes de province. En logeant tous leurs joueurs à Saint-Germain où ils s'entraînent au camp des Loges, les dirigeants du P.-S.-G. ont tenté de réduire cet inconvénient.

Ces problèmes d'environnement expliquent sans doute que les joueurs parisiens paraissent souvent moins solidaires les uns des autres et moins motivés que ceux d'autres équipes. Concurrencés par les multiples distractions de la capitale, ils doivent pourtant obtenir de bons résultats et faire du spectacle s'ils veulent conquérir et conserver un public. Les affluences enregistrées au Parc des Princes ces dernières semaines démontrent que, pour être viable, une équipe de la capitale doit obligatoirement jouer les premiers rôles.

L'avenir du Paris-Saint-Germain semble donc lié à la venue, dès la saison prochaine, de quelques joueurs vedettes. Dans ce but, le club parisien mettra à *l'essai le Hongrois Horvath, le* Néerlandais Krool et l'Argentin Bianchi, le mardi 19 avril, au Parc des Princes, contre le Football Club de Barcelone. Compte tenu du déficit actuel de P.-S.-G. et des tarifs pratiqués sur le marché des transferts, ce problème n'est pas, *a priori*, le plus facile à résoudre.

Le spectre du Racing, absorbé par Sedan quatre ans à peine après avoir été devancé au goal-average par Reims pour le titre national, suffirait, si besoin est, à mesurer le danger et la difficulté de la tâche qui incombe désormais au Paris-Saint-Germain.

GÉRARD ALBOUY.

LENS-NANTES EN COUPE DE FRANCE

Les quarts de finale de la Coupe de France de football ont été tirés au sort le 17 avril :

Nîmes - Nice,
Lorient - Reims,
Sochaux - Saint-Etienne,
Lens - Nantes.

Les matches « aller » auront lieu le 12 mai sur le terrain du club cité en premier ; les rencontres « retour » sont fixées au 17 mai.

RUGBY

Le droit de revanche des seigneurs

De notre envoyé spécial

Bourges. — D'une fédération de rugby qui préfère sanctionner Richard Astre pour avoir écrit un livre plutôt que Gérard Cholley pour avoir assommé un homme, on peut attendre quelques lubies. En voilà encore une : faire jouer en « aller-retour » des matches du Championnat de France qui tiraient une grande partie de leur saveur d'être sèchement éliminatoires, et ainsi de donner leur chance à des équipes modestes, pour un jour survoltées par l'enjeu. Le droit de revanche, c'est toujours au bénéfice des « valeurs sûres » qu'il fonctionne. Alors, les seigneurs peuvent dormir tranquille. On les retrouvera en finale

Bien sûr, ce n'est pas là l'objectif principal des dirigeants français, qui visent avec le nouveau système à multiplier les matches pour en faire jouer certains sur des terrains où les ballons sont rarement ovales, et les accents souvent pointus. C'est ce qu'on appelle la propagande pour ce jeu mystérieux, dont il n'est pas certain qu'il puisse s'acclimater à l'ardoise, aux mélèzes et au granit. Sans ail, le rugby, sans pins, sans tuiles rondes ? En attendant de voir jouer Perpignan à Maubeuge et Montauban à Plougastel, nous étions, samedi 16 avril, à Bourges où gens de Brive et de Mérignac avaient rendez-vous, pour la revanche de la première manche du seizième de finale gagné quinze jours plus tôt par les Corréziens à Villeneuve-sur-Lot (18-9).

Que c'est beau, Bourges ! Ce samedi-là, c'était même très beau, lumineux, cette ville luisante comme une perle, avec une cathédrale qui monte la garde au sommet de la ville, toute en voûtes, en arcatures, harmonieuse, équilibrée comme une mêlée bien formée. Du stade, on en voyait les nobles tours protectrices, et on pensait à des deuxièmes lignes. C'est ce qu'on a vu de mieux ce jour-là, avec la forêt de Vierzon, trouée en longues avenues rectilignes par la route dite de Jacques-Cœur. Sur ce plan-là, merci, messieurs de la Fédération ! Tout cela pour vous dire que, du côté du rugby, on n'a pas de quoi pavoiser. Les Brivistes que je connais — et j'en connais pas mal, merci — ce n'est pas à Bourges qu'ils iront en pèlerinage pour raviver leurs grands souvenirs du « jeu à quinze ». Leur équipe, cette équipe qui nous donna l'an dernier, face à Béziers en demi-finale, la meilleure heure de rugby du cru 1976, on l'a vue se faire battre au petit trot par quinze garçons venus de Mérignac sans illusion, mais aussi sans timidité.

9 à 8 : trois buts de pénalité de Gironde contre deux essais de Corrèze. Sans vouloir verser dans le chauvinisme gascon, on dira que les Brivistes ne l'ont pas volé, et que, sur une exhibition pareille, ils méritaient de n'être pas sauvés par leur avance du match « aller ». Ce n'étaient pas des crampons, c'était de la colle qu'ils avaient sous les pieds, tous ces Genois, ces Yachvili, ces Puidebois. Quant au pauvre Alain Marot, qui est bien l'un des plus fins, des plus aimables, des plus judicieux joueurs qui égaient depuis dix ans nos terrains de jeu, on l'a vu si mauvais qu'il fallait que quelque sorcier berrichon, quelque sorcière de Sologne, lui ait jeté un sort.

Brive condamné, incapable, cette année, de faire trembler Béziers ? Ce ne serait pas la première fois qu'on verrait les *héritiers de Domenech se réveiller* en fin de saison, pour la dernière ligne droite. Le rugby d'aujourd'hui est si intense, si tendu, si dévorant, qu'une équipe ne peut pas être au sommet de sa forme d'octobre à mai. Ces Brivistes poussifs de Bourges, il n'est pas impossible de les retrouver fringants à Toulouse, à Bordeaux ou peut-être à Auteuil. Que reviennent dans l'équipe Delage, Roque, Coq ou Magnac, et voilà un « quinze » promis à l'allegro final

Mais, faute de merveilles brivistes, ce que nous avons vu sur la pelouse de Bourges, c'est une équipe mérignacaise un peu légère mais pétulante, acharnée en défense, audacieuse en attaque comme un nuage de guêpes. Et, par-dessus tout, un bonhomme étonnant qui a dominé ce match comme il y a très longtemps qu'on ne l'avait vu faire à qui que ce soit. Ce joueur portait le numéro 12. On nous dit qu'il s'appelle Tauzin. Son demi d'ouverture éliminé après quelques minutes, il s'improvisa chef d'attaque, et, alors, ce fut un festival. Ce petit bonhomme au crâne déplumé, haut et gros comme de Funès, pétillant comme Gachassin, avec un sens de la place ahurissant, un coup d'œil de trappeur, des jambes d'acier, a traversé ce match comme Alice son miroir. Un feu d'artifice. Le reverrons-nous ? Bonne chance, M. Tauzin ! Et ramenez-nous Mérignac, l'an prochain, avec votre voisin Trillo, absent à Bourges, au niveau des plus grands. Et, s'il le faut, nous irons vous encourager jusqu'à Malo-les-Bains

JEAN LACOUTURE.

CYCLISME

PARIS-ROUBAIX

De Vlaeminck sur son terrain

De notre envoyé spécial

Roubaix. — Brillant vainqueur d'un Paris-Roubaix assez terne, Roger de Vlaeminck a réussi ce que n'ont pu faire Van Steenbergen, Van Looy ou Merckx : gagner la grande classique à quatre reprises... en l'espace de six ans. La victoire qu'il a obtenue dimanche 17 avril donne à son registre une dimension nouvelle et fait oublier le succès peu convaincant qu'il avait acquis deux semaines plus tôt dans le Tour des Flandres aux dépens de Freddy Maertens. Cette fois, on ne mettra en doute ni sa supériorité ni ses mérites. De Vlaeminck s'est détaché à 30 kilomètres de l'arrivée pour creuser un écart d'une minute et demie *sur un groupe restreint où figuraient* Merckx, Teirlinck, Raas, Kuiper, Thurau, Moser, Zoetemelk, Maertens (handicapé, il est vrai, par une chute) et un seul Français, Raymond Poulidor.

Servi par sa connaissance du terrain, par une maîtrise et par une virtuosité qu'il doit à la pratique du cyclo-cross, mais aussi par une condition physique exemplaire, le champion belge a réalisé un parcours sans faute, démontrant à nouveau que Paris-Roubaix, avec ses pièges, ses trop nombreuses crevaisons, ses injustices flagrantes, récompense toujours, en définitive, un athlète (1) d'une qualité exceptionnelle.

Plus de cent abandons

Au reste, la course, qui s'est déroulée par un temps sec et ensoleillé parfois, connut son intensité dramatique habituelle. Impitoyable, jamais pathétique, elle a donné lieu à une élimination progressive et à une sélection naturelle de vingt et un coureurs à la sortie de l'« enfer du Nord », qui n'a pas joué le rôle qu'on attendait, malgré ses 50 kilomètres de mauvais pavés. Mais la présence dans ce maigre peloton de quatorze Belges et de quatre Néerlandais pour un Italien, un Allemand et un Français, qui était précisément le doyen de la profession, nous paraît tout à fait conforme à l'ordre établi. Les Belges, qui ont raflé les quatre premières places, n'ont pas perdu Paris-Roubaix depuis neuf ans. Les Français, eux, ne l'ont pas gagné depuis 1956, et c'est la dixième fois que Poulidor (quarante et un ans) y domine ses compatriotes ; et les chutes, les crevaisons, les défaillances, ont provoqué cent six abandons sur cent quarante-neuf partants. Et le pavé était sec...

JACQUES AUGENDRE.

(1) Ainsi, le champion du monde de cyclo-cross Roger De Vlaeminck a remporté Liège-Bastogne-Liège en 1970, la Flèche wallonne en 1971, Milan - San-Remo en 1973, le Tour de Lombardie en 1974 et 1976, le Tour des Flandres en 1977 et quatre fois Paris-Roubaix (1972, 1974, 1975 et 1977).

LA COURSE ARRÊTÉE

Une manifestation organisée par des ouvriers du « Parisien libéré » a bloqué la course cycliste Paris-Roubaix pendant une demi-heure peu après le départ de Compiègne mais elle n'a donné lieu à aucun incident. Le départ réel a été différé au quatorzième kilomètre.

MOTOCYCLISME

Les 200 miles du Castellet

Pour beaucoup, une course de dupes

Le Castellet. — Il n'est pas facile d'être « la plus grande course du monde », même si les affiches apposées généreusement dans toute la région le proclamaient en lettres grasses. Si la grandeur d'une course se mesure aux sommes distribuées aux pilotes, dans ce cas-là, assurément, la troisième édition du *Moto Journal 200* a bien mérité son titre. Le jeune Américain Steve Baker, en passant en vainqueur la ligne d'arrivée, a remporté pas moins de 120 000 francs, ce qui ne s'était jamais vu auparavant.

En créant une course montée de toutes pièces (hors championnat et basée uniquement sur l'argent), les organisateurs ouvrent cependant la porte à bien des excès, car même si les intentions de départ sont pures, on s'aperçoit très vite que les pilotes sont venus ici faire un spectacle, en prenant le moins de risques possible. Ce fut le cas du champion du monde des 500 cm3, l'Anglais Barry Sheene, qu'on avait payé très cher (on parle de 50 000 francs de prime de départ) pour accepter de se confronter avec sa Suzuki gonflée à 644 cm3 aux Yamaha championnes de la catégorie 750. On a vu ainsi une des têtes d'affiche de cette course des 200 miles s'arrêter au bout de quelques tours en prétextant que la signalisation lui avait intimé l'ordre de stopper.

Du côté de l'organisation, on avoue qu'il est pratiquement impossible que le numéro de la moto de Barry Sheene ait été affiché et on considère cet arrêt comme une volonté du champion du monde incapable de défendre ses chances avec une moto peu compétitive dans cette catégorie. Quand on est champion du monde, il faut savoir parfois s'arrêter plutôt que de mal terminer la course. Ce fut le cas également de l'ancien champion du monde, Johnny Cecotto, qui prétexta une grippe pour s'arrêter à son stand.

S'il n'y avait pas des milliers de spectateurs abusés, le bilan de cette journée serait plutôt positif. Mais à vouloir trop bien faire les organisateurs se sont mordus les doigts d'avoir péché par optimisme. Etre le « Daytona français » n'est pas à la portée de n'importe qui. En effet, les 200 miles de Daytona ont au moins le mérite de compter pour un championnat américain (à la dimension d'un continent) et d'obliger ainsi les pilotes engagés à marquer des points.

Faute d'enjeu...

C'est ce qui a manqué aux 200 miles courus dimanche 17 avril sur le circuit du Castellet, pour être réellement une course passionnante. D'emblée les deux motos d'usine des Américains Steve Baker et Kenny Roberts ont fait le trou laissant les autres pilotes privés s'expliquer entre eux. Si on comparait les trajectoires des deux hommes, elles semblaient très proches. Toutefois Baker passait avec quelques kilomètres-heure de mieux que Roberts, dans un style plus appuyé, plus coulé, le genou au ras de la piste. Une très belle démonstration de pilotage sur les motos les plus rapides du monde. Inexorablement, Steve Baker accroîtra son avance tout au long des cinquante-quatre tours de la course qu'il terminera avec trente-quatre secondes d'avance sur son suivant immédiat.

Son compère d'écurie Kenny Roberts n'est quand même pas trop à plaindre puisqu'il repart avec 60 000 francs de prime d'arrivée qui, cumulés avec la somme qu'il avait demandée pour venir participer à la course, lui laisse finalement autant que le premier. A ce compte-là, pourquoi prendre des risques inutiles et surtout pour l'une des premières courses de l'année ?

Steve Baker est certainement un excellent pilote, mais il a aussi la meilleure moto et les meilleurs pneus. Cela ne laissait pas beaucoup de chances aux autres concurrents, et notamment à Philippe Coulon, qui termine troisième suivi de son coéquipier Christian Estrosi, tous deux devant Giacomo Agostini, assez décevant en ce début de saison. Mais peut-être était-ce pour lui aussi une course de « début de saison », les choses sérieuses ne commençant réellement en fait que le 1er mai au Grand Prix d'Autriche.

Ce fut pour beaucoup la course des dupes, même si Steve Baker fit une splendide démonstration. On avait promis à tous ces jeunes motards une concurrence serrée, une bagarre Yamaha-Suzuki, et on leur avait laissé entrevoir un espoir pour les pilotes français. Il n'en fut rien, dans cette course trop longue et finalement monotone.

PATRICE VANONI.

Grièvement blessé, vendredi soir, sur le circuit du Castellet, lors des ultimes essais des épreuves motocyclistes du week-end, le pilote suisse Frantz Kunz est décédé, dans la soirée de dimanche, à l'hôpital de la Timone, à Marseille.

TENNIS

La Coupe Davis

LES ÉTATS-UNIS ÉLIMINENT L'AFRIQUE DU SUD

A Newport-Beach (Californie), la paire américaine Smith - Lutz a remporté le double et le troisième point de la rencontre Etats-Unis-Afrique du Sud en battant l'association improvisée (en l'absence de Bob Hewitt) Mc Millan - Bertram 7-5, 6-1, 3-6, 6-3. Le score final est de 4 à 1 en faveur des Etats-Unis.

A la fin du deuxième set du double, un manifestant contre la politique d'apartheid a versé un bidon d'huile sur le court, interrompant le match pendant près d'une heure. Une autre manifestation a perturbé le déroulement des deux derniers matches, neuf manifestants ayant envahi le court. L'un d'eux dut être repoussé à coups de raquette par le capitaine de l'équipe américaine Tony Trabert.

La fédération polonaise proteste

Devant le refus de la Fédération française d'avancer au 29 avril la date de la rencontre éventuelle France-Pologne — au cas où les Daviscupmen de l'Allemagne de l'Ouest seraient battus par les Polonais les 22, 23 et 24 avril, ce qui n'est nullement prouvé, — la Fédération polonaise a décidé de demander l'intervention de l'International Lawn Tennis Association. La chicane est motivée par l'impossibilité pour Wojtek Fibak, numéro 1 polonais, de se rendre libre les 6, 7 et 8 mai, dates officielles du match France contre vainqueur Pologne - Allemagne de l'Ouest, en raison de ses « obligations professionnelles ». On avait connu un précédent fameux avec « l'affaire Pilic ».

Les résultats

Automobilisme

Championnat du monde des voitures de sport : 500 kilomètres de l'Automobile Club de France (A.C.F.) à Dijon-Prenois. 1. Merzario-Jarier (Alfa Romeo 33 SCR) ; 2. Amphicar-Vigilio (Osella-B.M.W.), à sept tours ; 3. De Cadenet-Berg (Lola-Ford), à neuf tours, etc.

Cyclisme

PARIS-ROUBAIX

1. R. De Vlaminck (B.), les 250.5 km en 6 heures 11 min. 26 sec. (moy. : 40,464 km/h.) ; 2. Teirlinck (B.), à 1 min. 30 sec. ; 3. Maertens (B.), à 1 min. 39 sec. ; 4. De Witte (B.) ; 5. P. Van Katwijk (P.B.) ; 6. Raas (P.B.) ; 7. W. Peteers (P.B.) ; 8. Thurau (R.F.A.) ; 9. Van Springel (B.) ; 10. Kuiper (P.B.) ; 11. Merckx (B.) ; 12. Poulidor (F.) ; 13. Moser (I.) ; 14 De Meyer (B.) ; 15. Godefroot (B.) ; etc., tous même temps.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(Trentième journée)

Bastia b. *Angers	3-0
Nantes b. *Reims	2-0
*Lyon b. Metz	1-0
*Bordeaux b. Lens	5-2
*Nîmes et Saint-Etienne	1-1
*Nice b. Laval	2-1
*Nancy b. Valenciennes	3-0
*Paris-S.-G. et Marseille	1-1
*Lille et Sochaux	1-1
*Rennes et Troyes	2-2

CLASSEMENT. — 1. Nantes, 44 pts ; 2. Bastia, 38 ; 3. Lyon, 38 ; 4. Nice, 36 ; 5. Saint-Etienne, 35 ; 6. Lens, 35 ; 7. Nancy, 33 ; 8. Metz, 32 ; 9. Bordeaux, 31 ; 10. Paris-St-Germain, 30 ; 11. Sochaux, 28 ; 12. Marseille, 28 ; 13. Valenciennes, 27 ; 14. Nîmes, 27 ; 15. Laval, 27 ; 16. Troyes, 27 ; 17. Reims, 26 ; 18. Angers, 23 ; 19. Lille 17 ; 20. Rennes, 14.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(Vingt-huitième journée)
GROUPE A

*Red Star et Toulouse	1-1
*Bourges et Auxerre	1-1
*Gueugnon et Angoulême	1-1
*Toulon et Martigues	0-0
*Monaco bat Fontainebleau	1-0
*Béziers et Avignon	1-1
*Cannes bat Ajaccio	2-0
*Tavaux bat Sète	4-0
*Paris F.C. et Arles	2-2

Classement. — 1. Gueugnon, 39 pts ; 2. Toulon, Monaco, 35 ; 4. Avignon, 33 ; 5. Auxerre, Red Star, Béziers, 31 ; 8. Angoulême, Cannes, 29 ; 10. Martigues, 28 ; 11. Paris F.C., 27 ; 12. Toulouse, Fontainebleau, Arles, 26 ; 15. Ajaccio, 24 ; 16. Tavaux, 20 ; 17. Bourges, 15 ; 18. Sète, 13.

GROUPE B

*Boulogne bat Strasbourg	1-0
*Rouen bat Nœux	3-0
*Chaumont bat Tours	1-0
*Amiens et Besançon	1-1
*Lucé et Saint-Dié	0-0
*Hazebrouck bat Châteauroux	2-0
*Quimper bat Lorient	2-1
*Caen bat Brest	2-1
*Epinal bat Dunkerque	1-0

Classement. — 1. Strasbourg, 39 pts ; 2. Rouen, 34 ; 3. Besançon, 32 ; 4. Tours et Lucé, 31 ; 6. Quimper, 30 ; 7. Châteauroux et Epinal, 28 ; 9. Chaumont, 27 ; 10. Brest, Caen et Nœux, 26 ; 13. Dunkerque, 25 ; 14. Boulogne et Saint-Dié, 24 ; 16. Amiens, 23 ; 17. Hazebrouck et Lorient, 22.

Hippisme

Le prix de Plaisance, disputé à Longchamp et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Mon Zouzou, suivi de Graziano et de Cleburne. La combinaison gagnante est 13 - 3 - 21.

Jeu à treize

COUPE DE FRANCE
(quarts de finale)

A Salon :	
XIII Catalan b. Marseille	36- 8
A Toulouse :	
Saint-Estève b. La Réole	21-11
A Saint-Estève :	
Roanne b. Toulouse	21-15
A Albi :	
Carcassonne b. Villeneuve	17- 7

Judo

Le Français Decosterd est devenu champion du monde militaire de judo dans la catégorie des poids légers, à Bergen-Op-Zoom (Pays-Bas) ; Jaud (légers), Betrian (moyens), Vachon (mi-lourds) et Geoffroy (lourds) ont été battus en finales ; Alibert (moyens) et Vachon (mi-lourds) ont terminé troisièmes.

Motocyclisme

200 MILES DU CASTELLET

1. Baker, 1 h. 58 min. 4 sec. 34 (moy. : 159,431 km/h.) ; 2. Roberts, 1 h. 58 min. 38 sec. 79 (moy. : 158,668 km/h) ; 3. Coulon, 1 h. 58 min. 51 sec. 10 (moy. : 158,230 km/h.) ; 4. Estrosi, 1 h. 59 min. 44 sec. 94 ; 5. Agostini, 1 h. 59 min. 50 sec. 4.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(Seizièmes de finale, matches retour).

A Mazamet.
Béziers bat Albi 43-9 (62-6).
A Condom :
Dax bat Graulhet 19-12 (3-7).
A Dax.
Bayonne bat Salles 25-4 (10-14).
A Vienne.
Toulon bat Montchanin 53-9 (30-13).
A Bourges.
Mérignac bat Brive 9-8 (9-18).
A Angoulême.
Biarritz bat Le Creusot 35-12 (3-0).
A Avignon :
Nice bat Chambéry 18-12 (15-15).
A Marmande :
S. Toulousain b. Bègles 16-7 (13-4).
A Pamiers.
Narbonne bat Auch 48-9 (45-9).
A Mérignac :
Agen bat Tulle 12-6 (27-19).
Au Creusot :
La Voulte bat Bourg 12-3 (12-18).
A Carcassonne :
Perpignan bat Aurillac 29-4 (32-9).
A Tulle :
Montferrand b. Tyrosse 34-6 (33-17).
A Pau :
Bagnères bat Tarbes 6-0 (16-12).
A Montauban :
Lourdes bat Rodez 19-14 (40-0).
A Aurillac :
Montauban bat Romans 7-4 (7-23).

Les huitièmes de finale, disputés sur terrain neutre, le 24 avril, seront les suivants :

Béziers-Dax ; Bayonne-Toulon ; Brive-Biarritz ; Nice-St. Toulousain ; Narbonne-La Voulte ; Agen-Perpignan ; Lourdes-Romans ; Montferrand-Bagnères.

Volley-ball

L'équipe de France a gagné le tournoi d'Heidelberg en battant successivement la République populaire de Chine (3 sets à 1), la Suède (3 sets à 1) et la République fédérale allemande (3 sets à 2). Les Français disputeront la Coupe du printemps du 20 au 26 avril en Grèce.

DÉFENSE

● *Le porte-avions français Clemenceau* est arrivé, samedi 16 avril, à Djibouti pour un séjour de plusieurs semaines en océan Indien (*le Monde* du 18 mars). Ce séjour coïncide avec la prochaine accession à l'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas. Le porte-avions est accompagné de la frégate *Tourville* et du pétrolier ravitailleur d'escadre *la Saône*. Le *Clemenceau* avait déjà accompli une mission identique en océan Indien à la fin de 1974 et au début de 1975.

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— Eliane et Henri Delayre
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils
Arnaud,
à Paris le 11 avril 1977.
12 bis, rue Martin-Bernard,
75013 Paris.

— Florence et François Hilly,
Delphine et Thomas,
sont heureux de faire part de la naissance de
Grégoire.
Paris, le 31 mars 1977.
148, rue de Lourmel, 75015 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Michel CÉPÈDE,
née Yvonne Troude
rappelée à Dieu le 13 avril 1977 dans sa soixante-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église de Beilot (Seine-et-Marne).
De la part de
M. Michel Cépède,
M. et Mme Denis Cépède et leurs enfants,
M. et Mme Michel Bantignies et leurs enfants,
M. et Mme Yves Mary et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Sagné et leurs enfants,
Mlle Annette Cépède,
son mari, ses enfants et petits-enfants, sa belle-sœur.
135, rue Falguière, 75015 Paris.
2 bis, avenue de Sénart,
91230 Montgeron.

— Lyon, Paris, Lille.
Mme Pierre Combe,
M. et Mme Bernard Barfety et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Combe et leurs enfants,
M. et Mme Jean de Maximy et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Combe et leurs enfants,
ont la grande peine de faire part du décès de
M. Pierre COMBE,
rappelé à Dieu le 8 avril 1977.
Les obsèques ont été célébrées le 13 avril en l'église de la Nativité de Villeurbanne.
127, cours Tolstoï,
69100 Villeurbanne.
2 bis, avenue de Paris,
59155 Faches-Thumesnil.
10, place du Commerce, 75015 Paris.
46, place de la République,
77920 Samois-sur-Seine.
13, rue des Pommiers,
94300 Vincennes.

— Le Père Provincial des Missions africaines de Lyon et les confrères de la Procure de la rue Crillon font part du décès du
Père Désiré CUQ.
Les obsèques ont eu lieu à Marssac (Tarn).

— M. Jean Despois, professeur honoraire à la Sorbonne,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Vacherot, Henry, Despois et Graff,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean DESPOIS,
née Pauline Vacherot,
survenu le 15 avril 1977, à l'âge de soixante-dix-sept ans, au Centre hospitalier de Bicêtre.
Les obsèques auront lieu le mardi 19 avril 1977, en l'église Saint-Jacques-le-Majeur de Montrouge.
L'on se réunira à l'église à 14 h. 15 précises.
Cet avis tient lieu de faire-part.
95, boulevard Rolland,
92120 Montrouge

— Mme Paul Espinasse, son épouse,
M. et Mme Jacques Maillard,
M. et Mme Serge Espinasse,
M. et Mme Loïc Guitard,
Ses enfants et ses cinq petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul ESPINASSE,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu subitement le 11 avril 1977, dans sa soixante-huitième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans la stricte intimité familiale, à Hiesse (Charente).
Une messe sera célébrée à son intention à Paris, le samedi 23 avril, à 17 h. 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés.
2, rue du Commandant-de-Poli,
45000 Orléans.

— Mlle Marguerite d'Everlange de Bellevue,
Mme Georges Champavère, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
Mme Maurice Coste, ses enfants et son petit-fils,
Mme Henri d'Everlange de Bellevue, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et trisaïeule,
Mme d'EVERLANGE de BELLEVUE,
rappelée à Dieu dans sa cent deuxième année le jour de Pâques.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
29, avenue Carnot, Nîmes.
2, rue Benjamin-Ramier,
Saint-Etienne.
1, rue Cité-Foule, Nîmes.

— Mme Robert O. Mead,
Le pasteur et Mme Jacques Mundler,
M. et Mme Bernard Lange,
Mlle Monique Lange,
M. et Mme Frédéric Badre,
Jean-Luc, Anne-Marie, Pascal, Anne, Laurence, Isabelle, Thierry et Claire-Lise Mundler,
Corinne et François Lange,
Nicolas Badre,
Flavien, Laetitia et Morgane Mundler,
Mlle Anne-Marie Jeronimo,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme André LANGE,
née Simonne Beunke,
ancienne conseillère municipale de Saint-Mandé,
survenu le 15 avril 1977, dans sa quatre-vingt-troisième année, en son domicile.
Les obsèques seront célébrées mardi 19 avril, à 10 h. 30 précises, en l'église réformée de Charenton, 12, rue Guérin, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Charenton ancien.

> « Les souffrances du temps présent ne sauraient être comparées à la gloire à venir. »
> (Romains VIII/18.)

25, avenue Daumesnil,
94160 Saint-Mandé.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer la mort de
M. Pierre-Charles LORILLEUX,
officier de la Légion d'honneur,
ancien président de Lorilleux-Lefranc, pieusement décédé à Beaulieu-sur-Mer, le 15 avril 1977, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
De la part de
Mme Pierre-Charles Lorilleux, son épouse,
M. et Mme Vincent Morane,
M. et Mme Gérard Thillaye du Boullay,
Le professeur et Mme Didier-Jacques Duché,
M. et Mme Raymond Inbona,
Mme M.-H. Bériot,
M. et Mme Gilles Pierson,
Ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 20 avril, à 8 h. 30, à Paris, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, avenue Raymond-Poincaré, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
Ni fleurs ni couronnes.
[Né en 1883 à Puteaux, Pierre-Charles Lorilleux a été président-directeur général de la société d'encres d'imprimerie Lorilleux jusqu'en 1963.]

— Les familles Le Beuvant, Menguy, Huwart, Le Martret, Simon, Morlong,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Hélène REMOND,
agrégée de l'Université,
accidentellement survenu le 4 avril à Paris.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 20 avril à 15 h. 45 au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Jacques et Chantal de ROTALIER,
ont la douleur de faire savoir que leur petit
Yves-Pascal,
né le 7 avril, est retourné au Père le 14 avril 1977.
9 bis, rue du Général-de-Larminat,
75015 Paris.

— Bernard Trout,
Et sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès, dans sa soixante-treizième année, de
Mme Alice TROUT,
survenu le 3 avril 1977.
Suivant un désir formellement exprimé, son corps a été légué à la médecine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— Le 21 avril, septième anniversaire du rappel à Dieu de
Olivier CHAMPION,
une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir, en union avec les messes qui seront dites à Saint-François-de-Sales, à 19 heures, à Vétheuil.

Visites et conférences

MARDI 19 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'église, Mme Bouquet des Chaux : Saint-Thomas-d'Aquin ».
15 h., 4 bis, villa Baudran, Arcueil, Mme Chapuis : « Atelier d'un sculpteur contemporain ».
15 h., 7 bis, boulevard Voltaire, Mme Hulot : « Le onzième arrondissement ».
15 h., 158, rue Saint-Denis, Courbevoie, Mme Pennec : « Courbevoie et Carpeaux » (Caisse nationale des monuments historiques)
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h., 48, rue François-Miron : « Au Marais, hôtels de l'Ave Maria, de Sens, d'Aumont » (M. de La Roche).
CONFERENCES. — 18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Archéologie et musique des pays andins » (F.M.V.J. Voyages).
18 h., 166, boulevard du Montparnasse : « Permanence d'information spéciale sur le Cachemire et le Ladakh ».
21 h., 147, avenue de Malakoff, professeur F. Schwartz : « Le sentier miraculeux de l'alchimie : de l'Egypte au Moyen Age » (Nouvelle Acropole).
18 h. 30, Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, Mme M. Lajeunesse : « Cités et désert du Maroc » (Bible et Terre sainte).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 1. — Collection Clara Malraux. Extrême-Orient.
S. 20. — Bel ameublement.

VENTE

S. 2. — 21 h. . Art primitif.
S. 8. — Porcel., faïences anciennes, meubles, objets d'art 18e, 19e
S. 14. — Tableaux modernes.

PRESSE

« L'ORÉAL » PREND UNE PARTICIPATION DE 40 % DANS « MARIE-CLAIRE ALBUM »

Le groupe L'Oréal, spécialisé dans les produits de beauté, vient de prendre une participation de 40 % dans le capital du groupe « Marie-Claire Album ». Exploitant quatre titres de la presse féminine — *Marie-Claire, la Maison de Marie-Claire, Cent Idées* et *Madame Fouineuse*, qui totalisent un million d'exemplaires — ce groupe de presse, émanation de l'ancien groupe *Paris-Match*, *est contrôlé par plusieurs des* petites-filles de M. Jean Prouvost : Mmes Marie-Claude Chevallier-Appert, Donatienne de Montmort et Evelyne Prouvost.

● *Pour la première fois depuis vingt-neuf ans*, les journaux genevois ne paraîtront pas mardi 19 avril pour cause de grève. Les typographes genevois ont commencé, lundi, une grève pour faire aboutir leurs revendications, qui portent, notamment, sur l'introduction de la semaine de quarante heures et le versement d'un *treizième mois de salaire complet.* En 1948, un arrêt de travail de trois jours avait permis d'obtenir un jour férié supplémentaire. — (A.F.P.)

● *La distribution des informations mondiales à Madagascar par les agences internationales* passera *entièrement désormais sous le* contrôle de l'agence nationale Taratra (ANTA). Cette décision a été annoncée le 16 avril par le bulletin de Taratra, qui donne cette précision : les agences internationales qui distribuent directement à des usagers, tant officiels que privés, leurs informations passeront « *sous le contrôle et la coordination de l'agence nationale avec les modalités appliquées dans les conventions qui régissent l'échange des informations* ».

L'agence nationale Taratra (ANTA) est régie par un décret pris en février 1977. Elle hérite des structures de l'agence Madagascar-Presse et détient le monopole de distribution des informations mondiales dans l'île. — (A.F.P.)

ARTS ET SPECTACLES

Musique

A LA SCALA DE MILAN

« Le Wozzeck » désincarné, de Ronconi

Un spectacle est toujours une aventure ; c'est le charme du théâtre comme celui de la musique qu'ils vous apportent toujours autre chose que ce que vous attendiez, moins ou davantage. Lorsqu'on va voir à la Scala de Milan le Wozzeck d'Alban Berg, mis en scène par Luca Ronconi et dirigé par Claudio Abbado, on se dit que deux artistes de cette qualité doivent tirer de cet extraordinaire chef-d'œuvre toute sa force essentielle. Et l'on se retrouve avec de pâles souvenirs et l'impression que drame et musique vous ont coulé entre les doigts.

Ronconi était pourtant parti d'une belle idée centrale dans Wozzeck, celle du temps, et plus généralement de la destinée ; le temps, angoisse du capitaine qui cherche sans cesse à le ralentir, le temps qui est l'étoffe de l'activité triomphante du docteur paranoïaque ; la destinée qui emporte Wozzeck et Marie comme fétus de paille et qui est bien la racine de l'interrogation de Berg comme de Georg Büchner. Sur cette idée, Ronconi et sa décoratrice, Gaé Aulendi, ont bâti leur mise en scène : dans un espace clos par un mur penché, écrasant, et portant une immense grille de prison, le sol en pente est un tapis roulant qui parfois s'arrête mais entraîne toujours finalement personnages et décors vers des oubliettes.

Ce dispositif a l'inconvénient majeur de surélever assez considérablement l'espace scénique et d'éloigner les chanteurs de la salle ; le son se perd dans les cintres et, aux premiers rangs des fauteuils d'orchestre tout au moins, les voix apparaissent minces, sans force ni résonance, irréelles, ce qui est grave dans une œuvre aux tableaux aussi brefs, où l'auditeur doit sentir d'emblée la présence charnelle des personnages.

Par ailleurs, ce tapis roulant de la destinée ne se prête pas à des décors construits, dont l'apparente solidité serait d'ailleurs un défi à cette conception d'un monde allant à la catastrophe. Les lieux ne sont donc qu'indiqués, esquissés, par des fauteuils et des miroirs de coiffeur pour la scène initiale, un homme écorché pour le cabinet du docteur des instruments en tas qui défilent à la suite du tambour-major, des amoncellements de bouteilles pour l'auberge, un galetas sens dessus dessous, comme bombardé, pour la chambre de Marie, avec une table renversée, où une lampe tempête défie les lois de la pesanteur, etc.

Certaines scènes sont très belles, comme celles de la rue (la deuxième de l'acte 2), où le docteur sadique fait croire au capitaine qu'il va avoir une attaque d'apoplexie et qu'il n'en a plus pour longtemps ; tous deux discutent sur le ravage du temps, tandis que derrière eux les roues de la destinée et les groupes passent, immobiles, et inéluctablement roulent dans l'abîme.

Mais cette indétermination scénique (avec maints détails d'une très pure poésie et de beaux éclairages) aboutit à une sorte de méditation désincarnée sur l'existence qui ne semble pas correspondre à l'œuvre de Berg, qui, en tout cas, s'accorde mal avec cette musique, très précise, où les personnages sont fortement caractérisés, dessinés d'un trait dur, creusés par l'intérieur, pris dans le concret de leur existence. La puissance de l'œuvre naît justement de ce choc du quotidien et de ce qu'on ose encore appeler la « métaphysique », qui provoque une sorte de violente aspiration faisant apparaître un vide intolérable. Le décor réaliste, surréaliste ou expressionniste, peu importe, devrait être la « matière première » du drame.

Logique avec lui-même, Ronconi n'a pas non plus cherché à incarner profondément les personnages, qui apparaissent comme de simples silhouettes finement découpées, mais un peu inconsistantes (le capitaine, le docteur, le tambour-major, le fou enguirlandé de fleurs), à l'exception sans doute de Marie (Gloria Lane), dont l'allure robuste, la voix rayonnante, illuminent le drame presque malgré elle. En revanche, le Wozzeck qu'a conçu Ronconi est incompréhensible : au lieu du soldat buté, émergeant à peine de la matière, titubant dans l'univers « moral » que jouait à Hambourg Toni Blankenheim, ou le prodigieux illuminé, le simple d'esprit aliéné par une profonde et brumeuse idée métaphysique qu'était à Paris l'inoubliable Heiner Horn (le Monde *du 23 janvier 1966), le Wozzeck de Gottfried Hornik est une sorte de jeune intellectuel romantique, à l'esprit dérangé par le mal du siècle et par de lourds complexes ; bon acteur, et chanteur honorable d'ailleurs, surtout dans la scène de l'assassinat de Marie, admirablement bien réglé, mais ne correspondant nullement au rôle.*

Claudio Abbado lutte contre cette irréalité scénique avec un orchestre présent et superbe qui fait étinceler cette partition prodigieuse comme un diamant aux mille facettes ; il n'est pas sûr qu'il en dégage l'intense lyrisme, la force massive, au-delà du détail précis, comme un Scherchen ou un Boulez. Mais un spectacle lyrique est un ensemble indissociable que l'orchestre ne peut équilibrer à lui seul.

Parmi les chanteurs placés dans des conditions difficiles, on notera encore Gerhard Unger (le capitaine), Paolo Montarfolo (le docteur) et Federico Davia (le premier compagnon), qui chante son air célèbre (Mon âme immortelle pue l'eau-de-vie) *avec un expressionnisme qui tranche sur l'ensemble de l'interprétation.*

JACQUES LONCHAMPT.

Théâtre

« ISMÈNE », de Yannis Ritsos

De *La maison est à louer* aux *Papiers*, en passant par les *Gestes* et tous les autres poèmes, il n'est plus besoin, même en France, d'expliquer qui est Yannis Ritsos, cet écrivain grec que les excellentes traductions de Dominique Grandmont n'ont pas trahi. *« Yannis Ritsos est à mon sens le plus grand poète vivant à l'heure qu'il est »*, écrit en mars 1977 Louis Aragon, dans son introduction à *Ismène*.

Car *Ismène* présentée à Paris, cela veut dire aussi Aragon : de ce poème devait, selon lui, naître une pièce, afin que soit donné *« le retentissement du théâtre »* à cet *« écho »*, à ce *« prolongement de la grande dramaturgie grecque d'autrefois »*.

On sait l'admiration d'Antoine Vitez pour Ritsos (il l'a, lui aussi, traduit). On connaît son affectueux respect pour Aragon. Vitez, professeur au Conservatoire, théoricien et praticien de l'art de la mise en scène, est donc ici responsable de l'*« idée »*, sur laquelle ont germé des *« parenthèses »* d'Aragon.

La mise en scène est en fait de Patrice Kerbrat. Jeune, il s'est fait remarquer à la Comédie-Française. Restait Ismène, le rôle d'Ismène, un long monologue ardu. Judith Magre a accepté de relever le défi. Après tous ces noms, viennent ceux de Jacques Le Marquet pour le décor et les costumes, de Didier Vaes, qui est l'officier, et de Nicolas Pignon, M. Parenthèse.

Alors, face à une telle « affiche » on a envie de procéder à l'envers, en dépit du sens établi, et de dire : ils sont bien, les deux figurants qui encadrent, soutiennent la pauvre Ismène, si seule dans la vie, et sur la scène (c'est un peu çà). M. Parenthèse, ni ange ni homme, pas femme non plus, est un drôle de personnage, gênant, avec ses allures de servante, ses cornes de diable doré et son tutu de danseur déchu : Nicolas Pignon regarde, écoute, guette, il est l'espion domestique, un tyran qui aura raison, cet ensorceleur qui joue d'une satanée boîte à musique, boîte du passé et de la mauvaise conscience. L'officier, lui, ne soufflera mot, hypnotisé. L'amoureux est réduit au rôle de confident muet. Didier Vaes excelle dans ce rôle de tombe, écoutant sans relâche les secrets, l'histoire d'une femme.

Elle ne répondra pas. Elle ne lui ouvrira pas la porte à l'heure du rendez-vous qu'elle a elle-même fixé. Car Ismène est impossible, elle est l'image du désir insatisfait, des vains regrets, des passions retenues et se met hors de l'état de liberté. Elle construit, colmate les murs de sa prison. Ismène se méfie d'Ismène. C'est simple, mais compliqué à jouer. Et, surtout, difficile à suivre.

Ils ont beau être « intéressants » tous les trois... le public se lasse de ce huis clos pour dame solitaire. Bien sûr, il y a ce qu'il est convenu d'appeler le trouble, savamment réparti entre ces êtres qui ont pour mission de l'entretenir, de l'amplifier, jusqu'à la chute finale, à l'endormissement d'Ismène qui, peut-être, jamais plus n'essaiera de se faire belle pour un homme, et avale des somnifères, non sans avoir songé à la tragédie de la Grèce contemporaine. Tout cela est rigoureux, imparable et même politique.

Mais où sont les paroles du poète ? Pourquoi se sont-elles refroidies, comme figées ? Comment a-t-on pu donner aux mots de Ritsos des images de Cocteau ? Le spectateur serait ému davantage s'il entendait ces vers, un beau jour à la radio. Ce qui épargnerait à Judith Magre bien de la peine. Sa voix seule procurerait à l'auditeur un plus grand plaisir, le plaisir d'écouter pour ensuite lire *Ismène*, le texte.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30.

● **RUTABAGA'S BLUES, TOPINAMBOUR POLKA, par la Troupe Z, au 28, rue Dunois, jusqu'au 29 avril.**

La Troupe Z, qui s'est fait connaître, depuis sa naissance il y a quatre ans, par son action dans des usines en grève (Lip, Chausson...), s'installe à Paris, dans le treizième. Elle présente *« un grand spectacle de crise »*, c'est-à-dire un spectacle qui illustre à la fois la crise économique et la crise de la troupe. Crise : *« moment périlleux et décisif »*, explique-t-elle. La chanson qui donne son titre à la pièce est annoncée comme *« une chanson de crise sur une musique de crise par des comédiens en crise »*.

La soirée est une succession de sketches : sur le plan Barre, le *chômage*, *les scandales* — notamment l'affaire Dassault, — la justice. Cela commence par un film de Ciné-Luttes sur l'activité d'une permanence électorale de M. Giscard d'Estaing en mai 1974. Les comédiens enchaînent : ils expliquent, à leur façon, les mécanismes du « serpent » monétaire, dansent la « valse des prix », combattent le dragon de l'inflation. Il y a de l'invention, du mouvement, même si la salle, trop petite, offre peu de possibilités. On ne s'ennuie pas. L'ensemble, cependant, laisse une impression d'inachevé. Les idées ne sont pas toujours exploitées comme elles pourraient l'être.

La troupe s'interroge sur elle-même. C'est le sens de sa « crise ». Elle veut aller plus loin, dépasser l'agitation politique, travailler d'une manière plus continue dans ses relations avec la population du quartier, dans sa recherche théâtrale. Son spectacle est une esquisse prometteuse.

THOMAS FERENCZI.

■ **Jacques Sereys vient de signer pour la seconde fois un contrat de pensionnaire à la Comédie-Française, qui prendra effet le 1er septembre. Entré dans la Maison de Molière en 1955, nommé sociétaire en 1959, il a été autorisé, par décret spécial, à faire valoir ses droits à la retraite en 1964.**

Danse

SEMENIAKA DANS « GISELLE »

Le Palais des Congrès était comble samedi 16 avril, « Giselle » étant à l'affiche, à cette différence près que seuls les initiés du ballet savaient que Ludmilla Semeniaka, la jeune étoile du Bolchoï qui nous avait émerveillé dans « le Lac des cygnes » (1), y faisait ses débuts parisiens. Nous avions déjà décrit ses dons plastiques — mince comme une liane avec une petite tête blonde pour un long cou, des bras moëlleux, une ligne de jambes sans fin et un dos qui atteste sa toute première formation à l'Ecole de Leningrad — ainsi que ses qualités techniques : une grande légèreté dans des pas sans empreinte, un plié d'une extrême souplesse et une excellente élévation. Mais c'est son interprétation de Giselle, jouée avec une maturité précoce, qui fut le plus intéressant du spectacle.

Dans le premier acte, où elle ne parut plus guère que seize ou dix-sept ans, âge authentique du rôle, elle fut un petit masque à la fois pudique et ingénu dans la fraîcheur de son idylle avec Albert-Loys (Mikhaïl Lavrosky, beau partenaire et porteur) ; et quand vint la fameuse scène de la folie, où tant de danseuses en remettent et deviennent complètement « dingues », elle sut garder sur ses jolis traits une sorte de fatalisme au cœur brisé qui annonçait la fiancée perdue du deuxième acte. Celui-ci devait voir danser Ludmilla Semeniaka sur les sommets, sertie dans un incomparable écrin de Willis, et là encore sa « stylisation mimique » glacée était originale, comme si elle appartenait pour toujours au royaume des ombres et sans qu'aucune attache, en dehors d'un dernier instinct de sauvegarde pour son amoureux, ne s'exerçât plus sur elle. La salle, qui avait éclaté en applaudissements avant même que les célèbres variations de Giselle fussent terminées, devait être conquise par cette interprétation magistrale. Tro cette interprétation magistrale.

Trop magistrale peut-être ? La jeune étoile soviétique ne revint saluer que trois fois au rideau final, toujours flanquée de son partenaire. C'est quand même la reine de demain.

OLIVIER MERLIN.

(1) Voir *le Monde* du 15 mars.

■ **Mauricio Kagel présentera son film, « Ludwig Van... », au Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna, le mardi 19 avril à 18 heures. A l'issue de la projection, le compositeur participera à un débat sur le thème « Beethoven à travers le cinéma », avec Jean et Brigitte Massin et Arnaud Laster.**

Expositions

Une revendication silencieuse

(Suite de la première page.)

Ainsi le musée de Grenoble, l'un des plus importants de province, qui n'a cessé de s'enrichir ces dernières quinze années, grâce à la succession d'une lignée de conservateurs attentifs à l'art moderne, se trouve soudain en difficulté. Cette année, il a dû réduire de plus de moitié son budget d'acquisition (300 000 F au lieu de 700 000 F) en raison d'une gêne financière commune à beaucoup de collectivités locales, mais aussi de la défaillance de l'Etat.

Aux réductions des crédits de fonctionnement, qui servent à conserver, exposer des œuvres et éduquer le public, s'ajoutent des réductions d'investissements, qui compromettent l'avenir. Le très intéressant projet de musée mis au point par M. Maurice Besset, l'ancien conservateur en chef du musée de Grenoble, et par l'architecte Louis Miquel reste interminablement dans les cartons. Seule, la ville de Grenoble n'a pas les moyens de ses ambitions.

L'ombre de Beaubourg

A Saint-Etienne, le musée, qui devait à l'origine sa réputation à ses collections d'armes, fut l'un des premiers à montrer en France des exemples de l'art américain contemporain du *pop'art* au *minimal art*. Il a suivi une politique dynamique d'ouverture au public, créant, d'autre part, une importante bibliothèque d'art moderne en consultation libre. En plus petit, le musée de Saint-Etienne a fait ce que Beaubourg fait aujourd'hui en plus grand. Il a également établi une remarquable collaboration avec l'université de Saint-Etienne pour l'organisation de colloques d'histoire de l'art contemporain, les premiers en France, dont les actes ont été récemment publiés : *le Cubisme*, *le Retour à l'ordre dans les arts plastiques et l'architecture, 1919 - 1925*, tous deux ouvrages de référence (1).

Quant au musée Cantini a Marseille, c'est le musée d'une métropole régionale, paradoxalement le plus jeune. Il aligne une liste impressionnante d'expositions de qualité organisées durant ces quinze dernières années. Bien que ses moyens se voient également réduits, le bilan de ses acquisitions est très stimulant.

Le plus clair de l'histoire récente de l'art contemporain est inscrit dans ces collections, où l'essentiel côtoie l'accessoire. Une salle de « Nouveaux réalistes » et leurs alliés, qui se sont saisis de l'« objet » pour balayer l'art abstrait. César, l'enfant de Marseille, est bien représenté avec sa *Pacholette* soudée à merveille, sa colonne de *Compressions* en *Hommage à Louis Renault* et une *Expansion* blanche ; Arman y figure avec une *Colère* qui a fait éclater un violon en une composition quasi cubiste sur bâton ; Yves Klein, avec un *Monochrome* mis au pinacle, dont l'unité efface symboliquement l'ébullition de l'abstraction lyrique ; Hains et de la Villeglé, avec ces instants de vie d'une cité que sont leurs *Affiches arrachées*.

Les manifestations de *pop'art* en France, on les trouve chez les *imagiers* tels que Rancillac, Monory, Peter Saül, Moninot, Segui, Adami, Kermarrec, Titus-Carmel... Une salle d'art cinétique réunit dans un spectacle d'illusions optiques ou surréalistes des œuvres de Vasarely, Agam, Cruz-Diez, Pol Bury, Takis...

Jusque-là, nous sommes dans l'art des années 60. La présente décennie figure ici avec la jeune école des peintres autour de *Support-Surface* largement représentée par des pièces souvent convaincantes. C'est l'avant-garde en rupture d'académisme contemporain. La conception de leurs œuvres est une critique du milieu de l'art, du musée, des galeries, du tableau lui-même, avec son « code » du cadre et de l'encadrement. Mais les anti-tableaux critiques de Dezeuze, Valensi, Viallat, Louis Cane, etc., rejoignent fatalement la peinture de la meilleure tradition artisanale. Chez eux, le tableau est le plus souvent une toile molle qui sert de support à la fois à une réflexion sur l'art de peindre et à une mise en question du milieu culturel.

C'est le cas chez Valensi, dont la peinture parle de prégnance d'une toile travaillée des deux côtés et qui n'aurait donc ni avers ni envers. Chez Louis Cane et chez Viallat, qui nous montrent la matérialité d'une toile peinte, ici dans un travail intense de la couleur en dégradé, là avec de grands motifs tout simples au milieu du tissu. Parmi les aînés, proches de ce mouvement, les pliages automatiques de Hantaï et le vibrant lyrisme de grands signes noirs sur toile écrue de Degottex.

L'avant - garde antipeinture, elle, retourne aux objets teintés de surréalisme. Objets habités de Bertholin, inconnus, énigmatiques, innombrables ; photographies qui sont des machines à déclencher des opérations mentales de Boltanski, Legac, Annette Messager...

Peinture hors l'Hexagone

L'ensemble d'œuvres d'artistes américains témoigne de l'ouverture d'esprit de ces musées, et plus particulièrement du musée de Saint-Etienne. Mais il fallait s'y attendre : on n'y trouve pas toujours du meilleur. Comment, avec un budget de musée de province, acheter des chefs-d'œuvre d'art contemporain, même en s'y prenant très tôt, lorsque leurs prix sont encore au plus bas ? Toutefois, on voit le but : informer le public sur les recherches de l'art actuel, là où elles sont significatives. Parfois, on a la main heureuse : peintures de Jim Dine, Stella, Sam Francis, Wesselmann. Mais en ajoutant Warhol, Don Eddy, Judd, Sol Lewitt, Dibbets, Robert Morris... on obtient quand même l'illustration de la trajectoire contemporaine du *pop'art* à l'*hyperréalisme* et au *minimal art*.

Jusqu'à il y a peu, le Musée national d'art moderne, lui-même, n'était pas en mesure d'aligner de tels noms sur son catalogue. Et ses acquisitions récentes, lors de son passage au plateau Beaubourg, n'en font pas pour autant un musée qui montre toujours des œuvres contemporaines de premier plan. La confrontation sera faite lorsque cette collection de trois villes viendra — après Grenoble et Saint-Etienne — au Centre Georges-Pompidou même. Elle montrera, que, souvent, les œuvres d'art contemporain ont la vie brève.

JACQUES MICHEL.

(*) Musée Cantini de Marseille : « Trois collections, trois villes, acquisitions d'art contemporain de Marseille, Grenoble et Saint-Etienne ».

(1) *Le Cubisme*, actes du colloque organisé par le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches de l'expression contemporaine 237 p., illust.
Le Retour à l'ordre dans les arts plastiques et l'architecture, 1919-1925, 382 p., illust. id.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Initiation aux arts techniques du cinéma.
Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. M. Kagel (« 1898 »).
Théâtre de la Ville, 19 h. : Tristan et Isolde (film).

Les autres salles

Athénée, 21 h. : Equus.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Conservatoire national d'art dramatique, 20 h. 30 : Homme pour homme.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Transe Kamikaze Express ; salle II, 21 h. : Feydeau Farreloik.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans le folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : *Boby Lapointe* ; 22 h. 30 : J.-M. Thibault ; II, 23 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Le Fanal-aux-Halles, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 15 : le Président.
Sélénite I, 22 h. : Côté cour, coté en Bourse.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.

Les théâtres de banlieue

Cergy, C.A.C., 21 h. : l'Avare.
Ivry, salle des conférences, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : *Ensemble Ars Nova*.
Vincennes, Maison de la culture, 20 h. 30 : le Nid.

Les comédies musicales

Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

Plateau Beaubourg, 18 h. 30 : Noucha Kogan, violon (Bach, Albeniz, Fauré, Enesco).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de chambre J.-P. Paillard, avec L. Laskine et J.-P. Rampal (Mozart, Debussy).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : J. Boyer (Buxtehude, Bach, J. Alain, Mozart).
Maison de la Radio, 20 h. 30 : Orchestre national, dir. G. Chmura, avec E. Krivine, R. Sommer (Brahms, Bartok, Ravel, Tchaïkovski).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. W. Suskind, avec M. Beroff (Tchaïkovski, Prokofiev, Rachmaninov).

La danse

Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Groupe chorégraphique de Paris.
Le Palace, 20 h. 30 : Compagnie de danse Dominique Bagouet.
Théâtre Montparnasse, 21 h. : Ballet gitan Mario Maya.

Jazz, pop', folk, rock

Théâtre Campagne-Première, 22 h. 30 : Hamsag-Music.
Théâtre Mouffetard, 21 h. : Nazareth Pereira.
Pavillon de Paris, 20 h. : Fleetwood Mac.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) : A.B.C., 2e (236-55-54), Colisée, 8e (359-29-46), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Colisée, 8e (359-29-46), Calypso, 17e (754-10-68) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29), *Montréal-Club*, 18e (607-16-21).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Balzac, 8e (359-52-70).
BEHINDERT (Angl.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), France-Elysées, 8e (723-71-11), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CHEWING-GUM RALLYE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
CINE-FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o./v.f. : les Templiers, 4e (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 6e (033-35-40).
DE SOL A SOL (Port., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), George-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) du L. au V. à 18 h. ; S. à 24 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
GODZILLA CONTRE MECANIK MONSTER (Jap., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GRANDE FRIME (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Caravelle, 18e (387-50-70), Omnia, 2e (233-39-36).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

Les films nouveaux

LE DERNIER NABAB, film américain d'Elia Kazan ; v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-*Convention*, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DANGER PLANETAIRE, film américain d'Irwin Yeaworth Jr ; v.o. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
AUTANT EN EMPORTE MON NUNCHAKU, film japonais d'E. Eiga (**) ; v. créole : Bilboquet, 6e (222-87-33), Haussmann, 9e (770-47-55) ; v.f. : Haussmann, 9e.
LILLY, film néerlandais de Franz Weisz ; v.f. : Lord Byron, 8e (225-03-31), Caméo, 9e (770-20-89).

LAST FREE RIDE (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
LIP 73-74 (Fr.), la Pagode, 7e (705-12-15) à 13 h. 30.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.), Palais des Arts, 2e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
1900 (It.), 2e partie (**), v.o.-v.f. : les Templiers, 4e (272-94-56).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
NETWORK (A.), v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-13-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.), v.o. : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) : *Cluny-Ecoles*, 5e (033-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55), Mistral, 14e (539-52-43), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42), Grand-Pavois, 14e (531-44-58).
PAROLE D'HOMME (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can.), v. angl. : St-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96).
PIEDRA LIBRE (Arg., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr.) (vers. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Les Nations, 12e (343-04-67), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SEBASTIANE (Ang., v.o.) (**) : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
UN TUEUR DANS LA FOULE (A.) (**) v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VIOLETTES IMPERIALES (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
WORDS AND MUSIC (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

Les grandes reprises

ALAMO (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
AMARCORD (It., v.o.) : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
COUSIN-COUSINE (Fr., S.T. Ang.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), *Le Paris*, 8e (359-53-99), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar).
MAMA-ROMA (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.
MURIEL (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
NOIRS ET BLANCS EN COULEURS (La Victoire en chantant) (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; *U.G.C. Gobelins*, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SOUFFLE AU CŒUR (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
SWISS MISS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. S. et D.
TARZOON LA HONTE DE LA JUN-*GLE* (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), horaire spécial.
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33), Les Tourelles, 20e (635-51-98), horaire spécial.

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 22 h. 15.
AU NOM DU PROGRES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) à 12 h.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h. ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44) à 22 h., sam. et dim. à 17 h. et 22 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, mer., jeu., vend., sam. à 24 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : *Le Seine*, 5e (325-95-99), à 20 h. et 22 h. 15.
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sauf D.).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. 10.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.
GENERAL IDI AMIN DADA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), à 12 h. (sauf sam. et dim.).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 20 (sauf dim.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).
JOHN AND MARY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mard. à 21 h.
LOLA (Fr.) : Palais des Arts, 3e, à 12 h.
MAHLER (Ang., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.
MASH (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LE MANUSCRIT TROUVÉ A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e, à 17 h. 45.
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 15 et 16 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
LA RUEE VERS L'OR (A.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (Ang., v.o.) : Grand Théâtre de la Cité internationale, le 18, à 21 h.
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.

Les festivals

F. FELLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : les Nuits de Cabiria ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Fellini-Roma ; 19 h. : Huit et demi ; 21 h. 30 : Amarcord ; 23 h. 30 : Satyricon.
LA SERIE NOIRE AU CINEMA (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : *Du plomb pour l'inspecteur*.
FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.), Action République, 11e (805-51-53).
DINO RISI (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Monstres.
ELIA KAZAN (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) : A l'est d'Eden.
CINEMA ET HISTOIRE CONTEMPORAINE (v.o.), Olympic, 14e (547-67-42) : la Charge de la brigade légère.
CINEMA POLONAIS (v.o.), Grand Palais, mer. à 21 h., jeu. à 18 h. 30 : la Ligne d'ombre ; mer. à 18 h. 30, ven. à 21 h. : la Chute des feuilles ; jeu. à 21 h., sam. à 18 h. 30 : Hôtel Pacific ; ven. à 18 h. 30, dim. à 21 h. : Sauver la ville ; sam. à 21 h. : les Nuits ; dim. à 18 h. 30 : le Condamné et les Jours ; lun. à 18 h. 30 : le Déluge.

Lundi 18 avril

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Pour une autre

De quoi, en quoi sommes-nous donc faits ? Comment peut-on être à ce point dur, élastique, résistant, capable de donner et d'encaisser les coups, d'en être ébranlé jusqu'au plus secret de soi-même, de toucher le fond, de rebondir, de remonter, de s'ébrouer et de repartir. Du bon pied.

Quand, au cours de la troisième scène de la vie conjugale — c'était il y a huit jours — Johan est venu dire à Marianne qu'il en aimait une autre — c'est un cliché, je sais bien, mais c'est justement celui qu'on emploie dans ces cas-là, et Bergman ne se gêne pas pour le placer dans la bouche de Liv Ullman appelant au secours ses amis : il va partir avec une autre femme, empêchez cela, parlez-lui, — quand Marianne s'accroche à lui, le supplie de rester, de revenir, de ne pas la laisser seule, sans espoir, sans raison d'être, abandonnée, exclue, et qu'il reste là, raide, dur, un piquet de bois, et puis se dégage, et puis s'en va, on a vraiment l'impression d'assister à un assassinat. Ou plus exactement à une noyade. Ils sombraient ensemble : lui l'enfonce pour pouvoir refaire surface. Leurs visages glissent en gros plan derrière la vitre de l'écran, et l'on plonge avec elle dans le silence opaque et glauque d'une souffrance absurde, tissée de conduites apprises, de sentiments dictés : sentiments d'infériorité, de culpabilité, sentiments imposés à la femme par ce rôle de séductrice que, de génération en génération, on lui colle d'autorité. A partir du moment où elle ne plaît plus, elle n'est plus. C'est aussi simple que cela.

L'action se déroule en Suède, l'un des pays les plus évolués du monde en matière d'émancipation féminine. Ce téléfilm date de 1973, ce n'est pas si vieux. Marianne exerce un métier. Elle gagne sa vie. Elle est entourée. Elle a des amis. Elle aura des amants. Et cependant rien n'y fait. Sans cesse, elle se déchire et se blesse aux ronces de l'autodestruction en prenant l'entière responsabilité de ce qui s'est passé. Comment est-ce arrivé ? Quelle faute a-t-elle commise ?

C'est en retournant ainsi sur ses pas — on l'a compris dimanche à la bouleversante lecture de son journal, — en remontant dans son passé, qu'elle comprendra petit à petit : elle a fait fausse route dès le départ ; en s'ignorant, en s'écrasant, en se niant, en se conformant à ce qu'on attendait d'elle, elle s'est mutilée. Sur tous les plans. Y compris celui, fondamental, de sa sensualité.

Bergman a très bien vu cela. Indifférence ou paresse — sa mère, on le verra la semaine prochaine, en a souffert avant elle, — cette fameuse frigidité de la femme est celle d'une éternelle mineure, d'une fillette attardée. Pour désirer, pour aimer autrui, il faut commencer par s'aimer, eh oui, se désirer soi-même. Il faut s'assumer. Résurrection d'un être à travers la destruction d'un couple. Il se reformera, oui, plus tard, quand Johan et Marianne auront refait chacun de son côté leur vie. Une tendresse neuve viendra se nicher alors à l'abri, en marge du mariage, piège tendu à la passion par son contrepoison.

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 18 AVRIL

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. FILM : PETULIA, de R. Lester (1966), avec J. Christie, G.C. Scott, R. Chamberlin, A. Hill (rediffusion).

Une jeune femme, mariée et déboussolée, se jette à la tête d'un chirurgien quadragénaire en instance de divorce et lui fait mener une vie extravagante.

Une histoire dramatique dont la mise en scène, en brisant la chronologie, oblige à reconstituer le puzzle. Complexe et sophistiqué.

22 h. 15. Archives du vingtième siècle : L'écrivain Roger Caillois (première partie, réal. J.-J. Marchand).

23 h. 15. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. Jeu : La tête et les jambes, prés. Ph. Gildas et Th. Roland ; 21 h. 55. Document : Rencontre Mozart - Michel Bouquet, réal. G. Pignol ;

L'acteur, dans sa loge, parle de son admiration pour l'auteur de « la Flûte enchantée ».

22 h. 55. Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (l'homosexualité).

Le docteur Amoroso s'oppose à Jean-Louis Bory.

23 h. 25. Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. Les jeux ; 20 h. 30. FILM (Cinéma public) : VOICI LE TEMPS DES ASSASSINS, de J. Duvivier (1955), avec J. Gabin, D. Delorme, L. Bogaert, G. Blain, G. Kerjean (N., rediffusion).

Une fille au faux visage d'ange séduit un restaurateur des Halles pour capter sa fortune et se révèle perverse et criminelle.

La perfection du style naturaliste de Duvivier pour un noir fait divers où se trouve détruit le mythe romantique du Gabin d'avant-guerre.

22 h. 20. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. Dramatique : « le Jugement de Don Juan », de M. Denoël. Réalisation E. Cramer. Avec P. Constant, R. Coggio, N. Nerval ; 21 h. L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Rencontres bibliques, avec E. Wiesel et P. Nemo ; 22 h. 30. Entretiens avec Jean Jourdheuil, par L.-C. Sirjacq ; 23 h. La mémoire des gens ordinaires, par *C. Fléouter* et *D. Limon*.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. Entrepôt, par P. Vizard (Busoni, Reger) ; 20 h. 30. Concert U.E.R. en direct de l'auditorium 104 : Orchestre national de France, direction G. Chmura, avec le violoniste E. Krivine et le violoncelliste R. Sommer : « Concerto pour violon, violoncelle et orchestre, opus 102 » (Brahms) ; « Rhapsodie n° 2 pour violon et orchestre » (Bartok) ; « Sonate, duo pour violon et violoncelle » (Ravel) ; « Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre, opus 33 » ; « Roméo et Juliette », ouverture fantaisie (Tchaïkovski) ; 23 h. 30. France-Musique la nuit : Jazz à La Rochelle ; 0 h. 30. Boum dans ma tête, par J.-F. Bizot, J.-P. Lentin (les Cinglés).

MARDI 19 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30. Série : Journal de voyage avec André Malraux (deuxième partie : Rome) ;

La Renaissance italienne et l'« irréel », commentés par André Malraux, une visite très « organisée » des musées des Thermes, du Vatican et de San Pietro in Vincoli.

21 h. 30. Emission musicale : Bruits en fête et sons du plaisir (D'où venez-vous, braves gens ?), par B. Carreau et G. Guérin, réalis. A. Ferrari ;

Les enfants occidentaux découvrent les instruments africains.

22 h. Emission littéraire : Le livre du mois, par J. Ferniot et Ch. Collange :

Avec MM. Jean Chalon, Jacques Joubert, Pierre Vieilletet, Paul Guimard, Jean-Marc Roberts et Mmes Michèle Perrein, Geneviève Dormann et Luisette Troyas.

23 h. 15. Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, Série : Le Saint ;

20 h. 30. Les dossiers de l'écran, FILM : RAGE, de G.C. Scott (1972), avec G.C. Scott, R. Basehart, M. Sheen, B. Hughes, N. Beauvy, P. Stevens ;

Au cours d'un exercice de guerre, un gaz nocif se répand dans un coin de campagne du Wyoming. Un fermier et son jeune fils sont contaminés.

Réalisé par l'acteur George C. Scott, ce film — pamphlet contre les armes chimiques — est inédit en France.

Vers 22 h. Débat : La mort qu'on respire.

23 h. 30. Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. FILM (Un film, un auteur) : FLAMMES SUR L'ASIE, de D. Powell (1958), avec R. Mitchum, R. Wagner, R. Egan, M. Britt, L. Philips :

Les exploits héroïques d'un officier de l'aviation de chasse américaine pendant la guerre de Corée.

Des scènes aériennes impressionnantes et une exaltation contestable d'un conflit présenté comme une épopée.

22 h. 10. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. Dialogues : Monde artificiel et destin de l'homme.

L'économiste Philippe Lamour et l'architecte Xavier Arsène-Henry débattent des problèmes posés par l'aménagement du territoire.

21 h. 15. Musique de notre temps, avec Dia Soukari ; 22 h. 30. Entretiens avec Jean Jourdheuil ; 23 h. La mémoire des gens ordinaires, par D. Limon et C. Fléouter (la mémoire du pays breton).

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30. Programme de musique enregistrée ; 23 h. France-Musique la nuit : Jazz club à La Rochelle ; 0 h. 5. Plouf, dans ma tête ! par J.-F. Bizot et J.-P. Lentin ; 1 h. Au-dessus des jardins suspendus, par J.-P. Gillast.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 18 AVRIL

— *Le Père Bruckberger* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

MARDI 19 AVRIL

— M. Paganelli reçoit *M. Yvon Gattaz*, président de l'Ethic, mouvement des entreprises de taille humaine, industrielles et *commerciales*, à « L'essentiel sur l'essentiel », de R.-M.-C., à 13 heures.

— « *La mort qu'on respire* » est le thème des Dossiers de l'écran, avec MM. André Putterkneicht, de Hoffman-Laroche ; Nguyen Dang Tam, du C.N.R.S. ; Georges Mairé, de Rhône-Poulenc ; Pierre Bapsères, du groupe Elf-Aquitaine ; Noël Nandrey, C.F.D.T.-Chimie, et Mme Calliope Béaud, premier maire adjoint de Vézelay.

La liberté de l'information télévisée en Suisse romande

Deux journalistes doivent « s'expliquer »

De notre correspondante

Genève. — La liberté existe-t-elle pour ceux qui en parlent ? Traiter de la liberté d'expression dans une des télévisions réputée comme étant l'une des plus libres du monde, mérite-il une sanction ? C'est en tout cas la question que se posent, avec quelque *inquiétude, les réalisateurs et* producteurs de la télévision suisse romande, à la veille de la comparution des deux principaux responsables de l'information devant ce que certains n'hésitent pas à qualifier de « *tribunal d'exception* ».

Pour la première fois, en effet, depuis la création de la télévision romande, ses deux instances dirigeantes — le comité directeur et le comité des programmes — ont convoqué deux journalistes pour revoir avec eux quelques-unes de leurs émissions et les interroger sur leurs intentions. De plus, cette réunion exceptionnelle a été précédée d'un communiqué faisant état des « préoccupations » de certains membres du comité directeur devant l'évolution dangereuse que prendrait la télévision suisse romande.

Les deux émissions incriminées « En direct avec » et « Temps présent », respectivement animées par Jean Dumur et Claude Torracinta, sont pourtant très appréciées en Suisse et même hors de ses frontières, puisque « Temps présent » est régulièrement primé dans les compétitions et festivals internationaux de télévision. Elles auraient, dit-on, dépassé la mesure, « En direct avec » montrant le P.-D.G. d'une firme multinationale en butte aux attaques d'étudiants de gauche et surtout « Temps présent » consacrant l'un de ses sujets à la « liberté d'expression Suisse ». Cette émission qui a valu à ses auteurs un courrier largement approbateur évoquait quelques incidents peu ordinaires : un citoyen de Bâle condamné par un tribunal pour avoir publié un poème jugé blasphématoire ; un dessinateur satirique, dont les œuvres sont souvent éconduites par son journal ; un éditeur victime de tracas administratifs... Ce « palmarès » aurait paru intolérable à certains membres du Conseil de direction de la télévision : dogme indissolublement lié à l'esprit helvétique, la liberté d'expression n'aurait pas à être traitée, sous peine de « *lèse liberté* ». Paradoxe pour paradoxe, cette affaire survient dans une télévision connue et respectée pour son autonomie et son objectivité.

A l'issue de la confrontation du 18 avril, au cours de laquelle Jean Dumur et Claude Torracinta devront s'« expliquer », on saura s'il s'agit d'un accident de parcours ou si, comme certains le craignent, des personnalités critiques ont pris conscience du formidable outil qu'est la télévision et entendent le détourner à leur profit. Le peuple suisse cependant a refusé le 26 septembre 1976, à une écrasante majorité, un amendement constitutionnel tendant à encadrer — donc à limiter — les droits et la liberté des responsables du petit écran. (*Le Monde* du 28 septembre 1976.)

ISABELLE VICHNIAC.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18.04.77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 19 AVRIL DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 18 avril à 0 heure et le mardi 19 avril à 24 heures :

Après le passage d'une crête anticyclonique, une nouvelle perturbation d'origine *océanique* traversera les îles Britanniques et atteindra la France.

Mardi 19 avril, le temps sera frais en début de journée sur l'ensemble du pays, et de faibles gelées sont à craindre au lever du jour sur les régions s'étendant des Charentes et du Poitou aux frontières de l'Est et du Nord-Est. Une zone pluvieuse accompagnée d'un adoucissement abordera toutefois nos régions voisines de la Manche et de la mer du Nord. Cette zone pluvieuse progressera ensuite à travers la Bretagne et le Bassin parisien pour atteindre, en soirée, le Bordelais, le nord du Massif Central, l'Alsace et la Franche-Comté. Après son passage, les vents s'orienteront au secteur ouest et le temps restera nuageux et brumeux. Les autres régions bénéficieront d'éclaircies assez belles après quelques ondées matinales sur les Pyrénées et le Midi méditerranéen, où les vents, modérés, souffleront de l'est ou du nord-est.

Lundi 18 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022,4 millibars, soit 766,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 avril ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 14 et 9 ; Brest, 14 et 5 ; Caen, 12 et 6 ; Cherbourg, 12 et 6 ; Clermont-Ferrand, 16 et 5 ; Dijon, 18 et 9 ; Grenoble, 17 et 5 ; Lille, 13 et 3 ; Lyon, 17 et 6 ; Marseille, 17 et 10 ; Nancy, 17 et 4 ; Nantes, 13 et 9 ; Nice, 16 et 8 ; Paris - Le Bourget, 15 et 7 ; Pau, 16 et 7 ; Perpignan, 17 et 9 ; Rennes, 16 et 7 ; Strasbourg, 15 et 2 ; Tours, 12 et 6 ; Toulouse, 12 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 5 degrés ; Amsterdam, 12 et 1 ; Athènes, 18 et 9 ; Berlin, 13 et 1 ; Bonn, 14 et 0 ; Bruxelles, 13 et 1 ; îles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 7 et 0 ; Genève, 12 et 5 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 14 et 1 ; Madrid, 19 et 5 ; Moscou, 12 et 2 ; New-York, 18 et 11 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 17 et 4 ; Stockholm, 7 et —1 ; Téhéran, 21 et 8.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 17 avril 1977 :

UN ARRETE

● Portant ouverture à titre expérimental d'un service spécifique de transmission de fac-similé à large bande pour les besoins d'imprimerie des organes de presse et fixation de la tarification provisoire applicable à ce service.

P. T. T.

● *Télex automatique avec la Libye.* — Le service télex avec la Libye est désormais exploité en automatique. Le code d'appel à composer par les abonnés français pour obtenir leurs correspondants libyens est le 090.100.

Sessions

● *Le centre œcuménique Unité chrétienne* organise des sessions de formation et d'étude sur l'œcuménisme du 4 au 22 juillet, ainsi que deux retraites sur « *Le mystère de la prière* ». Ces journées sont ouvertes à tous les chrétiens.

★ Renseignements : Unité chrétienne, 2, r. Jean-Carrière, 69005 Lyon, tél. (78) 42-11-67.

Transports

● *De nouvelles pistes pour Londres.* — Le ministre britannique des transports vient d'annoncer qu'une partie du trafic aérien de l'aéroport londonien d'Heathrow, menacé d'engorgement, serait transféré à l'aéroport de Gatwick, au sud, au cours des prochaines années. L'agrandissement de l'aéroport d'Heathrow devrait permettre d'accueillir trente millions de passagers par an après la fin des travaux, en 1978. La même année, l'extension de l'aéroport de Gatwick lui donnera une capacité d'accueil de seize millions de voyageurs. A partir du 1er avril 1978, il traitera tous les avions charter.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 740

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■			
III		■			■				
IV				■					
V							■		
VI							■		■
VII	■					■			
VIII			■						
IX						■			
X		■			■			■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Ne s'arrete pas quand il faut stopper. — II. Epouse les formes ; Souvenir d'un travail de Romain. — III. Préfixe ; Sauta. — IV. Son régime est variable ; On la reprend quand elle a plu. — V. Fourrure ; Préfixe. — VI. Sut se montrer audacieuse en une circonstance bien particulière. — VII. Dans le Cher ; Ne circule pas en France. — VIII. Particule ; On n'hésite pas à les planter dans des terrains très arides. — IX. Auront donc des restes lourds ; D'un auxiliaire. —. — X. Fin de participe ; Saint. — XI. Inlassablement répétés.

VERTICALEMENT

1. Risque de mourir si elle se refroidit ; Commune, en Belgique. — 2. Déjeuna plus d'une fois sur l'herbe ; Plantes. — 3. Certains n'hésitent pas à la pincer au bon endroit ; Forme de savoir. — 4. En Allemagne ; Se hâtent lentement. — 5. Fin de participe ; Chasses que certains trouvent très... chouettes. — 6. Coule en France ; Abréviation. — 7. Ne pardonne pas quand elle est fine ; Plus en place. — 8. Vendent un peu de tout. — 9. Terme de mémoire ; Refusas toute transaction.

Solution du problème n° 1 739

Horizontalement

I. Sciure ; Ha ! — II. Arbre ; Oui. — III. Poissons. — IV. Eussent. — V. Ame. — VI. Centaure. — VII. Io ; Bise. — VIII. User ; Ao. — IX. Ressac ; Te. — X. Sa ; Eu ; Son. — XI. Eues ; Gant.

Verticalement

1. Sape ; Course. — 2. Croûte ; Seau. — 3. Ibis ; Niés. — 4. U.R.S.S. ; Torses. — 5. Réséda ; Au. — 6. On ; Ubac. — 7. Ontario ; Sa. — 8. Hus ; Mes ; Ton. — 9. Aï ; Dé ; Event.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

IFC

La Société Financière Internationale

(Institution affiliée au groupe de La Banque Mondiale a pour vocation le développement et le financement des projets d'investissements dans le secteur privé des pays en développement.)

La Société Financière Internationale recherche des candidat(e)s ayant au moins 5 années d'expérience en analyse et montage financier des programmes d'expansion industrielle; une expérience de la direction et de la gestion d'entreprises et du financement de projets en pays en développement serait un atout supplémentaire. Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable; la connaissance du français, de l'espagnol ou du portugais est souhaitable. La rémunération, nette d'impôt, sera déterminée en fonction des qualifications et de l'expérience des candidat(e)s sélectionné(e)s.

Les dossiers de candidature seront traités avec la plus grande discrétion et sont à envoyer à:

International Finance Corporation, Personnel Department (Ref. 77-4-00401), 1818 H Street NW., Washington DC 20433, USA.

Très important GROUPE FRANCAIS AYANT IMPLANTATIONS INTERNATIONALES
recherche pour l'affecter à un
SECTEUR ETRANGER
(Afrique et Sud-Est asiatique)

INSPECTEUR COMPTABLE

GRANDE ECOLE OU DIPLOME DECS
Anglais courant.
Ayant déjà une bonne expérience d'audit.

Responsable du contrôle comptable ainsi que de la définition et de la mise en place des procédures, il agira en outre comme conseil juridique, financier et fiscal auprès des filiales et agences dont il aura la charge.

Le poste est basé à Paris (Quartier Défense) mais comporte environ 50% de déplacements (séjours de 1 à 3 semaines selon les pays concernés).

Adr. CV. et prétent.
sous référence 17 M 047
30, rue de Mogador
75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

Société Internationale de Topographie
Siège Paris, recherche

Ingénieur photogrammètre et spécialiste dessin cartographique pour formation en Algérie.

Contrat relais avec contrat de coopération.

Déplacement famille et logement assurés.

Adresser curriculum vitae n° 8.780, « le Monde » Publ. 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui tr.

Une des plus importantes entreprises de
conditionnement d'air
au Maroc (Casablanca)
crée, pour seconder le Directeur Général dans des fonctions qu'il occupait jusqu'alors personnellement, un poste de

directeur technico-commercial

Responsable de la détection, de la gestion et de la réalisation d'installations de climatisation souvent importantes, dont il aura à assurer la rentabilité, il animera une équipe d'ingénieurs et techniciens répartis dans les services Projets et Exécution.

Ce poste, qui pourrait déboucher à terme sur des fonctions de **Direction Générale**, conviendrait à un **Ingénieur** ayant l'expérience de la profession d'installateur en conditionnement d'air, avec des aptitudes à la gestion, à l'animation d'une équipe et aux contacts à haut niveau.

Bonne connaissance de l'**ANGLAIS** nécessaire.

Les candidatures précisant la rémunération souhaitée seront étudiées avec la plus grande discrétion par

josette vanden borre

Recherche et sélection de personnel
28, rue Saint-Georges, 59400 CAMBRAI

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
recherche pour la construction d'un très important complexe industriel au

MOYEN-ORIENT

• Ingénieurs de Travaux

30 ans minimum, possédant une expérience confirmée dans la conduite de travaux de Génie Civil et de montage d'équipements, acquise de préférence sur des chantiers industriels Outre-Mer.

• Ingénieur "Contrôles de Construction"

Expérience des contrôles techniques d'ouvrages de Génie Civil et de montage industriel et d'inspection de matériel.

• Ingénieur Sécurité

Ayant assumé des responsabilités dans le domaine de l'Hygiène et la Sécurité du travail, la prévention des accidents, la sécurité des installations de préférence dans la société de construction.

Pour tous ces postes l'Anglais est indispensable

Séjour sur site de 3 ans avec contrat, salaire et avantages liés à l'expatriation.

Pour recevoir des compléments d'informations sur ces postes, les ingénieurs intéressés peuvent prendre contact par téléphone ou adresser leur candidature à Carole de Chilly (référence 318).

algoe

Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils
Route de Champagne, 69130 ECULLY.
Tél. (78) 33.14.30

COFAP

Le Monde
INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est *aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.*

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

NOUVEAUX SERVICES

Pour répondre à de nombreuses demandes, nous ajoutons désormais à nos analyses par fonction, des analyses par profession, et notamment Banques-Assurances, Professions médicales et paramédicales, Secrétariat de Direction, Traductions, Documentation, ainsi qu'une rubrique Cadres débutants.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	566	594	622	647	670
52 semaines	118	238	336	436	530	618	700	777	847	912	971	1018	1064	1106	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire :
"LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________________________ TEL : __________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

P.A. 19-4-77

Entreprise Internationale de Travaux Publics Routiers
recherche pour
la Côte-d'Ivoire

INGÉNIEUR MATÉRIEL

Chef du service matériel, adjoint direct du Directeur d'une très importante Agence, il sera chargé de la gestion et des approvisionnements du parc d'engins de terrassement et de revêtement, ainsi que de l'atelier qui comporte une quarantaine de personnes.

Lieu de travail : ABIDJAN.
Avantages liés à l'expatriement.

Ecrire (photo), C.V., rémunération souhaitée sous *référ. 4.426, à : L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle,* 75002 Paris, qui transmettra.

UNIVERSITE DE NEUCHATEL (SUISSE)
FACULTE DES LETTRES

Le mandat d'un professeur assistant venant à échéance, un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

est mis au concours.
Entrée en fonction : 1er octobre 1977 ou date ultér
Charge : l'enseignement requis concerne notamment la littérature du XVIe siècle.

Traitement : légal. — Obligations : légales

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au Rectorat de l'Université, avenue du 1er-Mars-26, ou au doyen de la Faculté des lettres

Les candidatures doivent être présentées avec C.V., travaux et références, au département de l'instruction publique du Canton de Neuchâtel, Château, 2001 Neuchâtel (Suisse), jusqu'au 31 mai 1977

Société d'expertise comptable offre pour son bureau d'ABIDJAN 1 poste de

JURISTE

homme ou femme, spécialisé (e) droit des sociétés, droit des affaires, droit fiscal. Expérience de cabinet juridique ou d'avocat indispensable.
Situation d'avenir, logement, voiture, fournis, association possible.
Tél. à G. LOUVEL : 359-58-73.

COMPLEXE INDUSTR. ET MINIER

En Afrique noire francophone, recherche pour la scolarisation des enfants de ses agents expatriés :

2 ENSEIGNANTS

— L'un, instituteur, normalien diplômé, aura la charge d'une *classe de l'enseignement* primaire.

— L'autre, bachelier C, titulaire de certificats scientifiques, assurera les répétitions en mathématiques et physique des programmes du C.N.T.E.

La préférence sera donnée à un couple

Contrat « Expatrié » assorti d'importantes garanties sociales et d'avantages (logement familial confortable, régime de congés de 3 mois par an en France...)

Ecrire avec C.V. explicite et photo sous référ. SO/IR à CETAGEP
30, av. Amiral-Lemonnier
78160 MARLY-LE-ROI.

ATELIERS DE TRAVAUX A FAÇON
recherchent pour
AFRIQUE NOIRE

1° ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— B.T.S. informatique.
— Connaissant parfaitement COBOL et GAP 2 pour système 370/115 sous DOS-VS.
— Ayant plusieurs années d'expérience.

2° CHEF D'EXPLOITATION

— Ayant plusieurs années d'expérience et travaillé sur IBM 370/115 sous DOS-VS disques et bandes.
— Connaissant programmation GAP 2.

Disponibles très rapidement.

Ecr. avec C.V. et photo S.G.F.F.A., 65, r. de la Victoire 75009 PARIS.

STE D'INGENIERIE PARIS
Vocation internationale
engage

INGÉNIEUR ÉTUDES PORTUAIRES

Les ingénieurs intéressés, diplômés d'une grande école ayant une bonne connaissance de l'anglais et libres rapidement, sont priés d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération annuelle) ss référ. 826/103, à :
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour séjour au Moyen-Orient

INGÉNIEUR MÉCANIQUE DES SOLS

*Environ cinq années d'expé*rience acquise pour partie à l'étranger. Langue anglaise cour. Votre candidature accompagnée d'un C.V. et mentionnant vos prétentions est à transmettre sous la référence 683/101, à :
L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

L'UNE DES PLUS GRANDES ENTREPRISES
D'AFRIQUE NOIRE
FRANCOPHONE
exerçant des activités commerciales et industrielles dans plusieurs pays
recherche

DEUX CHEFS COMPTABLES

Titulaires du D.E.C.S. complet et ayant acquis une solide expérience de leur métier, de préférence dans une affaire similaire installée dans la même zone géographique.
Age souhaité : 28 ans minim.

Les situations offertes comportent des possibilités d'accession à des postes supérieurs et, dès le départ seront de bon niveau, tant en ce qui concerne le salaire que les avantages annexes, prévoyance en particulier.

Envoyer C.V. détaillé sous réf. n° 6.246, à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris, Cedex 02.

Pour Afrique francophone

DIRECTEUR DE PROJETS

Connaissances approfondies en programmation et ordinateur. *Méthodologie* Planning Hardware Software.
150 à 170 000 F/an + logt.
Anglais indispensable.
Ecrire à SWEERTS, B.P 269, *75424 Paris Cedex 09* ss réf. 809.

IMPORTANTE SOCIETE T.P.
recherche pour chantier longue durée en AFRIQUE anglophone

ADJOINT ADMINISTRATIF
CONFIRME

Ayant de préférence des références dans la profession. Le candidat devra avoir également de bonnes connaissances de la comptabilité et de la gestion du personnel. Anglais courant indispensable.
Adresser C.V. et prétent. sous n° 40.036 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES FRANÇAIS
recherche pour
SEJOUR 1 AN EN IRAN
puis carrière en
FRANCE et à l'ETRANGER

UN INGÉNIEUR
PRINCIPAL HYDRAULICIEN
(barrages, adductions et réseaux)

UN INGÉNIEUR
PRINCIPAL
(Traitement d'eau et épuration des eaux)

Adresser C.V. et prétentions à :
SETEC HYDRATEC
58, quai de la Rapée
75583 Paris Cedex 12,
à l'attention de *M.* de VAULX.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Société d'Ingénierie Est France, dynamique et en pleine expansion, recherche

UN CADRE RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Le poste conviendrait à un ingénieur min. 35 ans, très introduit dans milieu industriel. Expérience des contacts à haut niveau.
Détection et négociation des contrats importants. Rémunération motivante.

Adresser C.V. et photo s/réf. 2491 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra. Discrétion assurée.

TOULOUSE
Très importante Société de Distribution meubles avec Centre Commercial recherche

ADJOINT DIRECT au PDG
Age minimum 30 ans
Formation Grandes Écoles

Il s'occupera de la gestion et de l'administration en ce qui concerne la Distribution et l'activité du Centre Commercial.
Salaire minimum 150.000 F/an.

Faire acte de candidature avec C.V. manuscrit + photo n° T.099719 M. à RÉGIE-PRESSE 85 bis rue Réaumur - Paris 2e qui transmettra

---

Le Monde
INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publions des informations pratiques, depuis le 29 mars chaque lundi et mardi, dans nos pages d'annonces classées.
Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun, à sa situation particulière.

MOYENS DISPONIBLES POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Dans votre recherche, soyez « tous azimuts »: utilisez immédiatement et concurremment tous les moyens existants et appropriés à votre stratégie :

— Organismes publics d'information, d'orientation et de placement ;
— Association d'anciens élèves et services de placement des écoles ;
— Services de placement des associations professionnelles ;
— Services de placement des chambres syndicales ;
— Candidatures spontanées ;
— Organismes publics d'information, d'orientation et de placement

- L'A.N.P.E. (Agence Nationale Pour l'Emploi).
  L'adresse de votre antenne locale dans la région parisienne peut être obtenue *en téléphonant au 645-21-26.*
  En province, il existe dans toutes les villes des agences dont l'adresse vous sera fournie par la municipalité.
- L'A.P.E.C. (Assocation Pour l'Emploi des Cadres, ingénieurs et techniciens) :
  Correspondance : 8, rue Duret, 75116 Paris, tél. 502-13-50
  Réception : 6, rue Piccini, 75116 Paris

Il existe des délégations régionales à :
59400 Lille
3, rue Jeanne-Maillotte
téléphone : 54-17-28 ou 32-38
54000 Nancy
25, boulevard Joffre
téléphone : 24-64-13
44000 Nantes
20, rue Mercœur
téléphone : 71-27-54
33000 Bordeaux
3, rue du Couvent
téléphone : 29-29-60
69007 Lyon
204, avenue Berthelot
téléphone : 69-04-77
31000 Toulouse
10, allée Paul-Sabatier
téléphone : 52-80-53
13008 Marseille
229, Avenue du Prado
téléphone : 77-16-60 et 77-28-35

- Centre RETRAVAILLER, 143, avenue de Versailles, 75016 Paris, tél.: 224-61-04
  Centres de province : Caen, Lille, Metz, Nantes, Tours, Troyes.

Cette association organise des stages de formation destinés aux femmes désireuses de s'insérer ou se réinsérer dans la vie professionnelle.
Les participantes sont informées sur les différents aspects du monde du travail : filières de recherche d'emploi, métiers possibles, formations complémentaires à entreprendre, etc.
Une prise en charge partielle ou totale est assurée par le Ministère de l'Education ou par d'autres administrations ou associations.
En cas de prise en charge partielle, la participation complémentaire de la stagiaire est calculée en fonction du quotient familial.

GLAENZER SPICER
SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE

Filiale d'un très important Groupe international (120.000 personnes), continue la mise en place de son potentiel d'Ingénieurs qui seul lui permettra d'assurer son développement prévu pour les 10 ans à venir et recherche pour son usine
LE MANS

2 INGENIEURS
formation A.M. ou équivalent
28 ans minimum

CHEF D'UNITE METHODES
Il sera chargé de la rationalisation des techniques et procédés d'usinage, étude des temps, outils de coupe et lubrifiants, traitements thermiques.

CHEF D'UNITE DE FABRICATION
Usinage, moyennes et grandes séries et traitements thermiques. Sa responsabilité couvrira les domaines technique, économique et social.

Larges possibilités de perfectionnement et de promotions au sein du Groupe.
Facilités de logement (déménagement éventuel remboursé)
Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo sous référence M18 en précisant le poste à la Direction du Personnel - B.P. 60 - 78301 POISSY CEDEX

SAFT Leclanché — Groupe C.G.E.

vous propose à POITIERS à la division des produits techniques un poste

d'INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Vous participerez à la définition de la politique produits techniques de la Société,
- Vous aurez là responsabilité du marketing et des ventes dans un domaine de produits de haute technicité.

Une formation d'ingénieur et une première expérience en marketing et en commerce international sont nécessaires.

La pratique courante de l'anglais est indispensable La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Déplacements fréquents à l'étranger.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature sous réf. P3 - 9 en mentionnant la rémunération souhaitée

[SAFT] DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt-Wilson
92300-LEVALLOIS-PERRET

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT SECOND-OEUVRE
(chauffage - ventilation - conditionnement air)

recherche :

RESPONSABLES D'AGENCE

pour son agence de LYON : secteurs Rhône-Alpes
pour son agence de MARSEILLE : secteurs Provence et Côte d'Azur

Capables de diriger et animer une unité en assurant les responsabilités de RELATIONS COMMERCIALES, de commandement et de gestion.

Ces postes peuvent convenir à des candidats de formation supérieure ayant une expérience professionnelle confirmée de préférence dans la région.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétent. à No 7971 CONTESSE PUBLICITE — 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Discrétion assurée.

Chambre de Commerce et d'Industrie Région Nord
recherche un

spécialiste de gestion
désireux de s'orienter vers la

formation
dans le domaine
commerce et distribution

Membre d'une équipe dynamique, il se verra confier des missions faisant largement appel à son initiative personnelle.

Niveau de formation supérieure et expérience professionnelle.

Les candidatures précisant la rémunération souhaitée seront étudiées avec la plus grande discrétion par

josette vanden borre
Recherche et sélection de personnel
28, rue Saint-Georges, 59400 CAMBRAI

DIRECTEUR GENERAL
INDUSTRIE ALIMENTAIRE
Bretagne

La Société, d'un effectif de 100 personnes, occupe l'une des premières places sur un marché en expansion. Son responsable recherche un cadre supérieur expérimenté pour le seconder dans la totalité de ses fonctions (gestion, technique, commercial). Formation ingénieur. Expérience souhaitée industrie agro-alimentaire.

Adresser C.V. détaillé s/réf.7532 M à: Paul - Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Elysées 75008 PARIS.

INGENIEUR CONSEIL

30 ans minimum - A.M. ou équivalent. Jeune Société Régionale parrainée par 5 établissements financiers spécialisée dans l'élaboration et l'exécution des plans de développement ou de redressement des petites et moyennes entreprises crée un poste de "CONSEILLER DE SYNTHESE". Elle souhaite s'adjoindre un cadre de formation ingénieur appuyée par l'I.A.E. ou l'I.C.G. ayant une expérience concrète et polyvalente de gestion d'entreprise lui permettant d'intervenir en qualité de conseil.
Ce poste évolutif dans un cadre autonome, nécessite une réelle disponibilité pour de fréquents déplacements de courte durée. Adr. ss réf. 747, CV détaillé+photo

à RENNES
84.000+

CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES
20, rue de Brest - 35000 RENNES

Postes à créer

Directeurs de Centre Informatique

Les Centres Interdépartementaux de Traitement de l'Information de la Mutualité Sociale Agricole - Région «Est-Franche Comté» et Région «Rhône-Alpes - Loire» - recherchent leur Directeur.

- Il définira les moyens humains et techniques nécessaires à la réalisation du projet et à son évolution.
- Il assurera la mise en place du système de gestion dans les différentes Caisses.
- Il sera responsable de la gestion du Centre (40 pers. environ).

Ces fonctions conviennent à des diplômés de l'enseignement supérieur, 35 ans minimum, ayant dirigé un service, possédant une expérience confirmée de la conception et réalisation d'un système de gestion évolué, dans un contexte «Télé-traitement». Elles impliquent une personnalité active, imaginative et pragmatique, ayant des facilités de communication.
Lieu de résidence : Nancy Réf. 71411/M
Lyon Réf. 71412/M

sélé CEGOS
Veuillez adresser lettre man. + CV détaillé avec prétentions et photo à R. VERDET sous la référence choisie à Sélé-CEGOS : 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

Important Groupe d'Assurances
RÉGION OUEST-FRANCE
recherche un

AUDIT
Cette fonction conviendrait à un

JEUNE DIPLOMÉ
H.E.C. - ESSEC - E.S.C.P.

Option finances, comptabilité, contrôle de gestion

- *Il recevra une formation spécifique en assurance.*
- *Il assistera l'Audit responsable du contrôle général des sociétés du Groupe, qui lui définira ses missions. Il conduira ses analyses et préparera les éléments des rapports destinés à la Direction Générale.*
- *De réelles et diverses possibilités d'ouverture dans le groupe lui seront offertes.*

Adresser C.V. et prétentions sous référence 9.547 à M. Albert AUPETIT,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

DIRECTEUR DE PRODUCTION
AGRO ENSIA ou équiv.

Cette entreprise de 450 personnes (10.000T/an, CA 150MF), dégage le poste de Directeur de Production Rattaché au Directeur Technique, et ANIMATEUR DE SON PERSONNEL (300 personnes). Le candidat assurera les tâches proprement dites de fabrication, ainsi que l'ordonnancement, la standardisation des méthodes, le contrôle des normes, la gestion des stocks P.F. Il est demandé une première expérience dans l'industrie alimentaire. Rémunération en fonction de celle-ci. Convocation des candidats retenus sous 3 semaines. Prière d'adresser sous No651, CV dét., avec photo, référ., et salaire actuel au

BRETAGNE
GRANDE SALAISON

CEIP Conseil d'Entreprises
Le Cruguellic
56270 PLOEMEUR

PS Conseil

JEUNE INGÉNIEUR DE PROJET
Clés en Mains

Un groupe de premier plan spécialisé dans la construction mécanique et la réalisation d'usines clés en mains, recherche un Jeune Ingénieur de Projet. Rattaché à un Chef de Projet dont il sera l'adjoint, il sera chargé de le seconder en tant que technicien, mais aussi en tant que coordinateur et gestionnaire dans la conduite des contrats qui lui seront successivement confiés depuis les études jusqu'à la réception, en passant par la réalisation sur le site. Nous recherchons un jeune diplômé d'une école d'ingénieurs telle que AM, IDN, ECL, INSA ou équivalent, souhaitant orienter sa carrière vers la conduite d'affaires. Ce poste qui est à pourvoir en métropole Nord comporte des déplacements courts mais fréquents dans le monde entier, et nécessite donc une bonne connaissance de la langue anglaise au moins. Un candidat de fort potentiel pourrait, compte tenu de l'expansion de la société, occuper à terme un poste de chef de projet.

Adresser C.V. sous référence A/4370M à
PS CONSEIL
19, Résidence Flandre - 59170 Croix
Discrétion assurée

Après vos études supérieures en économie et en comptabilité, une première expérience dans la fonction Finances-Comptabilité vous a permis d'en aborder tous les aspects.

Notre équipe jeune et active recherche avant tout *un homme de contact*, rattaché au Directeur Administratif et Financier, capable de promouvoir la fonction de

RESPONSABLE du reporting et du contrôle budgétaire

Dans notre société (300 personnes) située à 80 Km ouest de Paris.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous N° 8149, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

Société de premier plan en PRODUCTION ANIMALE - Siège dans l'OUEST recherche

ADJOINT pour DIRECTION COMMERCIALE

De préférence Ingénieur AGRO
Age minimum 28 ans - Situation d'avenir.

Adresser C.V. et prétentions à n° T 99.776 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

emplois régionaux

DIRECTEUR TECHNIQUE

La société est l'un des tout premiers constructeurs de maisons individuelles. Son développement rapide est assuré tant par la qualité de ses produits que par son organisation.

Le directeur technique dépend du directeur général et fait partie de l'équipe de direction de la société. Il a la responsabilité de l'organisation, du contrôle et de la gestion des travaux.

Le candidat retenu aura une formation E.C.P. ou E.T.P. et cinq années d'expérience en conduite de travaux.

Le poste est à pourvoir en BOURGOGNE.

Pour un premier contact, adressez curriculum vitae et photo sous nº 9.530.



40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.



Une des premières entreprises Françaises de Bonneterie, 1.800 salariés, 4 établissements C.A. H.T. : 140 millions recherche :

JEUNE INGÉNIEUR
INTERESSE par la
FONCTION PERSONNEL

Lieu de résidence à TROYES, siège de l'entreprise.

Ce jeune ingénieur devra avoir exercé des responsabilités *d'encadrement d'atelier de production*, de préférence dans une entreprise à main-d'œuvre féminine.

Il sera ouvert aux problèmes de formation, information et communication et possédera une excellente maîtrise de l'expression orale et écrite.

Il participera effectivement à l'application du plan social et humain de la Société. Ce dernier est fondé sur une approche nouvelle partant notamment d'une analyse systématique des besoins et attentes du personnel.

Son plan de carrière est très ouvert (évolution vers la direction de la fonction ou autres orientations).

Adr. C.V. manuscrit détaillé, avec photo et prét. à :
Marc RIBET, VITOS, 146, bd Haussmann
75008 PARIS.

USINE METALLURGIQUE

DIRECTEUR ADJOINT

Cette société de renom international fabrique des biens d'équipement pour l'habitat. Elle recherche l'adjoint du Directeur de sa principale unité de production (1600 personnes). Ingénieur grande école, 30 ans minimum, ayant vécu les contraintes d'une entreprise de fabrications en grandes séries, le candidat aura la responsabilité totale de l'administratif de l'usine: personnel, budget, salaires, prix de revient, ordonnancement, informatique. Réponse aux candidats retenus avant le 6 Mai. Prière d'adresser s/No652, CV dét., avec référ., photo et salaire actuel au

Ville Littorale

CEIP Conseil d'Entreprises
Le Cruguellic
56270 PLOEMEUR

délégué export

Une société de CONSERVES ALIMENTAIRES renommée par la qualité de ses produits et services, en constante progression en France (+ 35 % annuels) recherche pour son Service Exportation un spécialiste capable d'assurer *l'ensemble de la fonction (études, prospection,* définition des produits, organisation administrative, politique à terme).

- basé Sud Ouest ● Mentalité de "défricheur" ● capable de vendre, créer et animer des réseaux ● expérience similaire souhaitée ● Anglais exigé ● Rémunération 70/80 000 F an. Poste évolutif.

Adresser au Cabinet R.C.C., lettre manuscrite, C.V. photo, rémunération actuelle en précisant la réf. 710-M.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

Sté Lunéville rech.
CONTROLEUR de GESTION
ayant expériences confirmées et très bonne connaissance de l'allemand. Prière d'adresser candidatures, C.V., prétent. et réf. à nº 99.418 B - BLEU - 17, r. Lebel, 94 Vincennes, q. tr. 1er entretien à Paris.

IMPORTANTE société recherche CHEF DE SERVICE transports internationaux pour prendre direction nouvelle succursale de MARSEILLE.
Expérience et connaissance du marché local indispensable.
Ecr. AGENCE HAVAS 06011 NICE Cedex. Référence 0315.

SOCIETE D'EQUIPEMENT REG. BOURGOGNE CENTRE recherche

ADJOINT CHEF D'AGENCE

Coordination juridique et financière pour aménagement et construction.

3 ou 4 années d'expérience ou formation équivalente.

Adresser C.V. et prétentions ss réf. CILOT (ment./envel.) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

Bureau d'Etudes spécialisé cherche ingénieurs

CIRCULATION ET TRANSPORTS

1) Un ingénieur circulation confirmé pour mission longue durée en Afrique francophone. Exp. pratique de pose d'équipements de circulation indispensable. Cond. intéressantes.

2) Un ingénieur transports - circulation - urbanisme : 3 à 5 ans d'expér. technique et commerciale acquise si possible dans le Sud de la France. Poste basé en Provence.

ENVOYER C.V. en précisant salaire actuel à : J. BOUET, 24, rés. Cadet-de-Vaux, 95130 FRANCONVILLE, qui tr.

Manufacture de tôlerie recherche URGENT : secrétaire de direction homme H.E.C. ou équivalent, désirant s'installer en Languedoc.
Ecrire :
Mme FRAISSE Tôlerie, usine des Carmes, B.P. 16 34700 LODEVE
ou téléphoner au (67) 44-01-02 ou 44-00-73.
Ecrire avec photo et C.V.

offres d'emploi

Ford — Ingénieurs après-vente

Poids Lourds — Machinisme Agricole

De formation technique supérieure, vous souhaitez mettre en application vos connaissances mécaniques et développer vos qualités de contact.
Conseiller Technique Après-Vente, votre rôle sera d'améliorer la qualité, l'efficacité et la rentabilité des concessions de votre région:
- *réduction des coûts de garantie*
- organisation et équipement de l'atelier
- assistance technique
- qualification et formation du personnel technique.

Particulièrement attentifs au développement des hommes, nous vous donnerons les opportunités d'évoluer à terme vers des positions de managers dans l'Après-Vente, le Marketing ou le Conseil de Gestion.

Ecrire FORD FRANCE S.A. Développement du Personnel 344 Av. N.Bonaparte 92504 RUEIL MALMAISON

EUROP-ASSISTANCE cherche
ÉTUDIANTS
pour postes
CHAUFFEURS
Ayant au moins 21 ans et deux ans de permis.

Habitant région parisienne avec téléphone à domicile, entièrement disponible pendant deux mois consécutifs dont août. Très bonne présentation exigée.

Ecrire Service du Personnel, 23-25, rue Chaptal - Paris (9e) Sous référence 130.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue Nord de Paris
recherche pour son Département TRAITEMENT *DE L'INFORMATION*

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Ayant quelques années d'expérience d'un système d'exploitation (en particulier CDC 7600) et une bonne pratique de la programmation scientifique.

Il deviendra le conseil informatique des utilisateurs pour les guider dans les procédures de programmation présentant un rapport performances prix max.

Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétent. no 7.832 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

ETHNOLOGUES
Pour observations chez partic. Rég. paris. travail temporaire. Faire offre à : TCHERTOFF, 20, r. Fg-St-Honoré - Paris (8e).

Responsable de la division informatique

Notre Société, filiale d'un important groupe international, est spécialisée dans les biens d'équipements industriels. Ses 3.000 collaborateurs l'ont élevée au rang de leader sur son marché.

Le Département informatique, composé de 40 personnes, assure la gestion et l'organisation des systèmes informatiques de toutes les directions de l'entreprise. Il leur fournit listings, coûts, exploitations statistiques, salaires, comptabilité...

Nous conférerons ce poste de très haut niveau à un homme dont les compétences techniques, alliées à d'incontestables qualités de gestionnaire et de meneur d'hommes, ont pu s'exercer pendant plusieurs années dans une fonction similaire.
Il connaît parfaitement les systèmes informatiques les plus sophistiqués, spécialement ceux d'HONEYWELL BULL, parle l'anglais et a une formation supérieure.

Le poste est à pourvoir à Paris.

En adressant votre candidature (lettre manuscrite et c.v. détaillé) sous référence 34463 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS, vous êtes assuré de la plus totale discrétion.

HAVAS CONTACT

PARIS — ± 120.000 F/an

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

POSTE A CREER CONVENANT A UN HOMME IMAGINATIF ET AUTONOME
Société industrielle - Produits de carrière - 200 M. C.A., nous souhaitons intensifier nos actions de diversification et recherchons un ingénieur Grande Ecole, ayant des connaissances en matériaux de construction (T.P., Bât.) et chimie minérale.

Ses fonctions :
- La recherche et le développement de nouvelles utilisations de nos produits en vue de nous ouvrir des marchés nouveaux ;
- Les conseils et assistance technique auprès de nos clients ;
- Les liaisons avec les organismes techniques, publics et privés.

Une expérience de l'industrie de 5 ans au minimum, dont 3 ans environ dans des activités de développement ou de conseils techniques exercées dans des sociétés B.T.P. ou chimie, est nécessaire.

La pratique de l'anglais ou de l'allemand est très souhaitable en vue de contacts à l'étranger.

Ces activités requièrent des facilités de contact et une large ouverture d'esprit favorisant l'adaptation à des domaines variés.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé à R. VERDET, sous réf. 71.410 M à Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Société de Services recherche pour son département RECRUTEMENT DE CADRES
UN CONSULTANT
Ayant si possible une expérience industrielle et de cabinet, capable de gérer son activité de manière autonome.
Formation psycho appréciée.
Ecr. avec C.V. en précisant les motivations + prétentions sous référ. no 74.143 à GANIDE, 19, r. de Montmorency, Paris-3e.

SALON AERONAUTIQUE du 25 mai au 15 juin
Rech. HOMMES ou FEMMES
Connaissances techniques aéronautiques souhaitées.
Anglais parlé.

Se présenter : MINERVE, 138, av. Victor-Hugo, 75116 Paris ou téléphoner au 727-61-69.

CENTRE HOSPITALIER Courbevoie (92) recrute INFIRMIERS (RES) D.E. de jour et de nuit.
1 ASSISTANTE SOCIALE
1 SAGE-FEMME.
Tél. : 788-82-55, poste 312.

Import. Sté Paris-6e recherche 2 PROGRAMMEURS P L 1 confirmés.
Env. CV, photo, prét. PRODEST 35, rue La Boétie, PARIS-8e.

GODDE BEDIN
25, r. des Jeûneurs, 2e, rech.
COMPTABLE HOMME QUALIFIE
EXPERIENCE EXIGEE
LIBRE RAPIDEMENT
Tél. : 233-89-80

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
- Grande Ecole ou équivalent
Pour être intégrés à une importante équipe région sud de Paris.
- Une expérience IBM 370
- IMS DL 1 serait un avantage.
Envoyer C.V., photo et prét., à
T.I.T.N. SELECTION
1, r. G.-Eiffel - 91420 Morangis.

ASSISTANT (E) ARCHITECTE pr driver agence 10 personnes. Très disponible, salaire de base 6 000 F indexé + frais + primes. Contrat de 2 ans renouvelable. Diplômé (e) de préférence.
TEL. : 874-35-09.

Ingénieur Commercial Exportation

Neuilly/Seine — 95.000 F/an

CANETTI est une P.M.E en constante expansion dans la vente de composants électroniques et électrotechniques. Elle vise un développement important de sa vocation d'exportateur.
La fonction à pourvoir comporte la prospection et le développement des ventes à l'étranger, la première étape concernant les pays de l'Est. Elle convient à un Ingénieur ou niveau équivalent de 26 ans minimum, spécialisé en électricité. C'est un très bon vendeur ayant une expérience confirmée de plusieurs années dans l'exportation. Les déplacements à envisager sont de 50 %. Il faut l'anglais courant. La connaissance de l'allemand ou du russe serait appréciée.

sélé CEGOS — Adresser lettre de candidature avec rémunération souhaitée sous réf. 50.058/M Sélé-CEGOS 33 quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

TELECOMMUNICATIONS PARIS et PROVINCE
Les P.T.T. recrutent sur titres
diplômés d'études commerciales

ESCP — HEC JF — DEA ou DESS (marketing) de Grenoble II. ou LICENCE de SCIENCES ECONOMIQUES +:ESCAE — ESSC Angers — EDHEC du Nord — IC Nancy — IEECS Strasbourg — ISG — IEP de Paris (section économique et financière).

Pour études et actions commerciales.
Dans les services d'exploitation et de Direction.

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 23 MAI 1977

Renseignements et inscriptions dans les Directions régionales des Télécommunications au chef-lieu de résidence.

Cherche REDACT. PRESSE PERIOD. SPECIALISEE
formation jurid. souhaitée, exp. mise en page et fabrication indispensable. Libre rapidement. Ecr. avec C.V., photo et prét. (toute demande aura réponse) à LELEU, 188, av. Daumesnil 75012 PARIS, qui transmettra.

Société de fermeture bâtiment banlieue Nord / Est recherche pr départ. en pleine expansion UN VENDEUR TECHNICO-COMMERCIAL ayt connaiss. approf. du second œuv. bâtim. Libre rapidement. Env. C.V. + phot + prét. à : M. BERTOZZI 10, résidence des Aigles, 93350 LE BOURGET.

Société d'informatique recherche INGENIEURS débutants + ANALYSTES PROGRAMM. connaissant intertechnique ou télémécaniq. ou microprocesseur MOTOROLA
Adr. C.V. à Mlle VUILLAUME, 35, r. La Boétie, 75008 PARIS.

ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES
ENGAGE POUR
LYON - NANCY - PARIS

PSYCHOLOGUES EXPERIMENTES (EES)
en psychologie du travail

En qualité de Chargés d'Études, ils se verront confier des enquêtes et recherches sur les populations de candidats à une formation professionnelle (F.P.A.).

Ils collaboreront avec les enseignants de l'A.F.P.A. à la mise en place des nouvelles formations (études et expérimentation).

Il est demandé :
- Un diplôme d'études supérieures en Psychologie (*maîtrise, Instituts de Psychologie,* I.N.O.P.).
- Une expérience professionnelle de plusieurs années en psychologie du travail.
- De bonnes connaissances en statistiques et méthodologie.

préparation à la fonction assurée

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :

afpa — A.F.P.A., 13, pl. de Villiers, 93103 MONTREUIL, sous réf. N. HENNETIER

HAVAS CONTACT

Voici l'Argument
"Ils" renouvellent leurs appels parce qu'ils trouvent peu de gens qui acceptent de faire leur métier (cliché stéréotypé : difficile et aléatoire).

et le Contre-argument
Les gens qui acceptent le défi de la difficulté et les contraintes de la responsabilité individuelle sont peu nombreux.

- D'une part l'argument est faible.
- Mais, d'autre part, le contre-argument est vérifié par toutes les analyses sociologiques concluant : **l'intelligence est progressivement plus répandue que le caractère.**

C'est là qu'intervient
AGP Expansion
une Equipe de GAGNEURS ouverte à tous les GAGNEURS de TEMPERAMENT

Si notre appui logistique : formation, produits, management, méthodologie, rémunération, n'a pas d'équivalent sur le marché, le processus et la finalité de la réussite empruntent largement à la PERSONNALITE et au CARACTERE.

Notre Equipe n'existe que pour permettre à ses composants de se "faire eux-mêmes"

Nous réclamons des postulants un minimum de maturité (23 ans au moins) et une bonne formation générale, afin de pouvoir, au contact direct, *tester la valeur relative de l'argument et du contre-argument.*

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. BE 490 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir préciser la référence)

SOPRA — CONSEIL ET ASSISTANCE EN INFORMATIQUE
recherche
INGENIEURS EN INFORMATIQUE
- Expérimentés en système grande diffusion type IBM 3 / GAP.
- Débutants issus d'Ecoles Ingénieurs telles que INSA, INSEN etc... ayant suivi des stages pratiques durant leur formation : pratique COBOL indispensable.

ANALYSTES PROGRAMMEURS ET PROGRAMMEURS
- Connaissant au moins l'un des systèmes suivants : IBM 3/GAP - IBM 370/OS COBOL ou PL1 - HB 61 - 62 - 64.

Tous ces postes sont à pourvoir immédiatement.
Lieu de travail : Paris.
Déplacements possibles en France.

Envoyer CV et prétentions à SOPRA SELECTION 90, rue de Flandre 75019 PARIS

sperar

GRANDS MAGASINS CANADIENS recherchent
pour leur bureau d'achats européen situé à Paris
JEUNE HOMME ou JEUNE FEMME
niveau d'instruction supérieure
intéressé par une carrière dans le domaine de la mode
Excellentes connaissances de l'anglais essentielles, italien souhaité.
- Esprit d'organisation.
- Capable de prendre des responsabilités.
- Disposé à voyager.

Nationalité française ou C.E.E.

Tél. au 290-66-22 à Mme JARVIS du 19 au 22 avril.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Important Groupe Electronique Francais

recherche pour ses unités de production

7 JEUNES INGENIEURS DEBUTANTS

Formation GRANDES ECOLES (CENTRALE, A.M., ICAM, CESTI, etc...)

Libérés obligations militaires ou prochainement libérables.

Ils seront pris en charge par la Direction Industrielle du Groupe qui après formation les orientera vers des fonctions de

Responsables Industriels de Haut Niveau en France et à l'Etranger

Adresser C.V. à No 8.223 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE

de la Région Parisienne filiale d'un grand Groupe Industriel recherche

- Pour le développement de ses activités internationales ;
- Pour son expansion dans le secteur des Administrations

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

28 ans minimum, dynamiques, hommes de contact et attirés par la prospection France et Europe.
Formation supérieure.
Expérience confirmée d'au moins 2 ans dans la vente de prestations intellectuelles et de systèmes informatiques.
Bonne pratique de l'anglais indispensable (allemand apprécié).
Rémunération intéressante.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence CERA (mentionnée sur l'enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Culligan FRANCE

recrute

SON ANIMATEUR DE VENTE

pour ses trois directions régionales de la région Parisienne

PROFIL :
Ecole de Commerce + 2-3 années d'expérience

FONCTION :
Recrutement permanent et formation de la force de vente.
Conception et mise en place d'aides à la vente en collaboration avec les responsables de vente des agences déjà en place.

Salaire après formation : 60.000 F. +

Ecrire CULLIGAN FRANCE,
A. RUBIO
4, Avenue Kennedy
78340 LES CLAYES S/BOIS

SOCIETE DE CONSEIL recherche

Ingénieur Grande École

(X, MINES, CENTRALE, TELE-COM., SUP-ELEC...)
1 à 3 ans d'expérience d'

INFORMATIQUE

pour études et développement de grands projets pratique FORTRAN nécessaire

Adresser C.V. sous le n° 99.780 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche pour PARIS

Ingénieur commercial

Niveau enseignement supérieur.
Expérience exigée de la vente en services informatiques.
Chargé de la prospection, négociation, gestion administrative et de la coordination des réalisations au sein de la CISI.
Adresser C.V. et prétentions à CISI, 35, bd Brune, 75680 PARIS - Cedex 14.

Emplois et Carrières

CARRIÈRE EN CONSEIL

Parfait Bilingue Anglais-Français

Si vous approchez la trentaine et avez plusieurs années d'expérience en atelier ;
ou si vous êtes diplômé d'une école technique,
et si vous désirez un poste à la mesure de vos ambitions, vous êtes probablement qualifié pour devenir partie intégrante de notre équipe.

Nous ferons de vous :

UN EXPERT EN GESTION ET EN EFFICIENCE

et enrichirons

VOTRE EXPERIENCE ET VOS QUALIFICATIONS

Nos opérations englobent :

production, administration, marketing et ventes.

Nous vous enseignerons :

Les techniques modernes d'ordonnancement et de coordination des flux di marchandises, d'information et de personnel.
Au terme d'une période de formation solide sur le tas, les candidats les plus dynamiques trouveront une opportunité pour une promotion rapide et de gros revenus.
Ils devront conserver leur lieu de résidence actuelle mais devront régulièrement effectuer des voyages de moyenne durée.
Envoyer en confidence votre curriculum vitae et prétentions, à :

M. R. I. 522, avenue Louise, 1050 BRUXELLES, qui transmettra réf. 704/24.

3M

CERGY-PONTOISE

ingénieur en organisation

Ce poste peut convenir à un candidat
- ayant une formation scientifique ou commerciale
- possédant quelques années d'expérience en organisation et/ou en gestion d'entreprise.

L'activité essentielle du département est centrée sur la recherche d'une plus grande efficacité et fiabilité des circuits administratifs de la Société.

Si vous pensez correspondre au profil du poste, envoyez C.V. et prétentions à 3M FRANCE, Boulevard de l'Oise, 95000 CERGY à l'attention de Madame JOIN-DIETERLE sous référence 18 J.D.

AMEP PA

AERAZUR

recherche

pour son **SERVICE COMMERCIAL**

CADRE SERVICE EXPORT

Formation Sup. de Co. ou équivalent

Bonnes connaissances de l'anglais et si possible une seconde langue. — Minimum 3 ans expérience en Export.

Le candidat devra être apte :
— aux contacts humains et aux voyages ;
— au travail en équipe et être disponible, organisé, imaginatif.

Rémunération : 65.000 F.

Adresser lettre, curriculum vitae et photo à :
Société AERAZUR - Service du Personnel
58, bd Gallieni, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

---

responsable technique

ELECTRONIQUE

Société de fabrication de matériel électronique (PARIS) recherche son Responsable des Services Techniques qui aura en charge l'ensemble des projets techniques et des fabrications.

Il devra être titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Télécom. ou ESE) et aura la responsabilité de l'animation du Personnel Technique (Ingénieurs et Techniciens).

Adressez au Cabinet R.C.C. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle en précisant la référence 7820/M.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

SOCIETE FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES CHIMIQUES FRANÇAIS
recherche pour une importante usine de la proche banlieue Nord de PARIS

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE ENTRETIEN

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur de formation A et M, ICAM, ECAM ou équivalent, ayant acquis 2 ans d'expérience minimum dans la fonction Entretien.

La Société et le Groupe offrent d'intéressantes perspectives de carrière pour un candidat de valeur.

Env. lettre man. C.V. détaillé, photo récente et rémunération envisagée s/réf. 8.515 à AXIAL PUBLICITE, 91, Fg-St-Honoré, Paris-8e, q. trans.

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE DANS L'
INGENIERIE D'EQUIPEMENTS THERMIQUES (pétrole, pétrochimie, chimie),
siège à PARIS
recherche UN

ingénieur calculateur

pour étoffer son Service Calculs (10 personnes actuellement).

Il deviendra un spécialiste calculs de fours, en prenant en main peu à peu les différents appels d'offre des clients.

Ce poste conviendrait à un (ou une) INGÉNIEUR intéressé (e) par l'aspect calcul des procédés.

Formation mécanique et connaissance thermique souhaitables. *Anglais technique indispensable.*

Veuillez écrire sous référence M 12.108 M à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

CHEF D'EXPLOITATION

recherché par
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
(20.000 personnes)
périphérie Ouest de Paris

pour son
Centre de Traitement INFORMATIQUE
équipé d'un IBM 370

Agé de 35 ans minimum, le candidat retenu aura reçu une formation d'INGENIEUR ou équivalent et acquis une expérience de 3 à 5 ans minimum dans la fonction sur matériel IBM.
Il lui sera demandé des qualités de rigueur dans l'exécution des traitements dont il aura la charge, et une aptitude certaine dans la conduite et l'animation de son équipe.

La rémunération annuelle se situera aux environs de 100.000 F et sera fonction de la valeur du candidat.

Adr. C.V. dét., photo et rémun. actuelle ss n° 8.051, CONTESSE Publ., 20, avenue Opéra, Paris-1er q. tr.

PS Conseil

ADJOINT AU RESPONSABLE DISTRIBUTION

65.000 F

Une importante société française, spécialisée dans la fabrication et la distribution physique de biens de grande consommation du secteur Loisirs, recherche pour son siège situé dans la banlieue Sud de Paris, l'adjoint au Responsable Distribution. Sous la direction de ce dernier, il aura à s'occuper de l'ensemble des activités de ce département (250 personnes) : saisie des commandes (800 par jour), conditionnement, expéditions France et export, litiges... Il aura, en outre, à faire évoluer les méthodes de travail afin de les rendre plus performantes et à adapter ce type de distribution aux nouvelles exigences du marché et du réseau commercial. Ce poste conviendrait à un jeune candidat, âgé d'au moins 26 ans et ayant un niveau de formation supérieure technique ou commerciale. Une expérience d'environ 2 à 3 ans dans le domaine de la distribution serait très appréciée. Ce poste évolutif exige de grandes qualités d'organisation et de pragmatisme, un sens aigu des priorités et la connaissance de l'anglais.

Adresser C.V. sous réf. A/2548 M à
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

TEKELEC TA AIRTRONIC

Société française d'Electronique, 600 personnes 200 millions de C.A. recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il sera responsable de la vente à de grandes sociétés d'une gamme de matériels de mesure et d'instrumentation électronique de technologie avancée. Ce poste pourra déboucher à terme sur une responsabilité de CHEF DE PRODUIT.

Le candidat devra avoir une solide formation en électronique. Quelques années d'expérience en laboratoire, complétées par 2 ou 3 ans de pratique de la vente de matériels similaires, seraient appréciées. Connaissance de l'anglais indispensable.

Env. curric. vitae détaillé sous la référence 1.219 à :
TEKELEC - AIRTRONIC
B.P. n° 2. — 92310 SEVRES

SOCIÉTÉ 400 PERSONNES

QUARTIER SAINT-LAZARE, rattachée à groupe d'IMPORTANCE NATIONALE

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

ANALYSTE PROGRAMMEUR
COBOL - CONFIRME

PUPITREUR CONFIRMÉ

HORAIRES DECALES
MATERIEL N.C.R. 8200,
connaissance de ce matériel appréciée.
Ecrire DECROIX, 73, bd Haussmann, 75008 PARIS, C.V. détaillé, prétentions et photo.

CENTI

Société de Conseil et de Service Informatique à vocation Européenne
recherche pour grande et mini-informatique

5 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL OS - PL1 - IMS

3 INGÉNIEURS ET PROGRAMMEURS SYSTÈME
IBM OS CII HB 64 et 66

5 INGÉNIEURS ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS
MITRA 15 et 125, IBM 3 - 12
ALVAN, NIXDORF

Ces postes sont à pourvoir à PARIS, en province et à l'étranger.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à CENTI, 128, rue de Rennes - 75006 PARIS.
REPONSE ET DISCRETION ASSUREES.

IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE

recherche pour sa succursale de PARIS, récemment ouverte

Le responsable de son département étranger

La fonction implique la maîtrise des techniques de l'ensemble des opérations avec l'étranger, acquise par plusieurs années d'expérience dans ce domaine, et plus spécialement des crédits documentaires, transferts, avances en devises, change à terme, et réglementation des changes.
Anglais indispensable.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 1138 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

AVON S. A.

LEADER MONDIAL DANS LA BRANCHE DES COSMETIQUES
Siège : LIANCOURT (Oise)
(60 km nord de Paris)
recherche pour

SON DÉPARTEMENT AUDIT

UN AUDITEUR INTERNE SENIOR

sous la supervision de l'audit manager et dans le cadre d'audits opérationnels et financiers, il aura pour mission de :
— contrôler et analyser l'ensemble des opérations ;
— s'assurer du respect des procédures internationales ;
— rendre compte des constatations et proposer des améliorations.

Ce poste exige une formation supérieure orientée vers la comptabilité et la gestion (HEC, ESSEC, Sup de Co, D.E.C.S.), quelques années d'expérience dans un poste similaire et une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V., photo et salaire souhaité, au Service du Recrutement, 35, rue Victor-Hugo, 60140 LIANCOURT.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
BANLIEUE OUEST de PARIS cherche:

SON CHEF COMPTABLE

RESPONSABLE D'UN SERVICE DE 17 PERSONNES

Sa fonction consiste en :
— assurer la tenue de la comptabilité générale et analytique ;
— élaborer les prévisions de trésorerie ;
— préparer les dossiers de prix ;
— établir les déclarations fiscales ;
— développer l'efficacité des procédures comptables en liaison avec le service informatique.

CONVIENDRAIT A CANDIDAT EXPERIMENTE DE FORMATION SUPERIEURE

38 ans minimum.

Envoyer lettre manuscr. avec C.V., photo et prét. à n° 7.015, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

SOCIÉTÉ SAINT-CLOUD - MONTRETOUT

recherche
pour DEMARRAGE MINI-ORDINATEUR

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

préférence FEMME.
Expérience sur mini souhaitée.
Téléphoner pour rendez-vous au 771-64-76.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE **BATIMENT** recherche pour PARIS

INGÉNIEUR

10 ans EXPERIENCE MINIMUM EN BETON ARME ET PRECONTRAINT pour animer son bureau d'Etudes techniques.

Envoyer lettre manuscrite avec prét., C.V. et photo sous le n° 102, à BEGUE, 4, rue du Faubourg-Poissonnière, PARIS (10e), qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

ENTREPRISE METALLURGIQUE EN EXPANSION CONSTANTE
fabriquant et vendant des produits de second oeuvre bâtiment et des produits d'équipements industriels
recherche

CADRE COMMERCIAL EXPORTATION

chargé de développer la politique commerciale de la Société principalement en EUROPE et au MOYEN-ORIENT.

En première mission, il devra créer en REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE et en SCANDINAVIE, des réseaux de distribution pour la promotion et la vente de PRODUITS D'EQUIPEMENT INTERIEUR DU LOGEMENT, auprès des prescripteurs en grande entreprise, des moyens et petits entrepreneurs, ainsi que du public.

Sa mission s'étendra ensuite à d'autres pays ainsi qu'à d'autres produits industriels simples.

CETTE CREATION DE POSTE sera confiée à un cadre de très bon niveau :
- ayant au minimum 35 ans
- possédant une formation commerciale supérieure et de bonnes connaissances techniques,
- ayant l'expérience de l'exportation et plus particulièrement celle de la mise en place de réseaux de commercialisation et celle de la négociation avec prescripteurs et distributeurs,
- possédant les qualités d'un HOMME DE TERRAIN et le tempérament d'un REALISATEUR,
- pratiquant couramment L'ALLEMAND et L'ANGLAIS,
- disponible pour voyages fréquents,
- résidant en région parisienne (siège de la Société).

Adresser C.V. détaillé avec lettre manuscrite à No 8275, CONTESSE Publ. 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 — qui transmettra (discrétion assurée).

LogAbax informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION
recherche

UN EMPLOYÉ DES SERVICES TECHNIQUES

AYANT :
— une bonne connaissance des bases de l'électronique et de la mécanique.
— une sérieuse expérience de l'achat de composants électroniques.
— une réelle expérience de l'ordonnancement.

Lieu de travail : ARCUEIL

Adresser C.V. et prétentions ss réf. 161 à Direction du Personnel, 77, av. Aristide-Briand 94110 Arcueil

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE FABRICATION
DÉCOUPAGE - EMBOUTISSAGE
région parisienne (1.500 personnes), recherche :

DIRECTEUR TECHNIQUE

Formation A.M., I.C.A.M. ou équivalent

- Connaissances approfondies de la conception et de la réalisation d'outillages de presses.
- Expérience de bureau d'études, de méthodes et de fabrication de pièces de grandes séries.
- Poste à hautes responsabilités, dépendant directement de la Direction Générale.
- Anglais apprécié.

Adr. curric. vitae et prétentions à M. LEVALE. 7, rue Georgette-Agutte. — 75018 PARIS.

CHAUSSON

recherche pour son Service Informatique équipé
— D'un ordinateur IBM 370/135 bandes et disques
— Travaillant en multi-programmations DOS VS et POWER
— Liaisons T.P. avec les autres usines

— CHEF DE SALLE
— PRÉPARATEUR DE TRAVAUX EN INFORMATIQUE

D.U.T. ou niveau
Plusieurs années d'expérience
Lieu de travail : ASNIERES

Ec. ou se prés. de 8 h. à 11 h. et de 13 h. 30 à 15 h. 30 157, avenue des Grésillons, 92230 GENNEVILLIERS.

RESPONSABLE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

recherché par Société de Construction et Distribution en Electronique Grand Public

LA FONCTION :
En dépendance hiérarchique de la Direction administrative, le titulaire du poste :
— assurera par lui-même la préparation et le suivi des dossiers juridiques de l'Entreprise (droit des contrats, marques, brevets, licences, assurances, problèmes immobiliers et locatifs) ;
— sera responsable des chefs de Section, Fournitures, Reprographie et standard ;
— traitera avec la Société gérante du Restaurant d'Entreprise et contrôlera ses prestations.

LES CANDIDATS :
- ont une formation supérieure juridique (Droit privé, de préférence) et une expérience professionnelle du Droit des Affaires ;
- sont aptes à la négociation et aux relations humaines à tous niveaux.

Ecr. avec C.V., photo et prét., sous le nº 07.925 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CREUSOT·LOIRE

recherche pour l'
UNITE DE GESTION
D'UN ENSEMBLE INTERNATIONAL DE SOCIETES COMMERCIALES
en forte expansion

X – MINES – HEC...
BILINGUE ou TRILINGUE

ayant une formation économique, âgé d'au moins 28 ans et ayant de 2 à 5 ans de pratique des techniques comptables, financières et budgétaires.

Il s'agit d'un poste d'entrée dans le Groupe, comportant des responsabilités personnelles immédiates et devant évoluer vers des fonctions opérationnelles.

Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement par Monsieur TAVIER, CREUSOT LOIRE, Division des Opérations de Marché, 8, rue de La Rochefoucauld 75009 PARIS

CL

EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS EN PARTICULIER DANS LE DOMAINE TEXTILE
recherche

un ingénieur diplômé GÉNIE CIVIL
et
un ingénieur diplômé ÉLECTROTECHNIQUE ou MÉCANIQUE

— *expérience de la conception et réalisation d'ensembles industriels et*
— *capacité de prendre la responsabilité de projets à l'exportation.*

Langues : allemand, anglais.
Lieu de travail : Paris 8e.

Déplacements occasionnels à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et prétent. sous le nº 8.803 à : « le Monde » Publ. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
HI-FI FRANCE

Nous sommes une Société Internationale dans le domaine de la haute fidélité de qualité. Nous sommes reconnus comme leader incontesté sur notre marché.

Nous cherchons

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

ayant une solide expérience des biens de consommation durable pour diriger notre filiale française. L'homme que nous recherchons a probablement 30 ans minimum, est actuellement Marketing Manager ou Directeur Commercial dans une P.M.E. de biens de consommation durable et recherche *une progression de carrière encore plus rapide.*
Il a obtenu des résultats concrets et prouvés dans la commercialisation de produits, il a une formation universitaire de préférence complétée par une business School.
Il a presque certainement une expérience professionnelle acquise dans une société connue fabriquant ou distribuant des biens de consommation durable.
Anglais courant indispensable.
Si vous avez obtenu des résultats prouvés et mesurables ; si vous êtes intéressés par ce challenge.

Adr. votre candidature, de préférence en anglais, *sous le nº 835.515 M à REGIE-PRESSE,* 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

3M
Usines de Beauchamp (Val d'Oise)

ingénieur chimiste

ENSI - INSA - etc.
- Anglais et Allemand indispensables.
- 2 à 5 ans d'expérience en industrie des élastomères, des peintures, des colles ou des vernis.
- Activités :
  - laboratoire
  - assistance technique à la clientèle (France et Europe).
- Déplacements fréquents de courte durée.

Envoyer C.V. + photo et prétentions au Service Recrutement, 3M FRANCE, 2 Avenue Boulé - 95250 BEAUCHAMP.

AXIEL PA

DIRECTION GÉNÉRALE

SOCIETE PHARMACEUTIQUE EN EXPANSION, l'une des filiales françaises d'un groupe américain important,
recherche

CANDIDAT pour assumer les fonctions de direction générale.

Ayant en outre :
— Expérience dans les fonctions marketing et ventes.
— Connaissance de la langue angl. indispensable.
— De préférence, candidat de nationalité française, pharmacien diplômé.

Env. C.V. et prétent., sous le numéro T 99771 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société leader français dans son domaine, recherche

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDE

90.000 Frs +

- *Formation Physique - Chimie (ESPCI - ENSI) ;*
- *Capable de faire la synthèse de données scientifiques diversifiées (électronique-informatique) ;*
- *Expérience d'étude dans l'industrie d'environ 3 ans nécessaire ;*
- *Anglais exigé ;*
- *Il sera responsable du développement d'un nouveau produit ;*
- *Lieu de travail : banlieue Sud de Paris.*

Envoyer C.V., prét. et photo à nº 8.553, CONTESSE Publicité, 20, av. de Opéra, 75040 Paris Cedex 01,

---

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PRODUITS CHIMIQUES POUR L'INDUSTRIE, RECHERCHE

INGÉNIEUR CHIMISTE

débutant ou de préférence avec quelques années d'expérience. Doué d'initiative et du sens des responsabilités, aimant les contacts, et prendra en main le développement d'un groupe de produits et sera chargé de l'assistance technique auprès des clients.

Connaissances en métallurgie ferreuse souhaitées.

Anglais indispensable.

Lieu de travail : banlieue SUD PARIS. Déplacements fréquents.

Adr. C.V., photo et prétentions sous la réf. 6.451 à : PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

SOPAD (NESTLÉ)
recherche

PROGRAMMEURS CONFIRMES
ou
PROGRAMMEURS ANALYSTES

B.T.S., D.U.T. ou équivalent, plus longue expérience professionnelle. Langage principal : COBOL ANS. Connaissance méthode WARNIER 7 CL OS et DL 1 appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit, photo (ret.) et prétent. à Mme SEGUIN, Service du Personnel, 17-19, quai du Prés.-Paul-Doumer, 92401 Courbevoie.

TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
recherchent

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour Département Avionique

- Formation électronique.
- Connaissances des milieux aéronautiques souhaitées.

Adresser curric. vitae, photo et prétent. à T.R.T. 5, av. Réaumur. — 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

FOXBORO FRANCE S.A.

Faisant partie d'un groupe leader mondial en instrumentation et process control
recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

- 25 ans minimum.
- Niveau B.T.S. (Electronique ou Informatique).
- Quelques années d'expérience dans la maintenance de systèmes numériques.
- *Anglais lu et parlé.*
- Habitant Paris ou région parisienne.
- Acceptant déplacements fréquents en métropole.

Ecrire pour candidature avec C.V. à : FOXBORO FRANCE S.A. 92-98, boulevard Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

DIRECTEUR (TRICE)
DU DEVELOPPEMENT

Agence Architecte - 10 personnes

spécialisée en Hôtels et Centres administratifs. Zones d'intervention : France, Pays de l'Est, Afrique, Moyen-Orient, Venezuela, Antilles.

Salaire de base : 6.000 F + frais + intéressement C.A. - Contrat 2 ans renouvelable.
Tél : 874-35-08.

INSTITUTION DE RETRAITE DE CADRES
recherche

Jeune cadre de gestion

pour ses services techniques

Formation supérieure : licence Sciences économiques ou diplôme équivalent.
Expérience de la gestion souhaitée.
Possibilité d'affectation ultérieure en Province.

Assistante Sociale D.E.

Voiture indisp. pour déplacements en province.

Adresser lettre de candid. manus. avec C.V. et photo s/réf. 8.513 à AXIAL PUBLICITE, 91, rue du Fg Saint-Honoré, 75008 PARIS qui transmettra.

LA FLECHE A BEAUVAIS
Grands Magasins de l'équipement de la maison
cherche

UN RESPONSABLE des SERVICES ADMINISTR. et COMPTABLE

organisateur, pragmatique, réaliste.
Expérience de la distribution 3 ans (souhaitable).

Sa mission :
— chargé de concevoir l'ensemble des circuits et procédures de l'administration commerciale et comptable, et d'assurer le bon fonctionnement de ces services (15 personnes).

Rémunération en rapport avec les aptitudes et l'expérience acquises.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : M. DAUPHIN, B.P. 130, 60006 BEAUVAIS.

Entreprise T.P. recherche
UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF
pour son agence implantée en Seine-et-Marne. Aura sous ses ordres huit personnes. Gestion de la trésorerie et relations bancaires. Contrôle de la préparation des documents comptables. Connaissance T.P. indispensable. Brevet professionnel, ou certificat comptable, ou D.E.C.S. Ecrire à T.P. COOP, 28, rue des Maronites, Paris-20e. Téléph. 028-96-90.

IMPTE SOCIETE D'ETUDE
recherche
INGÉNIEURS et ATP
Electroniciens
pour le développ. et le contrôle qualité, fiabilité de nouveaux automatismes.
Tél. pour RV : 359-58-94, P. 77.

IMPTE STE PARIS ENGINEERING PETROLIER
recherche
UN ACHETEUR
Tuyauterie, charpente, robinet. Bilingue anglais. Expérience Cie Pétrolière souhaitée.

2 AIDES-ACHETEURS
Pour tableaux comparaisons, relances, commandes...

Ces trois postes sont des missions de travail temporaire de longue durée.
Tél. 285-28-63 +. Team suppl.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
CONFIRME
ayant 2 ans d'expérience sur GS 61/58 pour application de gestion.
Ecrire FRANCE MUTUALISTE, 44, av. de Villiers, Paris (17e), avec références et prétentions.

IMPORTATEUR FRANÇAIS DE MACHINES-OUTILS ET D'OUTILLAGE DE PRECISION
suisse et allemand
recherche un
INGÉNIEUR COMMERCIAL
diplômé ou non justifiant de CONNAISSANCES TECHNIQUES en machines-outils pour lui confier la RESPONSABILITE DE SON AGENCE PARISIENNE
Allemand souhaité.
C.V. détaillé sous référence 7.096 M à
CRES, 11, place A.-Briand, 69003 Lyon.

URGENT
3 Vendeuses (eurs)
— Bibliothèques, journaux ;
— Postes à responsabilités ;
— Bonne expér. de la vente.
Dom. ST-DENIS ou SANNOIS et CLAMART, ou ENVIRONS.
— Salaire intéressant.
VIRIS-CONSEIL, 531-43-44.

Etablissement spécialisé dans les crédits aux entreprises recherche pour REGION PARISIENNE

JEUNES ATTACHÉS COMMERCIAUX
EN CREDITS
clientèle P.M.E.

IL FAUT :
— Le bac + 2 années en gestion ou commercial ;
— Le goût et l'aptitude aux contacts commerciaux ;
— Permis V.L.

Solide formation aux études de crédit assurée et rémunérée, statut bancaire.

Adr. C.V. avec photo et prét. nº 8.601, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Société SAINT-OUEN
recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR
confirmé Cobol, connaissance Système H 2000 sous O.S.
PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
Cobol.
Ecrire avec C.V. détaillé précisant disponibilité et prétentions au C.I.P.P., Chef du service informatique, 25, av. Michelet, 93400 SAINT-OUEN.

Recherchons
PROFESSEURS
FRANÇAIS ANGLAIS ESPAGNOL
pr LYON, PARIS, BANLIEUE enseignant leur langue maternelle, diplômés de l'enseignement supérieur. Envoyer C.V. CETRADEL, 2, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Société impte de traitements de surfaces recherche
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Envoyer C.V., à Cabinet DUCOS, 5, rue Jean-Ménans, Paris (19e) qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION
recherche
SES CADRES ENSEIGNANTS EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
Conception, préparation, animation de stage en rég. parisienne. Expér. exigée gammes, mitra, T 1600, solar. Discrét. assurée.
Adresser C.V. + photo + prét. sous référence 353 à Créations Dauphine, 41, avenue Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

ÉTOILE - MONCEAU
Société d'EXPERTISE COMPTABLE D'AUDIT ET DE CONSEIL
recherche
RÉVISEURS
— D.E.C.S. complet.
— Expér. minim. 1 an Cabinet.
Adresser C.V. et prétentions à ORBIS-JW, 28, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.

HOTEL 4 ÉTOILES
(quartier Chps-Elysées-Etoile)
recherche
pour mi-temps après-midi
ASSISTANTE DE DIRECTION
Outre une bonne culture générale, doublée d'un niveau DECS, il lui sera demandé une parfaite maîtrise de l'anglais, une bonne connaissance de la législation du travail et une expérience confirmée dans le domaine administratif
Adr. lettre man., C.V. et photo sous référence 7.792 à LEPA RECRUTEMENT 94, r. St-Lazare, Paris-9e

---

STE DE PRODUITS CHIMIQUES BANL. EST
recherche
pour son laboratoire de mise au point de fabrication
UN TECHNICIEN CHIMISTE
position II ou III - SEXE MASCULIN. Ayant obligatoirement plusieurs années d'expérience dans la synthèse *organique. Ecrire avec C.V.,* photo et prétent., nº 99.277 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

FABRICANT D'ARTICLES DE BUREAU
de grande diffusion
Siège : quartier Opéra exportant dans le monde entier
Notre développement rapide (C.A. prévisionnel 1977 : 30 MF, effectif : 200 personnes) nous conduit à mettre en place un outil de gestion efficace et à accueillir

UN JEUNE
DIRECTEUR
ADMINISTRATIF et FINANCIER
(100.000 F/an)

Assisté d'un bon chef comptable, il supervise la comptabilité, met en place une comptabilité analytique, des prix de revient, gère la trésorerie, les relations bancaires, élabore et suit les budgets. A 30 ans environ, Sup. de Co, complété si possible, par un DECS, vous avez acquis une bonne compétence en finances, comptabilité. Votre rôle personnel est déterminant.
Ecrire sous référ. 3.204 LM, à Mme M.-C. TESSIER

ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale - 75008 PARIS

ENTREPRISE INDUSTRIELLE
Première entreprise française dans sa branche
recherche
pour son siège social situé près de l'Etoile à PARIS
JEUNES COMPTABLES
Niveau D.E.C.S., libérés O.M.
Les postes confiés déboucheront à court terme vers des fonctions à responsabilités.
Adr. C.V., photo et prétentions, à M. PERETTI - ROCAMAT 150, boul. Masséna, PARIS 13e.

LA VILLE DE PANTIN
(Seine-St-Denis) 42 000 habitants
recrute sur titre ou par voie de mutation :
Un secrétaire général adjoint
(poste libre immédiatement)
Adr. cand. et CV à M. le Maire 93501 Pantin Cedex av. 14-5-77.

Centre de langues ESSEC
recherche d'urgence enseignant de brésilien.
Carte de travail exigée.
Adr. cand. B.P. 105 95001 Cergy.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

UN DES PREMIERS CONSTRUCTEURS DE MAISONS INDIVIDUELLES (S.M.I.)
offre dans son Service Financement Clients poste d'avenir basé au Siège Social Paris avec déplacements province très fréquents.

FONCTIONS PRINCIPALES :

● Formation et contrôle du personnel financement clients dans agences et directions régionales
— Le salaire annuel ne sera pas inférieur à 75.000 francs.
— Les frais réels de déplacement seront remboursés sur justificatifs.
— 3 ans d'activité professionnelle indispensables, dont expérience financements construction minimum un an.
— Poste sédentaire possible après 2 ans dans la fonction.

Ecr. avec C.V dét. et photo à n° 8.377, CONTESSE Publicité, 20, av de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Impt. AGENCE DE VOYAGES recherche
DIRECTEUR ADMINISTRATIF
ayant préfér. expér. profession. Env. C.V. détaillé avec prét. à : n° T 99.772 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

MOURETTE recherche
VENDEURS PHOTO
— Expérimentés
— Bonne présentation
Tél. : 828-43-80

LABORATOIRE RECHERCHE SPATIALE rég. parisienne recherche
JEUNE INGÉNIEUR
possédant 2 à 3 ans d'expérience ds le domaine CRYOGENIQUE ou à la rigueur débutant.
— Bonne formation de base en thermodynamique, mécanique des fluides et matériaux.
— Connaissances en technologie et en informatique appréciée.
— Langue anglaise requise.
Pour étude, développement et suivi de réalisation, de systèmes basses températures.
Env. C.V., photo, prétentions, à L.P.S.P. B.P. n° 10 91370 Verrières-le-Buisson.

M.G. PTT recherche pour son service ORGANISATION
GESTIONNAIRE D'APPLICATION
pour mise en œuvre et maintenance des systèmes d'information au niveau des utilisateurs. Connaissances souhaitées dans le domaine Sécurité sociale.
Niveau Licence Maîtrise Gestion
Salaire annuel : 48.000 F
Adr. C.V. détaillé à M.G.-PTT Service Organisation, 6, r. Vandrezanne, 75634 Paris Cedex 13.

L'UNIVERSITE DE LAUSANNE cherche pour le 1er septembre 1977, un PROFESSEUR DE PHILOLOGIE RUSSE de langue maternelle russe et possédant le français.
Poste à mi-temps.
Adresser C.V. à M. le Doyen de la Faculté des Lettres, 1, rue Cité-Devant - CH 1005 Lausanne.

SOCIETE ZONE INDUSTRIELLE PETIT-CLAMART recherche
TECHNICIEN / IENNE
même débutant (e) pour laboratoire de recherches (biochimie - pharmacologie).
— 40 heures par semaine 9 h - 17 h.
— Restaurant d'entreprise.
Adresser lettre manuscrite et C.V., à HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, 75008 PARIS - Sous réf. 34 545.

IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL FRANÇAIS recherche pour une de ses filiales
au SÉNÉGAL
TECHNICO-COMMERCIAL SPÉCIALISTE MATÉRIELS INDUSTRIELS
Le titulaire assurera la gestion et le développement d'un service traitant les activités suivantes :
Engins T.P., matériels hydrauliques (pompes), compresseurs, machines-outils, matériels industriels moteurs marins.
Il devra former et animer le personnel placé sous ses ordres.
Formation technique matériels électriques et hydrauliques indispensable
Expérience professionnelle dans activité de même type exigée
Résidence DAKAR
Déplacements à l'intérieur du pays
Env. lettre manuscr. avec C.V. à n° 8.266
Cabinet Leconte
4, rue Amiral-Courbet, Paris-16e

secrétaires

de direction

SOCIETE FRANÇAISE FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
DE HAUT NIVEAU PARIS 16e
— Parfaite bilingue anglais, si possible allemand ;
— Excellente présentation ;
— Sens des responsabilités ;
— Libre de voyager ;
— Poste à pourvoir de suite.
Adr. lettre manuscrite et C.V. à n° 43.004, A. M. E. P. - P. A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS, qui transmettra.

Groupe presse international recherche pour sa Direction des Ventes quartier Saint-Augustin
SECRÉTAIRE DIRECTION
expérimentée.
— Excellente sténodactylo.
— Bilingue français-anglais.
— Connaiss. PRESSE souhaitée.
Adresser C.V., lettre manuscr., photo et prétentions, à : Thierry VERRET 3, rue Roquepine, 75008 PARIS.

Important groupe retraites et prévoyance recherche la
SECRÉTAIRE DE SON DIRECTEUR SOCIAL
— B.T.S.S. exigé.
— Bonne rédaction.
— Très bonne culture générale.
— Expérience souhaitée.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo à n° 8.408 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE PRESTATIONS DE SERVICES PARIS 18e recherche
UNE SECRÉTAIRE
Ce poste à pourvoir au sein du service financier nécessite une première expérience du secrétariat et quelques connaissances comptables.
Anglais et sténo souhaités.
— 5 X 8 X13 ;
— Tickets restaurant ;
— Avantages sociaux.
Téléphoner pour rendez-vous 523-21-60 ce jour, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., Mlle CAUTEL.

SECRETAIRE D'ARCHITECTE Agence 10 personnes. Très disponible. Expér. exigée. Salaire base 4.000 F indexé. Contrat 3 ans renouvelable. — 874-35-09.

Jeune société cherche sa 1re SECRETAIRE ASSISTANTE
— Excellente présentation.
— Capable de prendre des responsabilités.
— Anglais indispensable.
— Bonne dactylographie.
Salaire départ correct.
Poste d'avenir si motivation pour la société.
Tél. aujourd'hui au 277-60-00.

Importante société produits chimiques agricoles et industriels actuellement pont de Neuilly bureaux en instance de transfert Gambetta (20e) recherche pour son chef produits
SECRÉTAIRE
— Sténodactylo rapide.
— Orthographe sûre.
— Ordonnée, méthodique, active.
— Capable initiatives.
— 25 ans minimum.
— Libre rapidement.
Poste intéressant et stable avec possibilité d'évolution.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Michèle ROCHE ADC PARIS 6, rue Brey, 75017 PARIS qui vous garantit réponse et discrétion.

Pour banlieue Nord Direction Creil 20 minutes gare du Nord
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
parfaitement bilingue ALLEMAND
Préférence sera donnée à candidate langue maternelle allemand
Notions d'anglais souhaitées
Adresser C.V. à : M.S.M. 1, place du 8-Mai-1945, 95190 GOUSSAINVILLE

formation professionnelle

L'INSTITUT DE FORMATION PERMANENTE DE L'U.E.R.
Sciences Humaines Cliniques de l'UNIVERSITE PARIS-VII, propose, à partir du lundi 25 avril, un stage de trois mois destiné aux architectes :
— URBANISTES
— PAYSAGISTES
— SPÉCIALISTES DE L'ENVIRONNEMENT
rencontrant des difficultés d'emploi.
Pour tout renseignement, s'adresser à :
INSTITUT DE FORMATION PERMANENTE U.E.R. Sciences Humaines Cliniques Centre CENSIER - Bureau 304 B 13, rue de Santeuil, PARIS (5e) à partir du lundi 18 avril.
Tél. (entre 9 h. 30 et 12 h.) : 336-22-39 ou 336-12-41.

propositions diverses

ON RECHERCHE CADRES AYANT UN PEU SERVI...
L'Industrie et les Affaires ont besoin de Cadres mûrs et expérimentés, dans les 30, 40 ou 50 ans. Les clients de CHUSID prouvent, tous les jours, que ce sont là les années de travail les plus riches et les mieux rémunérées de leur carrière.
Pour savoir comment des Cadres « ayant un peu servi » ont abordé le tournant de leur vie, vous êtes invités à rencontrer l'un de nos Conseils en Carrières, sans engagement, ni aucuns frais.
Téléphonez ou écrivez pour prendre un rendez-vous personnel (et confidentiel).
« Nous vous aiderons à transformer votre vie »
Frederick CHUSID et Co.
FRANCE S.A.R.L.
Conseils Internationaux en évaluation et développement de Cadres et en avancement de Carrières
6, rue de Berri, 75008 PARIS - 225-31-80
35-37, Fitzroy Street, LONDON W 1 5 AP - 580-78-61
Sociétés affiliées à l'étranger
LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE

automobiles

CAMA
SPÉCIALISTE dans la vente des voitures en hors taxes toutes marques.
Agent RENAULT
143, rue Anatole France 92300 LEVALLOIS-PERRET
Telex : GUYKARL 660729 F Tél. : 757.17.25

Peugeot 504 Familiale	75	R 16 TL	72
Peugeot 504 Berline	75	R 12 TL	75
R 16 TL automatique	74	R 12 TL Break	75
R 12 TL vitres teintées simili	76	R 5 TL vert métallisé	76

ALFA ROMEO 2000 Berline 74
TOUTES NOS VOITURES SONT GARANTIES 6 MOIS

AUSTIN * ALLEGRO * MINI * INNOCENTI
nombreux modèles disponibles.
Leyland
à partir de 15.600 F clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel
GARAGE FOCH - 35 rue Paul Valéry Paris16 - 727-31-02

A vd. CARAVANE ADRIA 1976 5 mètres Excell état 901-52-87.

garage des ardennes
3, rue des Ardennes - 19e
MINI 850
16.030 F clés en main
AVEC 552 F CPT.
Leasing 48 mois
203.30.75 700.75.48

Part. vend FORD 20 M coupé. Prix 2.000 F. Sept pneus neufs. Téléph. 848-89-65, après 19 h.

HONDA CIVIC automatique 19.985 F*
550 F PAR MOIS moyenne sur 4 ans.
97, rue Legendre, 17e
Tél. 627.86.30.

ÉTOILE AUTO
CONCESSIONNAIRE MERCEDES-BENZ
VEND VOITURES NEUVES et DIRECTION
250, 77, vert métal. 2.000 km.
280 E, 76, ivoire, 20.000 km.
280, 76 vert, 16.000 km.
280 S, 73, ivoire.
350 SL, 72, beige métal.
GARANTIE ÉTOILE
Ses reprises sélectionnées
Porsche 912, 67, bleue.
Alfa Duetto, 74, bleue.
DS 23, 74, Pallas, bleu métal.
Ford Capri, 75, 2600 rouge.
Lancia Fulvia, 71, grise.
504, 75, ivoire.
53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
739-97-40

ALFA ROMEO 16 5, r de la tour, 870.06.04

demandes d'emploi

F. Ing. spéc. probl. org. de la formation, information, docum. archives, informatique, 20 a. exp. entreprise ch. empl. Paris ou province. Ec. Lévêque 14, r. du V.-Marché 78100 St-Germ.-en-Laye qui tr.

Lic. SC. ECO. prépar. DESS FISCAL cherche stage et situation à partir de septembre. Dég. obligations militaires. Ecr. Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, n° 65359.

56 ans, disponible. Secrétaire général directeur administratif ou financier, cherche situation Paris banlieue nord. (Jusqu'à Creil ou Beauvais) accepterait déplacements. Ecr. s/n° 977 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JH 30 a. Dr en dr. des affaires angl. courant, appren. l'arabe, 3 a. d'exp. créd. moy. et court terme export. ds banq spécial. rech. sit. cadre ds banq ou aut. secteurs concernés. Résid. pays Pr.-O. souh. si rém. en conséq. Ecr. n° 771, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, jeune, dynamique Import/Export, gestion stock expérience informatique trilingue AU (mat), français anglais parlé, écrit, cherche situation ds région parisienne. Ecrire n° 784 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Tech. const. navale équipement ayt occupé poste chef d'atelier AFRIQUE DU NORD (5 années) cherche emploi similaire pays arabes ou Moyen-Orient. Ecr. n° 741, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JF 19 a. ch. pl. garde d'enfants 1-7-77 au 15-8-77 prêt b. de mer. Ecr. n° B 792, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 27 a., dipl. Sc. Po+lic.+ D.E.S. Sc. éco., bon niv. compt., stage banq. 8 mois, angl. cour., étud. toutes propositions emploi. Ecr. à 779 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MBA, 38 a., chef de projet, ayt très solide exp. en Audit, conception de systèmes financiers et compt. ainsi que bancaires. Nat. améric. marié avec Française, désir. se fixer en France. Ecr. à 777, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 30 a., respons. serv. Sin., exp. 7 a. court ass., ch. poste resp. Cie ou Cab. Paris, La Défense, banl. Ouest. Lib. rapid Ecr. n° 775, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE récemm. diplômé D.E.S.A. cherche charrette ou emploi stable dans Agence ou autre - Téléph. 328-08-14.

J.H., 25 a., 3 a. expér. animation promotion ch. contrat rég. Paris - Tél. 370-05-43.

J.F. B.S.E.C. lic. droit, bilingue italien, étud. ttes propos. Ecr. à 69.878 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Licencié ès lettres, 30 a., rech. tte urgence empl. bibliothécaire, document., archiviste, secrétaire Hme lettr., précept., etc. Pas de prét. salaire. Etud. tte proposit. Ecr. à 0.782, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. Fme, 28 a., B.T.S. SECRET. DIRECTION, 9 a. expér., bonnes not. angl., italien, connaissanc. crédit immobilier, ch. poste autonome à responsabilités. Ecr. a T 99.810 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fme 30 a., maîtrise psychoclinique + D.E.S.S. psycho industr., rech. emploi formation. recrutement. - Ecrire à T 099.785 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e)

J.F., 30 ans, cadre Ccial, 10 a. expér. import-export, ch. place responsabilités. Ecr. Mme Montastier, 64, av. Paul-Langevin, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

J.F., 32 ans, cadre Ccial, 12 a. expérience secrétariat direction, notions anglais, ch. pl. respon sabilités. Ecr. Mme GIRARD. 6, r. François-Coppée, Paris-15e.

CADRE, 34 ans, dirigeant succursale chez commissionnaire en douane, expér. commerce international, recherche poste à haute responsabilité dans entreprise privée. Préavis 3 mois. Transitaire s'abstenir. Ecr à 8.665 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, Paris (1er).

26 ans, célibataire, bac, bilingue ANGLAIS, notions allemand, habitude contact clientèle, ch. poste intéressant dans société dynamique. Possibilité voyages étranger. — Ecrire à 8.672 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

DIRECTEUR HOTELIER
34 ans, expér. 4 étoiles, Hôtel Club 2 et 3 étoiles, parahôtellerie, responsable service personnel, réception contrôle, gestion et relations publiques, Anglais, Espagnol. Libre sous 3 mois, rech. poste équivalent Paris et banlieue. Ecr. à HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, 75008, Paris 65.473 qui transmettra.

J H., 27. a., expér. photographie et attaché commerc. publicitaire dans groupe de presse, cherche situation en rapport. Ecrire à M. MARCEL Pierre-Jean, 10, rue Alfred-Laurant. 92100 BOULOGNE.

COUPLE MAROQUINIER
qualifié (coupe, fabrication, sac. pochette) ch. situation étranger. Ecr. n° T 99.770 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

E.S.C., 32 ans
Anglais - Espagnol
6 ans d'expérience dans une société alimentaire espagnole en tant que Cadre commercial administratif, actuellement Représentant Multicartes en vin.
recherche poste
CADRE COMMERCIAL
France, Marché commun dans une société alimentaire de préférence.
Ecrire n° T 099.748 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. 75002 PARIS.

GENERALISTE, 36 ans
DIRECTEUR P.M.E.
Licence + I.C.G.
— Expérience Gestion, Animation commerciale, Personnel, Relations extérieures.
— Expérience Conseil de Direction.
RECHERCHE RESPONSABILITE EQUIVALENTE
Ecrire n° T 099.797 M, REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

JEUNE HOMME 28 ANS
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
5 ANS EXPERIENCE DANS IMPORTANT CABINET ETUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS
RÉGION PARISIENNE ET NIÇOISE
Ecrire à M. ROSILIO, 4, rue du 24-Février, 69100 VILLEURBANNE.

EXPORT/IMPORT MANAGER
Hollandais, 28 ans, dix années d'expérience d'import et d'export général. Anglais, allemand, français et hollandais lu, écrit, parlé. Italien et espagnol, bonnes notions. Références internationales. Cherche position région Côte d'Azur.
Ecr. ss. N° 303, à REGIE-PRESSE GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 FRANKFURT, R.F.A., qui trans.

DIRECTEUR D'USINE
en poste en AFRIQUE
Technique - Administration - Gestion
25 ans de PEINTURE - 10 ans OUTRE-MER
cherche poste identique en AFRIQUE.
Ecrire n° T 99.769 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

FORMATEUR - ANIMATEUR
3 ans d'expérience
recherche
directement en entreprise sans intermédiaire.
Animation - Stages de gestion - Comptabilité
Fiscalité - Gestion financière, etc...
Tous niveaux de personnel.
Ecrire n° T 099.749 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

JEUNE HOMME, 40 ans, Français origine arabe, LICENCIE en DROIT, LICENCIE en ARABE, ch. place cadre administratif. traducteur, interprète. Ecr. à Aulnay-ss-Bois (93600), 95, rue Moulin-de-la-Ville, M. Joseph HALLAK.

INFORMATICIEN - 30 ans
MAITRISE INFORM. Grenoble
— Exp. IBM/370 PDP 11 graphiq.
— Ass. PL/1, Fortran, Cobol.
Libre de suite Place stable
Tél. : (40) 402-12-13 ou écr. n° 8.805 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGÉNIEUR AGRICOLE
H. 34 ans, origine slave, cherche emploi correspondant av. déplacements FRANCE - ÉTRANGER. T. : 464-57-64 entre 12 h. 30-13 h.

CADRE ADMINISTRATIF
M., 48 a., format. sup., connaiss. parf. recrutem., paye, informat., gestion, rapport organisation syndicale, recherche fonction Chef du personnel, péfér. banl. Ouest. Ecr. n° T 099.723 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur Paris 2e

GARDE-MALADE
cherche poste chez particulier. Sérieuses références. - 878-83-66.

INGÉNIEUR
responsable serv. Trait. effluent recherche Création sevice ou département similaire dans Société spécialisée ou non. Références de premier ordre. Ecr. n° T 099.725 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

CHEF COMPTABLE
J. Fme, libre suite, ayant dirigé 5 ans service Comptab. mécano, bilans, déclarations, etc. Références. Véhicule pers. Ecr. M. Blondeau, 4, rue P.-Eluard, 94120 Fontenay-sous-Bois

Cadre 43 ans, diplôme I.C.H., ancien élève Boulle, formation droit architecture, 24 ans expérience T.C.E. dans conception et construction tout projet, cherche emploi en région parisienne dans promotion cabinet architecte, B E.T. ou entreprise. — Ecr. no 6.473, « le Monde » Pub., 5. r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JEUNE CADRE. — 35 ans - Inspecteur Comptable assurance - 14 années d'expérience en comptabilité divisionnaire et inspection comptable.
ETUDIERAIT toutes propositions région parisienne et province (section F).
INGENIEUR ECP. — 32 ans - IEP Paris, expérience direction informatique, conception de systèmes de gestion, connaissances approfondies time-sharing et gestion budgétaire - Bilingue anglais.
RECHERCHE : direction informatique dans PME ou direction projets importants Région Parisienne (section B).
INGENIEUR D'ETUDES ET DE RECHERCHES. — Doctorat 3e cycle en mécanique des solides, 29 ans - 3 ans expérience bureau d'études (transmission de chaleur dans les éléments de construction).
RECHERCHE : poste d'ingénieur d'études secteurs mécaniques ou T.P. (section B).
RESPONSABLE JURIDIQUE. — Droit des sociétés - Sciences Po - DES droit C.P.A. spécialiste droit des sociétés et expérience approfondie - Problèmes financiers et bancaires - Bonne connaissance assurances et gestion d'immeubles.
RECHERCHE : responsabilités correspondantes (section C).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

RELATIONS PUBLIQUES
Jne Fme 35 a., référ. 15 ans contacts tous niveaux, parlant parfait. anglais, bonnes notions espagnol. Excell. présentat. et éducat. Tr. gde habit. relations extérieures, organisation et supervision récept. et déplacem. Cap. régler ts probl. intendance. Libre de suite, ch. situation. Ecr. n° 08.152, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHEF DES VENTES
31 ans, dynam., national. Allem., anglais, fançais courant, espagnol, expérience Société chimie, matières plastiques, import-export, marketing, rech. situat.
CADRE EN R.F.A.
Ecr. n° T 099.728 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

FEMME 38 ANS
INGÉNIEUR CHIMISTE
FORMATION UNIVERSITAIRE 15 ANS RECHERCHE
cherche situat. à responsabilité dans Labo de recherche ou section analyse et contrôle Région parisienne : Sud, Sud-Est
Ecr. no T 099.720 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

JEUNE **CADRE** 33 ANS
TECHNICO-COMMERCIAL
TEL. : OPE. 38-95
Excellente présentation
10 ans expérience : Ventes - Organisation et Gestion.
QUALITES : NEGOCIATEUR, CREATIF, ORGANISATEUR, + ANGLAIS PARLE ET LU.
POUR POSTE PARIS HAUT NIVEAU
Voyages acceptés 50 % du temps
Tél. : OPE. 38-95, ou écrire n° T 69.809 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.H. 27 a., Sciences Po + 3e cycle Droit européen + stage formation Commission C.E.E. Français, anglais + not. allemand, cherche poste Bruxelles Paris.
Ecr. no 768, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 25 ans, Maîtrise Physique documentaliste Univers. Paris-7, exp. cours/animation/théâtre, ch. poste correspond. goût, aptitude. G. GISCARD, 33, rue du Fg-Montmartre, 75009 PARIS.

J.H. Etudes sup. info. et Maths appliquées (3e cycle), exp. stages et séminaires en entreprise, ch. poste Animateur tps partiel. Ecr. no 738, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGENIEUR CHIMISTE, 59 ans, Directeur d'usines (800 person.) pendant 15 ans et directeur ccial pendant 3 ans, cherche poste de responsabilité, même à durée limitée. Ecr. no 7.900, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

DIRECTEUR COMPTABLE
Grande expérience comptable financière, administrative, juridique, Fiscale informatique, rech. emploi à temps partiel pour assistance Direction générale P.M.E. Paris et rég. parisienne. Ecrire à no 8.101, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

J.F. ATTACHEE DE PERSONNEL diplômée ayant expérience fonction Personnel, cherche situation. Tél. : 266-36-75 (le matin), (Demander Mlle Beaugé.)

Retraité formation supérieure ch. emploi même à mi-temps, SECRETAIRE ASSOCIATION Région PARIS. Ecr. no 767, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Directeur équipement socio-éducatif, CAPASE, 31 ans, 7 ans expérience animation et gestion, cherche poste province 1er sept. Ecr. no 8.799, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cherche emploi CHEF EQUIPE. Connaiss. : Chauffage, Climatisation et régulation pneumatique. Téléphone : 016-25-28

CADRE 41 ans, diplômé Marketing Faculty of Management and Business Studies
Expér. commerce international et marketing. Anglais-allemand lu, parlé, écrit couramment, cherche emploi CADRE MARKETING ou CCIAL France/Export. Ecrire sous le no 65.446, à Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

RESPONSABLE D'AFFAIRES
Form. Toulouse + ISSEC, 30 a. exp. cond. trav. entrep. génér., projet et direction chantier, unité industrielle, hypermarchés, programmes immobiliers, anglais, espagnol, étudie toutes propositions poste ETRANGER. Ecr. à T 69.284 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Pour ALLEMAGNE FEDERALE Région Cologne/Bonn
J.F. française parfait. bilingue
JURISTE
Dominante Droit civil, public, C.E.E., CAPA et Stage, expérience 4 ans enseignement juridique université allemande, cherche COLLABORATION ou EMPLOI de HAUT NIVEAU
Ec. à T 099.668 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

RÉDACTEUR EN CHEF
magazine économique internat. Références de premier ordre, étudierait toutes propositions (y compris formules association) Ecr. à 755, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rapidement - 30 ans
CHEF COMPTABLE
Guy BLAVOT, 21, bd R.-Lenoir, Paris 11 - Tél. 700-70-39.

Cadre, 43 ans, diplôme I.C.H., ancien élève Boulle, formation droit architecture, 24 ans expérience T.C.E. dans conception et construction tout projet, cherche emploi en région parisienne dans promotion cabinet architecte, B.E.T. ou entreprise. — Ecr no 6.473 « le Monde » Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme, 30 a., resp. serv. sin. Exp. 7 ans court ass., ch. poste resp. Cie au Cab. Paris La Défense, banlieue ouest. Libre rapidem. Ecr. no 775 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

RUE FG-POISSONNIÈRE
Bel imm. Pptaire vd gd 3 P. Ent., cuis., w-c, 2 s. de bains, poutres, cheminée. Refait neuf. Tout confort - Ascenseur 242-49-19 le soir

MARAIS STUDIO plein soleil. Kitchenette, douches. 5e étage. 73.000 F. — 704-34-77.

EXCEPTIONNEL Appt mixte
235 m2, 7 pièces superbes. Réceptions, tt cft. Vis. sur place mardi, mer., et ven., 11 à 19 h. 15, r. du Conservatoire, Paris-9e. 770-08-84

5 PIECES 150 m2 Tout confort
Pierre de taille — 285-85-56.

PORTE MAILLOT 6 GRAND PIECES
JEAN FEUILLADE - 566-00-75.

HALLES 45, rue Montmartre Imm. XVIIIe S.
Asc. Beau duplex, poutres, conf., CACHET, cuis. équip. 325.000 F. Lundi-mardi, 14-18 h - 033-57-57.

TROCADERO - Dans voie privée
Très bel appt familial, gd hall, salon double, salle à manger, bur., 5 ch., 3 bains, cuis., office, 2 ch. service, nbx rangements. Prix intéress. - 387-23-59 (matin).

MARAIS Très bel imm. sur verdure, séjour, chambre, cuis., salle de bains. Etat impeccable - 033-30-73.

AV. FOCH Etage élevé Très belle réception, gd balcon, 3 chambres, garage. Tél. 577-68-10, matin.

ETOILE - Récent. Calme. RECEPT. 2 CH., TERRASSES Décoration raffinée. Etat neuf. Très lux. - EICHER - 225-42-07.

LAMARCK-CAULAINCOURT
Ppte vd 3 pces, cuis., s. d'eau. Moq. Tél. Chf. cent. individuel. Prix : 195.000 F. Tél. 076-59-51 de 9 h. à 12 h. Sauf samedi - dimanche.

BOULEVARD LANNE FACE BOIS BOULOGNE
3/4 pces, env. 106 m2 + chbre serv. ds imm. récent gd stand. PREBAIL : 260-80-83.

19, RUE JOUVENET
Prop. vd studios et 2 p. duplex, ref. neufs. S./place 15 h. à 19 h.

XXe - 144, rue d'Avron, part. vend 2 pièces, tt cft, 125.000 F. Voir concierge sur place.

Rue Lantiez (17e), 2 p., poss. dches, clair, calme. 130.000 F. Bon imm. - Téléph. 256-13-29.

Pptaire vend près BOURSE, studio tt cft, tél. Parfait état. Prix : 105.000 F — 633-72-08.

Pptaire vend dans immeuble récemment restauré 2 luxueux DUPLEX jamais habités. Tél. : 531-85-56.

MARAIS THORIGNY
Bel imm. pierre de taille, 5e ét., s. rue, asc., soleil, liv. dble + ch., cuis., w.-c., bns moderne, chff. centr. Tél. Px : 380.000 F. Crédit possible - Tél. 292-28-51.

Mo PICPUS-COURTELINE. Im. pierre de t., gd 3 p., entr., cuis., w.-c., bns. 320.000 F. - 344-71-97.

MARAIS - Exceptionnel dans superbe imm. restauré. Locaux mixtes - 6 bureaux + 4 studios duplex. Location : bail 3-6-9, sans pas-de-porte 130.000 F. Loyer par an, ou : vente-bloc : 1.100.000 F. Visites tous les jours : 9 à 18 h. 17, rue Vieille-du-Temple (4e).

MARAIS - Dans imm. caractère magnifique 2 p., tout confort, poutres, chff. centr. 188.000 F. Visites tous les jours : 13/18 h. 9, RUE DU VERTBOIS.

PRES R.E.R., vaste 3 p., entr., cuis., w.-c., s. de bns, chf. cent. Park. 285.000 F - Tél. 344-71-97.

POUR PLACEMENT
Studios et 2 pièces : 285-85-56.

AV. R.-POINCARÉ
AFFAIRE INTERESSANTE
315 m², 3 services, 2 parkings. Exclusivité
FRANK ARTHUR - 766-01-69.

RÉPUBLIQUE
Ds luxueux immeuble P. de T., bel appt 200 m², réception + 4 chbres, 3 sanit., 2 chbres serv. Sur place mardi, 14 à 17 heures. 21, RUE BERANGER, ou SEGONDI S.A. - 874-08-45.

PTE DAUPHINE
Dans immeuble pierre de taille LUXUEUSEMENT RESTAURE, 4 APPARTEM. DE CLASSE : 5 P., SUPERBE RECEPTION, 2 sanitaires. TEL. Prix en conséquence - 704-88-18.

ÉGLISE D'AUTEUIL
VUE SUR SEINE DANS TRES BEL IMMEUBLE CATEG. 2 A, ASC., CH. CENT., MAGNIFIQUES 5 P., TT CFT, INONDE DE SOLEIL. Prix EXCEPTION. VU URGENCE - 225-18-30.

Paris Rive gauche

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIÈCES
DE 85 m2 A 170 m2
POSSIBILITE PARKINGS
LIVRAISON : AVRIL 1977
Documentation et visite :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

PASTEUR 3 P., STANDING, 85 m2, TEL.
Profession libérale possible
Prix 240.000 F pour 13 ans ou location 2.500 F/mensuel
197, r. de Vaugirard, 1er étage. Pptaire, mardi, merc. 13 à 16 h.

Mo CONVENTION Immeuble pier. de taille
Beau 3 pièces : 310 000 F.
Jean FEUILLADE - T. 566-00-75

TOLBIAC
Imm. récent stand. tout confort **GD 3 P.**
80 m2, PENDERIES, cave, tél., état neuf, vue impren. 295.000 F avec 50.000 F comptant + crédit. 345-55-10 (poste 25)

PLEIN CIEL Vue sur Seine
Grand standing 193 m2, terrasse 100 m2, 2 services, 2 parkings. 2.200.000 F - Exclusivité
FRANK ARTHUR - 766-01-69

SAINT-GERMAIN
Gd liv., chbre, cuis., s. de bains 704-78-83 - 9 à 13 h. - 14 à 18 h.

29, rue des Saints-Pères. Part. vd 2 P., cuis., s. de bns, téléph., 40 m2. Vis. ts les jrs - 260-60-17.

AV. D'ITALIE, 3 p., cuis., tt cft, 75 m2, 6e ét., imm. récent. 300.000 F - 628-75-58 le matin.

HAUTEFEUILLE PROX. SEINE 100 m2, gd sél. + 2 p., 2 bns, 2 entr., hauts plafonds. Caract. CALME - ODEON 95-10.

RASPAIL MONTPARN., LUXE, 230 m2 : dble sél., 3 p., 3 bns + dupl. 60 m2 : séj. + ch. Asc. Terrasse. Soleil - ODEON 42-70.

ST-PLACIDE, bel immeub. rén., 2 p., calme, soleil, tél. 205.000. Travaux à prévoir. PROMOTIC - 325-10-74.

Jardin des Plantes, sup. studio 28 m2. Tél., tt cft. Kitch. équip. Et. nf. Vue except. - 326-50-19.

XVe, Mirabeau, part. vd 85 m2 s./terr., bel. récept. + ch., 7e ét. sud. Grand confort - 578-28-89.

CONVENTION - Maison STYLE ATELIER, av. jardin et arbres. CALME ABSOLU - 293-62-16.

CHERCHE-MIDI, CHARMANTS pet. 2 pces, cft, poutres, soleil. Imm. caract. rénov. - 293-62-16.

LES OLYMPIADES, très beau 2 p., cuis., s. de bns, tél., park. 230.000 F - Téléph. 887-97-81.

CARDINAL-LEMOINE
Dans restauration raffinée, Pptaire vd STUDIOS, 2 PCES et DUPLEX, tt cft. 265-44-94.

117, rue de l'Abbé-Groult
Dans immeuble de 12 appartem.
3 pièces, 70 m2 - 403.000 F.
Visite sur place, tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. 30 ou téléph. au 256-37-70.

VIIe - EXCEPTIONNEL
Magnif. appartement sur quais. 3e étage, asc. avec parking. Px : 1.600.000 F - Tous les jours 13/18 h. - 25, QUAI VOLTAIRE

Région parisienne

Château Vincennes. Près bois et métro, bel imm. ravalé, 4 p., entrée, cuis., w.-c., s. de bns, ch. cent., balc. 235.000 - 346-63-85

Epinay-s./Seine. Urg., 4 p., pkg. 180.000 F. Apr 19 h. 826-41-24.

MAIRIE ST-MANDE près bois et Mo, b. 3 p., entr., cuis., w.-c., s. bns, ch. 248.000 F - 345-82-72.

BOULOGNE NORD
180 m² living 28 m², 3 chbres, s. de bains et s. d'eau tt conft, bon état - 825-68-48.

Province

ROUEN, vends F 5, 112 m2. Vue imprenable. Exonér. foncier. Téléph. (35) 88-06-16.

EZE-SUR-MER
Le privilège d'être propriétaire d'une des huit villas situées ds un parc aux arbres centenaires. Prestations luxueuses. Pisc. priv. Prix : 920.000 F.
GICA, 16, bd de la République 06400 - CANNES.

appartements occupés

APPARTEMENT OCCUPE QUARTIER EUROPE
83 m2, 4 pièces, cuisine, bains. 235.000 F — Téléph. : 567-22-88.

12e - VUE SUR SEINE
URGENT - A SAISIR
APPTS 3 PCES OCCUPES
Dans imm. rénové avec asc. en cours. DIRECT PPTAIRE 387-57-84

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech. PARIS 15e et 7e pr bons clients, appts ttes surfaces et immeubl. PAIEMENT COMPT.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 2 à 4 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e 873-23-55.

constructions neuves

PRIX NON REVISABLES

Ve VAL-DE-GRACE
dans petit immeuble habitable 4e trimestre 1977.
— Studios et 2 pièces ;
— 4 pièces en duplex.

DANS BON XIIIe
Proche place des Peupliers
— Séjour + 2 chambres 330.000
Habitables 2e trimestre 1977.

XVIIIe CHAMPIONNET
— 2 pièces 227.000
— 4 p. 108 m² + terras. 575.000
Habitables 2e trimestre 1977.

Mo MAIRIE MONTREUIL
— Séjour + 3 chbres 257.000
Cave et parking compris.
Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND.
41, avenue de Friedland,
225 - 93 - 69.

hôtels-partic.

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland, 359-43-79, recherche pour un de ses clients immeuble ou hôtel particulier SANS MITOYENNETE 1.500 à 2.500 m² 7e, 8e, 16e, NEUILLY.

bureaux bureaux

BUREAUX A LOUER
OU A VENDRE
Bd HAUSSMANN
2.500 m2 ou 1.250 m2 × 2
CERVI : 20, rue Chauchat, Paris (9e)
Tél. : 247-13-22

DM/ZUNZ
BASTILLE
A LOUER
IMMEUBLE 4000 M²
BUREAUX ET SALLE INFORMATIQUE OU RESTAURANT.
27, BOULEVARD BOURDON
parking
Renseignements : 132, bd Haussmann 75008 PARIS
D.FEAU entreprises **261.80.40**

8e Proximité Saint-Augustin Dans imm. grand standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

1 A 20 BURX. Tous quartiers. Location sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT, 293-45-55.

PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux. Refait neuf - 758-12-40.

224-08-80
Domic. courrier secrét. permanence téléph. télex.

RUE DU COLISÉE
Imm. stand. pierre de taille. A VENDRE OU A LOUER AVEC ou SANS PAS-DE-PORTE 7 bureaux, 123 m2. Téléphone : 242-49-19 le soir.

fonds de commerce

AV. OPERA (près) - Gros passage. Mag. + 1er ét. et sous-sol, commerce luxe, bail neuf, loyer 35.000 F annuel. Tél. : 551-68-39

CHAUSSEE-D'ANTIN (Près) Superbe magasin 3 niveaux, nombreuses possibil. Loyer annuel : 40.000 F charges comprises - 551-68-39.

Cause désaccord associés vend emplacement unique gare banl. Nord Paris local 150 m² + 40 m² sous-sol. Tout pour l'enfant : possib. autres comm. (banque, alim., pièces auto, cycles, surgelés, solderie). Facilité des vendeurs. — Téléph. 986-23-57.

locaux commerciaux

9e R. Ambroise-THOMAS, 17, Propriétaire vd murs libres local ccial 45 m2, 1er étage. Pr rendez-vous Mme GUNSETT 522-19-13 mardi-mercr., 15-18 h.

MARCHE DES NOTAIRES RUE DAMREMONT (18e)
Bel immeuble commercial. Surface utile 720 m², comprenant nombreux bureaux et sanitaires à chaque étage, et appartem. avec terrasse. Grand sous-sol. Accès facile périphérique et autoroute A 1 pour Garonor et Roissy. Tél. 874-75-88, M. Levet.

A céder, près gare Est, bail gd magasin sur bd, 200 m², 2 vitr., tout comm. + salle gymnastiq., karaté, judo. Téléph. 526-16-48.

immeubles

Dans immeub. ravalé bien placé propriétaire vend STUDIOS et 2 PIECES rénovés, en bloc ou séparément. — 531-85-56.

LOT FIGEAC CENTRE VILLE Entièrement rénové
Bel immeuble en pierre, 380 m2 environ habitables + magasin. Renseignements FIGEAC 34-00-30 et PARIS 551-68-39.

locations non meublées Offre

Paris

XIIIe - Imm. neuf, 4 p., 90 m2, 2.000 + ch. « FAC » - 337-69-59.

XIVe - Hôtel part., 6 p., 135 m2, 4.000 F ms net. « FAC » 337-69-59

21, av. Gal-Leclerc, 5 p. pales, état nf, 4e ét., asc., 124m2, s. d. bns, s. dche, cuis., chf cent. ind. Tél, ch. serv., cave. 3.020 F ch. compris. Visite les samedi, dimanche, lundi, mardi.

ALESIA Pavillon 10 pièces, tout confort, jadin privatif, 6.000 F - 222-94-20.

16e - PR. HENRI-MARTIN
2 belles p., s. de bs, kitchenette, 60 m², 4e étage, 1.800 F + 100 F charges.
JOUBERT ET ANDRE.
Téléph. : 766-04-17, poste 260.

Région parisienne

ANTONY, à louer 3 pces, cuis., s. de bns, w.-c., chauff. Tél., 63 m2, 3e étage. BALC. Résid. La Fontaine. Mo Parc de Sceaux Téléph. heures bur. : 772-77-55.

APPARTEMENTS A LOUER SANS INTERMEDIAIRE
MASSY (Essonne)
4 pces, 90 m2, loyer : 1.225 F, charges : 277 F.
5 pces, 105 m2, loyer : 1.422 F, charges : 332 F.
S'adresser au gardien, 1, avenue Nationale - MASSY
Téléph. : 920-48-90 — 920-48-92 ou 920-48-91 le matin.

locations meublées Offre

Paris

16, PL. VENDOME, LUXUEUX APPT 2 P., cuis. équipée, bains, TEL. 3.500 F. S./place, 14-18 h.

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et appartements. Téléph. 577-54-04.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F — 742-78-93.

locations meublées Demande

Paris

Cherche appartements de stdg pour locations 1 à 12 mois ou plus. Sérieuses références offertes. PARIS PROMO - 325-28-77.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyer garanti 4.000 F max. - 283-57-02.

fermettes

95 km PARIS
région DREUX Part. vend sur 1 ha boisé, FERMETTE 160 m2 habitables, séjour 50 m2, cuisine entièrement équipée, sanitaire couleur, ch., moquette, tapisserie neuve. Possib piscine. Prix 390.000 F
BLUSTENNE **961-71-13**
29, rue Jean-Borderel, 95100 ARGENTEUIL

maisons de campagne

A vendre à VIENS (Vaucluse, 12 km. Apt, 600 m. alt.) maison ancienne dans village, habitable de suite. Exposition plein Sud. 1 séjour (cheminée), 1 cuis., 1 salle d'eau (w.-c., douches), 3 chambres. Caves voûtées, greniers aménageables. Bon état. Prix 150.000 F, facilités. Téléph. (90) 75-44-67, sam. et dimanche.

TRILPORT-PLAGE
Maisonnette, 4 p., cuis., w.-c. Prix : 80.000 F Tél. 285-26-06.

pavillons

LA VARENNE Pavillon neuf Terrain 400 m2
Sój. 50 m2 + 4 chbres, 2 s. de bains. Px 780.000. - 885-24-37.

propriétés

Vends MAISON DE MAITRE ds village tranquille bord canal du Midi. M. SENSE LE SOMAIL 11120 GINESTAS.

BEAUJOLAIS remarquable maison pierres dorées, 9 p., amén. luxueux. Prix élevé. Tél. : (78) 52-90-14 S.R.T.I. 34, rue Ney, LYON-6e.

VILLEFRANCHE
splendide maison bourg., état impec., 9 p., 400 m2, tr. b. parc 3.600 m2. 700.000 F. (78) 52-90-14. S.R.T.I., 34, r. Ney, LYON-6e.

25 km Paris-Ouest
à vendre
32 HA DE BOIS
avec belle maison
Ecr. Eudico, 1, rue Bourdaloue 75009 Paris, qui transmettra.

châteaux

PERIGORD SUD
Beau château XIIIe et XVIIIe s., 18 p., 3 bns, tél., parc 3 ha 50. Libre. Affaire rare. 780.000 F. Cabinet Jargeau Monsempron-Libos. Tél. 128 à FUMEL (47).

forêts

Vend résineux dans 23 : 97 ha de 18 a., 25 ha de 2 a et 6 ha de 13 a. Ag. Chauveau, 191, av. L.-Blum, 63000 Clermont-Ferrd.

terrains

2 h. Paris, région Sancerre à vdre terrain, 2 lots 1 500 m2, façade 20 m., toute viabilité, pêche et chasse, 45 F le m2. TEL. : 957-17-05.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil Expertise Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. T. : 700-00-99.

Les meilleures conditions
37 ANS D'EXPERIENCE
FONCIAL - VIAGER
Etude gratuite - Rente indexée. 19, bd Malesherbes - 266-32-35.

villégiatures

A LOUER BELLE-ILE-EN-M. maison bord de mer, cft, 5 p. juillet, août, 3 000 F par mois. Ecr. no 8 807, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI (association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés
- Vos droits, lois et accords

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN A L'AMERICAN CENTER, 261, boulev. Raspail, Paris-14e. Téléph. 633-67-28. Cours du soir - Conversation Inscriptions immédiates. Début de la nouvelle session 25 avril

travail à domicile

Demande

Dact. ch. trav. Fer. seul. textes tr. lis. Px mod. T. : 967-25-09.

capitaux ou proposit. com.

Pr ts vos problèmes financiers Société Rhoddams, 38, rue de Lisbonne, Paris (8e). 522-83-10.

Chaîne de mag. textiles tr. rentables, en RFA, pr 10 M DM à vdre. Jobst Müller Jaeger RDM Berliner Al. 44, D4000 Düsseldorf.

Recherchons participation majoritaire dans maison édition ou entreprise distribution livres bien équipées.
Ecrire : Mme CH. LANDRY, 29, rue LAMARCK. PARIS-18e.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 5 mai 1977, à 14 h - UN LOT
UN APPARTEMENT
dans un immeuble sis
à ALFORTVILLE (94)
66, rue Véron
MISE A PRIX : 25.000 FRANCS
S'ad. Me J. Pitremann, avoc., Paris-8e, 11 bis, rue Portalis ; ts avoc. pr. Trib. Gr. Inst. Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil : sur les lieux pour visiter.

Vente sur subrog. après saisie immob. au Palais de Justice à NANTERRE, le MERCREDI 4 MAI 1977, à 14 heures
UN IMMEUBLE
Comprenant : maison, sous-sol, rez-de-chaussée, 1er étage, terrain autour
Contenance totale : 657 m2
sis à
NANTERRE (92)
178, rue de Colombes
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
S'adr. à Me André VALENSI, avocat à Paris (5e), 45, rue Gay-Lussac, tél. 633-74-51 ; pour visiter sur place. Renseignements au Greffe du Tribunal de Grande Instance à Nanterre.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au PALAIS DE JUSTICE A BOBIGNY. LE MARDI 26 AVRIL 1977, à 13 h. 30 - EN UN LOT
UNE PROPRIÉTÉ avec Hangar de 800 m2 **à NOISY-LE-SEC (93)**
69, avenue de Strasbourg
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat, 17, avenue de Lamballe à Paris, et à tous avocats près le Tribunal de Paris.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Versailles, au Palais de Justice, le MERCREDI 27 AVRIL 1977, à 10 heures
UN APPARTEMENT avec CAVE et parking **à ST-GERMAIN-en-LAYE**
(78) - Dans la résidence du Prieuré-Blanche-de-Castille
4, rue du Prieuré et 3, rue Bonnemain
dans le bâtiment 4, escalier B au rez-de-chaussée
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats-Généraux à Versailles, tél. 950-02-82, 950-03-28 ; et à tous autres avocats à Versailles.

Cabinet de Me Etienne DRAILLARD, avocat au Barreau de GRASSE - Vente au Palais de Justice à GRASSE, le jeudi 21 avril 1977, à 8 h. 30 du matin, EN DEUX LOTS de
A)
1er lot : UN TERRAIN de 1 ha 33 a 01 ca
sur lequel est édifié un immeuble dénommé « CHATEAU DES FAYERES » (lot no 5 du règlement de copropriété)
B) UNE MAISON (lot no 6 du règlement de copropriété)
C) UN TERRAIN d'une contenance de 8 a. 30 ca. avec construction (lot no 7 du règlement de copropriété)
2e lot : UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT
(lot no 11 du règlement de copropriété)
Le tout dépendant d'une PROPRIETE à CANNES (avenue de Benefiat nos 14 à 28 inclus. et av Saissy no 16, dénommée « CHATEAU des FAYERES »
MISES A PRIX : 1er lot : 1.730.000 F ; 2e lot : 5.000 F
Consignation pour enchérir : 25 % de l'enchère (et non pas de la mise à prix)
Pour renseignements : Me DRAILLARD, avocat, 1, boulevard d'Alsace à 06400 CANNES, tél. 39-10-81.

Vente au Palais de Justice à Paris, le LUNDI 9 MAI 1977, à 14 heures
PROPRIETE à SAINT-MAURICE (94)
4, rue du CIMETIERE, compr. 2 PAVILLONS divisés en appartements 1 Hangar - 1 Jardin
M. à P. : 100.000 F. S'adr. à Me BERTIN VERNIER, avocat à Paris, 39 bis, rue de Châteaudun, 874-32-31

Vente sur licit. Palais Justice Evry (91), rue des Mazières, 28 avril 1977, 14 h.
MAISON D'HABITATION à ANGERVILLE (91) 1, rue de Villeneuve Contenance 1 a. 55 ca.
Rez-de-chaussée entrée, à dr. wc, s. de bains, s. à mang., cuis ; 1er étage relié au rez-de-chaussée par escalier intérieur, 2 chamb., grenier et grange
Mise à Prix : 100.000 F. Consign. pour ench. S'adr. pr rens à Evry à Me DU CHALARD, avocat, tél. 077-15-87.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 28 avril 1977, à 14 heures
UNE BELLE PROPRIÉTÉ dénommée « LA MICHELIÈRE »
sise à VASOUY, rattachée à HONFLEUR (14)
comprenant MAISON D'HABITATION principale, entourée de pelouse, de 2 étages, maison d'habitation de plain-pied, jardin, pré, court de tennis Contenance cadastrale 15.982 m2 - LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPAT.
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me Antoine CHEVRIER, syndic à Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

LE DÉBAT SUR LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les cadres C.G.C. d'Usinor-Thionville dénoncent les incohérences de la direction

M. Paul Marchelli, président de la fédération des cadres C.G.C. de la métallurgie, a annoncé, samedi à Limoges, que son organisation participerait aussi aux manifestations qui sont prévues par les syndicats ouvriers, mardi 19 avril, à Paris, à l'occasion du débat sur la crise de la sidérurgie à l'Assemblée nationale. « Nous sommes décidés, a-t-il ajouté, à engager une bataille très dure pour la défense de l'emploi. A Thionville, la C.G.C. participera, si c'est nécessaire, aux occupations d'usines. »

Dans la « métropole du fer », un certain nombre de manifestants s'apprêtaient à rejoindre mardi la capitale. Après un meeting sous la tour Eiffel, le cortège devait se rendre devant le Palais-Bourbon. Dimanche, un appel a été lancé à Thionville par Mgr Schmitt, évêque de Metz, pour inciter les Lorrains à « participer à l'œuvre de salut public qui s'impose ». Enfin, la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) dénonce, dans un communiqué, « le caractère raciste du plan présenté par le patronat de la sidérurgie », qui prévoit le licenciement de quelque deux mille travailleurs étrangers.

De notre envoyé spécial

Thionville. — Leur départ s'est fait sur la pointe des pieds. Il n'a guère été remarqué dans le fracas de la crise sidérurgique en Lorraine. Pourtant, quelque sept cents personnes — travailleurs français et immigrés — ont déjà quitté, depuis le début de l'année, Usinor-Thionville : du 1er janvier au 31 mars, les effectifs de cette unité ont fondu de 4 131 à 3 424 salariés.

Départs considérés comme volontaires : pour les susciter, la direction a offert, outre les indemnités légales dont celles de licenciement, une prime correspondant à deux mois de salaire. Un travailleur sur six s'est, jusqu'à présent, laissés tenter et l'on prévoit que 200 autres personnes suivront ce même chemin, qui mène tout droit à l'agence nationale pour l'emploi.

Les syndicats d'Usinor-Thionville ont mollement protesté contre ces « pressions financières » ; il ne leur est guère agréable, on s'en doute, d'avoir à proclamer que près d'un millier d'ouvriers, dont un certain nombre de syndiqués, préfèrent quelques espèces sonnantes à une lutte qui risque d'être trébuchante. Et le patronat lorrain est resté particulièrement discret sur cette façon — le mot est doublement approprié — de débaucher.

Compte tenu de cette donnée, la ventilation des quelque 3 200 salariés restants se ferait ainsi : 750 demeureraient à la forge et à la fonderie, seules installations d'Usinor-Thionville qu'il est, pour l'instant, prévu de maintenir ; 250 seraient mis en pré-retraite d'ici à la fin de l'année ; 200 seraient employés par Solmer et 850 iraient à Usinor-Longwy. 1 150 travailleurs seraient licenciés. Ces chiffres sont approximatifs et ce « plan » pourrait être bouleversé dès mardi, après le débat à l'Assemblée nationale.

Le choix en faveur de Longwy

« *La manœuvre est évidente,* assure un cadre C.G.C. « *Ils* » *vont annoncer, pour ce qui nous concerne, trois mesures : la poursuite de l'activité du haut-fourneau, qui est l'un des plus compétitifs d'Europe et qui maintiendrait environ 500 emplois de plus ; l'implantation de Chrysler et un prêt du Fonds de développement économique et social destiné à l'usine de Longwy. « On » a dramatisé au maximum afin de pouvoir revenir un peu en arrière, tout au moins pour le haut-fourneau. Reste que la venue de Chrysler est tout à fait hypothétique et que le développement de l'unité de Longwy est une aberration.* »

Aucun Thionvillois n'a compris pourquoi les dirigeants d'Usinor, qui, en juin 1976, annonçaient à grand bruit la modernisation des installations mosellanes avec la construction d'une aciérie O.B.M. à oxygène, et la mise en place d'une coulée continue, ont brusquement choisi de sacrifier la « métropole du fer » à la cité longovicenne. La crise de la sidérurgie française, nécessitant une restructuration urgente, n'explique pas tout, et les raisons économiques inverses, invoquées à quelques mois d'intervalle, ne convainquent ni les syndicats ouvriers, ni les cadres, et encore moins la population.

« *Quel intérêt pour la vie économique et sociale de la nation,* demande un ingénieur, *d'acheter moins cher des tôles au Japon si c'est pour devoir indemniser, dans le même temps, plusieurs milliers de chômeurs supplémentaires ? Mais, pour la direction d'Usinor, tous les arguments contre Thionville sont bons : quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage.* » D'une façon moins imagée mais très éclairante, un rapport préfectoral, s'appuyant sur une analyse de la C.G.C., déclare : « *Le choix fait en faveur de l'usine de Longwy au détriment de celle de Thionville ne serait justifié ni sur sur le plan technique, ni par la géographie, ni par un souci de gestion rationnelle, mais serait le résultat de l'action efficace d'un groupe de pression au sein de la direction d'Usinor, amenée ainsi à arbitrer contre toute logique et raison.* »

Restructuration pour restructuration, tout plaidait, semble-t-il, en faveur de l'ancienne place forte : haut fourneau aux grandes performances, modernisation des installations déjà commencée (115 millions de francs investis sur 450 millions de francs prévus), excellente position en bordure de la Moselle canalisée. Contre Longwy : l'importance des investissements (1 milliard de francs), l'approvisionnement par voie ferrée, beaucoup plus onéreux — et il faut cinq tonnes de matières premières pour faire une tonne de billettes — et un site étroit et encaissé.

« *Or, c'est à Longwy,* s'indigne le syndicat F.O. de Thionville, *qu'Usinor veut construire une aciérie O.B.M. et y déplacer journellement des centaines de Thionvillois, alors que le groupe sidérurgique C.I.C.C. quitte Longwy pour investir à Neuves-Maisons parce que situé au bord de la Moselle canalisée. La direction d'Usinor fait une grossière et scandaleuse erreur.* » Non seulement « *Thionville doit vivre* », comme l'exigeaient jeudi dernier quinze mille manifestants, mais encore « *Usinor-Thionville est viable* », assure-t-on de toutes parts.

Le syndicat C.G.C. de l'entreprise mosellane laisse entendre que l'influence de deux hauts dirigeants d'Usinor, attachés à Longwy pour des raisons personnelles, serait pour beaucoup dans les « *considérations non rationnelles* » qui ont abouti à privilégier Longwy.

Si cela était, la situation d'ensemble de la sidérurgie française ne serait pas modifiée pour autant, mais ce serait tragiquement dérisoire pour la « *métropole du fer* », transformée du jour au lendemain en une simple ville-dortoir par un caprice patronal. En tout cas, le rapport préfectoral propose une solution de compromis : « *Limiter la production de fonte de Longwy à celle de ses deux hauts fourneaux encore valables* (sur quatre) *et y adjoindre une aciérie neuve de capacité moindre par rapport à celle projetée (85 000 à 90 000 tonnes par mois au lieu de 150 000). L'alimentation des laminoirs de Longwy serait assurée par cette aciérie pour le train universel et par l'aciérie de Thionville pour le train à fil et (...) pour la tôlerie forte. Cela suppose évidemment la réalisation de l'aciérie de Thionville annoncée en juin 1976.* »

Quelles que soient les raisons profondes du projet de restructuration — de « *démantèlement* », disent les syndicats, — les Lorrains, circonspects par tempérament, sont décidés aujourd'hui à se battre durement. « *Des actions violentes ne sont pas à exclure* », dit un paisible commerçant, même si le parti communiste, fermement implanté dans la région, est fermement opposé à tout désordre.

Le docteur Paul Souffrin (P.C.), qui dirige la nouvelle municipalité de l'union de la gauche, affirme : « *Nous soutiendrons les luttes démocratiques. Il est inadmissible que les milliards de francs versés depuis dix ans à la sidérurgie n'aient servi à rien.* » Une enquête parlementaire sur l'utilisation de ces fonds publics a été réclamée par trois élus locaux de la majorité. Si le P.C. et le P.S. demandent, on le sait, la nationalisation de la sidérurgie, les partis de la majorité sont partisans d'un droit de regard de l'Etat dans ce secteur.

La C.G.T., syndicat prépondérant, relance la question de l'occupation d'Usinor-Thionville, organise une consultation sur ce thème au sein de l'intersyndicale et se dit prête à déclencher, seule s'il le faut, ce type d'action. La C.F.D.T. souhaite un mouvement plus étendu : son appel « solitaire » à la grève du 19 avril a été jugé « irresponsable » par les membres cégétistes. En revanche, les cadres C.G.C. ne sont pas très favorables à une occupation des locaux, même si M. Marchelli a affirmé que ce sera le cas « *si c'est nécessaire* ».

Tous les regards sont maintenant tournés vers l'Assemblée nationale. « *Personne ici ne comprendrait,* explique un militant cégétiste, *que les députés se séparent sans prendre de décisions importantes : refus des licenciements et du démantèlement des installations, condamnation du plan acier, négociations tripartites, nationalisation.* » La nationalisation de la sidérurgie ? « *Nous sommes contre par principe,* dit un ingénieur C.G.C. *Mais ce ne serait pas pire que la situation actuelle.* »

MICHEL CASTAING.

Mgr Schmitt : ce ne sont pas seulement les moyens mais les raisons de vivre qui sont en cause

En visite à Thionville, le 17 avril, Mgr Paul-Joseph Schmitt, évêque de Metz, a adressé un message aux catholiques de Moselle. Il y déclare notamment :

« *La crise nouvelle que traverse la sidérurgie est d'une gravité exceptionnelle. (...) Par-delà les 300 000 habitants du pays de Thionville, tous les habitants de la Moselle et de la région lorraine sont touchés. (...)*

» *Même aux heures les plus tragiques de la guerre et de l'annexion, elle* [la Lorraine] *a vécu dans l'espérance.*

» *C'est cette espérance qui est aujourd'hui menacée. Ce qui est en cause aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les moyens de vivre mais les raisons de vivre.*

» *Le moment est venu où tous, Lorrains de souche ou d'adoption, Français d'origine ou travailleurs immigrés, jeunes ou adultes, ceux qui croient au ciel comme ceux qui n'y croient pas, doivent se sentir solidaires non seulement pour défendre un outil de travail, mais pour construire un avenir. (...)*

» *Il est urgent que les plus démunis et les plus menacés soient défendus par tous. Il est urgent que la communication et la concertation, par trop longtemps négligées, s'instaurent à tous les niveaux. Il est urgent qu'un partage effectif des responsabilités permette à tous les intéressés, personnes et organisations, de participer en connaissance de cause à l'œuvre commune. (...)*

» *Il est urgent de refuser toutes les fausses explications, telles que l'absurdité de l'existence humaine ou les seuls impératifs de la vie économique. Il est urgent que tout homme soit reconnu en sa dignité de fils de Dieu, responsable de sa destinée.*

» *Face à ces urgences, un chrétien ne saurait accepter de tirer tout seul son épingle du jeu ni s'en remettre totalement à d'autres. L'Evangile n'est pas neutre: Il ne se contente pas de dénoncer les désordres du monde, il nous presse à traduire dans les actes la manière d'être homme parmi les hommes, dont Jésus-Christ nous a ouvert la voie.* »

ÉNERGIE

M. Carter va s'efforcer de justifier les mesures impopulaires de son programme énergétique

Le président Carter doit s'adresser dans la soirée de ce lundi 18 avril à ses concitoyens pour les éclairer sur la gravité de la crise de l'énergie et les préparer aux mesures rigoureuses — sinon même aux sacrifices — que comporte le programme énergétique qu'il soumettra officiellement, mercredi, au Congrès. Le président a également prévu, d'ici à la fin de la semaine, une conférence de presse destinée à justifier auprès du grand public ce programme nécessairement impopulaire.

De notre correspondant

Washington. — Des « fuites » soigneusement organisées laissent prévoir une hausse sensible du prix de l'essence, des impôts sévères sur les grosses voitures, ainsi que diverses mesures destinées à stimuler l'exploration de nouvelles sources d'énergie et le développement des anciennes. La nécessité d'accepter une hausse générale du coût de l'énergie, conséquence inévitable de la diminution des ressources mondiales de pétrole et de gaz naturel, est un thème très difficile à « vendre » à une opinion publique qui, selon les sondages, ne croit pas vraiment à la gravité de la crise mais plutôt à un complot entre les Arabes et les compagnies pétrolières pour justifier une augmentation des prix. D'où l'importance de la campagne d'information qu'entreprend le président Carter pour persuader le pays que, faute de prendre aujourd'hui les mesures rigoureuses qui s'imposent, il faudra faire face à une réduction du niveau de vie ainsi qu'à une menace sur son indépendance nationale.

Le président a d'autant plus besoin de la compréhension et de l'appui populaires qu'il devra ensuite livrer une bataille difficile au Capitole où les divers groupes de pressions (les *lobbies*), représentant des intérêts privés souvent contradictoires, sont déjà à l'œuvre. Les constructeurs et les ouvriers de l'automobile sont solidaires dans leur opposition à des mesures qui imposeraient des restrictions à la consommation d'essence. Les représentants des Etats du Nord-Est, consommateurs de pétrole et de gaz naturel, sont peu disposés, pour des raisons politiques, à voter une augmentation des prix, alors que ceux des Etats producteurs du Sud et de l'Ouest sont favorables au rétablissement de la liberté des prix (ceux-ci sont fixés par l'administration selon un système assez compliqué).

Le peuple à l'épreuve

Dans une telle situation, le président devra démontrer des qualités exceptionnelles puisqu'il lui faudra à la fois rallier le pays à une politique d'intérêt national et manœuvrer habilement avec le Congrès. Il ne lui suffira pas d'être un bon tacticien, un manipulateur habile ; il devra s'imposer comme un leader national. Y arrivera-t-il ? Certains, comme le commentateur Joseph Kraft, en doutent ; celui-ci ajoute que le président devrait détenir un *leadership* aussi grand que « *celui d'un Franklin Roosevelt préparant le pays à intervenir dans la seconde guerre mondiale...* ». M. James Reston estime, de son côté, que c'est le peuple américain qui est mis à l'épreuve et non pas seulement le président...

Selon les derniers sondages, le nombre de ceux qui font confiance à M. Carter a sensiblement augmenté. D'après Gallup, le président recueille 72 % d'opinions favorables et le Congrès 36 % seulement. M. Carter au cours de ses conférences de presse, apparitions à la télévision, causeries au coin du feu, etc., a, dit-on, accumulé suffisamment de « capital politique » pour s'engager maintenant à fond avec succès sur le difficile et fondamental problème de l'énergie.

Cependant, au Capitole, beaucoup doutent que le président Carter puisse se hausser au niveau d'un Roosevelt et encore moins d'un Churchill offrant à ses compatriotes « *du sang, de la sueur et des larmes...* ». Personne ne conteste cependant son flair politique et ses qualités de tacticien, sachant faire retraite quand le combat est incertain. Cette aptitude a été clairement mise en évidence par l'abandon partiel du plan de stimulation de l'économie et la présentation d'un programme anti-inflationniste modeste, conforme aux vœux des milieux industriels et bancaires dont le président recherche le soutien. (*Le Monde* daté 17-18 avril.)

M. Carter a également reculé sur la question des trente grands projets hydrauliques (construction de barrages, programme d'irrigation, canaux, etc.) dont, pour des raisons diverses et, notamment écologiques, il voulait supprimer le financement. « *Aucun de ces projets ne devrait être réalisé* », déclarait-il le 24 mars. Mais l'imposante coalition des intérêts privés et des parlementaires déterminés à mener à bien ces grands travaux a obligé le président à reconsidérer sa position. Il a ainsi décidé de rétablir les crédits prévus pour environ la moitié des projets primitivement condamnés.

Par conviction, ou par calcul politique, afin de n'être pas accusé de favoriser ses amis du Sud, M. Carter a maintenu, en revanche, sa décision de couper les crédits destinés au projet de création d'un grand barrage dans son propre Etat de Georgie, et dont il recommandait lui-même la création quand il était gouverneur.

HENRI PIERRE.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Les commerçants de Dunkerque envisagent une opération « ville morte » pour protester contre la grève des dockers

La quatrième grève des dockers organisée par la C.G.T. depuis le début du conflit de Dunkerque, le 9 mars dernier, a été suivie massivement le samedi 16 avril dans tous les ports français. Pour la première fois, en effet, les quatre mille dockeers du Havre qui, jusqu'à présent, ne s'étaient pas conformés aux consignes syndicales, see sont joints à ce mouvement de solidarité. Au total, quelque dix-huit mille dockers ont cessé le travail samedi, et la fédération nationale des dockers C.G.T. a prévu une nouvelle action à la fin de la semaine, qui pourrait aller au-delà d'une grève de vingt-quatre heurees.

On voit mal, pour l'instant, comment dénouer le conflit qui oppose les dockers à la société Usinor. La fédération C.G.T., qui demande le rétablissement du poste de docker affiché à la surveillance de la manutention sur le quai minéralier, ainsi que l'ouverture de négociations sur les conditions de travail, a réaffirmé qu'elle continuerait l'action « *jusqu'à la conclusion d'un accord acceptable* ».

En attendant, les associations de commerçants de Dunkerque, inquiètes des menaces qui pèsent sur l'avenir du port commercial, envisagent, selon notre correspondant, une « opération ville morte » comme à Thionville, pour protester « *contre la prolongation du conflit* ».

« CHOMAGE TECHNIQUE » A L'USINE MASSEY-FERGUSSON DE BEAUVAIS

La direction du groupe Massey-Ferguson de Beauvais (Oise), entreprise d'assemblage de tracteurs occupant deux mille trois cent cinquante salariés, a décidé de mettre en « chômage technique » à partir de ce lundi 18 avril la plupart des ateliers de l'établissement, à l'exception des services techniques et administratifs, d'entretien et d'outillage et de la section tracteurs. Cette décision a été prise, selon la direction, « *compte tenu de la volonté délibérée d'une partie du personnel de bloquer totalement l'outil de production* ». Depuis le 12 avril, les quatre-vingts « caristes » — conducteurs d'engins — de l'usine avaient débrayé pour une augmentation de prime et une réduction du temps de travail. Le vendredi 15 avril, une grève de solidarité avait éclaté dans l'usine.

SÉCURITÉ SOCIALE

M. BERGERON JUGE INCOHÉRENTE LA RÉDUCTION DU REMBOURSEMENT DE CERTAINS MÉDICAMENTS.

(De notre correspondant.)

Nice. — Prenant la parole à l'occasion du treizième congrès de l'Union départementale Force ouvrière des Alpes-de-Hautes-Provence, à Digne, M. Bergeron, secrétaire général de F.O., a commenté les récentes mesures gouvernementales concernant la Sécurité sociale. « Si l'institution du forfait de 15 francs par jour pour des hospitalisations inférieures à trente jours améliore le système actuel, le gouvernement doit préciser très vite ses intentions concernant les assurés sociaux hospitalisés pour une durée plus longue ou admis dans les services où, jusqu'à présent, la prise en charge était de cent pour cent. »

M. Bergeron a rappelé qu'on constatait un fort ralentissement des dépenses pharmaceutiques depuis un an et que, malgré tout, « le gouvernement s'était entêté à réduire le taux de remboursement de certains médicaments dont l'efficacité est, dit-on, contestable ». « Si les médicaments sont utiles, il faut maintenir les taux de remboursement ; sinon, supprimons-les purement et simplement. Dans cette affaire, on baigne dans l'incohérence la plus totale. »

MONNAIES ET CHANGES

Le prêt de 530 millions de dollars est accordé à l'Italie

L'Italie va pouvoir disposer de droits de tirage spéciaux supplémentaires auprès du Fonds monétaire international de 450 millions de D.T.S., soit, au cours actuel, 530 millions de dollars. Le groupe des Dix (Allemagne fédérale, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède), réuni au niveau des suppléants le 16 avril, à Paris, a donné son accord à une application en ce sens des accords généraux d'emprunt conclus en 1962. (*Le Monde* daté 17-18 avril.)

Le financement de 337,5 millions de D.T.S. sera assuré par les Dix de la façon suivante : Allemagne fédérale, 82,5 millions de D.T.S. ; Belgique, 16 millions ; Canada, 16 millions ; Etats-Unis, 98 millions ; France, 35 millions ; Japon, 62 millions ; Pays-Bas, 20 millions ; Suède, 8 millions. De son côté, la Suisse consentira un prêt particulier au F.M.I. de 37,5 millions de D.T.S. Enfin, les 75 millions restants proviendront des ressources propre au Fonds. Le gouvernment italien pourra tirer sur ce crédit, dans le cadre de trois tranches inégales échelonnées dans le temps. La première d'ici à la fin 1977, la deuxième avant juillet 1978 et la troisième avant décembre 1978.

Le groupe de travail numéro 3 de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) a estimé que le programme de redressement économique soumis par le gouvernement italien constituait « *un ensemble de mesures courageuses et extrêmement importantes propres à redresser la situation économique de l'Italie au cours des prochain mois, sur le plan tant intérieur qu'extérieur* ».

De leur côté, à Luxembourg, les ministres des finances européens devraient ce lundi 18 avril décider du lancement sur le marché financier international d'un emprunt communautaire de 500 millions de dollars, destiné à aider l'Italie à surmonter ses difficultés de balance des paiments. Parallèlement, les ministres pourraient également examiner la question d'un prêt occidental de 1,5 milliard de dollars au Portugal, proposé par le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Rhône-Poulenc vend ses deux usines de chlorate de soude à P.U.K.* — Continuant à se dégager des secteurs d'activité où il n'occupe que des positions marginales, le groupe Rhône-Poulenc a cédé aux Produits chimiques Ugine-Kuhlmann, filiale de P.U.K., ses deux usines de chlorate de soude héritées de Pechiney-Saint-Gobain. Par cette acquisition P.C.U.K. devient l'un des principaux fabricants du monde de chlorate de soude, produit qui trouve principalement son emploi dans le blanchiment des pâtes à papier.

● *Les experts de la commission économique de l'OPEP* se réunissent, lundi 18 avril, au siège de l'organisation à Vienne, pour préparer la prochaine conférence ordinaire que les ministres du pétrole de l'organisation tiendront le 12 juillet à Stockholm. Les experts devraient examiner les répercussions économiques du double système des prix du pétrole appliqué depuis le 1er janvier dernier, ainsi que les différentes formules techniques qui permettraient un retour à un prix unique. — *(A.F.P.)*

A l'étranger

● *En Espagne le chômage* a très légèrement diminué pour représenter — avec 560 000 personnes — 4,19 % de la population active fin mars contre 4,36 % au début de ce mois. Le chômage atteint 15,29 % du personnel dans la construction, 4,09 % dans l'industrie, 2,16 % dans les services et 1,59 % dans l'agriculture. — *(A.F.P.)*

● *Aux Etats-Unis, le seuil de pauvreté* pour une famille américaine de quatre personnes a été porté de 5 500 dollars (27 500 F) à 5 850 dollars (29 250 F). En dessous de ce revenu annuel, une famille peut bénéficier de divers programmes d'assistance fédérale ou d'assistance locale — *(A.F.P.)*

Énergie

● *La production pétrolière mexicaine* atteint actuellement le rythme de 50 millions de tonnes par an. Les réserves du pays sont évaluées à 1,5 milliard de tonnes de prétrole brut, a indiqué, le 17 avril, M. Jorge Diaz Serrano, directeur de l'organisme d'Etat des pétroles mexicains. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

LA VIE ÉC

AVIS AUX SPÉCULAT

AGRICULTURE

Les affamés sont à la merci des conditions météorologiques souligne le directeur général de la F.A.O.

De notre correspondant

sont indemnisés des sinistres et calamités

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES.

BILLET

Le marché à terme des produits agricoles

AVIS AUX SPÉCULATEURS !

« Dix semaines, c'est bien court. Et pourtant, dans ce laps de temps, il est possible de gagner 50 000 F, avec une mise de fonds de 75 000 F seulement. Il est également possible de les perdre... »

C'est ainsi que commence une lettre-circulaire expédiée par un « remisier près la Bourse de commerce ». La référence d'une charge de commissionnaire agréé (équivalent d'agent de change à la Bourse des valeurs) est donnée. Une notice sommaire sur l'importance des matières premières, les marchés à terme, leur réglementation et leur contrôle, et l'intérêt de tels marchés pour l'opérateur est jointe, qui est agrémentée d'un graphique sur l'évolution comparée des indices des valeurs mobilières (CAC) et des prix internationaux des matières premières importées en France.

Les destinataires ? A ceux qui, à tout hasard, peuvent disposer de — et perdre au besoin — 75 000 F ; il est proposé de « s'informer plus complètement sur les opportunités qui sont offertes ».

Dans un style plus sobre, une société gérant une charge de commissaire agréé « se permet d'attirer [leur] attention sur ces différents marchés, qui offrent la possibilité à des opérateurs, grâce à leurs fluctuations amples et rapides, de prendre position soit à la hausse soit à la baisse ». *Une carte-lettre-réponse permettra d'obtenir* « tous les renseignements que vous jugerez utiles ».

Ces deux lettres, parmi d'autres, sont de véritables appels à la spéculation à un moment où les marchés internationaux du café et du cacao, en particulier, sont en pleine folie. Dès lors, plusieurs questions se posent : peut-on laisser jouer une spéculation débridée sur les matières premières et déplorer ensuite que le café ou le chocolat soient trop chers ? Peut-on laisser croire à un épargnant — qui a le goût du risque — qu'il ne joue que 75 000 F, alors que son engagement réel, en cas de perte, est au moins six fois supérieur ? A-t-on oublié le krach du marché des sucres blancs de Paris en décembre 1974, qui s'est produit alors même que la spéculation s'en donnait à cœur joie ? A-t-on bien pris, en réformant la réglementation des opérations en 1975, toutes les précautions, afin d'éviter une pareille mésaventure si jamais les cours du café ou du cacao s'effondraient brutalement ?

ALAIN GIRAUDO.

AGRICULTURE

Les affamés sont à la merci des conditions météorologiques

souligne le directeur général de la F.A.O.

De notre correspondant

Rome. — La lutte contre la faim et la malnutrition dans le monde ne progresse que très lentement. Elle « *laisse les affamés à la merci des conditions météorologiques* », a déclaré, le 14 avril, M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O. (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) en ouvrant la réunion du comité sur la sécurité alimentaire mondiale.

M. Saouma reconnaît que des progrès ont été accomplis, citant notamment la création du Fonds international de développement agricole. Toutefois, pour avoir été accrue, « *l'aide alimentaire n'a pas encore atteint l'objectif fixé par la conférence mondiale de l'alimentation* ». Quant aux mesures prises pour mettre sur pied un système coordonné de réserves, elles ont été « *hésitantes et incertaines* ».

L'amélioration des disponibilités alimentaires *traduit-elle un* accroissement réel de la capacité de production, ou bien n'est-elle que le résultat de conditions météorologiques favorables ? a demandé le directeur général de la F.A.O. Il suffirait d'une vague de sécheresse pour renverser la situation. « *Je suis très préoccupé*, a dit M. Saouma, *de la lenteur des progrès accomplis dans les négociations et les débats internationaux en vue d'une lutte concertée contre la malnutrition et la faim.* »

Le directeur général de la F.A.O. a dégagé trois priorités d'action : la mise en place, d'ici à la fin de 1977, par les pays membres des comités *sur la sécurité* alimentaire mondiale, « *de politiques et d'objectifs nationaux de stockage* » ; la conclusion d'un accord international sur les céréales et des « *engagements fermes* » de la part des grands pays exportateurs. Pour sa part, la F.A.O. a réorienté son programme de travail de manière à mettre davantage l'accent sur les *investissements* et *l'assistance* technique dans le domaine de la production alimentaire. — R. S.

Comment sont indemnisés les sinistres et calamités

Y aura-t-il un impôt-gel ? « Non », a déjà répondu le ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie, aux responsables viticoles qu'il a reçus le 13 avril. Après les déconvenues de l' « impôt-sécheresse », les agriculteurs sinistrés ne sont pas demandeurs; du reste, les conséquences de la sécheresse 1976 et du gel de 1977 ne peuvent avoir de commune mesure : l'une a coûté quelque 6 milliards de francs, affectant la quasi-totalité des productions, dont la valeur totale dépasse 110 milliards de francs ; l'autre ne concerne qu'une partie des productions fruitières, légumières et viticoles, dont la valeur globale en année courante est de 8,5 milliards de francs (pomme de terre non comprise).

Comment sont indemnisés les exploitants victimes d'une calamité ? Lorsque les dommages sont la conséquence « *d'un risque non assurable* », qu'ils sont causés « *par un agent naturel* » et qu'ils revêtent « *une importance exceptionnelle* », le préfet peut, après avis du comité départemental d'expertise, faire deux choses :

● *Prendre un arrêté déclarant une zone sinistrée pour certaines productions*. S'ils sont suffisamment assurés contre certains risques naturels, s'ils ont subi des dégâts représentant au moins 25 % de la valeur de leur production ou de leurs biens, les agriculteurs peuvent alors obtenir du Crédit agricole des prêts d'une durée moyenne de cinq ans, à des taux de 4 et 6 %, pour des montants inférieures à ceux des dégâts. Inconvénients de cette formule l'accumulation des prêts lorsquee l'exploitant est sinistré plusieurs années de suite. Toutefois, pour faire face à leur remboursement, les agriculteurs ont la possibilité d'obtenir une prise en charge soit d'une part des intérêts, soit d'une part des annuités de prêts (viticulteurs). Enfin, ils peuvent obtenir des dégrèvements fiscaux.

● *Proposer au ministre de l'économie et des finances et au ministre de l'agriculture la reconnaissance de calamité agricole.* Après une procédure assez longue et complexe, le Fonds national de garantie contre les calamités agricoles verse aux exploitants concernés une indemnité représentant quelque 40 % des dégâts subis. Ce fonds est alimenté par une taxe sur les cotisations d'assurances agricoles et par une subvention de l'Etat. Il dispose actuellement de 210 millions de francs Chaque année, la moitié de cette somme est versée à des sinistres pour gel, à condition que les exploitants aient pris des précautions culturales pour diminuer les risques des gelées de printemps. — A. G.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

O.J.D. 1976

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

L'HOTEL BOREL DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLÉANS

(De notre correspondant.)

Orléans. — Ce que l'on nomme à Orléans l'affaire Jacques Borel vient de connaître un nouveau rebondissement. Lors d'une audience du tribunal administratif qui s'est déroulée le vendredi 15 avril, le commissaire du gouvernement a demandé l'annulation du permis de construire du complexe hôtelier Sofitel-Jacques Borel. Cet hôtel, aujourd'hui construit et mis en service, offre cent dix chambres dans la vieille ville. L'immeuble, un cube de béton de 30 mètres de haut, construit sur neuf niveaux, s'élève sur les quais historiques de la Loire.

Jugeant le permis de construire illégal parce que dérogeant aux règles d'urbanisme en vigueur, trois associations de défense, le Groupe d'action municipale de la ville, l'Association pour la protection de l'environnement de l'agglomération d'Orléans et l'Association nationale pour la protection des villes d'art, avaient demandé en vain au tribunal administratifs de surseoir aux travaux de construction de cet ensemble hôtelier (*le Monde* du 8 mai 1976).

Le tribunal, près d'un an après la requête des associations, et deux mois et demi après l'inauguration de l'hôtel, jugeait le vendredi 15 avril l'affaire sur le fond. Le commissaire du gouvernement plaidant dans le même sens que les associations, a demandé l'annulation du permis de construire, estimant que celui-ci était entaché d'irrégularité. Les juges doivent faire connaître leur décision le vendredi 29 avril.

R. G.

UNE SOCIÉTÉ ITALIENNE SERAIT IMPLIQUÉE DANS LE « TROU » DE 500 MILLIONS DE FRANCS DU CRÉDIT SUISSE

(De notre correspondant.)

Berne. — « *Aucun de nos créanciers ne subira de préjudice* », a déclaré un porte-parole du Crédit suisse à la suite de la découverte d'un scandale financier dans sa filiale de Chiasso, à la frontière italienne (*le Monde* du 16 avril).

L'enquête de la banque attribue la « *perte* », estimée à 500 millions de francs français, à une « *défaillance humaine* » des responsables locaux.

On leur reproche d'avoir mal géré des fonds déposés à titre fiduciaire, en les plaçant dans un holding ayant des participations en Europe et outre-mer. Or ce holding connaissait depuis un certain temps des problèmes de rentabilité et de trésorerie. La direction de Chiasso « *couvrait* » cette situation et n'avait pas averti le siège central du Crédit suisse, à Zurich. D'après la presse italienne, le holding incriminé serait l'Institut financier, IFIA, de Milan. Les employés impliqués ont été suspendus de leurs fonctions en attendant qu'une enquête interne permette d'établir les responsabilités. Il s'agira également de déterminer ce que sont devenus les fonds confiés au holding étranger.

Cette affaire ne devrait pas trop affecter la situation du Crédit suisse, qui a connu en 1976 l'une des années les plus fastes de son histoire. Le bénéfice a atteint le montant record de 201,4 millions de francs suisses (+ 16 %), et le total du bilan a dépassé, pour la première fois, le montant de 40 milliards de francs suisses.

La Commission fédérale des banques suit attentivement l'enquête en cours, mais elle n'interviendra pas directement « *tant qu'aucun créancier du Crédit suisse ne subira de dommages* ». L'ampleur de cette affaire, mettant en cause l'une des plus grandes banques du pays, suscite un certain émoi dans l'opinion La presse helvétique rappelle qu'en 1974 la banque Lloyds International avait perdu 230 millions de francs suisses à la suite d'opérations frauduleuses de sa filiale de Lugano. Le nouveau scandale qui vient d'éclater semble prendre des proportions aussi grandes. — J.-C. B.

● *General Electric a renoncé à racheter la société française d'éclairage Claude* pour de simples raisons économiques, estiment les sections C.G.T. et C.F.D.T. du siège social de Claude, et non parce que le groupe américain craignait de voir la gauche arriver au pouvoir en 1978. « *Devant l'ampleur des investissements à accomplir dans un domaine à taux de croissance ralenti (crise dans la construction, économies d'énergies, etc.), General Electric, conformément à l'attitude de toutes les sociétés capitalistes, a préféré réserver ses capitaux pour des placements plus profitables.* »

Les sections C.G.T. et C.F.D.T. espèrent que, « *I.T.T., manifestant son désir d'investir en France, le gouvernement exigera de voir ces investissements se réaliser en priorité chez Claude, conformément aux promesses de 1966* (année de la prise de contrôle de Claude par C.G.C.T.-I.T.T.). »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

REPRISE DE OERTLI A.G. DUBENDORF par WALTER MEIER HOLDING A.G.

En avril, la maison Walter Meier holding A.G. a repris Oertli A.G., qui se retrouve ainsi entièrement en mains suisses.

Depuis sa fondation, en 1929, Oertli est la tête des fabricants européens de brûleurs mazout et gaz, avec deux usines de production, Dubendorf-Zurich et Thann France.

Oertli dispose dans toute l'Europe, ainsi que dans quelques pays hors continent, de réseaux de vente *complets, soutenus par une organisation* de service après-vente.

En 1976, malgré la récession en Suisse et sur certains marchés étrangers, Oertli a réussi à atteindre un chiffre d'affaires et une rentabilité des plus réjouissants, dépassant ceux de l'année précédente. Le chiffre d'affaires réalisé, sans succursales, est de 43,5 millions de francs suisses. La diminution des commandes concernant les nouvelles installations a pu être compensée par l'augmentation dans le domaine du remplacement de brûleurs et des exportations. L'accroissement le plus important est remarqué en Allemagne fédérale, où, grâce au développement du réseau de ventes, le chiffre d'affaires a augmenté de 40 %, comparé à l'année précédente.

Le bénéfice net, sans succursales, de 1,8 million de francs suisses, et le « cash flow » de 2,2 millions de francs suisses reflètent une situation de rentabilité satisfaisante. La *société opérait toujours* sans emprunts bancaires à court terme et avec un capital propre dépassant 50 %.

La succursale française a augmenté son chiffre d'affaires en comparaison à l'année précédente de 34 %, atteignant ainsi 37 millions de francs français, ce qui démontre une grande extension du marché français des brûleurs.

L'utilisation des capacités de pro*duction est satisfaisante. Ce* n'est pas moins de soixante-dix mille brûleur Oertli mazout et gaz qui ont été produits en 1976, en comptant les porteurs de licence.

Fin 1976, l'entreprise employait cinq cent cinquante personnes.

En regard aux premiers résultats de 1977, Oertli peut attendre l'avenir avec confiance. Des contrats importants avec de nouveaux clients étrangers laissent espérer pour l'an*née courante et pour le futur une* augmentation certaine du chiffre d'affaires et de la rentabilité.

La reprise de Oertli A.G. représente pour Walter Meier holding A.G. un pas important et bienvenu dans la diversification. Les activités principales du groupe comprennent les branches machines, appareils et outillages.

Un chiffre d'affaires dépassant 100 millions de francs suisses est atteint actuellement, avec huit cents *personnes*.

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration réuni le 14 avril 1977 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux a arrêté les comptes de l'exercice 1976 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale convoquée pour le 21 juin 1977.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à : 1 125 millions de francs (contre *1 050 millions* de francs).

Le résultat avant impôt, amortissement et provisions, est de 380 millions 16 428,36 F (contre 263 684 025,71 francs en 1975) dont 193 317 000 F de profits exceptionnels (contre 67 238 000 F).

Le bénéfice net s'établit à 17 879 094,10 F (contre 14 405 074,33 F).

Le conseil proposera la distribution d'un dividende net de 8,20 F par action, contre 7,70 F pour l'exercice précédent, soit une augmentation limitée à 6,5 %, conformément aux recommandations gouvernementales.

Le revenu global par action ressortirait à 12,30 F, dont 8,20 F à titre de dividende distribué et 4,10 F à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

Si ces propositions sont approuvées, les résultats de l'exercice se trouveront répartis comme suit :

Autofinancement	356 837 000 F
Provision pour impôts..	8 043 000 F
Dividende	11 353 000 F
Participation des salariés	3 784 000 F

INSTITUT MÉRIEUX

Le conseil d'administration, réuni à Lyon, le 25 mars 1977, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires a atteint 359 775 283 F (contre 359 446 358 F pour l'exercice 1975, qui avait enregistré des ventes exceptionnelles de vaccin contre la méningite au Brésil).

Le cash-flow s'élève à 49 716 003 F et le bénéfice net à 31 928 064 F, après dotation aux amortissements de 15 352 390 F.

L'assemblée générale ordinaire sera convoquée pour le 9 juin, à 15 heures.

Le conseil proposera à cette assemblée de fixer le dividende à 9 F, assorti d'un avoir fiscal de 4,50 F, contre respectivement 8,50 F et 4,25 F pour l'exercice précédent.

CESSATION DE GARANTIE

La Caisse des dépôts et consignations, 56, rue de Lille, 75356 Paris, par application des règles prévues au titre II chapitre V du décret n° 72-671 du 13 juillet 1972, dénonce, dans un délai de trois jours francs à compter de la présente publication la garantie financière accordée le 25 juin 1973, en application de l'article 59 de la loi n° 71-1 130 du 31 décembre 1971, à M. Gérard Benayoun, 29, rue des Boulets, Paris-9° et garantissant le remboursement des fonds, effets ou valeurs reçus par celui-ci au titre de son activité professionnelle de conseil juridique et fiscal.

Tous éventuels créanciers au sens de l'article 17 du décret précité ont un délai de deux mois pour produire entre les mains du garant.

La présente publicité, obligatoire, n'entache en rien la moralité de M. Benayoun.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

UNE ENQUÊTE DANS LA RÉGION RHONE-ALPES

70 % des femmes qui veulent « retravailler » souhaitent un travail à mi-temps ou à temps partiel

De notre correspondant régional

Lyon. — Les centres d'information féminins ont réalisé une étude sur la « réinsertion professionnelle des femmes en Rhône-Alpes » dont les résultats ont été présentés par Mme Nicole Pasquier, déléguée à la condition féminine. L'intérêt de cette enquête réside au moins autant dans le constat — déjà en partie connu — que dans les propositions de créneaux d'emplois nouveaux qu'elle laisse entrevoir et les filières de formation qu'elle suggère de développer pour les femmes désireuses de « retravailler ».

L'enquête effectuée en 1976 (1) a porté sur les réponses de neuf cent douze femmes de trente à cinquante ans désirant retrouver un emploi. Si ces femmes — dont près de la moitié (45,5 %) ont interrompu toute activité depuis plus de dix ans — se sont arrêtées c'est surtout pour élever leurs enfants (94 % sont mères de famille et 80 % ont au moins deux enfants) — ou pour assurer pleinement les responsabilités de chef de famille (23 %). L'étude apprend que les trois quarts de ces femmes étaient plutôt satisfaites de leur emploi passé, dont plusieurs années après elles se plaisent à souligner l'intérêt ou la variété qu'il présentait, les contacts et les responsabilités qu'il offrait. Pourtant elles ne souhaitent pas se réinsérer dans les mêmes secteurs que ceux où elles travaillaient. Plus de la moitié (54,5 %) visent un emploi de bureau, 14 % une activité commerciale et 8,5 % une activité sociale. Au total, plus de 70 % placent donc leur espoir dans le tertiaire.

Espoir seulement, car les obstacles ne manquent pas : 37,5 % (2) déclarent chercher du travail depuis plus d'un an alors que pour plus de la moitié d'entre elles le désir de retravailler est lié à des soucis financiers. Plus de 42 % d'entre elles (3) sont femmes d'employés ou d'ouvriers alors que 18 % ont un mari exerçant une profession libérale ou cadre supérieur.

Si elles trouvent très difficilement la place qu'elles recherchent c'est d'abord, selon elles, à cause de leur manque de qualification (26 %), du chômage (15,5 %) et de leur âge (14,5 %). Les conditions de travail sont également un obstacle et 70 % des femmes interrogées souhaitent un emploi à mi-temps ou à temps partiel.

Acquérir une formation

Combien sont-elles dans cette région qui compte cinq millions d'habitants et deux millions d'actifs (dont sept cent mille femmes) à vouloir reprendre une activité ? Selon des calculs basés sur une extrapolation, elles seraient de cinq à huit mille par an. Au moins n'alourdissent-elles pas les statistiques du chômage puisque — contrairement à certaines affirmations officielles — elles ne s'inscrivent pas ou très peu (2 %) à l'A.N.P.E. Elles estiment que l'agence n'est pas faite pour elles mais pour les « *chômeurs* » et que l'accueil y est plutôt décevant. Le document fait à cet égard des suggestions pour améliorer le fonctionnement de l'agence et l'adéquation entre les offres et les demandes d'emplois.

Possédant un niveau de formation générale assez bas — 35 % en effet n'ont que le certificat d'études, 23 % le BEPC — et un niveau professionnel plutôt médiocre (*46 % n'ont ni C.A.P. ni B.E.P ni B.T.S.*), les femmes interrogées estiment, à une très forte majorité, qu'elles ont besoin d'une formation pour *« acquérir une qualification »*.

Les responsables de l'enquête soulignent qu'une coordination devrait exister à la fois entre les organismes de formation et entre ces organismes et les services de l'emploi. *« Il y a bien souvent sur le plan local une ignorance des « promoteurs » des actions de formation et des personnes qualifiées pour fournir une information objective sur les tendances du marché de l'emploi. »*

Des enquêtes faites auprès de deux cents employeurs ont permis de recenser, au-delà des filières habituelles, des « créneaux » d'emplois nouveaux : conducteur pour les transports scolaires, les transports de personnel d'usine, les transports urbains. Les métiers secondaires qualifiés (électricien-mécanicien, fraiseur, ajusteur-monteur) ne devraient plus être réservés aux hommes. Dans le secteur de l'artisanat l'enquête a révélé que des « créneaux » paraissaient exister en horlogerie-bijouterie, en radio-électricité ou en tapisserie.

En Haute-Savoie une enquête de la chambre des métiers montre que les artisans représentent potentiellement une offre d'emplois de mille cinq cents personnes dans des secteurs comme la mécanique, l'électricité, la métallurgie, la menuiserie. Autant d'emplois qui pourraient être tenus par des femmes, observe le document. Et pourquoi le contrat-emploi-formation créé pour les jeunes ne pourrait-il pas bénéficier aux femmes qui cherchent, comme l'a dit l'une d'elles *« à réussir la troisième étape de sa vie ? »* Il reste à savoir si la délégation nationale à la condition féminine pourra disposer des moyens nécessaires, ou les obtenir des ministères, pour que ses propositions soient prises en considération. A défaut, ce travail resterait un gros catalogue de trois cents pages...

BERNARD ELIE.

(1) Le coût de cette enquête, 150 000 F, a été pris en charge par l'établissement public régional.
(2) Sur quatre cent vingt-cinq réponses dépouillées.
(3) Sur cinq cent soixante-treize réponses.

A L'ÉTRANGER

En Norvège

LE GOUVERNEMENT VEUT LIMITER A 2 % PAR AN L'AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT DE 1978 A 1981

(De notre correspondant.)

Oslo. — Le gouvernement norvégien a présenté, le 15 avril, son programme de développement économique pour la période 1978 à 1981. Il suggère une réduction du rythme de croissance. L'augmentation du pouvoir d'achat réel devrait se limiter à 2 % par an contre 4 à 5 % dans les dernières années. La politique du plein emploi doit être poursuivie. Le niveau des coûts de production industrielle, très élevé en Norvège, doit être contrôlé pour sauvegarder les exportations. Le gouvernement a aussi l'intention d'augmenter les investissements pour améliorer les conditions sociales et culturelles, notamment pour les familles.

Le niveau de vie ne devra pas se mesurer uniquement d'après les salaires, mais aussi en fonction des prestations collectives, déclare le gouvernement. Il estime que les revenus de la production pétrolière offrent une suffisante liberté de manœuvre économique pour sauvegarder le plein emploi sans une inflation exagérée en contrepartie. La production pétrolière sera limitée à un rythme modéré. Les revenus pétroliers durant cette période devraient être d'environ 7 milliards de couronnes. Ils serviront non pas à augmenter la consommation privée, mais à améliorer la vie collective. Le niveau élevé d'imposition sera maintenu. Le gouvernement propose de soumettre les institutions de crédit et de finances au contrôle de l'Etat, sans préciser commet. L'aide aux pays en voie de développement sera portée à 1,3 % du produit national brut contre 0,7 % actuellement.

F. B.

En Grande-Bretagne

LES CONFLITS SOCIAUX SE MULTIPLIENT

(De notre correspondant.)

Londres. — Les conflits sociaux en Grande-Bretagne se sont aggravés en fin de semaine. Vendredi 15 avril, les techniciens des services d'entretien de la British Airways à l'aéroport de Londres-Heathrow ont refusé une nouvelle formule de compromis établie par le comité paritaire de l'aviation civile (direction et syndicats). Les grévistes ont rejeté l'appel répété du syndicat des métallos, auquel ils appartiennent, à une reprise du travail. Ils veulent négocier des augmentations de salaires directement avec la British Airways, sans passer par les structures syndicales traditionnelles.

Parallèlement, les électriciens de Port-Talbot, qui par leur grève paralysent depuis trois semaines le grand complexe sidérurgique du Pays de Galles, ont décidé de renforcer leur action. Ils empêchent maintenant la livraison des matières premières de Port-Talbot à Llanwerern, autre usine de fabrication d'acier du sud du Pays de Galles. Les revendications portent sur une révision des hiérarchies salariales affectées par les conditions du contrat social. Enfin, mille outilleurs de l'usine automobile Ford d'Halewood, près de Liverpool, ont cessé le travail après le licenciement de dix de leurs collègues.

Le renforcement de toutes ces revendications traduit l'atmosphère d'opposition croissante des syndicats au renouvellement de l'accord sur la limitation de la progression des salaires actuellement en discussion avec le gouvernement. M. Joe Gormley, secrétaire général du puissant syndicat des mineurs, s'est déjà prononcé contre la phase 3 du contrat social. Les « cols blancs » ont indiqué leur désir d'un retour aux conventions collectives.

La conjoncture économique fait ue renforcer cette réticence. Le taux annuel d'inflation est remonté en mars à 16,7 %. De plus, la production industrielle ne montre aucun signe de reprise, ce qui ne laisse espérer aucune amélioration de la situation de l'emploi.

(Intérim.)

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Optimisme renforcé

Agefi. — La trêve pascale aura été de courte durée pour le marché euro-obligataire. Une avalanche de nouvelles émissions internationales est venue déferler au cours de la semaine écoulée, dans un climat des plus favorables. La détente sur les taux à court terme aux Etats-Unis, qui avait été enregistrée la semaine précédente, a encore amplifié les bonnes dispositions d'un marché déjà enclin à l'optimisme. En milieu de semaine, l'annonce de l'abandon par *le président* Carter de son programme fiscal a été un élément propice supplémentaire. Cette décision, qui s'est immédiatement reflétée sur le marché obligataire américain par une vive hausse des émissions locales et étrangères, a également influencé de façon positive le marché international des capitaux. Du coup, celui-ci a retrouvé le confort d'un environnement facile. C'est précisément peut-être contre cette tentation de facilité excessive qu'il faut mettre en garde le marché. Celui-ci a, de tout temps, eu un comportement cyclothymique qui le fait aisément basculer du pessimisme le plus profond à l'optimisme le plus inconscient. A la moindre information adverse, le voilà qui panique. Sous le coup d'une nouvelle bienveillante, il s'enflamme tout aussi rapidement. Certes, la conjoncture actuelle est bonne. Les liquidités sont abondantes, et les taux à court terme étonnamment stables à leurs niveaux inférieurs. Rien n'indique, en revanche, qu'ils soient de nouveau orientés à la baisse, ainsi que certains sont tentés de le penser ou, tout au moins, ainsi que certaines réactions du marché le laissent entendre. Deux éléments fondamentaux s'opposent à leur baisse aux Etats-Unis : d'une part, la rigoureuse reprise de l'activité économique ; d'autre part, le taux d'inflation résiduel qui demeure très élevé. Sur le premier point, les poussées de fièvre de la masse monétaire américaine sont symptomatiques. Elles rappellent que la reprise tant attendue est en train de se matérialiser à un rythme rapide et que la possibilité d'une certaine pression sur le loyer de l'argent à court terme est latente. Pour sa part, la persistance d'un taux d'inflation oscillant entre 6 % et 7 % est un facteur qui va à *l'encontre* de toute tentative de baisse des taux à long terme.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Bollinco, c. 18	1 p. 20	.. ..

LONDRES

Un assez vif mouvement de reprise se dessine, lundi matin, aux industrielles, notamment qui progressent de 10 points, mais recul des banques et des pétroles. Bonne tenue des Fonds d'Etat. Raffermissement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 151 .. contre 150 65

VALEURS	CLOTURE 15 4	COURS 18/4
War Loan 3 1/2 %	30 1/2	30 9/16
Beecham	436 ..	430
British Petroleum	860 ...	854 ...
Shell..............	496 ...	492 1/2
Vickers............	164 ...	163 ...
Imperial Chemical	356 ...	350 1/2
Courtaulds..........	120 ...	118 ...
De Beers...........	238 ...	235 1/2
*Western Holdings....	13 ...	13 ...
Rio Tinto Zinc Corp...	227 ...	227 1/2
*West Driefontein	16 1/4	16 1/4

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/4	18/4
1 dollar (en yens) ..	274 70	273 80

NOUVELLES DES SOCIETES

LAFARGE. — Pour la première fois depuis quatre ans les dix secteurs d'activité du groupe ont enregistré en 1976 des résultats positifs. De ce fait, le bénéfice consolidé (part du groupe) avant éléments extraordinaires s'établira entre 180 et 185 millions de F (+ 40 % environ) pour un chiffre d'affaires, supérieur pour la première fois à 6 milliards de F, accru de 12,5 %. Des résultats positifs et en augmentation devraient également être obtenus dans tous ces secteurs en 1977 mais aucune progression ne sera spectaculaire. Dividende global : 16,77 F contre 15,75 F.

SONY. — Prochaine mise en paiement d'un dividende intérimaire de 10 yens.

LOCAFRANCE. — Résultats financiers après amortissements pour 1976 : 50 millions de F contre 31 millions. Le résultat avant impôt s'établit à 25,5 millions contre 15,15 millions. Dividende global de 15 F contre 7,50 F, ce qui correspond à un retour au niveau de distribution de 1973.

CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX. — Bénéfice net pour 1976 : *17,87 millions de F contre 14,40 millions.* Dividende global : 12,30 F contre 11,55 F.

Cie DU MIDI. — Préalablement à l'absorption d'A.G.P. S.A. sur la base de 5 actions Compagnie du Midi pour 12 actions A.G.P. S.A., la Compagnie du Midi va procéder à une distribution gratuite d'actions (une pour cinq) et à un dédoublement de ses titres.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	7 avril	15 avril
Indice général	72,9	72,2
Assurances	108,4	109,1
Banq. et sociétés financ. .	63,5	63,2
Sociétés foncières	76,7	77,5
Sociétés investiss. portef. .	73,1	72,3
Agriculture	71,4	72
Aliment., brasseries, distill.	68,4	68,6
Autom., cycles et l. équip.	73,2	71,5
Bâtim., matér. constr., T.P.	80,6	80,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	64,4	62
Carrières salines, charbon	81,4	87,2
Constr. mécan. et navales	63,6	63,4
Hôtels, casinos, thermal. .	91,4	90
Imprimeries pap., cartons	61,6	61
Magas., compt. d'exportat.	50,9	50,2
Matériel électrique	72,3	72,6
Métall., com. des pr. métal.	53,8	51
Mines métalliques	107,1	102,2
Pétroles et carburants ...	65,6	63,7
Prod. chimiq. et él.-mét. .	75,5	75,7
Services publics et transp.	72	76,4
Textiles	80,7	81,1
Divers	93,8	93,1
Valeurs étrangères	102,9	105,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	115,7	115,9
Rentes perpétuelles	60,4	59,8
Rentes amort., fonds gar.	155,2	156,5
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,4	92,4
Sect. ind. publ. à rev. ind.	195,4	197
Secteur libre	101,3	101,1

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	202,7	203,1
Val. franç. à rev. variable	505,2	500
Valeurs étrangères ..	780,5	782

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	57,1	58,7
Produits de base	37,1	35,3
Construction	83,5	83,2
Biens d'équipement	50,5	51,3
Biens de consom. durables	95,8	94,6
Biens de cons. non durabl.	50,9	51
Biens de consom. aliment.	60,1	59,2
Services	85,9	85,3
Sociétés financières	67,2	66,7
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	151,8	153,2
Valeurs industrielles ..	50,2	49,9

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	14 avril	15 avril
Valeurs françaises ..	88,1	87,9
Valeurs étrangères ..	101,9	101,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,7	56,7

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 15 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37 20	1 619	GAN (Sté) Centr..	612	617	Locabail Immob..	179 50	180 ..	Immoinvest.... ..	85 30	82 60
5 %	58	1 014	Protectrice A.I.R.	220	220	Locafinancière...	138	138 ..	Cie Lyon Imm....	80 60	90 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
634	4,50 % 1973	638 80	638	637 90	633 20
1645	C.N.E. 3 %	1643	1678	1677	1730 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15 4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)........	4 974	4 974	4 980
Canada ($ can. 1).......	4 733	4 738	4 715
Allemagne (100 DM)....	210 020	210 110	209 500
Autriche (100 sch.)......	29 600	29 586	29 750
Belgique (100 F.)......	13 694	13 682	13 550
Danemark (100 krd)....	83 230	83 210	83
Espagne (100 pes.)......	7 260	7 243	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)..	8 557	8 550	8 570
Italie (1 000 lires)......	5 611	5 610	5 550
Norvège (100 k.)........	94 220	94 520	93 250
Pays-Bas (100 fl.)......	201 850	201 750	201 500
Portugal (100 esc.)......	12 900	12 865	12 750
Suède (100 krs)........	114 720	114 720	114 .
Suisse (100 fr.)........	197 780	197 625	197 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15 4
Or fin (kilo en barre)....	24580	24450
Or fin (kilo en lingot)...	24575	24395
Pièce française (20 fr.).	248 70	247 60
Pièce française (10 fr.)..	205 90	204 70
Pièce suisse (20 fr.)....	220	219 30
Union latine (20 fr.)...	204	204
Souverain..............	230 10	231 10
Pièce de 20 dollars.....	1128 80	1133 60
Pièce de 10 dollars.....	610	591 ..
Pièce de 5 dollars......	366	.. ..
Pièce de 50 Pesos.......	990	988 50
Pièce de 10 florins....	233 90	224 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17-18 avril 1977 a été tiré à 519 924 exemplaires.

Réuni lundi matin

Le Conseil de Paris adopte son règlement intérieur

Le Conseil de Paris a tenu, lundi matin 18 avril, une séance consacrée à l'examen et au vote du projet de règlement intérieur du conseil municipal. Le texte, adopté avec les voix de la majorité, exclut la pratique traditionnelle des questions écrites publiées au « Bulletin municipal officiel », mais organise des séances de questions orales sans débat ; il reflète la volonté de M. Jacques Chirac d'éviter que l'assemblée parisienne ne « devienne un second Parlement ». La gauche s'est opposée à un texte qui, à ses yeux, méconnaît les droits des élus et réduit le débat démocratique.

Dès l'ouverture de la séance, Mme Guilbon, élue du dix-huitième arrondissement, renouvelle, au nom du groupe communiste, la demande d'inscription à l'ordre du jour du problème des expulsions. Le P.C. préconise comme solution immédiate la réquisition par le maire d'immeubles inoccupés et le vote d'un moratoire des expulsions. Dans sa réponse, M. Chirac affirme qu'à l'avenir les débats de l'assemblée seront strictement limités à l'ordre du jour. Il poursuit :

« A titre exceptionnel, et en l'absence d'un règlement, cette intervention a pu avoir lieu, et je vais y répondre. Ce problème des expulsions n'est pas de notre compétence, car elles sont la conséquence de décisions de justice. En revanche, nous avons une compétence sociale, qui s'exerce dans deux directions : le relogement et l'aide sociale. Un effort important sera fait en ce domaine. J'ai d'ailleurs, samedi après-midi, réuni mes collaborateurs pour étudier comment, en modifiant les aides, améliorer très rapidement les conditions de relogement et comment apporter une aide plus importante aux véritables cas sociaux. »

Un vif incident intervient alors, le maire refusant de donner la parole à Mme Schwartzbart (P.C.), pour passer à l'ordre du jour. M. Gajer, également communiste, lance à M. Chirac : *« Vous êtes venu à Paris pour nous empêcher de parler ! Vous avez de drôles de méthodes ! »* L'ancien premier ministre répond : *« Je suis venu à Paris parce que j'y ai été élu. »*

Après d'autres échanges, couverts par le brouhaha des protestations de l'opposition et des applaudissements de la majorité, M. Krieg (R.P.R.) donne lecture du projet de règlement intérieur élaboré par la commission (celle-ci était composée de sept membres de la majorité et de quatre représentant de la gauche). Selon *le rapporteur, le texte ne comporte* que ce qui est nécessaire au fonctionnement d'une assemblée municipale, ne retient aucune des proposition de l'opposition (qui souhaitait le maintien de la pratique des questions écrites, des questions orales avec débat et des questions d'urgence), mais organise une procédure de questions orales sans débat, « *posées au maire ou au préfet de police, par écrit, cinq jours au moins avant la date fixée pour la séance et rédigées de façon succinte* ». Ces questions doivent être relatives à l'administration générale de la ville et ne pas mettre en cause des tiers. Un texte est inséré au bulletin municipal officiel de la Ville de Paris en même temps que la convocation des membres de l'assemblée à la séance à l'ordre du jour de laquelle elles sonts inscrites. L'auteur de la question dispose d'un « droit de réplique », et le temps qiu y est réservé doit être partagé également entre les groupes de la majorité et ceux de l'opposition.

M. Voguet indique que le groupe communiste vote contre l'ensemble de ce texte pour marquer son opposition au contenu du règlement proposé. Il déclare : *« Toute votre préoccupation tend à limiter les droits des conseillers et, notamment, des conseillers de l'union de la gauche, qui représentent 45 % des Parisiens. Vous entendez réduire le débat démocratique et, du même coup, l'information du public. Il faudra désormais attendre le bon vouloir du maire. Quelle désillusion pour la population parisienne ! »*

MM. Moulinet (P.S.), Dabezies (gaulliste d'opposition) et Mattei (radical de gauche) rejoignent les observations du conseiller communiste. M. Chirac répond en ces termes : *« Nous sommes une assemblée municipale. Nous ne sommes pas un second Parlement et nous ne le deviendrons pas. »* Il demande à M. Voguet de citer le nom d'une commune *« gérée par ses amis et où la maîtrise du maire sur l'ordre du jour est remise en cause et les questions écrites organisées »*.

Après la discussion et le vote article par article, le projet de règlement intérieur du Conseil municipal de Paris est adopté.

A Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

LA POLICE FAIT ÉVACUER L'USINE GENERAL MOTORS

La police a fait évacuer, ce lundi 18 avril, à 6 heures du matin, l'usine General Motors France (G.M.F.), située à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), qui était occupée depuis le 4 avril par les ouvriers grévistes. Le 5 avril, le tribunal de Nanterre avait pris une ordonnance d'évacuation (*le Monde* du 8 avril).

L'expulsion des quelques trente personnes qui étaient présentes, à cette heure-là, dans les locaux de Gennevilliers, s'est effectuée sans incident.

En Gironde

Une quarantaine de procès-verbaux ont été dressés en un mois contre le travail noir

De notre correspondant

Bordeaux. — M. Paul Masson, préfet d'Aquitaine, avait affirmé à plusieurs reprises que le travail clandestin était un facteur aggravant, sinon une des causes, de la crise de l'emploi. C'est sans doute pour cette raison que la préfecture de la Gironde est partie en guerre contre une activité très répandue dans ce département. Peut-être aussi pour répondre à une enquête publiée récemment par le journal *Sud-Ouest*.

Depuis un mois, des « opérations coups de poing » ont été menées contre le travail noir par les services de police et de gendarmerie. Selon un communiqué de la préfecture, publié le 16 avril, quarante et un procès-verbaux ont été dressés en Gironde : trois pour l'électricité, un pour le carrelage, un pour la menuiserie, vingt pour la maçonnerie, un pour la plomberie, trois pour les peintures, un pour la plâtrerie, un pour le travail général et dix pour emploi d'ouvriers en travail clandestin. Il convient d'y ajouter quarante-cinq autres procès-verbaux pour non-affichage de permis de construire, un pour l'emploi illégal de travailleurs étrangers et enfin un pour non-présentation de facture.

Il est de fait que, dans une région où le plus humble possède un pied-à-terre à la campagne ou du côté d'Arcachon, le travail noir a pris des proportions considérables. C'est bien évidemment le secteur du bâtiment qui est le plus touché, et cela ne concerne pas que les résidences secondaires. Entretien, réparation et même construction des pavillons de banlieue sont de plus en plus assurés dans ces conditions.

Les syndicats restent très prudents. Pour F.O., l'action contre le travail noir passe par l'amélioration du pouvoir d'achat, un contrôle efficace des prix, l'assainissement des circuits de distribution et l'allègement de la T.V.A. sur les prix de nombreux services. La C.G.T. avance deux causes essentielles : 54 % des salariés aquitains gagnent moins de 2 000 francs par mois. Une grande partie des chômeurs ne touchent aucun allocation et les dossiers sont instruits trop tardivement. En attendant, il faut bien vivre...

En 1976, trente-quatre procès-verbaux seulement avaient été instruits en Gironde. En un seul mois, ce chiffre a été largement dépassé. C'est dire si l'offensive engagée dans le département est sérieuse. Les organisations socio-professionnelles ne cachent pas leur satisfaction. Cela évitera peut-être quelques faillittes d'artisans. Mais, hélas ! la répression ne vise pas que les requins du travail clandestin : elle frappe aussi ceux qui en ont besoin pour vivre.

Pour lutter contre le chômage ?

Depuis l'apparition des lois sociales, le travail noir a toujours existé, en marge des contraintes des législations sociales et fiscales. Des phénomènes structurels — industrialisation, regroupements d'entreprises, migrations, croissance urbaine, rareté ou défection des artisans — en ont aggravé les effets économiques. D'autres phénomènes, plus conjoncturels, tels que l'accroissement du chômage et les réductions d'horaires, lui confèrent une dimension nouvelle. On estime généralement — mais ce n'est là qu'une approximation, émanant du conseil économique et social et des chambres des métiers — que ce travail clandestin représenterait environ 3 % du montant des salaires versés, soit plus de 10 milliards de francs par an.

Une attitude répressive, menée d'ailleurs sous la forme « ponctuelle » d'opérations « coup de poing » dans une région déterminée, peut-elle réduire non seulement le travail noir, mais encore son incidence sur le chômage ? S'il est vrai que le chômage partiel et les réductions *d'horaires risquent de favoriser l'irruption des professionnels, et non plus seulement des « bricoleurs », sur le marché clandestin de l'emploi, ne faudrait-il pas tout d'abord réorganiser l'artisanat, et singulièrement dans les grandes agglomérations ? L'étudiant à tout faire, le chômeur ou le retraité qui remplacent un carreau sont d'ailleurs moins nuisibles à la collectivité que l'activité de certaines entreprises de travail temporaire et d'ateliers* « clandestins ».

LES DÉPARTS MASSIFS D'IMMIGRÉS NE RÉSOUDRAIENT PAS LE PROBLÈME DE L'EMPLOI estime le M.R.A.P. à son congrès de Clermont-Ferrand

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — Le congrès national du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) s'est réuni à Clermont-Ferrand le dimanche 17 avril. Cette réunion était précédée, la veille, par un stage de formation des militants du Mouvement.

Les responsables du M.R.A.P. ont exprimé leurs préoccupations devant « *des mesures qui visent au départ massif des travailleurs immigrés* ». Ils estiment qu'une telle mesure « *ne saurait résoudre le problème de l'emploi, mais ne peut que correspondre à un nouveau ralentissement de l'activité économique* ». Ainsi, depuis l'arrêt de l'immigration, en 1975, le chômage n'a cessé de s'accentuer. D'autre part, ces déplacements de main-d'œuvre sont à rapprocher du « redéplacement » des entreprises françaises à l'étranger.

Le Conseil national a constaté parallèlement l'aggravation du racisme en France dans le contexte de la crise, et une volonté accrue de s'y opposer par l'intensification du caractère anti-raciste dans les secteurs les plus divers de l'opinion publique. Plusieurs dizaines de maires nouvellement élus ont déjà signé un appel contre le racisme, que le M.R.A.P. rendra public d'ici peu. Parmi les décisions prises par le Conseil national figure notamment une campagne d'information sur les préjugés, les violences et l'arbitraire administratif et judiciaire dont sont victimes les immigrés. Une proposition de loi a été élaborée par le M.R.A.P. en vue de mettre fin aux pouvoirs discrétionnaires des autorités publiques en matière d'expulsion.

Le M.R.A.P., qui est l'objet depuis plusieurs mois d'attentats et de menaces de mort, entend s'associer aux manifestations du 8 mai commémorant la victoire sur l'hitlérisme et souligner à cette occasion la nécessité de mesures efficaces contre la renaissance de l'agitation néonazie.

● *Un « rassemblement de la vieillesse »* est organisé le mardi 19 avril, à 14 h. 30, place de la Bastille, à Paris, par l'Union des vieux de France (80, avenue Secrétan, Paris-19e) pour soutenir les revendications suivantes : minimum de retraite au niveau du SMIC, minimum vieillesse à 80 % du SMIC, fixation à 75 % du taux des pensions de réversion, paiement des allocations et retraites par mensualités et à l'avance. Un défilé aura lieu de la Bastille à l'Hôtel de Ville.

NOUVELLES BRÈVES

● *Les délégués syndicaux C.F.D.T. des usines du groupe lainier Schlumpf* de Malmerspach et Gluck ont révélé, samedi 16 avril, au cours d'une conférence de presse, l'existence de factures s'élevant à plusieurs millions de francs anciens, qui confirmeraient le détournement de biens opéré par les frères Schlumpf. Les factures découvertes dans les bureaux du musée de l'automobile lors de son occupation prouvent en effet, selon la C.F.D.T., que le matériel utilisé pour les voitures du musée, ainsi qu'une partie du personnel, étaient payés sur le compte des entreprises lainières. La C.F.D.T. s'étonne que, ni le syndic, ni le Procureur de la République, n'aient demandé à la cambre commerciale du tribunal civil de se prononcer sur la faillite personnelle des frères Schlumpf, leur permettant ainsi de continuer à agir sur le plan juridique tout en étant en Suisse.

● *Une centaine de personnes* ont manifesté, samedi matin 16 avril, devant le CNIT, à la Défense, à l'occasion de l'ouverture du CAPEX (Salon de la chasse et de la pêche). Des pacifistes, qui protestaient contre l'exposition d'armes dont le CAPEX est le théâtre, s'étaient joints à la manifestation. Il fut procédé à un lâcher de ballons qui portaient l'inscription *« Non aux fusils, oui à la vie ! »*

Notons que les chasseurs avaient ouvert leurs portes aux protecteurs des animaux en accueillant un stand consacré à l'ARAP (Amis des renards et autres puants) et au projet Jonas (pour la protection des baleines).

● *M. Georges Jeuffroy, directeur général de la société d'autoroute APEL.* — M. Georges Jeuffroy vient d'être nommé directeur général de la société des autoroutes Paris-Est-Lorraine-APEL, en remplacement de M. Paul Gaud. M. Jeuffroy était président de la société Chantiers modernes Wimpey Asphalt.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

FAIBLESSE DU DOLLAR ET DU FRANC

Le dollar a faibli à nouveau sur les marchés des changes en début de semaine, son cours à Francfort tombant à 2,36 DM, après avoir même touché 2,3880 DM, contre 2,3665 DM vendredi dernier. A Paris, le cours de la monnaie américaine a moins baissé qu'ailleurs (4,9660 F contre 4,97 F, de sorte que le franc a faibli par rapport au DM, qui s'est élevé à nouveau au-dessus de 2,10 F.

LE JAPON ABAISSE SON TAUX DE L'ESCOMPTE DE 6 % A 5 %

La Banque du Japon a décidé de ramener de 6 % à 5 % son taux de l'escompte. Il s'agit de la deuxième modification, depuis le début de 1977, de ce taux, qui avait été abaissé de 6,5 % à 6 % le 11 mars. La nouvelle décision, qui sera effective à partir du mardi 19 avril, est destinée à donner une impulsion à l'activité économique. En février, la production industrielle japonaise a diminué pour le troisième mois consécutif, s'inscrivant à 1,1 % en-dessous du niveau de janvier. La baisse du taux de l'escompte avait été souhaitée par l'organisme patronal japonais, le Keidanren. Elle s'inscrit également dans la perspective de la conférence « au sommet » des pays industriels, les 7 et 8 mai, à Londres. Au cours de cette réunion, les partenaires du Japon devraient, en effet, lui demander de prendre des mesures de relance plus énergiques, afin d'alléger la pression des ventes nipponnes sur leurs propres marchés et de contribuer à la relance mondiale par une reprise de ses importations.